



CITROËN C4

GUIDE D'UTILISATION

INSPIRED
BY YOU



Accès au Guide d'utilisation



APPLICATION MOBILE

Installer l'application **Scan MyCitroën** (contenu disponible hors connexion).



Puis sélectionner :

- le véhicule,
- la période d'édition correspondant à la date de la 1^{ère} mise en circulation du véhicule.



ONLINE

Aller sur le site Internet **CITROËN**, rubrique "**MyCitroën**" pour consulter ou télécharger le guide ou aller à l'adresse suivante :
<http://service.citroen.com/ACddb/>



Scanner ce QR Code pour un accès direct.

Sélectionner :

- la langue,
- le véhicule, sa silhouette,
- la période d'édition du guide d'utilisation correspondant à la date de la 1^{ère} mise en circulation du véhicule.



Ce pictogramme signale les dernières informations disponibles.

Bienvenue

Nous vous remercions d'avoir choisi une Citroën C4 ou une Citroën e-C4. Ce document présente les informations et recommandations indispensables à la découverte de votre véhicule, en toute sécurité. Il est fortement recommandé d'en prendre connaissance ainsi que du carnet d'entretien.

Votre véhicule reprend une partie des équipements décrits dans ce document, en fonction du niveau de finition, de la version et des caractéristiques propres au pays de commercialisation.

Les descriptions et figures sont fournies sans engagement.

Automobiles CITROËN se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques, équipements et accessoires sans être tenue de mettre à jour le présent document.

En cas de cession de votre véhicule, penser à remettre ce **Guide d'utilisation** au nouveau propriétaire.

Légende



Avertissement pour la sécurité



Information complémentaire



Contribution à la protection de la nature



Véhicule avec poste de conduite à gauche



Véhicule avec poste de conduite à droite



Localisation par une zone noire de l'équipement / du bouton décrit



Vue d'ensemble					
Eco-conduite					
Instruments de bord					
Combiné numérique	9	Réglage du volant	42	Feux de détresse	66
Affichage tête haute	10	Volant chauffant	42	Avertisseur sonore	67
Témoins lumineux	11	Rétroviseurs	43	Avertisseur sonore piéton (Électrique)	67
Indicateurs	18	Banquette arrière	44	Urgence ou assistance	67
Test manuel	22	Chauffage et Ventilation	45	Programme de stabilité électronique (ESC)	69
Totalisateur kilométrique	22	Air conditionné manuel	46	Ceintures de sécurité	71
Rhéostat d'éclairage	22	Air conditionné automatique bizone	47	Airbags	73
Ordinateur de bord	22	Désembuage - Dégivrage avant	50	Sièges enfants	75
Radio Tactile BLUETOOTH	24	Pare-brise chauffant	50	Désactivation de l'airbag frontal passager	77
Tablette tactile 10 pouces	24	Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière	51	Sièges enfants ISOFIX	78
Fonctionnalités disponibles à distance (Électrique)	26	Pré-conditionnement thermique (Électrique)	51	Sièges enfants i-Size	80
		Aménagements intérieurs	52	Installation des sièges enfants	81
		Plafonniers	54	Sécurité enfants	83
		Éclairage d'ambiance	55		
		Aménagements du coffre	55		
Ouvertures					
Clé électronique avec fonction télécommande et clé intégrée	27	Éclairage et visibilité	4	Conduite	6
ADML Proximity	29	Commande d'éclairage extérieur	57	Conseils de conduite	84
Verrouillage centralisé	31	Indicateurs de direction	58	Démarrage / Arrêt du moteur avec la clé	86
Procédures de secours	31	Allumage automatique des feux	59	Démarrage / Arrêt du moteur avec système	
Portes	34	Réglage du site des projecteurs	59	Accès et Démarrage Mains-Libres	87
Coffre	34	Éclairages d'accompagnement et d'accueil	60	Frein de stationnement manuel	90
Alarme	35	Systèmes automatiques d'éclairage -	60	Frein de stationnement électrique	90
Lève-vitres électriques	36	Recommandations générales	60	Boîte manuelle 6 vitesses	93
Toit ouvrant	37	Commutation automatique des feux de route	61	Boîte de vitesses automatique	93
		Éclairage statique d'intersection	62	Sélecteur de marche (Électrique)	95
		Commande d'essuie-vitre	62	Modes de conduite	97
		Balayage intermittent	63	Aide au démarrage en pente	97
		Balayage automatique	63	Indicateur de changement de rapport	98
		Changement d'un balai d'essuie-vitre	65	Stop & Start	98
Ergonomie et confort				Détection de sous-gonflage	100
Sièges avant	40	Recommandations générales liées à la sécurité	66	ConnectedCAM Citroën	101
				Aides à la conduite et à la manœuvre -	
				Recommandations générales	102
				Reconnaissance des panneaux	104
				Limiteur de vitesse	107

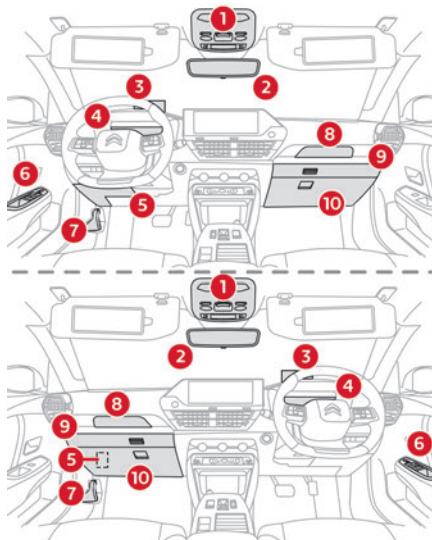
Régulation de vitesse - Recommandations particulières	109	Mise en roue libre du véhicule	165	CITROËN Connect Nav
Régulateur de vitesse	109	Conseils d'entretien	165	201
Highway Driver Assist	111	En cas de panne 8		
Régulateur de vitesse adaptatif	111	Triangle de présignalisation	167	202
Aide au maintien de la position dans la voie	116	Panne de carburant (Diesel)	167	203
Alerte active de franchissement involontaire de ligne	121	Outilage de bord	167	204
Surveillance d'angles morts	124	Kit de dépannage provisoire de pneumatique	168	208
Active Safety Brake avec Alerta Risque		Roue de secours	171	210
Collision et Assistance au freinage d'urgence intelligent	126	Changement d'une lampe	174	Applications
Détection d'inattention	128	Changement d'un fusible	177	213
Aide au stationnement	129	Batterie 12 V / Batterie d'accessoires	180	Radio
Top Rear Vision - Vision 360	131	Remorquage du véhicule	183	Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)
Top Rear Vision	132			Media
Vision 360	133			Téléphone
Park Assist	135			Réglages
Informations pratiques 7				Questions fréquentes
Compatibility des carburants	141	Caractéristiques techniques 9		
Approvisionnement en carburant	141	Caractéristiques des moteurs et charges		Index alphabétique
Détrompeur carburant (Diesel)	142	remorquables	186	
Système de charge (Électrique)	143	Motorisations essence	187	
Charge de la batterie de traction (Électrique)	148	Motorisations Diesel	188	
Dispositif d'attelage	152	Motorisation électrique	189	
Attelage à rouète démontable sans outil	152	Dimensions	190	
Barres de toit	155	Éléments d'identification	190	
Chaînes à neige	156	Radio Tactile BLUETOOTH 10		
Mode économie d'énergie	156	Premiers pas	191	
Capot	157	Commandes au volant	191	
Compartiment moteur	158	Menus	192	
Vérification des niveaux	159	Radio	193	
Contrôles	161	Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)	194	
AdBlue® (BlueHDi)	163	Media	195	
		Téléphone	196	
		Réglages	198	
		Questions fréquentes	198	
Accès à des vidéos complémentaires				
		bit.ly/helpPSA		



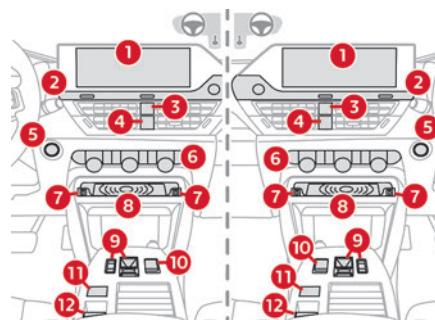
Présentation

Ces illustrations et descriptions sont présentées à titre indicatif. La présence et l'emplacement de certains éléments varient en fonction de la version ou du niveau de finition.

Poste de conduite

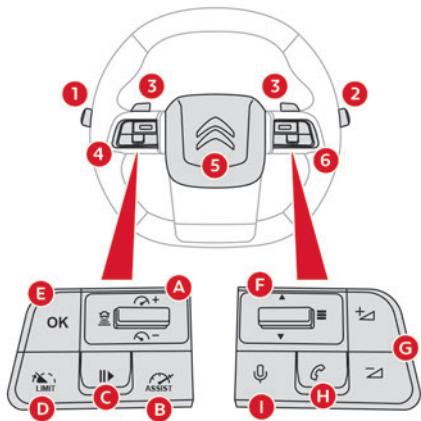


1. Plafonnier / Liseuses avant
Boutons d'appel d'urgence et d'assistance
Toit ouvrant
Affichage des témoins de ceintures et d'airbag frontal passager
2. Rétroviseur intérieur
3. Affichage tête haute
4. Combiné
5. Boîte à fusibles
6. Lève-vitres électriques
Rétroviseurs électriques
7. Ouverture du capot
8. Smart Pad Support Citroën
9. Tiroir de planche de bord
10. Boîte à gants
2. Accès direct au menu **Conduite** ou **Véhicule**
Accès aux menus de la tablette tactile
Marche / arrêt de la tablette tactile et réglage du volume sonore
3. Feux de détresse
4. Verrouillage centralisé
5. Démarrage / Arrêt du moteur
6. Air conditionné
7. Sièges chauffants
7. Prises USB (type A / type C)
8. Rangement ou recharge smartphone sans fil
9. Boîte de vitesses ou sélecteur de marche
10. Sélection d'un mode de conduite
11. Accès au menu **Énergie**
12. Frein de stationnement électrique



1. Tablette tactile

Commandes au volant



1. Commandes d'éclairage extérieur / Indicateurs de direction / Choix d'un mode d'affichage du combiné
2. Commandes d'essuie-vitre / Lave-vitre / Ordinateur de bord
3. Palettes de commande de la boîte de vitesses automatique
4. Commandes du Limiteur de vitesse / Régulateur de vitesse / Régulateur de vitesse adaptatif

A. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne

Affichage et réglage de la consigne de distance avec le véhicule qui précède (Régulateur de vitesse adaptatif)

B. Sélection / Désélection du régulateur

C. Marche / Pause de la limitation ou régulation avec la vitesse de consigne enregistrée
Confirmation du redémarrage du véhicule après arrêt automatique (Régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop & Go)

D. Sélection / Désélection du limiteur

E. Activation de la limitation ou régulation avec la vitesse de consigne enregistrée
Prise en compte de la vitesse proposée par la Reconnaissance des panneaux

5. Avertisseur sonore / Airbag frontal conducteur

6. Commandes du système audio

F. Sélection du média précédent / suivant

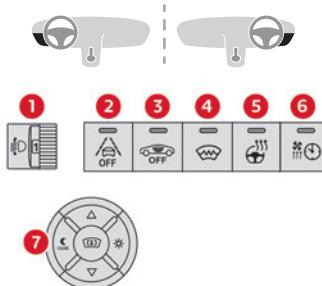
G. Diminution / Augmentation du volume sonore

H. Accès au menu Téléphone

Gestion des appels

I. Commandes vocales

Commandes latérales



1. Réglage du site des projecteurs

2. Alerte active de franchissement involontaire de ligne

3. Alarme

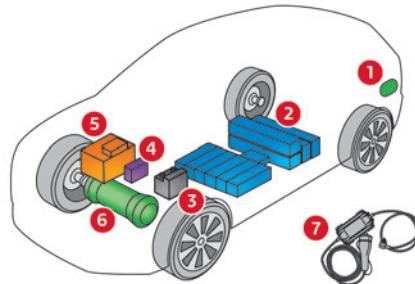
4. Pare-brise chauffant

5. Volant chauffant

6. Pré-conditionnement thermique

7. Commandes de l'affichage tête haute

Motorisation électrique



1. Connecteurs de charge
2. Batterie de traction
3. Batterie d'accessoires
4. Pompe à chaleur
5. Chargeur embarqué
6. Moteur électrique
7. Câble de charge

Les connecteurs de charge **1** permettent 3 types de charge :

- Charge domestique en mode 2, via l'utilisation d'une prise domestique et d'un câble de charge associé **7**.
- Charge accélérée en mode 3, via l'installation d'un boîtier de charge accélérée (Wallbox).
- Charge super rapide en mode 4, via l'utilisation d'un chargeur rapide public.

La batterie de traction 400 V **2** est de technologie Lithium-Ion. Elle stocke et fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement du

moteur électrique, de la climatisation et du chauffage. Son niveau de charge est représenté par un indicateur et un témoin de réserve au combiné.

La batterie d'accessoires 12 V **3** alimente le réseau électrique conventionnel du véhicule. Elle est rechargée automatiquement par la batterie de traction avec le chargeur embarqué.

La pompe à chaleur **4** assure le chauffage dans l'habitacle et régule le refroidissement de la batterie de traction et du chargeur embarqué. Le chargeur embarqué **5** gère les charges domestique (mode 2) et accélérée (mode 3) de la batterie de traction ainsi que la recharge de la batterie d'accessoires 12 V.

Le moteur électrique **6** assure la traction en fonction du mode de conduite sélectionné et des conditions de conduite. Il récupère l'énergie lors des phases de freinage ou de décélération du véhicule.

Éco-conduite

L'éco-conduite est un ensemble de pratiques au quotidien qui permet à l'automobiliste d'optimiser la consommation d'énergie (carburant et/ou électricité) et l'émission de CO₂ du véhicule.

Optimiser l'utilisation de la boîte de vitesses

Avec une boîte de vitesses manuelle, démarrer en douceur et engager, sans attendre, le rapport de vitesse supérieur. En phase d'accélération, passer les rapports assez tôt.

Avec une boîte de vitesses automatique, privilégier le mode automatique. Ne pas appuyer fortement ni brusquement sur la pédale d'accélérateur.

L'indicateur de changement de rapport invite à engager le rapport de vitesse le plus adapté. Dès que l'indication s'affiche au combiné, la suivre aussitôt.

Avec une boîte de vitesses automatique, cet indicateur apparaît uniquement en mode manuel.

Adopter une conduite souple

Respecter les distances de sécurité entre les véhicules, utiliser le frein moteur plutôt que la pédale de frein, appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur. Ces comportements contribuent à économiser la consommation d'énergie, à réduire le rejet de CO₂ et à atténuer le fond sonore de la circulation.

En condition de circulation fluide, sélectionner le régulateur de vitesse.

Maîtriser l'utilisation des équipements électriques

Avant de partir, si l'habitacle est surchauffé, l'aérer en descendant les vitres et en ouvrant les aérateurs, avant d'utiliser l'air conditionné.

Au-delà de 50 km/h, remonter les vitres et laisser les aérateurs ouverts.

Penser à utiliser les équipements permettant de limiter la température dans l'habitacle (ex. : occulteur de toit ouvrant, stores).

Couper l'air conditionné, sauf si la régulation est automatique, dès que la température de confort désirée est atteinte.

Éteindre les commandes de dégivrage et de désembuage, si celles-ci ne sont pas gérées automatiquement.

Arrêter au plus tôt la commande de siège chauffant.

Adapter l'utilisation des projecteurs et/ou des feux antibrouillard en fonction des conditions de visibilité, en respectant la législation en vigueur dans le pays.

Éviter de faire tourner le moteur, surtout en hiver (hors conditions hivernales sévères, température inférieure à -23°C), avant d'engager la première vitesse. Le véhicule chauffe plus vite en roulant.

En tant que passager, éviter d'enchaîner la lecture de supports multimédia (ex. : film, musique, jeu vidéo) pour participer à la réduction de la consommation d'énergie.

Débrancher les appareils nomades avant de quitter le véhicule.

Limiter les causes de surconsommation

Répartir les poids sur l'ensemble du véhicule.

Placer les bagages les plus lourds dans le coffre au plus près des sièges arrière.

Limiter la charge du véhicule et minimiser la résistance aérodynamique (ex. : barres de toit, galerie porte-bagages, porte-vélos, remorque).

Préférer l'utilisation d'un coffre de toit.

Retirer les barres de toit, la galerie porte-bagages, après utilisation.

Dès la fin de la saison hivernale, retirer les pneumatiques neige et remonter les pneumatiques été.

Respecter les consignes d'entretien

Vérifier régulièrement et à froid la pression de gonflage des pneumatiques, en se référant à l'étiquette située sur l'entrée de porte, côté conducteur.

Effectuer cette vérification plus particulièrement :

- Avant un long déplacement.
- À chaque changement de saison.
- Après un stationnement prolongé.

Ne pas oublier la roue de secours et les pneumatiques de la remorque ou de la caravane.

Entretenir régulièrement le véhicule (ex. : huile, filtre à huile, filtre à air, filtre habitacle). Suivre le calendrier des opérations préconisées dans le plan d'entretien du constructeur.

Avec un moteur Diesel BlueHDI, lorsque le système SCR est défaillant, le véhicule devient polluant. Se rendre rapidement dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié pour rendre le niveau d'émission d'oxydes d'azote conforme à la réglementation.

Au moment du remplissage du réservoir de carburant, ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet pour éviter un débordement.

Avec un véhicule neuf, ce n'est qu'après les 3 000 premiers kilomètres qu'une meilleure régularité de la consommation moyenne de carburant est constatée.

Optimiser l'autonomie (Électrique)

La consommation électrique du véhicule dépend fortement du parcours, de la vitesse et du type de conduite.

Privilégier la zone "**ECO**" de l'indicateur de puissance en roulant d'une manière souple et à vitesse régulière.

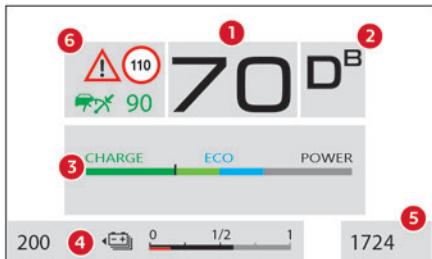
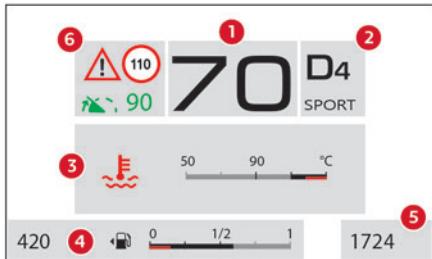
Anticiper au mieux les ralentissements et privilégier si possible les décélérations avec le frein moteur de la fonction de freinage régénératif ou les freinages souples ; l'indicateur de puissance entre alors dans la zone

"CHARGE".

Privilégier l'utilisation de la climatisation par rapport au chauffage pour désembuer l'habitacle.

Combiné numérique

Le combiné numérique est personnalisable. Selon le mode d'affichage sélectionné, certaines informations sont masquées ou présentées différemment.



1. Indicateur de vitesse numérique

2. Position du sélecteur et rapport avec boîte automatique (Essence ou Diesel)
- Position du sélecteur de marche (Électrique)
- Indicateur de changement de rapport (Essence ou Diesel)
- Mode de conduite sélectionné
3. Zone personnalisable
- Pour plus d'informations sur les **Modes d'affichage**, se reporter à la rubrique correspondante.
4. Jauge de carburant (Essence ou Diesel)
- Indicateur de niveau de charge (Électrique)
- Autonomie restante (km ou miles)
5. Totalisateur kilométrique (km ou miles)
6. Consignes du régulateur de vitesse ou du limiteur de vitesse
- Affichage des panneaux reconnus
- Indication des zones à risque (avec navigation connectée)
- Pour plus d'informations sur la **Navigation connectée**, se reporter à la rubrique correspondante.

Modes d'affichage

Les modes d'affichage disponibles varient selon l'équipement et la version du véhicule.

Les informations affichées au combiné (témoin, indicateurs...) peuvent avoir un emplacement fixe ou variable selon le mode d'affichage sélectionné.

Pour certaines fonctions disposant à la fois d'un témoin de marche et d'un témoin de

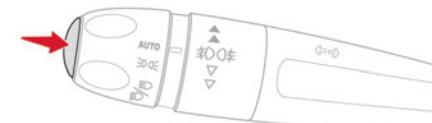
neutralisation, il n'y a qu'un seul emplacement dédié.

i Langue d'affichage et unités

Elles dépendent du paramétrage de la tablette tactile.

En cas de déplacement à l'étranger, il est impératif d'afficher la vitesse dans l'unité officielle du pays de circulation (km/h, km ou mph, miles).

Choix du mode d'affichage



- Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'éclairage pour faire défiler les modes d'affichage au combiné.
- Le mode d'affichage sélectionné est appliqué après quelques secondes.

Contenu des modes d'affichage

- "Minimal" : indicateur de vitesse numérique, position du sélecteur, autonomie, totalisateur kilométrique et :

- Jauge à carburant (Essence ou Diesel).
- Indicateur de niveau de charge de la batterie (Électrique).
- Indicateur de puissance (Électrique).
- "Cadrans" (Essence ou Diesel) : indicateur de vitesse numérique, position du sélecteur,

autonomie, totalisateur kilométrique, jauge à carburant, compte-tours et indicateur de température du liquide de refroidissement.

– "Ordinateur de bord" (Essence ou Diesel) : indicateur de vitesse numérique, position du sélecteur, autonomie, totalisateur kilométrique, jauge à carburant, informations instantanées et trajet sélectionné (1 ou 2).

– "Conduite" : indicateur de vitesse numérique, position du sélecteur, autonomie, totalisateur kilométrique, informations liées aux systèmes d'aide à la conduite en cours et :

- Jauge à carburant (Essence ou Diesel).
- Indicateur de niveau de charge de la batterie (Électrique).

– "Navigation" : indicateur de vitesse numérique, position du sélecteur, autonomie, totalisateur kilométrique, informations liées à la navigation en cours (cartographie et consignes) et :

- Jauge à carburant (Essence ou Diesel).
- Indicateur de niveau de charge de la batterie (Électrique).

– "Personnel 1" / "Personnel 2" (Électrique) : indicateur de vitesse numérique, position du sélecteur, autonomie, totalisateur kilométrique, indicateur de niveau de charge de la batterie et informations sélectionnées par le conducteur.

Paramétrage d'un mode d'affichage "Personnel"

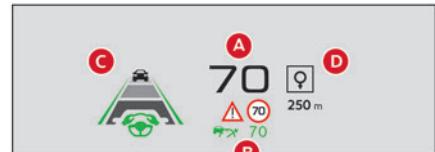
Avec tablette tactile 10 pouces

- ▶ Appuyer sur **Réglages** dans le bandeau de la tablette tactile.
- ▶ Sélectionner "OPTIONS".
- ▶ Sélectionner "Personnalisation combiné".
- ▶ Sélectionner "Personnel 1" ou "Personnel 2".
- ▶ Sélectionner le type d'information à l'aide des flèches de défilement :
 - "Media".
 - "Ordinateur de bord".
 - "Flux".
 - "Consommation Confort Thermique".
- ▶ Valider pour enregistrer et quitter.

L'information s'affiche immédiatement au combiné si le mode d'affichage correspondant est sélectionné.

i Le type d'information sélectionné dans le mode "**Personnel 1**" n'est pas disponible dans le mode "**Personnel 2**".

Affichage en fonctionnement

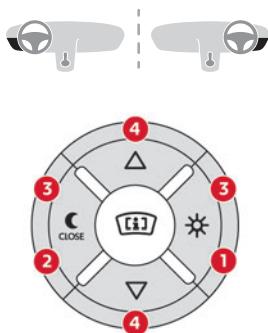


Une fois le système activé, les informations regroupées sur l'affichage tête haute sont :

- A. La vitesse du véhicule.
- B. Les informations du régulateur/limiteur de vitesse, les indications de zones à risque (avec navigation connectée) et, sur véhicule équipé, les informations de la fonction Reconnaissance des panneaux.
- C. Sur véhicule équipé, les informations de distance inter-véhicules, de l'aide au maintien de la position dans la voie et les alertes de freinage automatique d'urgence.
- D. Sur véhicule équipé, les informations de navigation.

i Pour plus d'informations sur la **Navigation**, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

Sélecteur



1. Marche
2. Arrêt (appui long)
3. Réglage de la luminosité
4. Réglage en hauteur de l'affichage

Activation / Désactivation

- Moteur tournant, appuyer sur n'importe quelle touche pour activer le système et sortir la lame.
 - Maintenir l'appui sur la touche **2** pour désactiver le système et rentrer la lame.
- L'état du système à l'arrêt du moteur est conservé au redémarrage.

Réglage en hauteur

- Moteur tournant, ajuster la hauteur de l'affichage grâce aux touches **4** :

- en haut pour déplacer l'affichage vers le haut,
- en bas pour déplacer l'affichage vers le bas.

Réglage de la luminosité

- Moteur tournant, régler la luminosité des informations grâce aux touches **3** :
 - sur le "soleil" pour augmenter la luminosité,
 - sur la "lune" pour diminuer la luminosité.

! À l'arrêt ou en roulant, aucun objet ne doit être posé autour de la lame (ou dans la cavité) pour ne pas empêcher les mouvements de la lame et son bon fonctionnement.

i Dans certaines conditions météorologiques extrêmes (pluie et/ou neige, fort ensoleillement...) l'affichage tête haute peut ne pas être lisible ou être perturbé momentanément.

Certaines lunettes de soleil peuvent gêner la lecture des informations.

Pour nettoyer la lame, utiliser un chiffon propre et doux (type chiffon à lunettes ou microfibre). Ne pas utiliser un chiffon sec ou abrasif, ni un produit détergent ou solvant : risque de rayer la lame ou d'abîmer le traitement anti-reflets.

Témoins lumineux

Affichés sous forme de pictogrammes, les témoins lumineux informent de l'apparition d'une anomalie (témoins d'alerte) ou de l'état de marche d'un système (témoins de marche ou de neutralisation). Certains témoins présentent deux types d'allumage (fixe ou clignotant) et/ou plusieurs couleurs.

Avertissements associés

L'allumage d'un témoin peut être accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message sur un afficheur.

La mise en relation des avertissements avec l'état de fonctionnement du véhicule permet de savoir si la situation est normale ou si une anomalie est apparue : consulter la description de chaque témoin pour plus d'informations.

À la mise du contact

Certains témoins d'alerte, de couleur rouge ou orange, s'allument pendant quelques secondes. Dès le démarrage du moteur, ces témoins doivent s'éteindre.

Pour plus d'informations sur un équipement ou une fonction, se reporter à la rubrique correspondante.

Témoin d'alerte persistant

L'allumage d'un témoin d'alerte (rouge ou orange) peut indiquer l'apparition d'une anomalie nécessitant un diagnostic complémentaire.

Si un témoin reste allumé

Dans la description des témoins, les renvois référencés (1), (2) et (3) indiquent s'il faut s'adresser à un professionnel, en complément des actions immédiates préconisées.

(1) : L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

(2) : Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

(3) : Se rendre dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Liste des témoins

Témoins de couleur rouge

STOP

 Fixe, associé à un autre témoin d'alerte, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Un dysfonctionnement grave du moteur, du système de freinage, de la direction assistée, de la boîte de vitesses automatique ou une anomalie électrique majeure est détectée. Effectuer (1), puis (2).

Système d'autodiagnostic moteur (Essence ou Diesel)

  Fixes. Une défaillance majeure du moteur est détectée. Effectuer (1), puis (2).

Température maxi du liquide de refroidissement



Fixe.

La température du circuit de refroidissement est trop élevée.

Effectuer (1), puis attendre le refroidissement du moteur pour compléter le niveau, si nécessaire.

Si le problème persiste, effectuer (2).

Pression d'huile moteur (Essence ou Diesel)



Fixe.

Le circuit de lubrification du moteur est défaillant.

Effectuer (1), puis (2).

Dysfonctionnement du système (Électrique)



Fixe.

Une anomalie est détectée sur le moteur électrique ou sur la batterie de traction.

Effectuer (1), puis (2).

Câble branché (Électrique)



Fixe dès la mise du contact.

Le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.

 Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un message.

Le démarrage du véhicule est impossible tant que le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.

Débrancher le câble de charge et refermer la trappe.

Charge batterie 12 V



Fixe.

Le circuit de charge de la batterie est défaillant (ex. : cosses sales, courroie d'alternateur détendue ou sectionnée).

Effectuer (1).

Si le frein de stationnement électrique ne fonctionne plus, immobiliser le véhicule :

► Avec la boîte de vitesses manuelle, engager un rapport.

► Avec la boîte de vitesses automatique ou le sélecteur de marche, installer la cale contre l'une des roues.

Nettoyer et resserrer les cosses. Si le témoin ne s'éteint pas au démarrage du moteur, effectuer (2).

Freinage



Fixe.

La baisse du niveau de liquide de frein dans le circuit de freinage est importante.

Effectuer (1), puis faire l'appoint avec un liquide conforme aux recommandations du Constructeur. Si le problème persiste, effectuer (2).



Fixes.

Le répartiteur électronique de freinage (REF) est défaillant.

Effectuer (1), puis (2).

Frein de stationnement manuel



Fixe.

Le frein de stationnement est serré ou mal desserré.

Frein de stationnement électrique

 Fixe.

Le frein de stationnement électrique est serré.

 Clignotant.

Le serrage / desserrage est défaillant.

Effectuer (1) : stationner sur un terrain plat (à l'horizontale).

Avec une boîte de vitesses manuelle, engager un rapport.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, sélectionner le mode **P**.

Couper le contact et effectuer (2).

Porte(s) ouverte(s)

 Fixe, associé à un message localisant l'ouvrant.

Un signal sonore complète l'alerte si la vitesse est supérieure à 10 km/h.

Une porte ou le coffre est mal fermé.

Non-bouclage / débouclage des ceintures

 Fixe ou clignotant, accompagné d'un signal sonore croissant.

Une ceinture n'a pas été bouclée ou a été débouclée.

Témoins de couleur orange

Service

 Allumé temporairement, accompagné de l'affichage d'un message.

Une ou plusieurs anomalies mineures, sans témoin spécifique, sont détectées.

Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné.

Il est possible de traiter soi-même certaines anomalies, comme le changement de la pile de la télécommande.

Pour les autres anomalies, comme la défaillance du système de détection de sous-gonflage, effectuer (3).

 Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Une ou plusieurs anomalies majeures, sans témoin spécifique, sont détectées.

Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné, puis effectuer (3).

 Fixe, accompagné du message "**Défaut frein de parking**".

Le desserrage automatique du frein de stationnement électrique est indisponible.

Effectuer (2).

  Témoin de Service fixe et témoin de la clé d'entretien clignotant puis fixe.

L'échéance de révision est dépassée.

La révision du véhicule doit être effectuée dès que possible.

Uniquement avec moteurs Diesel BlueHDI.

Freinage

 Fixe.

Une défaillance mineure du système de freinage est détectée.

Rouler prudemment.

Effectuer (3).

Anomalie de fonctionnement (avec frein de stationnement électrique)

!

Fixes, accompagnés du message "**Défaut frein de parking**".

Le véhicule ne peut pas être immobilisé moteur tournant.

Si les demandes de serrage et de desserrage manuelles sont inopérantes, la palette de commande du frein de stationnement électrique est défaillante.

Les fonctions automatiques doivent être utilisées en toutes circonstances et sont automatiquement réactivées en cas de défaillance de la palette.

Effectuer (2).

!

 Fixes, accompagnés du message "**Défaut frein de parking**".

Le frein de stationnement est défaillant, les fonctions manuelles et automatiques peuvent être inopérantes.

À l'arrêt, pour immobiliser le véhicule :

► Tirer la palette et la maintenir pendant 7 à 15 secondes environ, jusqu'à l'apparition du témoin au combiné.

Si cette procédure ne fonctionne pas, sécuriser le véhicule :

► Stationner sur un endroit plat.
► Avec une boîte de vitesses manuelle, engager un rapport.

► Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, sélectionner **P**, puis installer la cale fournie contre l'une des roues. Puis effectuer (2).

Fonctions automatiques désactivées (frein de stationnement électrique)



Fixe.

Les fonctions "serrage automatique" (à la coupure du moteur) et "desserrage automatique" (à l'accélération) sont désactivées.

Si le serrage / desserrage automatique n'est plus possible :

- ▶ Démarrer le moteur.
- ▶ Serrer, avec la commande, le frein de stationnement électrique.
- ▶ Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- ▶ Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage entre 10 et 15 secondes.
- ▶ Relâcher la commande.
- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- ▶ Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.
- ▶ Relâcher la commande et la pédale de frein.

Antiblocage des roues (ABS)



Fixe.

Le système d'antiblocage des roues est défaillant.

Le véhicule conserve un freinage classique.

Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Direction assistée



Fixe.

La direction assistée est défaillante.

Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Système d'autodiagnostic moteur (Essence ou Diesel)



Clignotant.

Le système du contrôle moteur est défaillant.

Risque de destruction du catalyseur.
Effectuer **impérativement** (2).



Fixe.

Le système d'antipollution est défaillant.
Le témoin doit s'éteindre au démarrage du moteur.

Effectuer (3) rapidement.



Fixes.

Une défaillance mineure du moteur est détectée.

Effectuer (3).

Contrôle dynamique de stabilité (CDS) / Antipatinage des roues (ASR)



Clignotant.

La régulation du CDS/ASR s'active en cas de perte d'adhérence ou de trajectoire.



Fixe.

Le système CDS/ASR est défaillant.

Effectuer (3).

Anomalie du frein de secours (avec frein de stationnement électrique)



Fixes,

accompagnés du message "Défaut frein de parking".

Le freinage de secours ne dispose pas des performances optimales.

Si le desserrage automatique est indisponible, utiliser le desserrage manuel ou effectuer (3).

Aide au démarrage en pente



Fixes, accompagnés du message "Défaut système anti-recul".

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Contrôle dynamique de stabilité (CDS) / Antipatinage des roues (ASR)



Fixe.

Le système est désactivé.
Le système CDS/ASR est automatiquement réactivé au démarrage du véhicule, et à partir d'environ 50 km/h.

En deçà de 50 km/h, il est possible de le réactiver manuellement.

Sous-gonflage



Fixe.

La pression est insuffisante dans une ou plusieurs roues.

Contrôler la pression des pneumatiques le plus rapidement possible.

Réinitialiser le système de détection après ajustement de la pression.



Témoin de sous-gonflage clignotant puis fixe et témoin de Service fixe.

Le système de surveillance de la pression des pneumatiques est défaillant.

La détection de sous-gonflage n'est plus assurée.

Dès que possible, vérifier la pression des pneumatiques et effectuer (3).

Préchauffage moteur (Diesel)

 Allumé temporairement (jusqu'à environ 30 secondes en conditions hivernales sévères).

À la mise du contact, si les conditions climatiques et la température du moteur le nécessitent.

Attendre l'extinction du témoin avant de démarrer.

À l'extinction du témoin, le démarrage est immédiat en maintenant l'appui :

- sur la pédale d'embrayage avec une boîte de vitesses manuelle.
- sur la pédale de frein avec une boîte de vitesses automatique.

Si le moteur ne démarre pas, renouveler la demande de démarrage en maintenant le pied sur la pédale.

Filtre à particules (Diesel)

 Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message de risque de colmatage du filtre à particules.

Le filtre à particules commence à saturer.

Dès que les conditions de circulation le permettent, régénérer le filtre en roulant à une vitesse d'eau moins 60 km/h jusqu'à l'extinction du témoin.

Filtre à gazole (Diesel)

 Fixe. Le filtre à gazole contient de l'eau.

Effectuer (2) sans délai - Risque de détérioration du système d'injection !

Airbags

 Fixe.

L'un des airbags ou prétensoirs pyrotechniques des ceintures de sécurité est défaillant.

Effectuer (3).

Airbag passager avant (ON)

 Fixe.

L'airbag frontal passager est activé. La commande est actionnée sur la position "ON".

Dans ce cas, ne PAS installer de siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessures graves !

Airbag passager avant (OFF)

 Fixe.

L'airbag frontal passager est neutralisé. La commande est actionnée sur la position "OFF".

Il est possible d'installer un siège enfant "dos à la route", sauf en cas d'anomalie de fonctionnement des airbags (témoin d'alerte Airbags allumé).

Niveau mini de carburant (Essence ou Diesel)

 Fixe avec le niveau de réserve représenté en rouge, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.

Au premier allumage, il reste **environ 6 litres de carburant** dans le réservoir (réserve).

Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, cette alerte se répète à chaque mise du contact et, à une cadence qui croît au fur et à mesure que le niveau baisse et se rapproche de zéro.

Compléter rapidement le niveau de carburant pour éviter la panne.

Ne jamais rouler jusqu'à la panne sèche, cela pourrait endommager les systèmes d'antipollution et d'injection.

Niveau mini de la batterie de traction (Électrique)

 Fixe, accompagné d'un signal sonore. Le niveau de charge de la batterie de traction est faible.

Consulter l'autonomie restante.

Mettre le véhicule en charge dès que possible.

Mode tortue avec autonomie limitée (Électrique)

 Fixe. Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.

La diminution de puissance moteur est progressive.

Mettre impérativement le véhicule en charge. Si le témoin ne s'éteint pas, effectuer (2).

Avertisseur sonore piéton (Électrique)

 Fixe. Une anomalie est détectée sur l'avertisseur. Effectuer (3).

Alerte Risque Collision / Active Safety**Brake**

 Fixe, accompagné d'un message.
Le système a été désactivé via la tablette tactile (menu **Conduite / Véhicule**).

 Clignotant.
Le système s'active, puis freine brièvement le véhicule, afin de réduire la vitesse de collision frontale avec le véhicule qui précède. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.

 Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Le système est défaillant.

Effectuer (3).

  Fixes.
Le système est défaillant.
À l'allumage de ces témoins après un arrêt du moteur, puis un redémarrage, effectuer (3).

Alerte active de franchissement involontaire de ligne

 Fixe.
Le système est automatiquement désactivé ou en veille.
 Clignotant.
Le franchissement d'une ligne discontinue sans activation du clignotant est imminent. Le système s'active, puis corrige la trajectoire du côté de la ligne détectée. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.

  Fixes.
Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Aide au maintien de la position dans la voie

  Fixe, accompagné du témoin de Service.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Stop & Start (Essence ou Diesel)

 Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.
Le Stop & Start est neutralisé manuellement. Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation.

 Fixe.
Le Stop & Start est neutralisé automatiquement.

Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation, si la température extérieure est :
– inférieure à 0 °C,
– supérieure à +35 °C.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.

 Clignotant puis fixe, accompagné d'un message.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

AdBlue® (BlueHDI)

 Allumé pendant 30 secondes environ à chaque démarrage du véhicule,

accompagné d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est comprise entre 2 400 et 800 km.

Faire un appont en AdBlue®.

 Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est comprise entre 800 et 100 km.

Faire rapidement un appont en AdBlue®, ou effectuer (3).

 Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est inférieure à 100 km.

Faire impérativement un appont en AdBlue® pour éviter le blocage du démarrage, ou effectuer (3).

 Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'interdiction du démarrage.

Le réservoir d'AdBlue® est vide : le dispositif d'antidémarrage réglementaire empêche le redémarrage du moteur.

Pour redémarrer le moteur, faire un appont en AdBlue®, ou effectuer (2).

Il est impératif de verser une quantité minimale de 5 litres d'AdBlue® dans son réservoir.

Système d'antipollution SCR (BlueHDI)



Fixes dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement du système d'antipollution SCR est détecté.

Cette alerte disparaît dès que le niveau d'émission des gaz d'échappement redevient conforme.



Témoin d'AdBlue® clignotant dès la mise du contact, associé au témoin d'Autodiagnostic moteur fixe, accompagnés d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage. Selon le message affiché, il est possible de parcourir jusqu'à 1 100 km avant le déclenchement du dispositif d'antidémarrage du moteur.

Effectuer (3) au plus tôt pour **éviter le blocage du démarrage**.



Témoin d'AdBlue® clignotant dès la mise du contact, associé au témoin d'Autodiagnostic moteur fixe, accompagnés d'un signal sonore et d'un message informant de l'interdiction de démarrage.

Le dispositif d'antidémarrage empêche le redémarrage du moteur (dépassement de la limite de roulage autorisée après confirmation du dysfonctionnement du système d'antipollution).

Pour redémarrer le moteur, effectuer (2).

Feu antibrouillard arrière



Fixe.

Le feu est allumé.

Pied sur l'embrayage (Essence ou Diesel)



Fixe.

Stop & Start : le passage en mode

START est refusé, car la pédale d'embrayage n'est pas complètement enfoncée.

Débrayer complètement.

Pied sur le frein



Fixe.

Oubli ou appui insuffisant sur la pédale de frein.

Avec la boîte de vitesses automatique ou le sélecteur de marche, l'appui sur la pédale de frein peut être nécessaire pour débloquer le sélecteur depuis le mode N.

Commutation automatique des feux de route



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement de la fonction ou de la caméra est détecté.

Effectuer (2).

Témoins de couleur verte

Stop & Start (Essence ou Diesel)



Fixe.

À l'arrêt du véhicule, le Stop & Start a mis le moteur en mode STOP.



Clignotant temporairement.

Le mode STOP est momentanément indisponible ou le mode START s'est automatiquement déclenché.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.

Véhicule prêt à rouler (Électrique)



Fixe, accompagné d'un signal sonore lors de son allumage.

Le véhicule est prêt à rouler et les équipements de confort thermique sont disponibles.

Le témoin s'éteint au-delà de 5 km/h environ et se rallume à l'arrêt du véhicule.

Arrêter le moteur pour éteindre le témoin et quitter le véhicule.

Park Assist



Fixe.

La fonction est active.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.

Aide au maintien de la position dans la voie



Fixe.

La fonction a été activée.

Toutes les conditions sont remplies : le système fonctionne.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.

Indicateurs de direction



Clignotants avec bruiteur.

Les feux indicateurs de direction sont allumés.

Feux de position

Fixe.

Les feux sont allumés.

Feux de croisement

Fixe.

Les feux sont allumés.

Commutation automatique des feux de route

Fixes.

La fonction a été activée via la tablette tactile (menu **Conduite / Véhicule**).

La commande d'éclairage est sur la position "AUTO".

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Éclairage et visibilité**.**Projecteurs antibrouillard avant**

Fixe.

Les projecteurs antibrouillard avant sont allumés.

Témoins de couleur bleue**Feux de route**

Fixe.

Les feux sont allumés.

Indicateurs**Indicateur d'entretien**

L'information d'entretien est exprimée en terme de distance (kilomètres ou miles) et de délai (mois ou jours).

L'alerte est donnée au premier de ces deux termes atteint.

L'information d'entretien s'affiche au combiné.

Selon la version du véhicule :

- La ligne d'affichage du totalisateur kilométrique indique la distance restant à parcourir avant la prochaine révision, ou la distance parcourue depuis l'échéance précédée du signe "-".
- Un message d'alerte signale la distance restant à parcourir ainsi que le délai avant échéance ou le dépassement de l'échéance.

 La valeur indiquée est déterminée en fonction du kilométrage parcouru et du temps écoulé depuis la dernière révision. L'alerte peut aussi se déclencher à proximité d'une date d'échéance.

Clé d'entretien

Allumé temporairement dès la mise du contact.

L'échéance de révision est comprise entre 3 000 km et 1 000 km.



Fixe, dès la mise du contact.

L'échéance de révision est inférieure à 1 000 km.

Effectuer la révision très prochainement.

Clé d'entretien clignotante

Clignotant puis fixe, dès la mise du contact.

(Avec moteurs Diesel BlueHDI, associé au témoin de Service.)

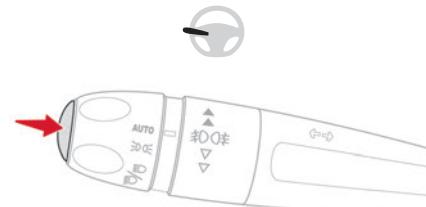
L'échéance de révision est dépassée. Effectuer la révision dès que possible.

Remise à zéro de l'indicateur d'entretien

Après chaque révision, l'indicateur d'entretien doit être remis à zéro.

Si vous avez réalisé vous-même la révision du véhicule :

- Couper le contact.



- Appuyer et maintenir enfoncé le bouton situé à l'extrémité de la commande d'éclairage.

- Mettre le contact sans démarrer le moteur ; une fenêtre d'affichage temporaire apparaît et un compte à rebours commence.

- Lorsque l'affichage indique =0, relâcher le bouton de la commande d'éclairage ; la clé disparaît.

! En cas de débranchement de la batterie après cette opération, verrouiller le véhicule et attendre au moins 5 minutes, pour que la remise à zéro soit prise en compte.

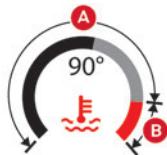
Rappel de l'information d'entretien



L'information d'entretien est accessible par la touche "Check" dans le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

Indicateur de température du liquide de refroidissement

Selon le type de combiné, cette information est uniquement disponible dans la zone personnalisable du combiné.



Moteur tournant :

- Dans la zone **A**, la température est correcte.
- Dans la zone **B**, la température est trop élevée. Le témoin associé et le témoin **STOP** s'allument en rouge au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Arrêter impérativement le véhicule dans les meilleures conditions de sécurité.

Attendre quelques minutes avant de couper le moteur.

! Après avoir coupé le contact, ouvrir prudemment le capot et vérifier le niveau du liquide de refroidissement.

i Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Indicateurs d'autonomie d'AdBlue® (BlueHDi)

Les moteurs Diesel BlueHDi sont équipés d'un dispositif qui associe le système d'antipollution SCR (Réduction Catalytique Sélective) et le filtre à particules (FAP) pour le traitement des gaz d'échappement. Ils ne peuvent fonctionner sans liquide AdBlue®.

Lorsque le niveau d'AdBlue® devient inférieur au niveau de réserve (entre 2 400 et 0 km), un témoin s'allume à la mise du contact et une estimation du kilométrage pouvant être parcouru avant le blocage du démarrage s'affiche au combiné.

! Le dispositif réglementaire d'antidémarrage du moteur s'active automatiquement dès que le réservoir d'AdBlue® est vide. Il n'est alors plus possible de démarrer le moteur tant qu'un niveau minimal d'AdBlue® n'a pas été restauré.

Affichage manuel de l'autonomie

Lorsque l'autonomie de roulage est supérieure à 2 400 km, elle ne s'affiche pas automatiquement.



L'information d'autonomie est accessible par la touche "Check" dans le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

Actions requises liées au manque d'AdBlue®

Les témoins suivants s'allument lorsque la quantité d'AdBlue® est inférieure au niveau de réserve : autonomie de 2 400 km.

Accompagnant les témoins, des messages rappellent régulièrement la nécessité de faire l'appoint pour éviter le blocage du démarrage.

Se reporter à la rubrique **Témoins** pour le détail des messages affichés.

i Pour plus d'informations sur l'**AdBlue® (BlueHDi)**, et notamment pour réaliser l'appoint, se reporter à la rubrique correspondante.

Témoins allumés	Action	Autonomie restante
	Procéder à un appoint.	Entre 2 400 et 800 km
	Procéder rapidement à un appoint.	Entre 800 et 100 km

Témoins allumés	Action	Autonomie restante
	L'appoint est impératif, risque de blocage du démarrage.	Entre 100 et 0 km
	Pour pouvoir redémarrer le moteur, verser une quantité minimale de 5 litres d'AdBlue® dans son réservoir.	0 km

Dysfonctionnement du système d'antipollution SCR

Détection d'un dysfonctionnement

	En cas de détection d'un dysfonctionnement, ces témoins s'allument, accompagnés d'un signal sonore et de l'affichage d'un message de type "Défaut antipollution".
	

L'alerte se déclenche en roulant, lorsque le dysfonctionnement est détecté pour la

première fois, puis à la mise du contact lors des trajets suivants, tant que la cause du dysfonctionnement persiste.

I S'il s'agit d'un dysfonctionnement temporaire, l'alerte disparaît au cours du trajet suivant, après contrôle de l'autodiagnostic du système d'antipollution SCR.

Dysfonctionnement confirmé pendant la phase de roulage autorisé (entre 1 100 et 0 km)

Après 50 km parcourus avec l'affichage permanent du signalement d'un dysfonctionnement, la défaillance du système SCR est confirmée. Le témoin AdBlue clignote, accompagné de l'affichage d'un message ("Défaut antipollution : Démarrage interdit dans X km"), indiquant l'autonomie de roulage exprimée en kilomètres ou miles.

En roulant, le message s'affiche toutes les 30 secondes. L'alerte est renouvelée dès la mise du contact.

Vous pouvez rouler jusqu'à 1 100 km avant le déclenchement du dispositif d'**antidémarrage du moteur**.

! Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Démarrage interdit

À chaque mise du contact, le message "Défaut antipollution : Démarrage interdit" s'affiche.

! Pour le redémarrage du moteur

Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Indicateur de puissance (Électrique)



CHARGE

Charge de la batterie de traction pendant les phases de décélération et de freinage.

ECO

Consommation électrique modérée et optimisation de l'autonomie.

POWER

Consommation d'énergie de la chaîne de traction pendant la phase d'accélération.

Indicateur de niveau de charge (Électrique)



Le niveau de charge réel de la batterie de traction et l'autonomie restante sont affichées en permanence lorsque le véhicule est démarré.

 Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur.

Témoins associés

Deux niveaux d'alerte successifs indiquent que la quantité d'énergie disponible devient faible : **1er niveau : Réserve**

 Le niveau de charge de la batterie de traction est faible.

Fixe, accompagné d'un signal sonore.

- Consulter l'autonomie restante au combiné.
- Mettre le véhicule en charge dès que possible.

2nd niveau : Critique

 Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.

Fixe, associé au témoin de réserve, accompagné d'un signal sonore.

- Mettre impérativement le véhicule en charge.

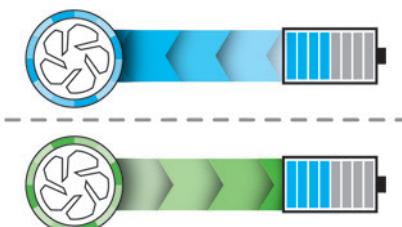
 L'autonomie restante n'est plus calculée.
La puissance de la chaîne de traction est progressivement réduite.

Le chauffage et l'air conditionné sont arrêtés (même si l'indicateur de consommation du confort thermique n'est pas au niveau "ECO").

Indicateur de flux (Électrique)

L'indicateur de flux montre en temps réel les flux d'énergie dans le véhicule.

Il est disponible dans les modes d'affichage "**Personnel 1**" / "**Personnel 2**" du combiné. Pour plus d'informations sur les **Modes d'affichage**, se reporter à la rubrique correspondante.



L'indicateur change de couleur selon l'utilisation de l'énergie de la batterie de traction :

Bleu : consommation d'énergie
Vert : récupération d'énergie

 Cet indicateur n'est pas représentatif du niveau de charge réel de la batterie.

Indicateur de consommation du confort thermique (Électrique)

(Selon version)



La jauge représente la consommation d'énergie électrique de la batterie de traction liée au confort thermique dans l'habitacle.

Les équipements concernés sont le chauffage et l'air conditionné.

Il est possible d'utiliser ces équipements :

- Si le véhicule n'est pas branché, à l'allumage du témoin **READY**.
- Si le véhicule est branché, à la mise du contact (mode "Lounge").

La sélection du mode **ECO** limite les performances de certains de ces équipements. L'indicateur de consommation du confort thermique est alors dans la zone "**ECO**".

 Pour refroidir ou réchauffer rapidement l'habitacle, ne pas hésiter à sélectionner temporairement le niveau de froid ou de chaud maximum.

Lorsque le chauffage est au maximum, la jauge de l'indicateur de consommation du confort thermique est dans la zone **MAX**.

Lorsque l'air conditionné est au maximum, elle reste dans la zone **ECO**.

Une utilisation excessive des équipements de confort thermique, notamment à basse vitesse, peut réduire considérablement l'autonomie du véhicule.

Penser à optimiser son utilisation dès que le niveau de confort désiré est atteint et à vérifier son réglage à chaque démarrage.

Après une période prolongée d'inutilisation du chauffage, une légère odeur peut survenir pendant les premières minutes d'utilisation.

Test manuel

Cette fonction permet de vérifier certains indicateurs et d'afficher le journal des alertes.

 Elle est accessible par la touche "**Check**" dans le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

Les informations suivantes s'affichent au combiné :

- Échéance de révision.
- Pression des pneumatiques.
- Autonomie de roulage liée à l'AdBlue® et au système SCR (Diesel BlueHDI).
- Alertes en cours.

 Ces informations s'affichent également automatiquement à chaque mise du contact.

Totalisateur kilométrique

Le totalisateur kilométrique mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première mise en circulation.

Contact mis, le kilométrage total est indiqué en permanence. Il reste affiché pendant 30 secondes à la coupure du contact. Il s'affiche

à l'ouverture de la porte conducteur ainsi qu'au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.

 En cas de déplacement à l'étranger, vous pouvez être amené à modifier l'unité de distance (km ou mile) : la vitesse affichée doit être exprimée dans l'unité officielle du pays (km/h ou mph).

Le changement d'unité se fait par le menu de configuration de l'écran, véhicule à l'arrêt.

Rhéostat d'éclairage

Ce système permet d'adapter manuellement l'intensité lumineuse du poste de conduite en fonction de la luminosité extérieure.

Avec Radio Tactile BLUETOOTH

 ► Appuyer sur le menu **Réglages**.

 ► Sélectionner "**Affichage**".

 ► Régler la luminosité en appuyant sur les touches.

Vous pouvez également éteindre l'écran :

 ► Sélectionner "**Eteindre écran**".

L'écran s'éteint complètement.

► Appuyer une nouvelle fois sur l'écran (toute la surface) pour l'activer.

Avec tablette tactile 10 pouces

 ► Appuyer sur cette touche pour sélectionner le menu **Réglages**.

► Sélectionner "**OPTIONS**".

 ► Sélectionner "**Configuration écran**".

► Sélectionner l'onglet "**Luminosité**".

 ► Régler la luminosité, en utilisant les flèches ou en déplaçant le curseur.

 ► Appuyer sur cette touche pour enregistrer et quitter.

Vous pouvez également éteindre l'écran :

 ► Appuyer sur cette touche pour sélectionner le menu **Réglages**.

 ► Sélectionner "**Eteindre écran**".

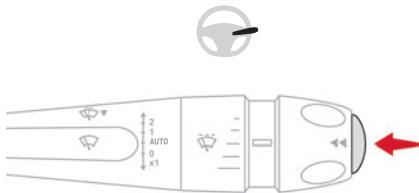
L'écran s'éteint complètement.

► Appuyer une nouvelle fois sur l'écran (toute la surface) pour l'activer.

Ordinateur de bord

Affiche des informations sur le trajet en cours (autonomie, consommations, vitesse moyenne...).

Affichage des données au combiné



► Appuyer sur le bouton situé à l'extrêmeit  de la commande d'essuie-vitre pour afficher successivement les onglets suivants :

- Informations instantan es :
 - Autonomie (Essence ou Diesel).
 - Consommation instantan e.
 - Compteur de temps du Stop & Start (Essence ou Diesel).
- Trajets "1" puis "2" :
 - Vitesse moyenne.
 - Consommation moyenne.
 - Distance parcourue.

Remise   z ro du trajet

 ► Lorsque le trajet d sir  est affich , appuyer plus de 2 secondes sur le bouton situ    l'ext mit  de la commande d'essuie-vitre.
Les trajets "1" et "2" sont ind pendants et d'utilisation identique.

D finitions

Autonomie

(km ou miles)

 Nombre de kilom tres pouvant encore  tre parcourus avec le carburant restant dans le r servoir (en fonction de la consommation moyenne des derniers kilom tres parcourus).

Cette valeur peut varier suite   un changement de conduite ou de relief, modifiant fortement la consommation instantan e.

Lorsque l'autonomie est inf rieure   30 km, des tirets s'affichent.

Apr s un compl ment de carburant d'au moins 5 litres, l'autonomie est recalcul e et s'affiche si elle d passe 100 km.

En roulant, des tirets qui s'affichent durablement   la place des chiffres signalent une anomalie. Consulter le r seau CITRO N ou un atelier qualifi .

Consommation instantan e

(l/100 km ou km/l ou mpg)

(kWh/100 km ou km/kWh ou miles/kWh)

( lectrique)

 /  Calcul e d'apr s les derni res secondes  coul es.

Cette fonction ne s'affiche qu'  partir de 30 km/h (Essence ou Diesel).

Consommation moyenne

(l/100 km ou km/l ou mpg)

(kWh/100 km ou km/kWh ou miles/kWh)

( lectrique)

 /  Calcul e depuis la derni re remise   z ro des donn es du trajet.

Vitesse moyenne

(km/h ou mph)

 Calcul e depuis la derni re remise   z ro des donn es du trajet.

Distance parcourue

(km ou miles)

 Calcul e depuis la derni re remise   z ro des donn es du trajet.

Compteur de temps du Stop & Start

 (minutes / secondes ou heures / minutes)

Si le v hicule est  quip  de la fonction Stop & Start, un compteur de temps cumule les dur es de mise en mode STOP au cours du trajet.

Le compteur de temps se remet   z ro   chaque mise du contact.

Radio Tactile BLUETOOTH



Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Commandes des équipements audio et du téléphone et affichage des informations associées.
- Menus de paramétrage des fonctions et des équipements du véhicule.

! Pour des raisons de sécurité, arrêter le véhicule pour réaliser les opérations nécessitant une attention soutenue.

Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

Recommandations

Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran tactile.

Ne pas toucher l'écran tactile avec les mains mouillées.

Utiliser un chiffon propre et doux pour le nettoyage de l'écran tactile.

Commandes principales

-  Contact coupé : mise en marche du système
-  Moteur tournant : coupure du son
-  Réglage du volume sonore
-  Accès aux menus
-  Retour à l'écran précédent ou validation

i Au bout de quelques instants sans action sur la seconde page, la première page s'affiche automatiquement.

Menus

-  **Radio**
-  **Media**
-  **Téléphone**
-  **Conduite**
Activation, désactivation et paramétrage de certaines fonctions.
-  **Réglages**
Principaux réglages du système.

i Pour plus d'informations sur les menus, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

Tablette tactile 10 pouces



Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Affichage permanent de l'heure et de la température extérieure (un témoin bleu apparaît en cas de risque de verglas).
- Commandes du système de chauffage / air conditionné.
- Menus de paramétrage des fonctions et des équipements du véhicule.
- Commandes des équipements audio et du téléphone et affichage des informations associées.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre (aide graphique au stationnement, Park Assist...).
- Services Internet et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon version).

! Pour des raisons de sécurité, arrêter le véhicule pour réaliser les

opérations nécessitant une attention soutenue.

Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

Recommandations

Cet écran est de type capacitif.

- Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran tactile.
- Ne pas toucher l'écran tactile avec les mains mouillées.
- Utiliser un chiffon propre et doux pour le nettoyage de l'écran tactile.

Principes

 Utiliser ce bouton pour afficher les menus, puis appuyer sur les touches matérialisées sur la tablette tactile.

 Utiliser ce bouton pour accéder directement au menu **Conduite / Véhicule**.

Certains menus peuvent s'afficher sur deux pages : appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la seconde page.

 Au bout de quelques instants sans action sur la seconde page, la première page s'affiche automatiquement.

Pour désactiver / activer une fonction, sélectionner "**OFF**" ou "**ON**".

 Paramétrage d'une fonction

	Accès à des informations complémentaires sur la fonction
	Validation
	Retour à la page précédente ou validation
	Marche / Arrêt du système audio Réglage du volume sonore / Coupure du son

Menus

 Appuyer avec trois doigts sur la tablette tactile pour faire apparaître l'ensemble des touches des menus.

 Pour plus d'informations sur les menus, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

 **Radio / Media**

 **Climatisation**

Réglages de la température, du débit d'air...

Pour plus d'informations sur l'**Air conditionné manuel** et l'**Air conditionné automatique bizona**, se reporter aux rubriques correspondantes.

 **Navigation** (Selon équipement)

 **Conduite ou Véhicule** (Selon équipement)

Activation, désactivation et paramétrage de certaines fonctions.

Les fonctions sont réparties sous 2 onglets : "**Fonctions de conduite**" et "**Réglages véhicule**".

 **Téléphone**

 **Applications**

Accès à certains équipements paramétrables.

 **Réglages**

Principaux réglages du système audio, de la tablette tactile et du combiné numérique.

Bandeau(x) d'informations

Certaines informations sont affichées en permanence dans le(s) bandeau(x) de la tablette tactile.

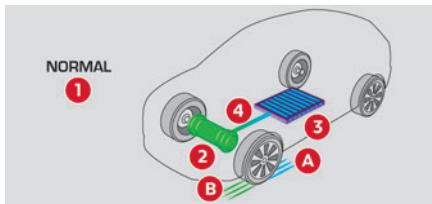
- Température extérieure (un témoin bleu apparaît en cas de risque de verglas).
- Accès aux **Réglages** de la tablette tactile et du combiné numérique (date/heure, langues, unités...).
- Notifications.
- Rappel des informations de climatisation, et accès direct au menu correspondant.
- Heure.

Menu Énergie (Électrique)

 Il est accessible directement par la touche située sur la console centrale.

Flux

Cette page présente le fonctionnement de la chaîne de traction électrique en temps réel.



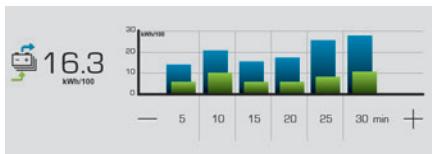
1. Mode de conduite actif
2. Moteur électrique
3. Estimation du niveau de charge de la batterie de traction
4. Flux d'énergie

Les flux d'énergie ont une couleur spécifique pour chaque type de roulage :

- A. Bleu : consommation d'énergie
B. Vert : récupération d'énergie

Statistiques

Cette page indique les statistiques de consommation d'énergie électrique.



- Histogramme bleu : énergie consommée directement issue de la batterie de traction.
- Histogramme vert : énergie régénérée lors des phases de décélération et de freinage pour recharger la batterie.

Le bilan moyen sur le trajet en cours est exprimé en kWh/100 km.

- Appuyer sur les touches - ou + pour modifier l'échelle de temps affichée.

i Un trajet en cours est un trajet de plus de 20 minutes sans coupure de contact.

Charge

Cette page permet de programmer une charge différée.

Pour plus d'informations sur la **Charge de la batterie de traction (Électrique)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Fonctionnalités disponibles à distance (Électrique)



Ces fonctionnalités sont accessibles depuis un smartphone via l'application **MyCitroën** :

- Gestion de la charge de la batterie.

- Gestion du préconditionnement thermique.
- Consultation de l'état de charge et de l'autonomie du véhicule.

Procédure d'installation

- Télécharger l'application **MyCitroën** sur le store correspondant au smartphone.
- Créer un compte.
- Renseigner le numéro de VIN du véhicule (commence par "VF" sur la carte grise).

Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

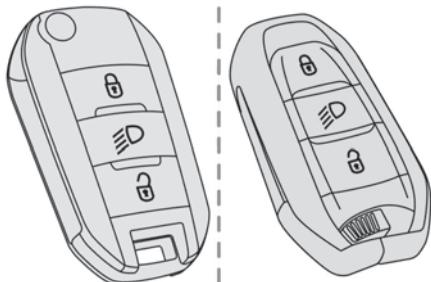
i Couverture réseau

Pour profiter de l'ensemble des fonctionnalités à distance, s'assurer que le véhicule se situe dans une zone couverte par le réseau mobile.

L'absence de couverture réseau peut empêcher la communication avec le véhicule (par exemple, dans un parking en sous-sol). Un message sera alors affiché dans l'application indiquant que la connexion avec le véhicule n'a pu être établie.

Clé électronique avec fonction télécommande et clé intégrée

Fonction télécommande



La télécommande permet de réaliser, selon version, les fonctions suivantes à distance :

- Déverrouillage / Verrouillage / Super-verrouillage du véhicule.
- Éclairage à distance.
- Rabattement / Déploiement des rétroviseurs.
- Activation / Désactivation de l'alarme.
- Localisation du véhicule.
- Ouverture / Fermeture des vitres.
- Fermeture du toit ouvrant.
- Antidémarrage du véhicule.

Des procédures de secours permettent de verrouiller / déverrouiller le véhicule en cas de dysfonctionnement de la télécommande, du verrouillage centralisé, de la batterie... Pour plus

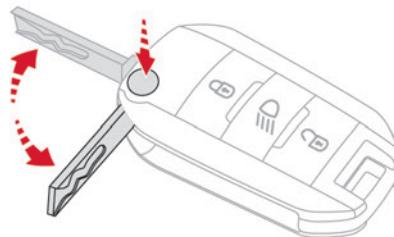
d'informations sur les **Procédures de secours**, se reporter à la rubrique correspondante.

Clé intégrée

La clé intégrée à la télécommande permet de réaliser, selon version, les opérations suivantes :

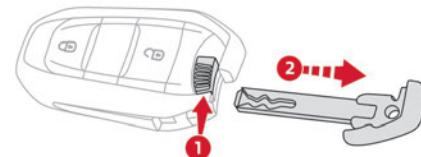
- Déverrouillage / Verrouillage du véhicule.
- Activation / Désactivation de la sécurité enfants mécanique.
- Activation / Désactivation de l'airbag frontal passager.
- Déverrouillage / Verrouillage de secours des portes.
- Mise du contact et démarrage / arrêt du moteur.

Sans Accès et Démarrage Mains-Libres



- ▶ Pour déplier ou replier la clé, appuyer sur le bouton.

Avec Accès et Démarrage Mains-Libres



- ▶ Pour éjecter la clé ou la remettre en place, maintenir le bouton tiré.

! Une fois la clé intégrée éjectée, toujours la garder sur soi pour pouvoir effectuer les procédures de secours correspondantes.

Déverrouillage du véhicule



Le paramétrage du déverrouillage sélectif se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

Déverrouillage total

- ▶ Appuyer sur le bouton de déverrouillage.

Déverrouillage sélectif

Porte conducteur et trappe à carburant / de charge

- ▶ Appuyer sur le bouton de déverrouillage.
- ▶ Pour déverrouiller les autres portes et le coffre, appuyer **une seconde fois**.

Le pistolet de charge peut être débranché au second appui.

Le déverrouillage total ou sélectif, et la désactivation de l'alarme selon version, est confirmé par le clignotement des feux indicateurs de direction.

Selon version, les rétroviseurs extérieurs se déploient.

Ouverture des vitres

 ► Appuyer plus de 3 secondes sur le bouton de déverrouillage.

Selon version, les vitres s'arrêtent au relâchement du bouton ou par un second appui sur le bouton.

Verrouillage du véhicule



Verrouillage simple

► Appuyer sur le bouton de verrouillage. Le verrouillage, et l'activation de l'alarme selon version, est confirmé par l'allumage des feux indicateurs de direction.

Selon version, les rétroviseurs extérieurs se rabattent.

i Un ouvrant (porte ou coffre) mal fermé empêche le verrouillage du véhicule. Sur un véhicule équipé, l'alarme s'active néanmoins au bout de 45 secondes. En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes

environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement.

Super-verrouillage

! Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé.

L'avertisseur sonore reste actif.

Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule quand celui-ci est super-verrouillé.

► Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau sur le bouton de verrouillage pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des feux indicateurs de direction).

Fermeture des vitres et du toit ouvrant (selon équipement)

 ► Appuyer plus de 3 secondes sur le bouton de verrouillage.

Selon version, les vitres et le toit ouvrant s'arrêtent au relâchement du bouton ou par un second appui sur le bouton.

! Lors de la fermeture des vitres et du toit ouvrant, s'assurer que rien ni personne n'empêche leurs fermetures correctes.

Sur les versions avec alarme, pour laisser les vitres et/ou le toit ouvrant entrouvert, il est nécessaire de désactiver au préalable la surveillance volumétrique de l'alarme.

Pour plus d'informations sur l'**Alarme**, se reporter à la rubrique correspondante.

Allumage des feux à distance

 ► Appuyer sur ce bouton. Les feux de position, de croisement, de plaque minéralogique et les spots de rétroviseurs extérieurs s'allument pendant 30 secondes. Un nouvel appui, avant la fin de la temporisation, entraîne l'extinction immédiate des feux.

Conseils

Télécommande

La télécommande est un système haute fréquence sensible ; ne pas la manipuler dans ses poches au risque de déverrouiller le véhicule à son insu.

Éviter de manipuler les boutons de la télécommande hors de portée du véhicule : risque de la rendre inopérante. Il serait alors nécessaire de procéder à une réinitialisation. La télécommande ne peut pas fonctionner tant que la clé est dans l'antivol, même contact coupé.

Protection antivol

Ne pas apporter de modification au système d'antidémarrage électronique, cela pourrait engendrer des dysfonctionnements.

Pour les versions avec contacteur à clé, ne pas oublier de retirer la clé et de tourner le volant pour bloquer la colonne de direction.

! Verrouillage du véhicule

Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence. Par mesure de sécurité, retirer la clé de l'antivol ou prendre la clé électronique en quittant le véhicule, même pour une courte durée.

i Achat d'un véhicule d'occasion

Faire effectuer une mémorisation des clés par le réseau CITROËN afin d'être sûr que les clés détenues sont les seules qui permettent la mise en route du véhicule.

ADML Proximity

Ce système est un système Accès et Démarrage Mains-Libres.

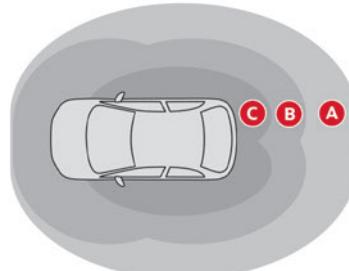
Il permet le verrouillage / déverrouillage automatique du véhicule sur simple détection de la clé électronique.

Lorsque le conducteur a la clé électronique sur lui, le véhicule se déverrouille à son approche et se verrouille à son éloignement.

Si la clé électronique est présente dans une zone entre 2 et 7 m du véhicule pendant plus

de 30 minutes, le système se désactive pour protéger la batterie.

Zones de reconnaissance de la clé :



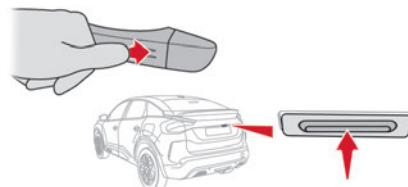
Zone A : éclairage d'accueil à l'approche (entre 3 et 5 mètres du véhicule).

Zone B : verrouillage automatique à l'éloignement (2 mètres du véhicule environ).

Zone C : déverrouillage automatique à l'approche (entre 1 et 2 mètres du véhicule).

 Le paramétrage des fonctions automatiques se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

Déverrouillage du véhicule



Le paramétrage du déverrouillage sélectif se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

Le déverrouillage sélectif des ouvrants est désactivé par défaut.

Déverrouillage total

Le véhicule (portes et coffre) se déverrouille :

- ▶ Soit automatiquement à l'approche du conducteur dans la zone **C**, si les fonctions automatiques sont activées.
- ▶ Soit par un léger appui sur la poignée de porte conducteur.

Le déverrouillage, et la désactivation de l'alarme selon version, est confirmé par le clignotement des feux indicateurs de direction.

Selon version, les rétroviseurs extérieurs se déploient.



Si la clé électronique reste autour du véhicule (zones **A**, **B** ou **C**) plus de 15 minutes sans action, les fonctions automatiques se désactivent. Pour déverrouiller ou verrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur la poignée de porte conducteur.

En cas de non-fonctionnement du verrouillage / déverrouillage du véhicule par la poignée, rapprocher la clé électronique et refaire l'action souhaitée.

Déverrouillage sélectif

Porte conducteur et trappe à carburant / de charge

Elles se déverrouillent :

- ▶ Soit automatiquement à l'approche de la porte conducteur, si les fonctions automatiques sont activées.
- ▶ Soit par un léger appui sur la poignée de porte conducteur.
- ▶ Une fois à l'intérieur du véhicule, pour déverrouiller l'ensemble des ouvrants, appuyer sur le bouton de verrouillage centralisé ou tirer la commande d'ouverture de n'importe quelle porte.

Verrouillage du véhicule

Verrouillage simple



Portes et coffre fermés, le véhicule se verrouille :

- ▶ Soit automatiquement en sortant de la zone **B**, si les fonctions automatiques sont activées.
- ▶ Soit par un léger appui sur la poignée de porte conducteur.

Le verrouillage est confirmé par l'allumage des feux indicateurs de direction, ainsi qu'un signal sonore pour le verrouillage à l'éloignement.

Il n'est pas possible de verrouiller le véhicule si la clé électronique est laissée à l'intérieur.

! Pour des raisons de sécurité ou de vol, ne jamais laisser la clé électronique dans le véhicule même en étant à proximité de celui-ci.

Super-verrouillage

! Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton de verrouillage centralisé. L'avertisseur sonore reste actif.
Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule quand celui-ci est super-verrouillé.



- ▶ Appuyer légèrement sur la poignée de porte conducteur pour verrouiller le véhicule.
- ▶ Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des feux indicateurs de direction).

! Si un des ouvrants reste ouvert ou si une clé électronique du système Accès et Démarrage Mains-Libres est laissée à l'intérieur du véhicule, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

! En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le coffre, le véhicule se verrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement.

! Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

! Par mesure de sécurité, ne jamais quitter le véhicule sans la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains-Libres, même pour une courte durée. Faire attention au risque de vol du véhicule lorsque la clé se trouve dans l'une des zones définies, véhicule déverrouillé.

! Afin de préserver les charges de la pile de la clé électronique et de la batterie du véhicule :

- La fonction déverrouillage à l'approche (zone **C**) se met automatiquement en veille prolongée après plusieurs jours de non-utilisation (une semaine environ). Pour déverrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur l'une des poignées. Au prochain démarrage du véhicule, les fonctions automatiques de déverrouillage et de verrouillage seront réactivées.

– Après plusieurs déclenchements successifs de l'éclairage d'approche sans démarrage du véhicule, celui-ci est désactivé.

– L'ensemble des fonctions "mains-libres" se met en veille prolongée au-delà de 21 jours de non-utilisation. Pour rétablir ces fonctions, déverrouiller le véhicule à l'aide de la télécommande puis démarrer le moteur.

i Perturbations électriques

La clé électronique risque de ne pas fonctionner si elle est à proximité d'un appareil électronique : téléphone (allumé ou en veille), ordinateur portable, champs magnétiques intenses...

Verrouillage centralisé



Manuel

► Appuyer sur ce bouton pour verrouiller / déverrouiller le véhicule (portes et coffre) depuis l'habitacle.

! Si l'une des portes est ouverte, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

i En cas de verrouillage / super-verrouillage de l'extérieur

Quand le véhicule est verrouillé ou super-verrouillé de l'extérieur, le voyant clignote et le bouton est inopérant.

- Après un verrouillage simple, tirer la commande intérieure de l'une des portes pour déverrouiller le véhicule.
- Après un super-verrouillage, utiliser nécessairement la télécommande ou le système Accès et Démarrage Mains-Libres pour déverrouiller le véhicule.

Automatique (sécurité anti-agression)

Les portes et le coffre se verrouillent automatiquement en roulant (vitesse supérieure à 10 km/h).

Pour désactiver / réactiver cette fonction (activée par défaut) :

- Appuyer sur le bouton jusqu'à l'apparition d'un message de confirmation.

i Transport d'objets longs ou encombrants

Pour rouler avec le coffre ouvert et les portes verrouillées, appuyer sur la commande de verrouillage centralisé. Sinon, à chaque fois que le véhicule dépassera la vitesse de

10 km/h, le bruit de rebond et une alerte se manifesteront.

Procédures de secours

Perte des clés, de la télécommande, de la clé électronique

Se rendre dans le réseau CITROËN avec le certificat d'immatriculation du véhicule, une pièce d'identité et si possible, l'étiquette comportant le code des clés.

Le réseau CITROËN pourra récupérer le code clé et le code transpondeur pour commander une nouvelle clé.

Déverrouillage / Verrouillage total du véhicule avec la clé

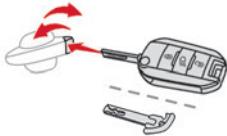
Utiliser cette procédure dans les cas suivants :

- Pile de la télécommande usée.
- Dysfonctionnement de la télécommande.
- Panne de batterie.
- Véhicule dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Dans le premier cas, procéder au changement de la pile de la télécommande.

Dans le deuxième cas, procéder à la réinitialisation de la télécommande.

Se reporter aux rubriques correspondantes.



- ▶ Insérer la clé dans la serrure de la porte.
- ▶ Tourner la clé vers l'avant ou l'arrière pour déverrouiller et verrouiller le véhicule.

i Véhicule équipé de l'alarme, cette fonction ne s'active pas au verrouillage avec la clé.

Si l'alarme est activée, la sirène retentit à l'ouverture de la porte ; elle se coupe à la mise du contact.

Verrouillage centralisé inopérant

Utiliser ces procédures dans les cas suivants :

- Dysfonctionnement du verrouillage centralisé.
- Batterie débranchée ou déchargée.

! En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, la batterie doit être débranchée pour assurer le verrouillage complet du véhicule.

Porte avant gauche

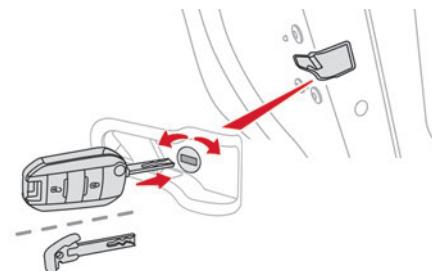
- ▶ Insérer la clé dans la serrure puis la tourner vers l'avant ou l'arrière du véhicule pour verrouiller et déverrouiller la porte.

Autres portes

Déverrouillage

- ▶ Tirer la commande intérieure d'ouverture de la porte.

Verrouillage



- ▶ Ouvrir les portes.
- ▶ Pour les portes arrière, vérifier que la sécurité enfants n'est pas activée.

Se reporter à la rubrique correspondante.

- ▶ Insérer la clé sans forcer dans le loquet situé dans le verrou de la porte, puis tourner le loquet d'un huitième de tour vers l'extérieur de la porte.
- ▶ Fermer les portes et vérifier le bon verrouillage du véhicule depuis l'extérieur.

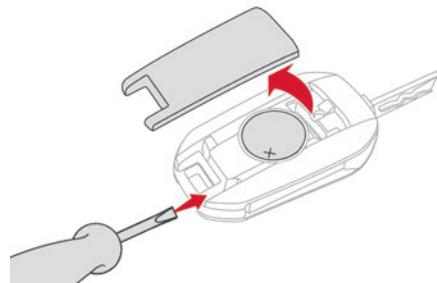
Changement de la pile



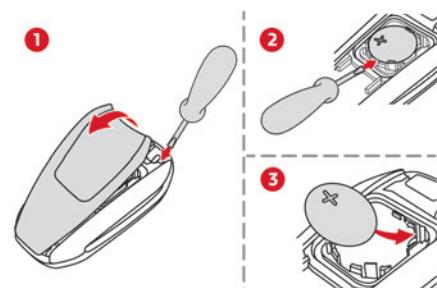
En cas de pile usée, ce témoin s'allume, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.

Pile réf. : CR2032 / 3 volts.

Sans système Accès et Démarrage Mains-Libres



Avec système Accès et Démarrage Mains-Libres



- ▶ Déclipper le couvercle à l'aide d'un petit tournevis au niveau de l'encoche, et relever le couvercle.
- ▶ Retirer la pile usée de son logement.

► Mettre en place la pile neuve en respectant la polarité et en commençant par l'introduire au niveau des contacts situés dans l'angle, puis clipper le couvercle sur le boîtier.

► Réinitialiser la télécommande.

Pour plus d'informations sur la **Réinitialisation de la télécommande**, se reporter à la rubrique correspondante.

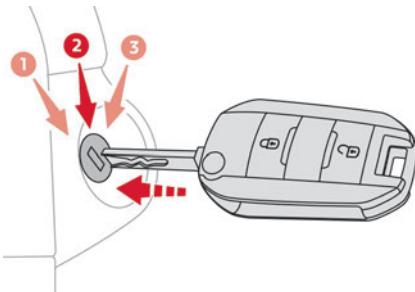
 Ne pas jeter les piles de la télécommande ; elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Les rapporter à un point de collecte agréé.

Réinitialisation de la télécommande

Après un changement de pile ou en cas de dysfonctionnement, il peut être nécessaire de réinitialiser la télécommande.

Pour faire réinitialiser la télécommande, se rendre dans le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

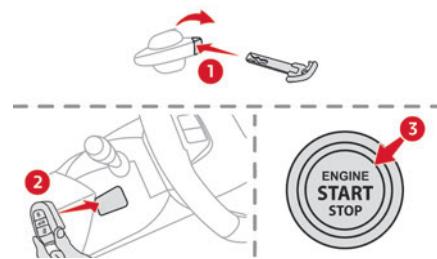
Sans système Accès et Démarrage Mains-Libres



- Couper le contact.
- Remettre la clé en position **2 (Contact)**.
- Appuyer aussitôt sur le cadenas fermé pendant quelques secondes.
- Couper le contact et retirer la clé du contacteur.

La télécommande est de nouveau complètement opérationnelle.

Avec système Accès et Démarrage Mains-Libres



- Insérer la clé mécanique (intégrée dans la télécommande) dans la serrure, pour ouvrir le véhicule.
- Placer la clé électrique contre le lecteur de secours, situé sur la colonne de direction et la maintenir jusqu'à la mise du contact.
- **Avec une boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au point mort puis appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
- **Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche**, depuis le mode **P** appuyer sur la pédale de frein.
- Mettre le contact en appuyant sur le bouton **"START/STOP"**.

Si le dysfonctionnement persiste après la réinitialisation, consulter rapidement le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Portes

Ouverture

De l'extérieur

- ▶ Après déverrouillage du véhicule ou avec la clé électronique du système "Accès et Démarrage Mains-Libres" dans la zone de reconnaissance, tirer la poignée de porte.

De l'intérieur

- ▶ Tirer la commande intérieure d'ouverture d'une porte ; cette action déverrouille complètement le véhicule.

i Déverrouillage sélectif activé :

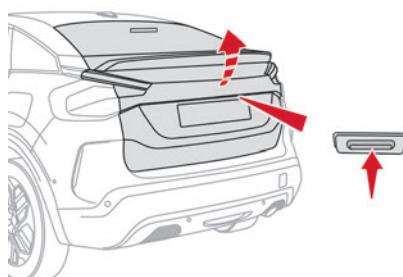
- L'ouverture de la porte conducteur déverrouille uniquement la porte conducteur (si le véhicule n'a pas été déverrouillé totalement au préalable).
- L'ouverture d'une des portes passager déverrouille le reste du véhicule.

Fermeture

 Si une porte est mal fermée, ce témoin s'allume accompagné d'un message, moteur tournant, et d'un signal sonore, véhicule roulant à plus de 10 km/h.

Coffre

Ouverture



- ▶ Après déverrouillage du véhicule, appuyer sur la commande d'ouverture puis soulever le volet de coffre.

Fermeture

- ▶ Abaisser le volet de coffre à l'aide de l'une des poignées de préhension intérieures.



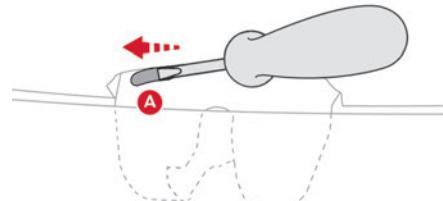
En cas d'anomalie ou de difficultés ressenties pour manœuvrer le volet de coffre lors de son ouverture ou fermeture, le faire rapidement vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié pour éviter que ce désagrément ne s'aggrave et ne provoque la chute du volet de coffre et des blessures graves.

Commande de secours

Pour déverrouiller mécaniquement le coffre en cas de dysfonctionnement de la batterie ou du verrouillage centralisé.

Déverrouillage

- ▶ Rabattre les sièges arrière afin d'accéder à la serrure par l'intérieur du coffre.



- ▶ Introduire un petit tournevis dans l'orifice A de la serrure pour déverrouiller le coffre.
- ▶ Déplacer le loquet vers la gauche.

Reverrouillage après fermeture

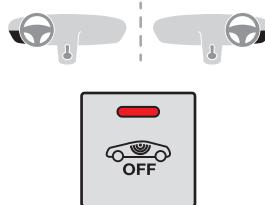
Une fois refermé, si le dysfonctionnement persiste, le coffre restera verrouillé.



En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, il est impératif de débrancher la batterie pour verrouiller le coffre et assurer ainsi le verrouillage complet du véhicule.

Alarme

(Selon version)



Système de protection et de dissuasion contre le vol et l'effraction.

Surveillance périmétrique

Le système contrôle l'ouverture du véhicule. L'alarme se déclenche si quelqu'un essaie, par exemple, d'ouvrir une porte, le coffre ou le capot.

Surveillance volumétrique

Le système contrôle la variation de volume dans l'habitacle.

L'alarme se déclenche si quelqu'un brise une vitre, pénètre dans l'habitacle ou se déplace à l'intérieur du véhicule.

Fonction autoprotection

Le système contrôle la mise hors service de ses propres composants.

L'alarme se déclenche en cas de mise hors service ou de dégradation de la batterie, de la commande centrale ou des fils de la sirène.

! Intervention sur le système d'alarme
Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Fermeture du véhicule avec système d'alarme complet

Activation

- ▶ Couper le contact et sortir du véhicule.
- ▶ Verrouiller ou super-verrouiller le véhicule avec la télécommande ou par appui sur la poignée de porte conducteur.

Lorsque le système de surveillance est actif, le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes et les indicateurs de direction s'allument pendant 2 secondes environ.

La surveillance périmétrique est activée après un délai de 5 secondes, la surveillance volumétrique après 45 secondes.

i L'alarme ne s'active pas lors du verrouillage automatique à l'éloignement.

! Si un ouvrant (porte, coffre ou capot) est mal fermé, le véhicule n'est pas verrouillé, mais la surveillance périmétrique s'activera après un délai de 45 secondes, en même temps que la surveillance volumétrique.

Désactivation

! ▶ Appuyer sur le bouton de déverrouillage de la télécommande. ou

- ▶ Déverrouiller le véhicule par appui sur la poignée de porte conducteur.

Le système de surveillance est désactivé : le voyant du bouton s'éteint et les indicateurs de direction clignotent pendant 2 secondes environ.

i Après un déverrouillage par télécommande

En cas de reverrouillage automatique du véhicule (après un délai de 30 secondes sans ouverture d'une porte ou du coffre), le système de surveillance s'active automatiquement.

Fermeture du véhicule avec surveillance périmétrique seule

Désactiver la surveillance volumétrique pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme, dans certains cas comme :

- Vitre entrouverte.
- Lavage du véhicule.
- Changement de roue.
- Remorquage du véhicule.
- Transport sur un bateau.

Désactivation de la surveillance volumétrique

- ▶ Couper le contact, et, dans les 10 secondes, appuyer sur le bouton de l'alarme jusqu'à l'allumage fixe du voyant.
- ▶ Sortir du véhicule.
- ▶ Verrouiller immédiatement le véhicule à la télécommande ou par appui sur la poignée de porte conducteur.

Seule la surveillance périphérique est activée : le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes.

Pour être prise en compte, cette désactivation doit être effectuée après chaque coupure de contact.

Réactivation de la surveillance volumétrique

- ▶ Désactiver la surveillance périphérique en déverrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains-Libres.

Le voyant du bouton s'éteint.

- ▶ Réactiver le système d'alarme complet en verrouillant le véhicule à la télécommande ou par appui sur la poignée conducteur.

Le voyant rouge du bouton clignote de nouveau toutes les secondes.

Déclenchement de l'alarme

Il se traduit, pendant 30 secondes, par le retentissement de la sirène et le clignotement des feux indicateurs de direction.

Selon pays de commercialisation, certaines fonctions de surveillance restent actives jusqu'au onzième déclenchement consécutif de l'alarme. Au déverrouillage du véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains-Libres, le clignotement rapide du voyant rouge du bouton indique que l'alarme s'est déclenchée pendant votre absence. À la mise du contact, ce clignotement s'arrête.

Panne de télécommande

Pour désactiver les fonctions de surveillance :

- ▶ Déverrouiller le véhicule avec la clé dans la serrure de la porte avant gauche.
- ▶ Ouvrir la porte ; l'alarme se déclenche.
- ▶ Mettre le contact ; l'alarme s'arrête. Le voyant du bouton s'éteint.

Fermeture du véhicule sans activer l'alarme

- ▶ Verrouiller le véhicule avec la clé (intégrée à la télécommande) dans la serrure de la porte avant gauche.

Dysfonctionnement

À la mise du contact, l'allumage fixe du voyant rouge du bouton indique le dysfonctionnement du système.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

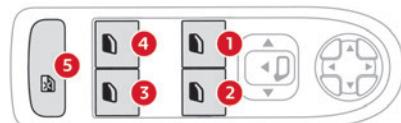
Activation automatique

(Selon version)

2 minutes après la fermeture de la dernière porte ou du coffre, le système s'active automatiquement.

- ▶ Pour éviter le déclenchement de l'alarme en entrant dans le véhicule, appuyer au préalable sur le bouton de déverrouillage de la télécommande ou déverrouiller avec le système Accès et Démarrage Mains-Libres.

Lève-vitres électriques



1. Avant gauche
2. Avant droit
3. Arrière droit
4. Arrière gauche
5. Désactivation des commandes de lève-vitres électriques situées aux places arrière

Fonctionnement manuel

- ▶ Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande, sans dépasser le point

de résistance ; la vitre s'arrête dès que la commande est relâchée.

Fonctionnement automatique

► Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande au-delà du point de résistance ; la vitre s'ouvre / se ferme complètement après avoir relâché la commande.

Une nouvelle impulsion arrête le mouvement de la vitre.

i Les commandes des lève-vitres restent opérationnelles environ 45 secondes après la coupure du contact.

À l'issue de cette temporisation, les commandes sont inopérantes. Pour les réactiver, remettre le contact.

Antipincement

Lorsque la vitre monte et rencontre un obstacle, elle s'arrête puis aussitôt redescend partiellement.

Désactivation des commandes arrière de lève-vitres arrière



Pour la sécurité des enfants, appuyer sur la commande **5** pour désactiver les commandes des lève-vitres arrière quelles que soient leurs positions.

Le voyant rouge du bouton s'allume.

L'utilisation des lève-vitres électriques arrière à partir des commandes du conducteur reste possible.

i En cas de choc violent, l'utilisation des commandes de lève-vitres arrière est de nouveau possible, si celles-ci étaient désactivées.

Réinitialisation des lève-vitres

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de mouvement anormal des vitres, réinitialiser la fonction antipincement.

La fonction antipincement est inopérante pendant ces opérations.

Pour chacune des vitres :

- Descendre complètement la vitre, puis la remonter ; elle remontera par palier de quelques centimètres à chaque action. Renouveler l'opération jusqu'à la fermeture complète de la vitre.
- Garder la commande tirée pendant au moins une seconde après avoir atteint la position vitre fermée.

! En cas de pincement lors de la manipulation des lève-vitres, il faut

inverser le mouvement de la vitre. Pour cela, appuyer sur la commande concernée.

Lorsque le conducteur actionne les commandes des lève-vitres passagers, il doit s'assurer que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres.

Il doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les lève-vitres.

Faire particulièrement attention aux enfants pendant les manœuvres de vitres.

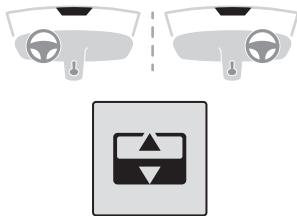
Attention aux passagers et/ou personnes présentes lors de la fermeture des vitres à l'aide de la clé électronique ou du système Accès et Démarrage Mains-Libres.

Ne pas passer la tête ni les bras à travers les vitres ouvertes lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

Toit ouvrant

Le toit ouvrant est constitué d'une vitre mobile pouvant coulisser au-dessus du pavillon, et d'un rideau d'occultation pouvant être ouvert indépendamment. L'ouverture du toit entraîne automatiquement celle du rideau d'occultation.

► Pour ouvrir et fermer le toit, utiliser le bouton situé sur la console de pavillon.



Le toit peut être manœuvré dès la mise du contact (avec un niveau de charge suffisant de la batterie), moteur tournant, en mode STOP du Stop & Start, et jusqu'à 45 secondes après la coupure du contact.

Précautions

! Ne pas passer la tête ni les bras à travers le toit ouvrant lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

! Vérifier que les bagages et accessoires transportés sur les barres de toit ne gênent pas les manœuvres du toit ouvrant. Ne pas poser de charges lourdes sur la vitre mobile du toit ouvrant.

! Si le toit ouvrant est mouillé, après une averse ou le lavage du véhicule, attendre son séchage complet avant de le manœuvrer. Ne pas manœuvrer le toit ouvrant s'il est couvert de neige ou de glace - Risque de détérioration !

Pour déneiger ou dégivrer le toit ouvrant, utiliser uniquement des outils en plastique.

! Vérifier régulièrement l'état des joints du toit ouvrant (ex. : présence de poussières, feuilles mortes).

En cas de nettoyage du véhicule dans une station de lavage, vérifier au préalable la bonne fermeture du toit ouvrant et ne pas approcher la lance haute pression à moins de 30 centimètres des joints.

! Ne jamais quitter le véhicule en laissant le toit ouvert.

Manœuvres

Lors de l'ouverture complète du toit, la vitre mobile passe en position entrebâillée, puis coulisse au-dessus du pavillon. Toutes les positions intermédiaires sont possibles.

! Avant d'actionner le bouton de commande du toit, s'assurer que rien ni personne n'empêche la manœuvre.

Faire particulièrement attention aux enfants pendant la manœuvre du toit.

En cas de pincement lors de la manipulation du toit, il faut inverser le mouvement du toit en appuyant sur la commande concernée. Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement le toit ouvrant.

Toute intervention manuelle sur la position du toit ouvrant peut perturber le dispositif d'antipincement. Procéder à une réinitialisation.

Dispositif d'antipincement

Si le toit rencontre un obstacle pendant sa fermeture, le mouvement est automatiquement inversé.

Ouverture / Fermeture du toit

- ▶ Pour ouvrir le toit, utiliser la partie du bouton située vers l'arrière.
- ▶ Pour fermer le toit, utiliser la partie du bouton située vers l'avant.

Fonctionnement du bouton

- ▶ Une impulsion au-delà du point de résistance du bouton entraîne directement l'ouverture ou la fermeture complète.
- ▶ Une deuxième impulsion interrompt le mouvement en cours.
- ▶ En maintenant l'appui sur le bouton (sans passer le point de résistance), le mouvement de la vitre s'arrête lorsque ce bouton est relâché.
- ▶ Toit fermé : une impulsion simple, sans aller au-delà du point de résistance, le fait passer à la position entrebâillée.
- ▶ Toit entrebâillé : une impulsion simple sur la partie avant du bouton, sans aller au-delà du point de résistance, le ferme complètement.

i Le toit et les vitres peuvent être fermés en maintenant l'appui sur le bouton de verrouillage de la télécommande.

Ouverture / Fermeture du rideau

- ▶ Pour ouvrir le rideau, utiliser sa poignée et tirer vers l'arrière jusqu'à la position désirée.
- ▶ Pour fermer le rideau, utiliser sa poignée et pousser vers l'avant jusqu'à la position désirée.

Réinitialisation

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de dysfonctionnement ou de mouvement saccadé du toit ouvrant, une réinitialisation est nécessaire.

- ▶ Vérifier que rien ne gêne le déplacement du toit ouvrant et que les joints sont propres.



- ▶ Contact mis, appuyer sur la partie avant du bouton pour fermer le toit ouvrant et maintenir l'appui.

Le toit ouvrant se ferme pas à pas. Lorsqu'il est complètement fermé, il effectue un léger mouvement d'ouverture / fermeture.

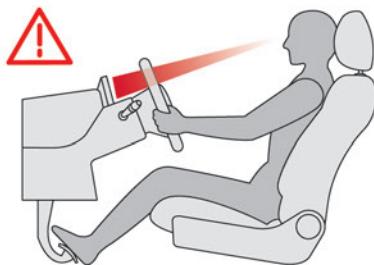
- ▶ Relâcher l'appui sur le bouton 1 seconde après la fin du mouvement.

Position de conduite correcte

! Par mesure de sécurité, les réglages doivent impérativement être effectués à l'arrêt.

Avant de prendre la route et pour profiter de l'ergonomie du poste de conduite, régler dans l'ordre suivant :

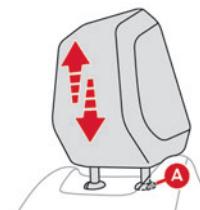
- La hauteur de l'appui-tête.
- L'inclinaison du dossier.
- La hauteur de l'assise du siège.
- La position longitudinale du siège.
- La hauteur et la profondeur du volant.
- Les rétroviseurs extérieurs et intérieur.



! Une fois ces réglages effectués, vérifier depuis la position de conduite la bonne visibilité du combiné.

Appuis-tête avant

Réglage en hauteur



Vers le haut :

► Soulever l'appui-tête jusqu'à la hauteur souhaitée ; le déclic d'enclenchement est perceptible.

Vers le bas :

► Appuyer sur l'ergot **A** pour abaisser l'appui-tête.

! Le réglage est correct lorsque le bord supérieur de l'appui-tête se trouve au niveau du dessus de la tête.

Retrait d'un appui-tête

- Basculer le dossier du siège en arrière pour faciliter le retrait de l'appui-tête.
- Soulever l'appui-tête jusqu'en butée.
- Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appui-tête et le soulever complètement.
- Par sécurité, ranger l'appui-tête.

Remise en place d'un appui-tête

- Introduire les tiges de l'appui-tête dans les guides du dossier correspondant.
- Pousser l'appui-tête jusqu'en butée.
- Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.
- Procéder au réglage en hauteur.

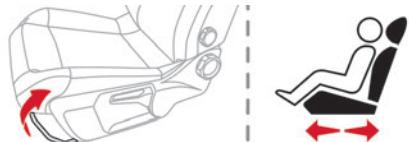
! Ne jamais rouler avec les appuis-tête retirés ; ceux-ci doivent être en place et réglés en fonction de l'occupant du siège.

Sièges avant

! Avant d'effectuer une manœuvre de recul du siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège. Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

Réglages manuels

Longitudinal



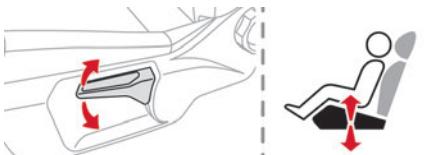
- Soulever la barre de commande et faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.
- Relâcher la barre de commande pour verrouiller la position sur l'un des crans.

Inclinaison du dossier



- Tourner la molette pour obtenir l'inclinaison désirée.

Hauteur



- Tirer la commande vers le haut pour monter ou la pousser vers le bas pour descendre, jusqu'à obtenir la position recherchée.

Lombaire

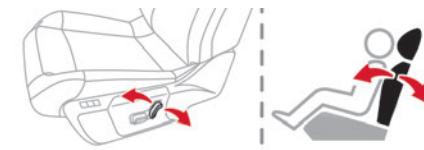
(conducteur uniquement)



- Tourner la molette pour obtenir le soutien lombaire désiré.

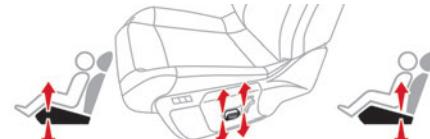
Réglages électriques

Inclinaison du dossier



- Basculer la commande vers l'avant ou vers l'arrière.

Hauteur et inclinaison de l'assise



- Basculer la partie arrière de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir la hauteur désirée.
- Basculer la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir l'inclinaison désirée.

Lombaire



- Appuyer sur l'une des commandes pour obtenir le soutien lombaire désiré.

Fonction massage

Cette fonction assure un massage lombaire et ne fonctionne que moteur tournant ainsi qu'en mode STOP du Stop & Start.

Activation / Désactivation



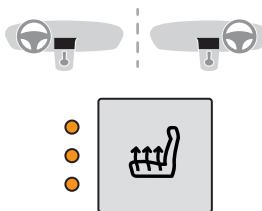
- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction.

À l'activation, le voyant s'allume. La fonction massage est activée pour une durée d'une heure.

Pendant cette durée, le massage se fait par 6 cycles de 10 minutes chacun (6 minutes de massage suivies de 4 minutes de pause).

Au bout d'une heure, la fonction est désactivée, le voyant s'éteint.

Sièges chauffants



La fonction est active uniquement moteur tournant, lorsque la température extérieure est inférieure à 20 °C.

- ▶ Appuyer sur le bouton correspondant au siège.
- ▶ À chaque appui, le niveau de chauffage est modifié ; le nombre de voyants correspondants s'allume.
- ▶ Pour arrêter le chauffage, appuyer sur le bouton jusqu'à l'extinction de tous les voyants. L'état de la fonction est mémorisé à la coupure du contact.

Ne pas utiliser la fonction lorsque le siège n'est pas occupé.

Réduire dès que possible l'intensité du chauffage.

Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant, arrêter la fonction ; une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation d'énergie.

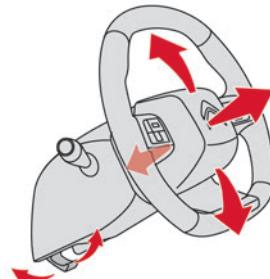
L'utilisation prolongée des sièges chauffants est déconseillée aux personnes à peau sensible.

Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (maladie, prise de médicament...).

Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante et prévenir le risque de court-circuit :

- Ne pas poser d'objets lourds ou acérés.
- Ne pas se mettre à genoux ni debout sur le siège.
- Ne pas verser de liquides.
- Ne jamais utiliser la fonction tant que l'assise est détrempée.

Réglage du volant



- ▶ À l'arrêt, tirer la commande pour déverrouiller le volant.
- ▶ Régler la hauteur et la profondeur pour adapter la position de conduite.
- ▶ Pousser la commande pour verrouiller le volant.

Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

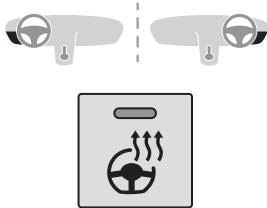
Volant chauffant

(Selon pays de commercialisation)

Par temps froid, cette fonction chauffe la partie circulaire du volant.

Elle est activable lorsque la température extérieure est inférieure à 20 °C.

Réglage



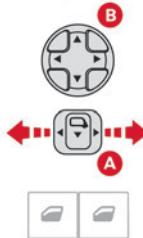
- Moteur tournant, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant). La fonction est désactivée automatiquement à chaque coupure du moteur.

Rétroviseurs

Rétroviseurs extérieurs

! Par mesure de sécurité, les rétroviseurs doivent être réglés pour réduire "l'angle mort".

Les objets observés sont en réalité plus près qu'ils ne paraissent. Prendre cela en compte pour apprécier correctement la distance avec les véhicules venant de l'arrière.



- Placer la commande **A** à droite ou à gauche pour sélectionner le rétroviseur correspondant.
- Déplacer la commande **B** dans les quatre directions pour effectuer le réglage.
- Replacer la commande **A** en position centrale.

Rabattement manuel

Les rétroviseurs peuvent être rabattus manuellement (stationnement gênant, garage étroit...).

- Faire pivoter le rétroviseur vers le véhicule.

Rabattement électrique

Selon équipement, les rétroviseurs sont rabattables électriquement.



- De l'intérieur, contact mis, placer la commande **A** en position centrale.
- Tirer la commande **A** vers l'arrière.

- De l'extérieur, verrouiller le véhicule.

i Si les rétroviseurs sont rabattus avec la commande **A**, ils ne se déplieront pas au déverrouillage du véhicule.

Déploiement électrique

- De l'extérieur : déverrouiller le véhicule.
- De l'intérieur : contact mis, placer la commande **A** en position centrale, puis la tirer vers l'arrière.

i Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs à la télécommande se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

Désembuage / Dégivrage

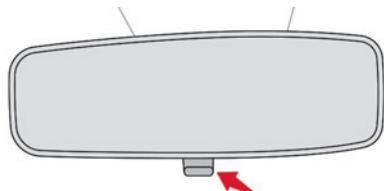
-  Le désembuage / dégivrage des rétroviseurs extérieurs fonctionne avec le désembuage / dégivrage de la lunette arrière. Pour plus d'informations sur le **Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière**, se reporter à la rubrique correspondante.

Rétroviseur intérieur

Comporte un dispositif anti-éblouissement qui assombrit le miroir du rétroviseur et réduit la gêne du conducteur due au soleil, aux faisceaux d'éclairage des autres véhicules, ...

Modèle manuel

Position jour / nuit

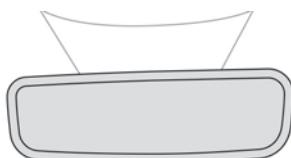


- ▶ Tirer le levier pour passer en position anti-éblouissement "nuit".
- ▶ Pousser le levier pour passer en position normale "jour".

Réglage

- ▶ Régler le rétroviseur en position normale "jour".

Modèle "électrochrome" automatique



Le système électrochrome utilise un capteur qui prend en compte le niveau de luminosité extérieure, et celui provenant de l'arrière du véhicule, pour assurer automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

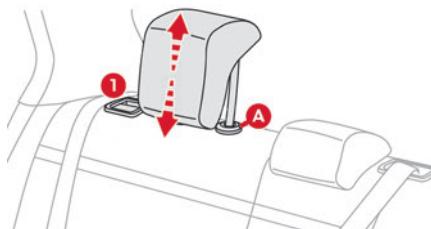
i Afin d'assurer une visibilité optimale lors des manœuvres, le miroir s'éclaircit automatiquement dès que la marche arrière est enclenchée.

Le système est inopérant si le chargement du coffre dépasse le niveau du cache-bagages ou si le cache-bagages est encombré.

Banquette arrière

Banquette avec assises fixes et dossiers rabattables en deux parties (2/3-1/3) pour moduler l'espace de chargement du coffre.

Appuis-tête arrière



Ils ont deux positions :

- **Position haute**, d'utilisation :

- ▶ Soulever l'appui-tête jusqu'en butée.
 - **Position basse**, de rangement, lorsque les sièges ne sont pas occupés :
 - ▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.
- Les appuis-tête arrière sont démontables.

Retrait d'un appui-tête

- ▶ Déverrouiller le dossier à l'aide de la commande **1**.
- ▶ Basculer légèrement le dossier vers l'avant.
- ▶ Soulever l'appui-tête jusqu'en butée.
- ▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appui-tête et le soulever complètement.

Remise en place d'un appui-tête

- ▶ Introduire les tiges de l'appui-tête dans les guides du dossier correspondant.
- ▶ Pousser l'appui-tête jusqu'en butée.
- ▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.

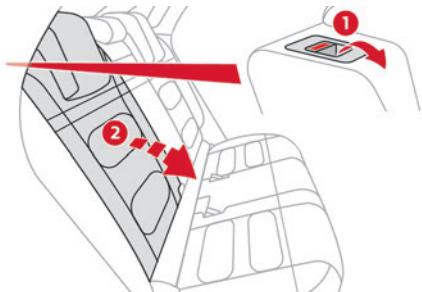
! Ne jamais rouler avec des passagers installés à l'arrière quand les appuis-tête sont retirés ; les appuis-tête doivent être en place et en position haute.
L'appui-tête du siège central ne peut pas être installé sur un siège latéral et inversement.

Rabattement des dossiers

! Les manœuvres de dossiers doivent être effectuées seulement véhicule à l'arrêt.

Au préalable :

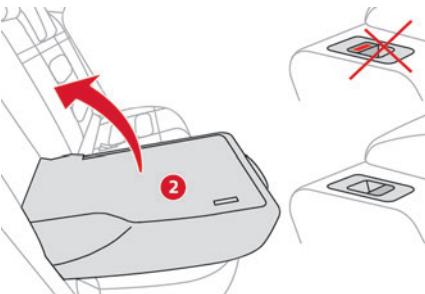
- ▶ Abaisser les appuis-tête des dossiers.
- ▶ Avancer, si nécessaire, les sièges avant.
- ▶ Vérifier que rien ni personne ne gêne le rabattement des dossiers (ex. : vêtements, bagages).



- ▶ Presser la poignée 1 de déverrouillage du dossier.
- ▶ Accompagner le dossier 2 jusqu'à l'horizontale.

i Lorsque le dossier est déverrouillé, le témoin rouge de la poignée de déverrouillage est visible.

verticalement à côté des anneaux de verrouillage des dossiers.



- ▶ Redresser le dossier 2 et le pousser fermement pour le verrouiller.
- ▶ Vérifier que le témoin rouge de la poignée 1 de déverrouillage n'est plus visible.
- ▶ Vérifier que les ceintures de sécurité latérales n'ont pas été coincées pendant la manœuvre.

! Attention, un dossier mal verrouillé compromet la sécurité des passagers en cas de freinage brusque ou de choc. Le contenu du coffre peut être projeté vers l'avant du véhicule - Risque de blessure grave !

Remise en place des dossiers

! Vérifier au préalable que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées

Chauffage et Ventilation

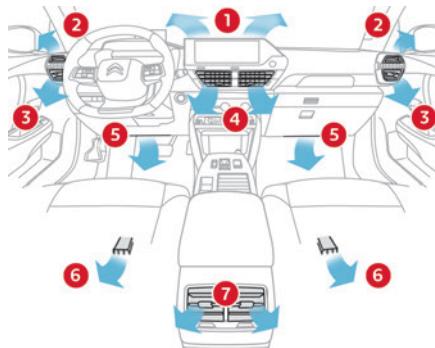
Entrée d'air

L'air circulant dans l'habitacle est filtré et provient soit de l'extérieur par la grille située à la base du pare-brise, soit de l'intérieur en recirculation d'air.

Commandes

Selon version, les commandes sont accessibles par le menu **Climatisation** de l'écran tactile ou sont regroupées sur le panneau de la console centrale.

Diffusion d'air



1. Buses de dégivrage ou de désembuage du pare-brise
2. Buses de dégivrage ou de désembuage des vitres latérales avant
3. Aérateurs latéraux obturables et orientables
4. Aérateurs centraux obturables et orientables

5. Sorties d'air aux pieds des passagers avant
6. Sorties d'air aux pieds des passagers arrière
7. Aérateurs obturables et orientables

Conseils

i Utilisation de la ventilation et de l'air conditionné

- ▶ Pour obtenir une répartition d'air homogène, veiller à ne pas obstruer les grilles d'entrée d'air extérieur situées à la base du pare-brise, les buses, les aérateurs et les sorties d'air, ainsi que l'extraction d'air située dans le coffre.
- ▶ Ne pas masquer le capteur d'ensoleillement, situé sur la planche de bord ; celui-ci sert à la régulation du système d'air conditionné automatique.
- ▶ Faire fonctionner le système d'air conditionné au moins 5 à 10 minutes, une à deux fois par mois, pour le maintenir en bonne condition de fonctionnement.
- ▶ Si le système ne produit pas de froid, le désactiver et consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

En cas de traction d'une charge importante dans une forte pente par température élevée, la coupure de l'air conditionné permet de récupérer de la puissance moteur et donc d'améliorer la capacité de remorquage.

! Éviter de rouler trop longtemps ventilation arrêtée ou en fonctionnement prolongé du recyclage de l'air ambiant - Risque de formation de buée et de dégradation de la qualité de l'air !



Si après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure est très élevée, aérer l'habitacle pendant quelques instants. Placer la commande de débit d'air à un niveau suffisant pour assurer un bon renouvellement d'air dans l'habitacle.



La condensation créée par l'air conditionné provoque à l'arrêt un écoulement d'eau normal sous le véhicule.

i Entretien de la ventilation et de l'air conditionné

- ▶ Veiller au bon état du filtre habitacle et faire remplacer périodiquement les éléments filtrants. Il est recommandé de privilégier un filtre habitacle combiné. Grâce à son additif actif spécifique, il contribue à la protection contre les gaz polluants et les mauvaises odeurs.
- ▶ Pour assurer le bon fonctionnement du système d'air conditionné, le faire contrôler suivant les préconisations du plan d'entretien du Constructeur.

i Stop & Start

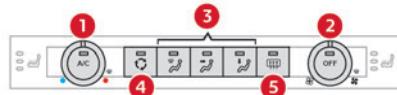
Les systèmes de chauffage et d'air conditionné ne fonctionnent que moteur tournant.

Afin de maintenir le confort thermique souhaité dans l'habitacle, neutraliser temporairement la fonction Stop & Start. Pour plus d'informations sur la fonction **Stop & Start**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Mode de conduite ECO

La sélection de ce mode optimise la consommation d'énergie électrique, mais diminue les performances du chauffage et de l'air conditionné, sans toutefois les désactiver.

Air conditionné manuel



1. Réglage de la température
Marche / Arrêt de l'air conditionné
2. Réglage du débit d'air
Arrêt du système
3. Réglage de la répartition d'air
4. Recyclage de l'air ambiant
5. Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière

Le système d'air conditionné fonctionne uniquement moteur tournant.

Réglage de la température

- ▶ Tourner la molette **1** de bleu (froid) à rouge (chaud).

Réglage du débit d'air

- ▶ Tourner la molette **2** pour obtenir un débit d'air suffisant afin d'assurer votre confort.

i Si la commande de débit d'air est placée en position **minimum** (neutralisation du système), le confort thermique n'est plus géré. Un léger flux d'air, dû au déplacement du véhicule, reste néanmoins perceptible.

Réglage de la répartition d'air

-  Pare-brise et vitres latérales
-  Aérateurs centraux et latéraux
-  Pieds des occupants

- ▶ Appuyer sur l'un des boutons **3** pour moduler la répartition de l'air dans l'habitacle.

L'allumage du bouton signale la présence d'air pulsé dans la direction indiquée. Il est possible d'activer simultanément les boutons suivants : – Aérateurs centraux et latéraux + pieds des occupants.

- Pare-brise et vitres latérales + pieds des occupants.

Marche / Arrêt de l'air conditionné

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées. Il permet :

- En été, d'abaisser la température.
- En hiver, au-dessus de 3°C, d'augmenter l'efficacité du désembuage.
- ▶ Appuyer sur la molette **1** pour mettre en marche / arrêter l'air conditionné.

À la mise en marche de la fonction, le voyant s'allume.

i L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est neutralisé. Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant quelques instants. Ensuite, revenir en entrée d'air extérieur. L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

Arrêt du système

- ▶ Appuyer sur la molette **2** ; tous les voyants du système s'éteignent.

Cette action neutralise toutes les fonctions du système d'air conditionné.

Le confort thermique n'est plus géré. Un léger flux d'air, dû au déplacement du véhicule, reste néanmoins perceptible.

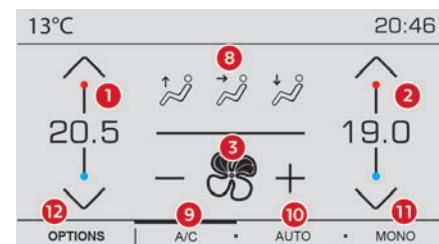
Air conditionné automatique bizone

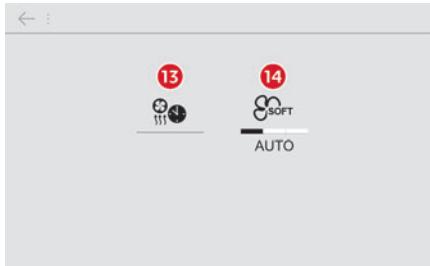
Ce système régule automatiquement l'activation de l'air conditionné, la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

Pour régler le système, utiliser les commandes centrales ou appuyer sur la touche du menu **Climatisation** de la tablette tactile pour afficher la page de commandes.



Commandes centrales





Tablette tactile

1. Réglage de la température côté gauche
Marche / Arrêt de l'air conditionné (commandes centrales)
2. Réglage de la température côté droit
Air conditionné maximum (commandes centrales)
3. Réglage du débit d'air
Programme Automatique Confort (commandes centrales)
4. Recyclage de l'air ambiant
5. Programme automatique Visibilité
6. Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière
7. Accès direct au menu **Climatisation**
8. Réglage de la répartition d'air
9. Marche / Arrêt de l'air conditionné
10. Programme Automatique Confort
11. Monozone / Bizone
12. Accès à la page secondaire
13. Pré-conditionnement thermique (selon version)

14. Sélection du réglage du programme automatique Confort (Soft/Normal/Fast).

Ce système fonctionne moteur tournant mais l'accès à la ventilation et à ses commandes est possible contact mis.

Réglage de la température

Le conducteur et le passager avant peuvent chacun régler la température à leur convenance.

La valeur affichée correspond à un niveau de confort et non pas à une température précise.

- Tourner la molette **1** ou **2** ou appuyer sur l'une des touches **1** ou **2** de la tablette tactile pour augmenter (rouge) ou diminuer (bleue) la valeur.

Il est recommandé d'éviter une différence de réglage gauche / droite supérieure à 3°C.

Programme automatique Confort

En fonction d'un niveau de confort sélectionné, ce mode automatique gère de manière optimale la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

- Appuyer sur la molette **3** des commandes centrales ou sur la touche **10** de la tablette tactile pour activer / désactiver le mode automatique du système d'air conditionné.

Lorsque le voyant de la touche est allumé, le système d'air conditionné fonctionne de manière automatique.

L'intensité du programme automatique Confort se module en choisissant l'un des réglages accessibles depuis la touche **"OPTIONS"** :

– **"Soft"** : privilégie une douceur optimale et le silence de fonctionnement en limitant le débit d'air.

– **"Normal"** : offre le meilleur compromis entre confort thermique et silence de fonctionnement (réglage par défaut).

– **"Fast"** : privilégie une diffusion d'air dynamique et efficace.

Pour modifier le réglage en cours, signalé par l'allumage du voyant correspondant, appuyer successivement sur la touche **14** jusqu'à afficher le réglage souhaité.

Pour assurer le confort des passagers aux places arrière, privilégier les réglages **"Normal"** et **"Fast"** .

Le réglage est associé au mode automatique uniquement. Cependant, à la désactivation du mode **AUTO**, le voyant du dernier réglage sélectionné reste allumé.

La modification du réglage ne réactive pas le mode **AUTO** si celui-ci est désactivé.

i Par temps froid et moteur froid, afin de limiter la diffusion d'air froid dans l'habitacle, le débit d'air évolue progressivement jusqu'à ce que la valeur de confort soit atteinte.

En entrant dans le véhicule, si la température de l'habitacle est beaucoup plus froide ou plus chaude que la valeur de confort

demandée, il n'est pas utile de modifier la valeur affichée pour atteindre plus rapidement le confort souhaité. Le système compense automatiquement et le plus rapidement possible l'écart de température.

Reprises manuelles

Il est possible de régler manuellement une ou plusieurs de ces fonctions, tout en maintenant les autres fonctions gérées par le système :

- Débit de l'air.
- Répartition de l'air.

Si un réglage est modifié, le voyant de la touche "AUTO" s'éteint.

- Appuyer de nouveau sur la molette 3 ou sur la touche 10 de la tablette tactile pour réactiver le programme automatique Confort.

Réglage du débit d'air

- Tourner la molette 3 ou appuyer sur l'une des touches 3 de la tablette tactile pour diminuer ou augmenter le débit d'air.

Le symbole du débit d'air (hélice) se remplit en fonction de la demande.

En réduisant le débit d'air au minimum, la ventilation s'arrête.

"OFF" s'affiche à côté de l'hélice.

Réglage de la répartition d'air

- Appuyer sur les touches 8 de la tablette tactile pour moduler la répartition de l'air dans l'habitacle.



Pare-brise et vitres latérales

Aérateurs centraux et latéraux

Pieds des occupants

L'allumage de la touche signale la présence d'air pulsé dans la direction indiquée.

Il est possible d'activer les touches suivantes simultanément :

- Aérateurs centraux et latéraux + pieds des occupants
- Pare-brise et vitres latérales + pieds des occupants

Marche / Arrêt de l'air conditionné

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées.

Il permet :

- En été, d'abaisser la température.
- En hiver, au-dessus de 3°C, d'augmenter l'efficacité du désembuage.
- Appuyer sur la molette 1 ou sur la touche 9 de la tablette tactile pour mettre en marche / arrêter l'air conditionné.

À la mise en marche de la fonction, le voyant s'allume.



L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est neutralisé.

Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant

quelques instants. Ensuite, revenir en entrée d'air extérieur.

L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

Air conditionné maximum

La fonction règle automatiquement la température de consigne sur le niveau de confort le plus bas, la diffusion de l'air vers les aérateurs centraux et latéraux, le débit d'air maximal et active le recyclage de l'air ambiant.

- Appuyer sur la molette 2 pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

À la désactivation de la fonction, le système revient aux réglages antérieurs.

Monozone / Bizone

Le niveau de confort côté passager peut être indexé sur le niveau de confort côté conducteur (fonction monozone).

- Appuyer sur la touche 11 pour activer la fonction "MONO".

La fonction se désactive automatiquement lorsque le passager utilise ses touches de réglage de température (fonction bizone).

Programme automatique Visibilité

Pour plus d'informations sur le bouton 5, se reporter à la rubrique "Désembuage / Dégivrage avant".

Ventilation contact mis

À la mise du contact, vous pouvez bénéficier du système de ventilation et effectuer les réglages du débit d'air et de la répartition d'air dans l'habitacle, pour une durée qui dépend de l'état de charge de la batterie.

Cette fonction ne permet pas le fonctionnement de l'air conditionné.

Recyclage de l'air ambiant

L'entrée d'air extérieur évite la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

Le recyclage de l'air ambiant isole l'habitacle des odeurs et des fumées extérieures et permet d'atteindre plus rapidement le niveau de température souhaité dans l'habitacle.

► Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

► La fonction s'active automatiquement à l'engagement de la marche arrière.

Désembuage - Dégivrage avant

Avec l'air conditionné manuel

- Régler la température au maximum (rouge).
- Régler le débit d'air au maximum.
- Appuyer sur ce bouton pour activer la répartition d'air sur la position "Pare-brise" ; son voyant s'allume.
- Vérifier que la recirculation d'air intérieur est désactivée ; son voyant doit être éteint.
- Mettre en marche l'air conditionné en appuyant sur "A/C" ; son voyant s'allume.

Avec l'air conditionné automatique bizone

Programme automatique Visibilité

Ce mode permet de désembuer ou dégivrer plus rapidement le pare-brise et les vitres latérales.

► Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver le mode (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

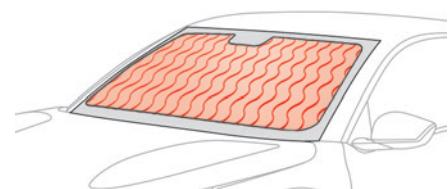
Il gère automatiquement l'air conditionné (suivant version), le débit d'air, l'entrée d'air et répartit la ventilation de façon optimale vers le pare-brise et les vitres latérales.

Le débit d'air peut être modifié manuellement sans provoquer la désactivation du programme automatique Visibilité.

► Avec le Stop & Start, tant que le désembuage est activé, le mode STOP n'est pas disponible.

! En conditions hivernales, avant de rouler, éliminer impérativement la neige ou le givre présent sur le pare-brise au niveau de la caméra..
Sinon, le fonctionnement des équipements utilisant la caméra pourrait être perturbé.

Pare-brise chauffant



Par temps froid, cette fonction chauffe l'ensemble du pare-brise et vient en complément du Programme automatique Visibilité pour accélérer l'évacuation d'éléments gênant la visibilité (ex. : rosée, buée, givre, neige), se trouvant sur l'une ou l'autre des faces du pare-brise.

Elle peut être utilisée aussi bien avant de partir qu'en roulant.

Marche / Arrêt



► Moteur tournant, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure.

La fonction s'éteint donc automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière

Ce désembuage - dégivrage fonctionne uniquement moteur tournant.

Il prend en charge également les rétroviseurs extérieurs.

► Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

La fonction peut être activée quelle que soit la température extérieure.

La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure.

Le désembuage - dégivrage s'éteint donc automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

Pré-conditionnement thermique (Électrique)

Cette fonction permet de programmer la mise à température de l'habitacle à une valeur de confort prédéfinie et non modifiable (environ 21°C) avant d'entrer dans le véhicule, aux jours et heures souhaités.

Cette fonction est disponible véhicule branché et non branché.

Programmation

Avec tablette tactile 10 pouces

Dans le menu **Climatisation > OPTIONS** :



Selectionner **Programmation CLIM.**

- Appuyer sur **+** pour ajouter une programmation.
- Choisir l'heure d'entrée dans le véhicule et les jours souhaités. Appuyer sur **OK**.
- Appuyer sur **ON** pour activer cette programmation.

Le pré-conditionnement thermique débute environ 45 minutes avant l'heure programmée lorsque le véhicule est branché (20 minutes lorsqu'il n'est pas branché) et est maintenu 10 minutes après.

i Il est possible d'effectuer plusieurs programmations.

Chacune est mémorisée dans le système. Pour optimiser l'autonomie de la batterie, il est conseillé d'effectuer une programmation avec le véhicule branché.



La programmation s'effectue également depuis un smartphone via l'application **MyCitroën**.

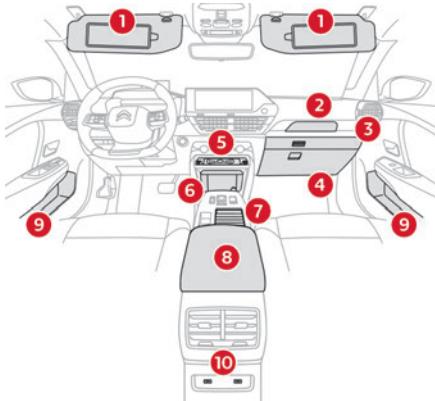
Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités disponibles à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Le bruit de ventilation qui se produit à l'activation du pré-conditionnement thermique est tout à fait normal.

Conditions de fonctionnement

- La fonction ne s'active que **contact coupé** et véhicule **verrouillé**.
- Lorsque le véhicule est non branché, la fonction s'active uniquement si le niveau de charge de la batterie est supérieur à 50%.
- Véhicule non branché, lorsqu'une programmation récurrente est activée (exemple : du lundi au vendredi) et que 2 pré-conditionnements thermiques sont effectués sans reprise du véhicule, la programmation est désactivée.

Aménagements intérieurs



1. Pare-soleil
2. Smart Pad Support Citroën
3. Tiroir de planche de bord
4. Boîte à gants
5. Recharge smartphone sans fil
6. Prises USB (type A / type C)
7. Vide-poches
8. Prise 12 V
9. Rangement avec porte-gobelets
10. Accoudoir central avec rangement
11. Bacs de porte
12. Prises USB

Pare-soleil

► Contact mis, relever le volet d'occultation ; selon version, le miroir s'éclaire automatiquement.

Ce pare-soleil comprend également un range-ticket.

Boîte à gants

► Pour ouvrir la boîte à gants, soulever la poignée.

Contact mis, la boîte à gants s'éclaire à l'ouverture.

! Ne jamais rouler avec la boîte à gants ouverte lorsqu'un passager est installé à l'avant - Risque de blessure en cas de décélération brutale !

Tiroir de planche de bord

► Pour ouvrir le tiroir, appuyer sur la poignée puis tirer.

! Ne jamais rouler avec le tiroir ouvert lorsqu'un passager est installé à l'avant - Risque de blessure en cas de décélération brutale !

Smart Pad Support Citroën

Il permet de maintenir un équipement nomade, tel qu'un smartphone ou une tablette tactile, logé dans une coque dédiée (disponible en après-vente).

- Appuyer sur le support pour le faire sortir.
- Écarter les pinces au dos de la coque pour installer l'équipement nomade.

i Avant de ranger le support, retirer l'équipement nomade.

Prises USB

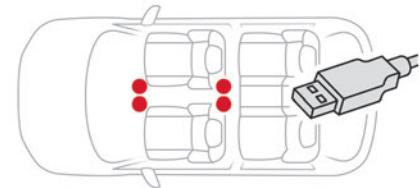
Ces sérigraphies déterminent le type d'utilisation d'une prise USB :



Alimentation et recharge.



Idem, plus échange de données multimédia avec le système audio.



Les prises USB permettent de brancher un équipement nomade.



La prise USB située à l'avant côté gauche permet également de brancher un smartphone en connexion Android Auto® ou CarPlay® pour bénéficier de certaines applications du smartphone sur la tablette tactile. Pour un fonctionnement optimal, l'utilisation de câble d'origine constructeur ou certifié constructeur est nécessaire.

Ces applications peuvent être gérées avec les commandes au volant ou avec celles du système audio.

i Pendant son utilisation en USB, l'équipement nomade peut se recharger automatiquement.

Pendant la recharge, un message s'affiche si la consommation de l'équipement nomade est supérieure à l'ampérage fourni par le véhicule.

Pour plus d'informations sur l'utilisation de cet équipement, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

Prise accessoires 12 V



► Pour brancher un accessoire 12 V (puissance maxi : 120 W), utiliser l'adaptateur adéquat.

! Bien respecter la puissance sous peine d'abîmer l'accessoire.

! Le branchement d'un équipement électrique non homologué par CITROËN, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut

provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

Recharge smartphone sans fil



Ce système recharge sans fil des appareils nomades tels que les smartphones, en utilisant le principe de l'induction magnétique, selon la norme Qi 1.1.

L'appareil à recharger doit être compatible avec la norme Qi, de par sa conception ou à l'aide d'un étui ou coque compatible.

Un tapis peut aussi être utilisé à condition que celui-ci soit homologué par le Constructeur.

La zone de charge est signalée par le symbole Qi.

La charge fonctionne moteur tournant et en mode STOP du Stop & Start.

La charge est gérée par le smartphone.

Avec le système Accès et Démarrage Mains-Libres, le fonctionnement du chargeur peut être momentanément perturbé à l'ouverture d'une porte ou à la demande de coupure du contact.

Recharge

► Zone de charge dégagée, déposer un appareil en son centre.



Lorsque l'appareil est détecté, le voyant du chargeur s'allume en vert. Il reste allumé pendant toute la durée du chargement de la batterie.

! Le système n'est pas conçu pour recharger plusieurs appareils simultanément.

! Ne pas laisser d'objet métallique (ex. : pièces de monnaie, clés, télécommande du véhicule) dans la zone de charge pendant la recharge d'un appareil - Risque de surchauffe ou d'interruption de la recharge !



Contrôle de fonctionnement

L'état du voyant permet de suivre le fonctionnement du chargeur.

État du voyant	Signification
Éteint	Moteur éteint. Pas d'appareil compatible détecté. Charge terminée.
Vert fixe	Détection d'un appareil compatible. Charge en cours.
Orange clignotant	Détection d'un objet étranger dans la zone de charge. Appareil mal centré dans la zone de charge.
Orange fixe	Dysfonctionnement de la jauge de charge de l'appareil. Température trop élevée de la batterie de l'appareil. Dysfonctionnement du chargeur.



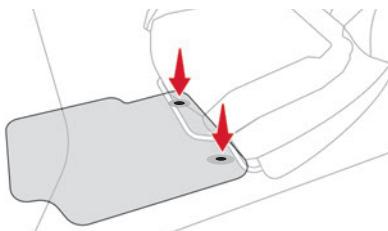
Si le voyant est allumé fixe en orange :

- Enlever l'appareil puis le replacer au centre de la zone de charge.
ou
- Enlever l'appareil et faire un nouvel essai un quart d'heure plus tard.

Si le problème persiste, faire vérifier le système par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Surtapis

Montage



Lors de son montage, côté conducteur, utiliser exclusivement les fixations présentes sur le tapis (un "clic" signale le bon verrouillage).
Les autres surtapis sont simplement posés sur la moquette.

Démontage / Remontage

- ▶ Pour le démonter côté conducteur, reculer le siège et déclipper les fixations.
- ▶ Pour le remonter, positionner le surtapis et le fixer en appuyant.
- ▶ Vérifier la bonne tenue du surtapis.

! Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Utiliser uniquement des surtapis adaptés aux fixations déjà présentes dans le véhicule ; leur utilisation est impérative.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis. L'utilisation de surtapis non homologués par CITROËN peut gêner l'accès aux pédales et entraver le fonctionnement du régulateur / limiteur de vitesse.

Les surtapis homologués sont munis de deux fixations situées en dessous du siège.

Plafonniers



1. Plafonnier avant

2. Liseuses avant



3. Plafonnier arrière
4. Liseuses arrière

Plafonniers avant et arrière

 Dans cette position, le plafonnier s'allume progressivement :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À l'extraction de la clé de contact.
- À l'ouverture d'une porte.
- À l'activation du bouton de verrouillage de la télécommande, afin de localiser le véhicule.

Il s'éteint progressivement :

- Au verrouillage du véhicule.
- À la mise du contact.
- 30 secondes après la fermeture de la dernière porte.

 Éteint en permanence.

 Éclairage permanent.

Avec le mode "éclairage permanent", la durée d'allumage varie, suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

i Quand le plafonnier avant est en position "éclairage permanent", le plafonnier arrière s'allumera également, sauf si ce

dernier est en position "éteint en permanence".

Pour éteindre le plafonnier arrière, le mettre en position "éteint en permanence".

Liseuses

 ► Contact mis, actionner l'interrupteur correspondant.

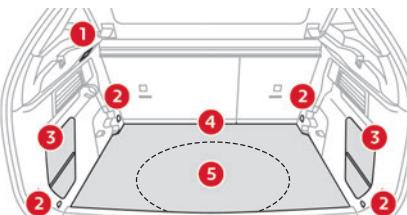
 Ne rien mettre en contact avec les plafonniers.

Éclairage d'ambiance

Disponible de jour comme de nuit, l'éclairage d'ambiance procure un allumage tamisé dans l'habitacle.

 L'activation / désactivation, ainsi que le réglage de l'intensité lumineuse se font par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

Aménagements du coffre



1. Éclairage de coffre
2. Anneaux d'arrimage
3. Bacs de rangement latéraux
4. Tapis de coffre ou plancher de coffre 2 positions
5. Bac de rangement

i Les anneaux d'arrimage sont conçus pour retenir des bagages à l'aide de différents types de filets de retenue. Ces filets de retenue sont disponibles en accessoires.

Pour plus d'informations, s'adresser au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Plancher de coffre 2 positions

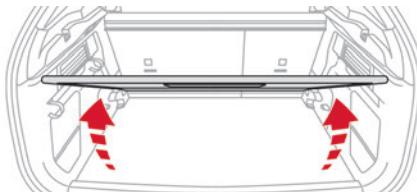
Ce plancher à deux positions permet d'optimiser le volume du coffre grâce aux butées latérales placées sur les côtés :

- Position haute (**100 kg maxi**) : pour obtenir un plancher plat jusqu'aux sièges avant, lorsque les sièges arrière sont rabattus.
- Position basse (**150 kg maxi**) : volume du coffre maximal.

i Sur certaines versions, le plancher de coffre mobile ne peut pas être installé en position basse.

Pour le déplacer en hauteur :

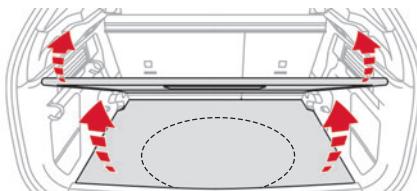
- Soulever et tirer le plancher vers soi à l'aide de sa poignée centrale, puis s'aider des butées latérales pour le déplacer.
- Pousser le plancher à fond vers l'avant pour le mettre en place sur la position souhaitée.



Pour le maintenir en position inclinée :

- Depuis la position haute, relever le plancher vers le coffre.
- Le faire passer au-delà des butées rétractables, puis reposer le plancher sur ces butées.

Bac de rangement



- Relever le plancher de coffre au maximum puis soulever le tapis pour accéder au bac de rangement.

Selon version, il comporte :

- Un kit de dépannage provisoire de pneumatique avec l'outillage de bord.
- Une roue de secours avec l'outillage de bord.
- Le câble de charge de la batterie de traction (Électrique).

Éclairage du coffre

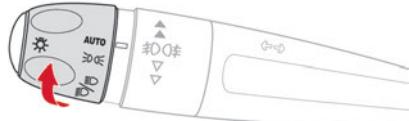
Il s'allume automatiquement à l'ouverture et s'éteint automatiquement à la fermeture du coffre.

La durée d'éclairage varie suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

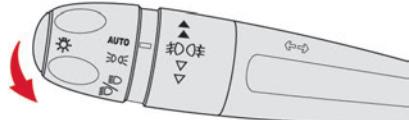
Commande d'éclairage extérieur

Éclairage principal



- AUTO** Allumage automatique des feux / feux diurnes
- DÉ** Feux de position seuls
- FE** Feux de croisement ou de route

Inversion des feux



- ▶ Tirer la commande d'éclairage pour permuter l'allumage des feux de croisement / feux de route.

Dans les modes "AUTO" et feux de position, tirer la commande d'éclairage pour allumer directement les feux de route ("appel de phares").

Affichage

L'allumage du témoin correspondant au combiné confirme la mise en marche de l'éclairage sélectionné.

 Le dysfonctionnement d'un feu est signalé par l'allumage permanent de ce témoin, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Feu antibrouillard arrière

 Il fonctionne seulement si les feux de croisement ou de route sont allumés.

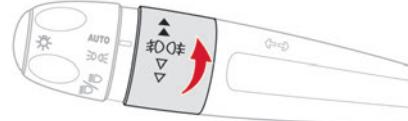


- ▶ Tourner la bague vers l'avant / l'arrière pour l'allumer / l'éteindre.

Lors d'une coupure automatique des feux (position "AUTO"), le feu antibrouillard et les feux de position restent allumés.

Projecteurs antibrouillard avant / Feu antibrouillard arrière

 Ils fonctionnent avec les feux de position, de croisement ou de route allumés.



- ▶ Tourner la bague vers l'avant :
 - une 1^{ère} fois pour allumer les projecteurs antibrouillard avant,
 - une 2^{ème} fois pour allumer le feu antibrouillard arrière.
- ▶ Procéder dans le sens inverse pour éteindre. Lors d'une coupure automatique des feux (position "AUTO") ou lors d'une coupure manuelle des feux de croisement, les feux antibrouillard et les feux de position resteront allumés.
- ▶ Tourner la bague vers l'arrière pour éteindre les feux antibrouillard, les feux de position s'éteindront alors.

! Par temps clair ou de pluie, de jour comme de nuit, l'allumage des feux antibrouillard est interdit. Dans ces situations, la puissance de leurs faisceaux peut éblouir les autres conducteurs. Ils doivent être utilisés uniquement par temps de brouillard

ou de chute de neige (la réglementation peut varier selon les pays).

Ne pas oublier d'éteindre les feux antibrouillard dès qu'ils ne sont plus nécessaires.

Extinction des feux à la coupure du contact

À la coupure du contact, tous les feux s'éteignent instantanément, sauf les feux de position et les feux de croisement en cas d'éclairage d'accompagnement automatique activé.

Allumage des feux après la coupure du contact

Pour réactiver la commande d'éclairage, tourner la bague en position "**AUTO**", puis sur la position souhaitée.

À l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore temporaire rappelle que des feux sont allumés.

Ils s'éteindront automatiquement après un temps qui dépend de l'état de charge de la batterie (entrée en mode économie d'énergie).

 Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux

arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

 **Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !**



Déplacements à l'étranger

Pour conduire dans un pays où le côté de circulation est différent de celui du pays de commercialisation du véhicule, adapter le réglage des feux de croisement afin de ne pas éblouir les conducteurs des véhicules venant en face. Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

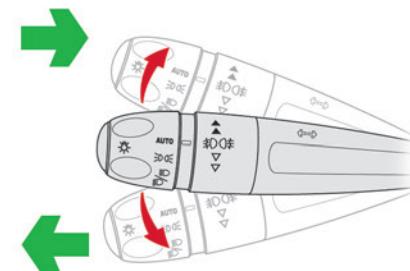
Feux diurnes / Feux de position

Ces feux à LED s'allument automatiquement au démarrage du moteur, à l'avant comme à l'arrière.

Ils assurent les fonctions de :

- Feux diurnes (commande d'éclairage sur la position "**AUTO**" avec luminosité suffisante).
- Feux de position (commande d'éclairage sur la position "**AUTO**" avec faible luminosité ou "Feux de position seuls" ou "Feux de croisement / route").

Indicateurs de direction (clignotants)



- Gauche ou droit : abaisser ou relever la commande d'éclairage en dépassant le point de résistance.

 Laisser les indicateurs de direction pendant plus de 20 secondes entraîne une augmentation du signal sonore lorsque la vitesse est supérieure à 80 km/h.

Trois clignotements

- ▶ Donner une simple impulsion vers le bas ou vers le haut, sans passer le point de résistance ; les indicateurs de direction clignoteront trois fois.

Feux de stationnement

(Selon version)

Balisage latéral réalisé par l'allumage des feux de position uniquement du côté de la circulation.

- ▶ Dans la minute qui suit la coupure du contact, actionner la commande d'éclairage vers le bas ou vers le haut, en fonction du côté de la circulation (ex. : lors d'un stationnement à droite, baisser la commande d'éclairage vers le bas pour un allumage à gauche).

Ceci est indiqué par un signal sonore et l'allumage au combiné du témoin de l'indicateur de direction correspondant.

- ▶ Pour arrêter les feux de stationnement, replacer la commande d'éclairage sur la position centrale.

Allumage automatique des feux

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**", en cas de détection de faible luminosité extérieure par le capteur de pluie/ luminosité, les feux de position et de croisement s'allument automatiquement sans action du conducteur. Ils peuvent également s'allumer en

cas de détection de pluie, en même temps que le balayage automatique des essuie-vitres avant. Lorsque la luminosité est suffisante ou après l'arrêt des essuie-vitres, les feux s'éteignent automatiquement.

Anomalie de fonctionnement

 En cas de dysfonctionnement du capteur de pluie/luminosité, les feux s'allument, ce témoin s'allume au combiné, accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

 Ne pas masquer le capteur de pluie/ luminosité, situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.

 Par temps de brouillard ou de neige, le capteur de pluie/luminosité peut détecter une lumière suffisante. Les feux ne s'allumeront donc pas automatiquement.

 La face interne du pare-brise peut être embuée et empêcher le bon

fonctionnement du capteur de pluie/ luminosité.

Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Réglage du site des projecteurs



Pour ne pas gêner les autres usagers de la route, le faisceau de ces projecteurs doit être réglé en hauteur en fonction de la charge du véhicule.

0 (Réglage initial)

Conducteur seul ou conducteur + passager avant

1 5 personnes

5 personnes + charges dans le coffre

2 5 personnes + charges dans le coffre

Conducteur seul + charges dans le coffre

4 5 6 Non utilisés

Éclairages d'accompagnement et d'accueil

Éclairage d'accompagnement

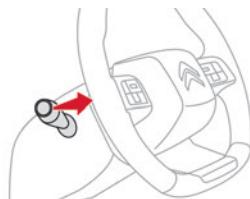
Automatique

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO", en cas de faible luminosité, les feux de position et les feux de croisement s'allument automatiquement à la coupure du contact.



L'activation / désactivation, ainsi que le réglage de la durée de l'éclairage d'accompagnement se font par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

Manuel



► Contact coupé, tirer la commande d'éclairage ("appel de phares") pour mettre en service / arrêter la fonction.

L'éclairage d'accompagnement manuel s'arrête automatiquement au bout d'un certain temps.

Éclairage d'accueil

Au déverrouillage du véhicule, en cas de faible luminosité et si la fonction "Allumage automatique des feux" est activée, ce système allume automatiquement certains feux à l'extérieur et certains éclairages dans l'habitacle.



L'activation / désactivation et le réglage de la durée de l'éclairage d'accueil se font par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

Spots de rétroviseurs extérieurs

Pour faciliter l'accès au véhicule, ces spots éclairent le sol aux abords des portes avant.



Lorsque la commande du plafonnier avant est sur cette position, les spots s'allument automatiquement :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À l'ouverture d'une porte.
- Sur une demande de localisation du véhicule par la télécommande.

Quelle que soit la position de la commande du plafonnier avant, ils s'allument également avec l'éclairage d'accueil et l'éclairage d'accompagnement.

Ils s'éteignent automatiquement au bout de 30 secondes.

Systèmes automatiques d'éclairage - Recommandations générales

Les systèmes automatiques d'éclairage utilisent une caméra de détection, située en haut du pare-brise.

Limites de fonctionnement

Le système peut être perturbé ou ne pas correctement fonctionner :

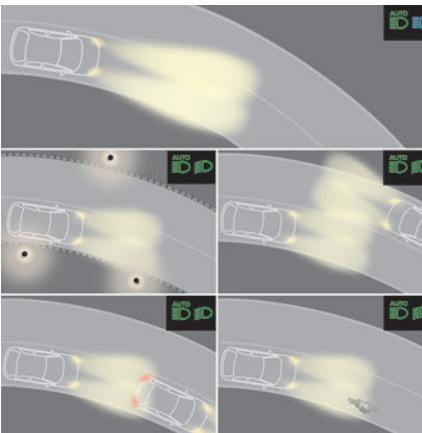
- Lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (ex. : chutes de neige, fortes pluies).
- Si le pare-brise est encrassé, embué ou masqué (ex. : autocollant) devant la caméra.
- Si le véhicule est face à certains panneaux ou à des dispositifs rétro-réfléchissants de glissières de sécurité.

Le système n'est pas en mesure de détecter :

- Les usagers qui n'ont pas d'éclairage propre, tels que les piétons.
- Les véhicules dont l'éclairage est masqué (ex. : circulants derrière une glissière de sécurité sur autoroute).
- Les véhicules se trouvant au sommet ou en bas d'une pente raide, dans des virages sinuieux, dans des carrefours en croix.

! Entretien

Nettoyer régulièrement le pare-brise, en particulier la zone située devant la caméra. La face interne du pare-brise peut être également embuée au niveau de la caméra. Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise. Ne pas laisser la neige s'accumuler sur le capot moteur ou sur le toit du véhicule, car elle pourrait masquer la caméra.



L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

Fonctionnement

Si la luminosité est très faible et que les conditions de circulation le permettent :



- Les feux de route s'allument automatiquement. Ces témoins s'allument au combiné.

Si la luminosité est suffisante et/ou si les conditions de circulation ne permettent pas l'allumage des feux de route :



- Les feux de croisement sont maintenus. Ces témoins s'allument au combiné.

La fonction se désactive lorsque les feux antibrouillard sont allumés ou lorsque le système détecte de mauvaises conditions de visibilité (ex. : brouillard, fortes pluies, chutes de neige). Dès que les feux antibrouillard sont éteints ou dès que les conditions de visibilité redeviennent favorables, la fonction se réactive automatiquement.



- Ce témoin s'éteint tant que la fonction est désactivée.

Pause

Si la situation nécessite un changement de l'état des feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

- Faire une commutation manuelle des feux de croisement / route pour mettre la fonction en pause.

Commutation automatique des feux de route

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage**.

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**" et la fonction activée dans la tablette tactile, ce système permute automatiquement les feux de route et les feux de croisement en fonction des conditions d'éclairage et de circulation, grâce à une caméra située en haut du pare-brise.

! Ce système est une aide à la conduite. Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

i Le système devient opérationnel lorsque le véhicule dépasse 25 km/h. En repassant en dessous de 15 km/h, le système n'est plus opérationnel.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

Si les témoins "AUTO" et "Feux de croisement" étaient allumés, le système bascule sur les feux de route.

Si les témoins "AUTO" et "Feux de route" étaient allumés, le système bascule sur les feux de croisement.

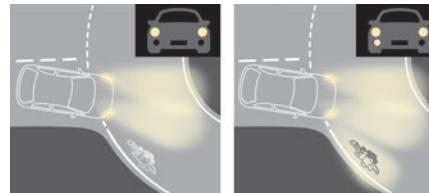
▶ Pour réactiver la fonction, faire une nouvelle commutation manuelle des feux de croisement / route.

Anomalie de fonctionnement

 En cas de dysfonctionnement de la fonction ou de la caméra, ce témoin s'allume au combiné, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.
Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Éclairage statique d'intersection

Cette fonction permet au faisceau du projecteur antibrouillard avant d'éclairer l'intérieur du virage, lorsque les feux de croisement ou de route sont allumés et lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 40 km/h (conduite urbaine, route sinuueuse, intersections, manœuvres de parking).



Sans / Avec éclairage statique d'intersection

Activation / Désactivation

 Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

Mise en marche / Arrêt

Cette fonction se déclenche :

– Sur activation de l'indicateur de direction correspondant.

ou

– À partir d'un certain angle de rotation du volant.

Elle devient inactive :

– Au-dessous d'un certain angle de rotation du volant.

– À une vitesse supérieure à 40 km/h environ.

– À l'engagement de la marche arrière.

Commande d'essuie-vitre

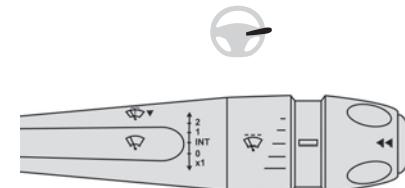
 En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présents sur le pare-brise, autour des bras et des balais

d'essuie-vitre avant de faire fonctionner les essuie-vitres.

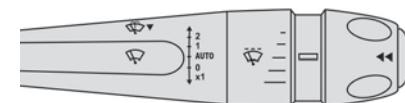
 Ne pas faire fonctionner les essuie-vitres sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que les balais d'essuie-vitres ne sont pas collés au pare-brise avant de les faire fonctionner.

 Le lavage en station peut entraîner momentanément des bruits parasites et une dégradation de la qualité d'essuyage. Cela ne nécessite pas le remplacement des balais d'essuie-vitres.

Avec balayage intermittent



Avec balayage automatique



Essuie-vitre avant

► Pour sélectionner la cadence de balayage : relever ou baisser la commande sur la position désirée.

- | | |
|-------------|---|
| 2 | Balayage rapide (fortes précipitations) |
| 1 | Balayage normal (pluie modérée) |
| Int | Balayage intermittent |
| ou | |
| AUTO | Balayage automatique |
| 0 | Arrêt |
| x1 | Coup par coup |

i En position **1** ou **2**, la fréquence de balayage diminue automatiquement lorsque la vitesse du véhicule descend en dessous de 5 km/h.

Lorsque la vitesse redévie supérieure à 10 km/h, le balayage retrouve sa fréquence initiale (rapide ou normale).

Balayage au coup par coup

► Appuyer sur la commande et la relâcher ou tirer brièvement la commande vers soi.

Lave-vitre avant

► Tirer et maintenir la commande d'essuie-vitre vers soi.

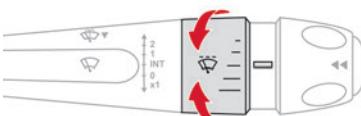
L'arrêt du lave-vitre est suivi d'un dernier cycle d'essuyage.

i Avec l'air conditionné automatique, toute action sur la commande de lave-vitre entraîne la fermeture momentanée de l'entrée d'air pour préserver l'habitacle de l'odeur.

! Pour ne pas endommager les balais d'essuie-vitre, ne pas actionner le lave-vitre si le réservoir de liquide de lave-vitre est vide. Actionner le lave-vitre seulement si le liquide ne risque pas de geler sur le pare-brise et de gêner la visibilité. Utiliser des produits "grand froid" en période hivernale. Ne jamais utiliser d'eau pour faire l'appoint.

Balayage intermittent avant

En mode Intermittent, le conducteur peut ajuster la cadence de balayage en tournant la bague sur l'une des 5 positions disponibles.



La première position (supérieure) correspond à l'intervalle de temps le plus long entre 2 essuyages pour une pluie faible.

La dernière position (inférieure) correspond à l'intervalle de temps le plus court entre 2 essuyages pour une pluie forte.

Une rotation de la bague d'une position supérieure vers une position inférieure déclenche un essuyage de confirmation.

i Après une coupure du contact supérieure à 1 minute avec la commande d'essuie-vitre en position **INT**, **1** ou **2**, à la remise du contact :

- Le système fonctionne dès que le véhicule dépasse 10 km/h, si la température extérieure est inférieure à +3°C.
- Le système fonctionne immédiatement, si la température extérieure est supérieure à +3°C.

Balayage automatique avant

En mode **AUTO**, le balayage de l'essuie-vitre avant fonctionne automatiquement et s'adapte à l'intensité des précipitations en fonction de la sensibilité du capteur sélectionnée.

La détection est réalisée par un capteur de pluie/luminosité, situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur.

i Dans des conditions météorologiques particulières (ex. : brouillard, givre, neige, projections sur routes salées), le conducteur

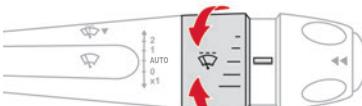
peut être amené à revenir en balayage manuel.

Mise en service / Arrêt

Pour la mise en service :

- ▶ Placer la commande d'essuie-vitre sur la position **AUTO**.
 - ▶ Tourner la bague pour régler la sensibilité du capteur.
- Un cycle d'essuie-vitre, accompagné de l'affichage d'un message confirme la prise en compte de la demande.
- ▶ Pour l'arrêt, placer la commande d'essuie-vitre sur une autre position ou sur **0**.

Réglage de la sensibilité



La première position (supérieure) correspond à la sensibilité la plus faible du capteur.

La dernière position (inférieure) correspond à la sensibilité la plus forte du capteur.

Plus la sensibilité est forte, plus le système réagit rapidement et augmente la cadence de balayage.

Une rotation de la bague d'une position supérieure vers une position inférieure déclenche un essuie-vitre de confirmation.

Après une coupure du contact supérieure à 1 minute avec la commande d'essuie-vitre en position **AUTO**, à la remise du contact :

- Le système fonctionne suivant la quantité de pluie détectée dès que le véhicule dépasse 10 km/h, si la température extérieure est inférieure à +3°C.
- Le système fonctionne immédiatement suivant la quantité de pluie détectée, si la température extérieure est supérieure à +3°C.

! Ne pas masquer le capteur de pluie/ luminosité.

Lors d'un lavage en station automatique, arrêter le balayage automatique et couper le contact.

En hiver, attendre le dégivrage complet du pare-brise avant d'actionner le balayage automatique.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en mode intermittent.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

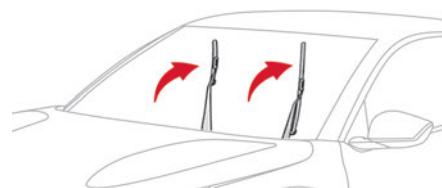
Position particulière des essuie-vitres avant

Cette position de maintenance permet de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Elle peut également être utile, par temps hivernal (gel, neige), pour dégager les lames du pare-brise.

Pour conserver l'efficacité des essuie-vitres à balais plats, il est conseillé de :

- Les manipuler avec précaution.
- Les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse.
- Ne pas les utiliser pour maintenir une plaque de carton contre le pare-brise.
- Les remplacer dès les premiers signes d'usure.

Avant démontage d'un balai avant



Immédiatement après la coupure du contact, toute action sur la commande d'essuie-vitre positionne les balais verticalement.

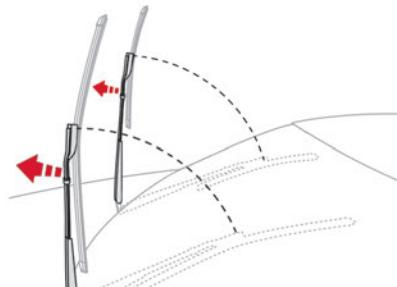
- ▶ Procéder à l'opération souhaitée ou au remplacement des balais.

Après remontage d'un balai avant

- ▶ Pour remettre les balais dans leur position initiale après intervention, mettre le contact et manœuvrer la commande.

Changement d'un balai d'essuie-vitre

Démontage / Remontage à l'avant



- ▶ Effectuer ces opérations de changement de balais en se plaçant côté conducteur.
- ▶ En commençant par le balai le plus éloigné de soi, saisir chaque bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.

! Ne pas toucher aux balais - Risque de déformations irrémédiables.

Ne pas lâcher en cours de mouvement - Risque de détérioration du pare-brise !

- ▶ Nettoyer le pare-brise à l'aide d'un liquide lave-vitre.

i Ne pas appliquer de produits déperlants du type "Rain X".

- ▶ Déclipper le balai usé le plus proche de soi et le retirer.
- ▶ Installer le nouveau balai et le clipper.
- ▶ Répéter la procédure pour l'autre balai.
- ▶ En commençant par le balai le plus proche de soi, saisir de nouveau chaque bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'au pare-brise.

Recommandations générales liées à la sécurité

! Ne pas enlever les étiquettes apposées en différents endroits du véhicule. Elles comportent des avertissements de sécurité et des informations d'identification sur le véhicule.

! Pour toute intervention sur le véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de l'information technique, de la compétence et du matériel adapté, ce que le réseau CITROËN est en mesure d'apporter.

! Selon la législation en vigueur dans le pays, certains équipements de sécurité peuvent être obligatoires : gilets de sécurité haute visibilité, triangles de présignalisation, éthylotests, ampoules, fusibles de rechange, extincteur, trousse de secours, bavettes de protection à l'arrière du véhicule...

! **Pose d'équipements et accessoires :**

- La pose d'un équipement ou d'un accessoire électrique non référencé par CITROËN peut entraîner une surconsommation et une panne des systèmes électriques de votre véhicule. Se rendre dans le réseau CITROËN pour prendre

connaissance de l'offre d'accessoires référencés.

- Pour des raisons de sécurité, l'accès à la prise diagnostic, associée aux systèmes électroniques embarqués équipant le véhicule, est strictement réservé au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié, disposant d'outils adaptés (risques de dysfonctionnement des systèmes électroniques embarqués pouvant générer des pannes ou des accidents graves). La responsabilité du Constructeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de cette consigne.
- Toute modification ou adaptation non prévue ni autorisée par CITROËN ou réalisée sans respecter les prescriptions techniques définies par le Constructeur entraîne la suspension de la garantie commerciale.

! Installation d'accessoires émetteurs de radiocommunication

Avant d'installer un émetteur de radiocommunication avec antenne extérieure, consulter impérativement le réseau CITROËN pour connaître les caractéristiques des émetteurs (bande de fréquence, puissance de sortie maximum, position antenne, conditions spécifiques d'installation) qui peuvent être montés, conformément à la Directive Compatibilité Électromagnétique Automobile (2004/104/CE).

Déclarations de conformité des équipements radioélectriques

Les certificats sont disponibles sur le site Internet <http://service.citroen.com/ACddb/>.

Feux de détresse



► Appuyer sur ce bouton rouge, tous les feux indicateurs de direction clignotent. Ils peuvent fonctionner contact coupé.

Allumage automatique des feux de détresse

Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la force de la décélération, les feux de détresse s'allument automatiquement. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération. Ils peuvent être éteints en appuyant de nouveau sur le bouton.

Avertisseur sonore



- ▶ Appuyer sur la partie centrale du volant.

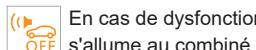
Avertisseur sonore piéton (Électrique)

Ce système avertit les piétons de l'arrivée du véhicule.

L'avertisseur sonore piéton fonctionne dès la mise en mouvement du véhicule et jusqu'à 30 km/h, en marche avant et arrière.

Cette fonction ne peut pas être désactivée.

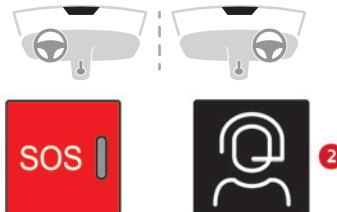
Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Appel d'urgence ou d'assistance



Appel d'Urgence Localisé (PE112)

- ▶ En cas d'urgence, appuyer plus de 2 secondes sur la touche 1.

L'allumage du voyant et un message vocal confirment que l'appel est lancé vers les services de secours*.

"Appel d'Urgence Localisé" localise immédiatement votre véhicule et vous met en contact avec les secours publics compétents**.

- ▶ Un nouvel appui immédiat annule la demande.

Le voyant clignote lorsque les données du véhicule sont envoyées puis reste allumé lorsque la communication est établie.

! En cas de choc détecté par le calculateur d'airbags, et indépendamment des déploiements d'airbags éventuels, un appel d'urgence est lancé automatiquement.

i Ce service est accessible gratuitement.

Fonctionnement du système

– À la mise du contact, le voyant s'allume en rouge puis en vert et s'éteint : fonctionnement correct du système.

– Le voyant s'allume en rouge fixe : dysfonctionnement du système.

– Le voyant clignote en rouge : pile de secours à remplacer.

Dans les 2 derniers cas, les services d'appels d'urgence et assistance risquent de ne pas fonctionner.

Consulter un réparateur qualifié dans les meilleurs délais.

i Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.

Traitements des données

Tout traitement de données à caractère personnel par le système "Appel d'Urgence

* Selon les conditions générales d'utilisation du service disponible en point de vente et sous réserve des limites technologiques et techniques.

** Suivant la couverture géographique de "Appel d'Urgence Localisé" et "Appel d'Assistance Localisé".

La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

Localisé" (PE112) est effectué dans le respect des règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par le Règlement 2016/679 et la Directive 2002/58/CE du Parlement Européen et du Conseil et, en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital des personnes concernées conformément à l'article 6.1, point d) du Règlement 2016/679. Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge du système "Appel d'Urgence Localisé" au numéro 112 d'appel d'urgence unique européen.

Le système "Appel d'Urgence Localisé" ne peut collecter et traiter que les données suivantes sur le véhicule : numéro de châssis, type (véhicule de transport de personnes ou véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois dernières positions et direction suivie, fichier-journal enregistrant l'activation automatique du système, avec horodatage.

Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro 112.

Conservation des données

Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal. Les données de la mémoire interne du système sont automatiquement et constamment effacées. Seules les 3 dernières positions du véhicule sont conservées. Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

Accès aux données

Vous disposez d'un droit d'accès aux données et pouvez, si nécessaire, demander la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement des données vous concernant dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions du Règlement 2016/679. Tout tiers auquel les données ont été communiquées doit être notifié de toute rectification, tout effacement ou toute limitation effectué conformément avec ladite directive, sauf si cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné.

Vous pouvez également exercer votre droit de déposer une plainte auprès de l'autorité compétente en matière de protection des données.

Appel d'Assistance Localisé

- En cas d'immobilisation du véhicule, appuyer plus de 2 secondes sur la touche 2 pour demander une assistance (confirmée par un message vocal*).
- Un nouvel appui immédiat annule la demande.

i Un mode privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou position) entre votre véhicule et la marque CITROËN. Il peut être paramétrable dans le menu **Réglages** de la tablette tactile.

À défaut, selon équipement, désactiver/réactiver la géolocalisation par un appui simultané sur les 2 touches suivie d'un appui sur la touche "Appel d'Assistance Localisé" pour valider.

i Si vous avez acheté votre véhicule en dehors du réseau CITROËN, vous êtes invité à vérifier la configuration de ces services et pouvez en demander la

* Suivant la couverture géographique de "Appel d'Urgence Localisé", "Appel d'Assistance Localisé" et la langue nationale officielle choisie par le propriétaire du véhicule.

La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

modification auprès de votre réseau. Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de votre choix.

i Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à tout moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.

i Si vous bénéficiez de l'offre Citroën Connect Box avec Pack SOS et Assistance inclus, vous disposez de services complémentaires dans votre espace personnel via le site internet de votre pays. Pour toute information relative au Pack SOS et Assistance, se référer aux conditions générales relatives à ces services.

Programme de stabilité électronique (ESC)

Le programme de stabilité électronique intègre les systèmes suivants :

- Antiblocage des roues (ABS) et Répartiteur électronique de freinage (REF).
- Assistance au freinage d'urgence (AFU).
- Post Collision Safety Brake (PCSB).
- Antipatinage des roues (ASR).

– Contrôle dynamique de stabilité (CDS).

Antiblocage des roues (ABS) / Répartiteur électronique de freinage (REF)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité du véhicule lors du freinage et contribuent à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.

Le système ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.

Le répartiteur électronique de freinage assure une gestion intégrale de la pression de freinage roue par roue.

► En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sur la pédale sans jamais relâcher l'effort.

i Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.



L'allumage fixe de ce témoin signale un dysfonctionnement du système ABS.

Le véhicule conserve un freinage standard.

Rouler prudemment à vitesse modérée.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



L'allumage de ce témoin, couplé aux témoins **STOP** et ABS, accompagné de

l'affichage d'un message et d'un signal sonore, signale un dysfonctionnement du répartiteur électronique de freinage.

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

! En cas de changement de roues (pneus et jantes), veiller à ce qu'elles soient homologuées pour le véhicule.

! **Après un choc**
Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Post Collision Safety Brake (PCSB)

Avec le système Post Collision Safety Brake (freinage automatique post-collision), en cas d'accident, le système ESC déclenche une action de freinage automatique du véhicule afin de réduire le risque de sur-accident par rebond, par exemple, si le conducteur ne réagit pas. Le freinage automatique post-collision intervient après un choc frontal, latéral ou arrière.

Conditions de fonctionnement

Le choc a entraîné le déclenchement des airbags ou des prétensionneurs pyrotechniques des ceintures.

Les systèmes de freinage et les fonctions électriques du véhicule sont restés opérationnels à l'issue de la collision.

 Le déclenchement du système s'accompagne de l'allumage des feux de stop du véhicule.

 Le système n'intervient pas s'il détecte que le conducteur appuie sur la pédale d'accélérateur ou de frein.

 Il incombe au conducteur d'adapter en permanence la vitesse de son véhicule à l'état de la chaussée et aux conditions de circulation.

Anomalies de fonctionnement

Dysfonctionnement des systèmes de freinage

  Ces témoins s'allument simultanément au combiné.

Dysfonctionnement des systèmes d'airbags ou de prétenzion pyrotechnique

  Ces témoins s'allument simultanément au combiné.

Rouler prudemment.

Se rendre dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Assistance au freinage d'urgence (AFU)

Ce système réduit la distance d'arrêt en cas d'urgence, en optimisant la pression de freinage. Il se déclenche en fonction de la vitesse d'actionnement de la pédale de frein. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

Antipatinage des roues (ASR) / Contrôle dynamique de stabilité (CDS)

L'antipatinage des roues optimise la motricité en agissant sur les freins des roues motrices et sur le moteur, afin d'éviter le patinage d'une ou plusieurs roues. Il améliore aussi la stabilité directionnelle du véhicule.

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique.

Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.

 En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en marche (confirmé par le clignotement de ce témoin au combiné).

Désactivation / Réactivation

Dans des conditions exceptionnelles (démarrage du véhicule embourré, immobilisé dans la neige, sur sol meuble), il peut s'avérer utile de désactiver le système ASR pour faire patiner librement les roues et retrouver de l'adhérence. Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.

 Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

 La désactivation est signalée par l'allumage de ce témoin au combiné et l'affichage d'un message.

Le système ASR se réactive automatiquement après chaque coupure de contact ou à partir de 50 km/h.

En dessous de 50 km/h, le réactiver manuellement.

Anomalie de fonctionnement

 En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

ASR / CDS

 Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées.

C'est lorsque les conditions d'adhérence diminuent (pluie, neige, verglas) que les risques de perte d'adhérence augmentent. Il est donc indispensable, pour votre sécurité, de conserver ces systèmes activés en toutes conditions, et particulièrement lorsque celles-ci sont difficiles.

Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du Constructeur, concernant tant les roues (pneumatiques et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention du réseau CITROËN. Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est recommandé d'utiliser des pneumatiques neige ou 4 saisons. Il est alors impératif d'équiper les 4 roues avec des pneumatiques homologués pour le véhicule.

Toutes les caractéristiques des pneumatiques sont regroupées sur l'étiquette pneumatiques / peinture. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

Ceintures de sécurité

Enrouleur

Les ceintures de sécurité sont équipées d'un enrouleur permettant l'ajustement automatique

de la longueur de sangle à la morphologie de l'utilisateur. Le rangement de la ceinture s'effectue automatiquement lorsque celle-ci n'est pas utilisée.

Les enrouleurs sont équipés d'un dispositif de blocage automatique lors d'une collision, d'un freinage d'urgence ou du retournement du véhicule. Il est possible de le débloquer en tirant fermement la sangle et en la relâchant pour qu'elle se rembobine légèrement.

Prétension pyrotechnique

Ce système améliore la sécurité lors des chocs frontaux et latéraux.

Selon l'importance du choc, le système de prétension pyrotechnique tend instantanément les ceintures et les plaque sur le corps des occupants.

Les ceintures à prétension pyrotechnique sont actives lorsque le contact est mis.

Limiteur d'effort

Ce système atténue la pression de la ceinture contre le thorax de l'occupant, améliorant ainsi sa protection.



En cas de choc

En fonction de la nature et de l'importance des chocs, le dispositif pyrotechnique peut se déclencher avant et indépendamment du déploiement des airbags. Le déclenchement des prétensionneurs s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un

bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

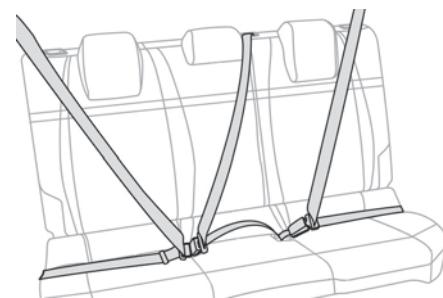
Dans tous les cas, le témoin d'airbag s'allume.

Après un choc, faire vérifier et éventuellement remplacer le système des ceintures de sécurité par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Ceintures de sécurité avant

Les ceintures de sécurité avant sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

Ceintures de sécurité arrière



Les places arrière sont équipées chacune d'une ceinture, dotée de trois points d'ancrage et d'un enrouleur.

Les places latérales sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

Verrouillage

- ▶ Tirer la sangle, puis insérer le pêne dans la boucle.
- ▶ Vérifier le verrouillage en effectuant un essai de traction sur la sangle.

Déverrouillage

- ▶ Appuyer sur le bouton rouge de la boucle.
- ▶ Accompagner l'enroulement de la ceinture.

Afficheur des témoins de ceintures



1. Témoin de ceinture avant gauche
2. Témoin de ceinture avant droite
3. Témoin de ceinture arrière gauche
4. Témoin de ceinture arrière centrale
5. Témoin de ceinture arrière droite

 Contact mis, lorsque le conducteur ou le passager avant boucle sa ceinture de sécurité, le témoin correspondant (1 ou 2) s'allume en vert dans l'afficheur ou s'éteint complètement (selon version).



Lorsque aucun occupant n'est détecté sur la place conducteur ou passager avant, le témoin s'allume en gris ou s'éteint complètement (selon version).

Alerte de non-bouclage



À la mise du contact, si le conducteur ou le passager avant n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, le témoin correspondant (1 ou 2) s'allume en rouge. Véhicule roulant à une vitesse supérieure à 20 km/h, le témoin clignote en rouge, accompagné d'un signal sonore croissant pendant 2 minutes environ. Au-delà de ce délai, le témoin reste allumé en rouge tant que la ceinture n'est pas bouclée.

Alerte de débouclage



Véhicule roulant, si le conducteur ou un passager déboucle sa ceinture de sécurité, le témoin correspondant (1 à 5) clignote en rouge, accompagné d'un signal sonore pendant 2 minutes environ. Au-delà de ce délai, le témoin reste allumé tant que la ceinture n'a pas été rebouclée.

Conseils



Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler.

Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée.

Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle.

Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (ex. : pièce de monnaie) avant le bouclage.

Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée.

Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.

Installation

! La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin. La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.

Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- Doit être tendue au plus près du corps.
- Doit être tirée devant vous par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne se vrille pas.
- Ne doit maintenir qu'une seule personne.
- Ne doit pas porter de trace de coupure ou d'effilochage.
- Ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.

! Recommandations pour les enfants

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.

Ne jamais utiliser la même ceinture pour attacher plusieurs enfants.

Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

Pour plus d'informations sur les **Sièges enfants**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Entretien

En raison des prescriptions de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité de votre véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de la compétence et du matériel adapté, ce que le réseau CITROËN est en mesure d'apporter. Faire vérifier périodiquement les ceintures par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration.

Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le réseau CITROËN.

Airbags

Généralités

Système conçu pour renforcer la sécurité des occupants situés aux places avant et aux places latérales arrière, en cas de collision violente.

Les airbags complètent l'action des ceintures de sécurité équipées de limiteur d'effort.

Des détecteurs électroniques enregistrent et analysent les chocs frontaux et latéraux subis dans les zones de détection de choc :

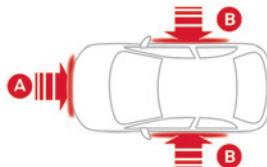
- En cas de choc violent, les airbags se déploient instantanément et contribuent à mieux protéger les occupants du véhicule ; aussitôt après le choc, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants.
- En cas de choc peu violent, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions de retournement, les airbags peuvent ne pas se déployer ; seule la ceinture de sécurité contribue à assurer votre protection dans ces situations.

L'importance d'un choc dépend de la nature de l'obstacle et de la vitesse du véhicule au moment de la collision.

! Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé.

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenchera plus.

Zones de détection de choc



A. Zone d'impact frontal

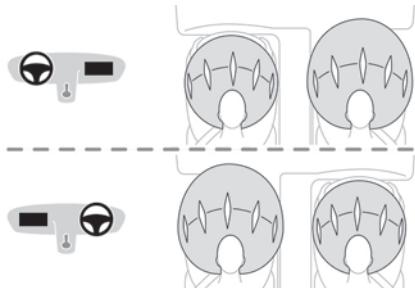
B. Zone d'impact latéral

i Le déclenchement d'un ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles.

Le bruit de la détonation liée au déclenchement d'un ou des airbags peut entraîner une légère diminution de la capacité auditive pendant un bref laps de temps.

Airbags frontaux



Système protégeant, en cas de choc frontal violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête et au thorax.

Pour le conducteur, l'airbag est intégré au centre du volant ; pour le passager avant, dans la planche de bord au-dessus de la boîte à gants.

Déclenchement

Ils se déclenchent, sauf l'airbag frontal passager s'il est désactivé*, en cas de choc frontal violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact frontal **A**.

L'airbag frontal s'interpose entre le thorax et la tête de l'occupant avant du véhicule et le volant, côté conducteur, et la planche de bord, côté passager, pour amortir sa projection en avant.

Airbags latéraux



Système protégeant, en cas de choc latéral violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme au thorax, entre la hanche et l'épaule.

Chaque airbag latéral est intégré dans l'armature du dossier de siège, côté porte.

Déclenchement

Les airbags latéraux se déclenchent unilatéralement en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

L'airbag latéral s'interpose entre le thorax de l'occupant du véhicule et le panneau de porte correspondant.

Airbags rideaux

Système contribuant à renforcer la protection, en cas de choc latéral violent, du conducteur et des passagers (sauf le passager arrière central) afin de limiter les risques de traumatisme sur le côté de la tête.

Chaque airbag rideau est intégré dans les montants et la partie supérieure de l'habitacle.

Déclenchement

Il se déclenche simultanément avec l'airbag latéral correspondant en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

L'airbag rideau s'interpose entre les occupants avant et arrière du véhicule et les vitres correspondantes.

Anomalie de fonctionnement

 En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné. Consulter impérativement le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour vérification du système. Les airbags pourraient ne pas se déclencher en cas de choc violent.

 Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de

* Pour plus d'informations sur la Désactivation de l'airbag frontal passager, se reporter à la rubrique correspondante.

tonneau, les airbags peuvent ne pas se déclencher.

Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

Conseils

! Pour que les airbags soient pleinement efficaces, respecter les règles de sécurité ci-dessous.

Adopter une position assise normale et verticale.

S'attacher dans son siège et positionner correctement la ceinture de sécurité.

Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (ex. : enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.

Ne jamais modifier la définition d'origine du véhicule, tout particulièrement dans l'environnement direct des airbags.

Même en observant toutes les précautions évoquées, un risque de blessures ou de légères brûlures à la tête, au buste ou aux bras, lors du déclenchement d'un airbag n'est pas exclu. En effet, le sac se gonfle de façon quasi-instantanée (quelques millisecondes) puis, se dégonfle dans le même temps en évacuant les gaz chauds par des orifices prévus à cet effet.

Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier les systèmes d'airbags.

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Airbags frontaux

Ne pas conduire en tenant le volant par ses branches ou en laissant les mains sur le moyeu central du volant.

Ne pas poser les pieds sur la planche de bord, côté passager.

Ne pas fumer, car le déploiement des airbags peut occasionner des brûlures ou des risques de blessures dus à la cigarette ou à la pipe.

Ne jamais démonter, percer ou soumettre le volant à des coups violents.

Ne rien fixer ou coller sur le volant et sur la planche de bord, cela pourrait occasionner des blessures lors du déploiement des airbags.

Airbags latéraux

Recouvrir les sièges uniquement avec des housses homologuées, compatibles avec le déclenchement de ces airbags. Pour connaître la gamme de housses adaptées au véhicule, consulter le réseau CITROËN.

Ne rien fixer ou coller sur les dossier des sièges (ex. : vêtements), cela pourrait occasionner des blessures au thorax ou au bras lors du déploiement de l'airbag.

Ne pas approcher plus que nécessaire le buste de la porte.

Les panneaux de portes avant du véhicule comportent des capteurs de chocs latéraux. Une porte endommagée ou toute intervention non conforme (modification ou réparation) sur les portes avant ou leur garniture intérieure peut compromettre le fonctionnement de ces capteurs - Risque de dysfonctionnement des airbags latéraux !

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Airbags rideaux

Ne rien fixer ou coller sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures à la tête lors du déploiement de l'airbag rideau.

Ne pas démonter les poignées de maintien implantées sur le pavillon.

Sièges enfants

i La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans votre pays.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, **tous les enfants de moins de**

12 ans ou d'une taille inférieure à 1 mètre 50 doivent être transportés dans des sièges enfants homologués adaptés à leur poids, aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou d'ancrages ISOFIX.

- **Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière de votre véhicule.**
- **Un enfant de moins de 9 kg doit obligatoirement être transporté en position dos à la route à l'avant comme à l'arrière.**

I Il est recommandé de transporter les enfants sur les places arrière du véhicule :

- "dos à la route" jusqu'à 3 ans,
- "face à la route" à partir de 3 ans.

! S'assurer que la ceinture de sécurité est correctement positionnée et bien tendue.

Pour les sièges enfants avec béquille, s'assurer que celle-ci est en contact stable avec le sol.

Conseils

! La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Vérifier qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, cela risquerait de le déstabiliser.

Penser à boucler les ceintures de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifier que celle-ci est bien tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège du véhicule. Si le siège passager est réglable, l'avancer si nécessaire.

Enlever l'appui-tête avant toute installation de siège enfant avec dossier sur une place passager.

S'assurer que l'appui-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage important.

Remettre l'appui-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

! **Installation d'un rehausseur**

La partie thoracique de la ceinture doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.

Vérifier que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.

Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.

! Protections complémentaires

Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utiliser le dispositif "Sécurité enfants".

Veiller à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.

Pour protéger les jeunes enfants des rayons solaires, équiper les vitres arrière de stores latéraux.

Par sécurité, ne pas laisser :

- un enfant seul et sans surveillance dans un véhicule,
- un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées,
- les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

Siège enfant à l'arrière

"Face à la route" ou "Dos à la route"



► Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant "face à la

route" ou que le siège enfant "dos à la route" ne touchent pas le siège avant du véhicule.

► Vérifier que le dossier du siège enfant "face à la route" est le plus proche possible du dossier du siège arrière du véhicule, voire en contact si possible.

Place arrière centrale

Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé sur la place passager arrière centrale.

Siège enfant à l'avant



► Régler le siège passager avant dans la position la plus haute, dans la position longitudinale arrière maximum, dossier redressé.

"Face à la route"

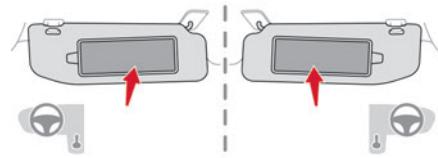


! Laisser impérativement l'airbag frontal passager actif.

"Dos à la route"



! L'airbag frontal passager doit être impérativement neutralisé avant d'installer un siège enfant dos à la route. Sinon, l'enfant risque d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.



Respecter impérativement la consigne suivante, rappelée par l'étiquette d'avertissement située de chaque côté du pare-soleil passager :

NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un coussin gonflable (AIRBAG) frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

Désactivation de l'airbag frontal passager



Airbag passager OFF

! Pour assurer la sécurité de l'enfant, neutraliser impérativement l'airbag frontal passager lorsqu'un siège enfant "dos à la route" est installé sur le siège passager avant. Sinon, l'enfant risque d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.



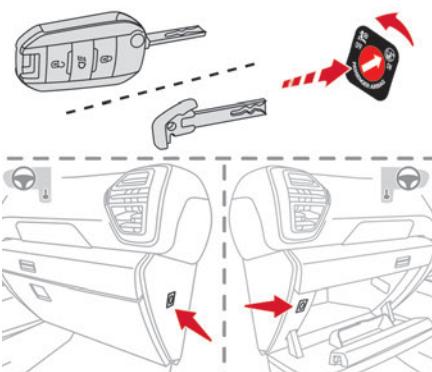
Étiquette d'avertissement - Airbag frontal passager

! Véhicules non équipés de la commande de neutralisation / réactivation

Il est formellement interdit d'installer un siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessure grave ou de mort lors du déploiement de l'airbag !

Neutralisation / Réactivation de l'airbag frontal passager

Pour les véhicules équipés, la commande est située sur le côté de la planche de bord ou dans la boîte à gants.



Contact coupé :

- ▶ Pour neutraliser l'airbag, tourner la clé dans la commande en position "OFF".
 - ▶ Pour le réactiver, la tourner en position "ON".
- À la mise du contact :



Ce témoin s'allume, en permanence, pour signaler la neutralisation.

Ou



Ce témoin s'allume, pendant 1 minute environ, pour signaler l'activation.

Sièges enfants recommandés

Gamme de sièges enfants se fixant à l'aide d'une **ceinture de sécurité trois points**.

Groupe 0+ : de la naissance à 13 kg



L1
"RÖMER Baby-Safe"
S'installe "dos à la route".

Groupes 2 et 3 : de 15 à 36 kg



Groupes 2 et 3 : de 15 à 36 kg

L5

"RÖMER KIDFIX 2R"

Peut être fixé sur les ancrages ISOFIX du véhicule.
L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité. S'installe uniquement sur les places latérales arrière.

L'appui-tête du siège du véhicule doit être enlevé.

Groupes 2 et 3 : de 15 à 36 kg



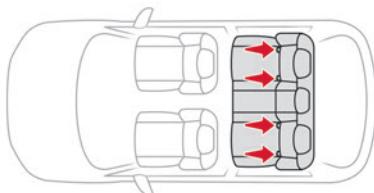
L6

"GRACO Booster"

L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité. S'installe uniquement sur le siège passager avant ou sur les places latérales arrière.

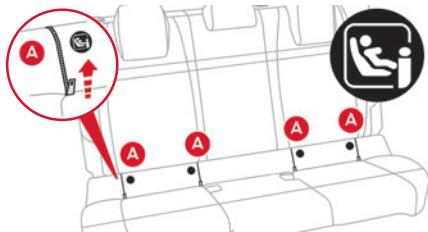
Fixations "ISOFIX"

Les sièges représentés ci-dessous sont équipés d'ancrages ISOFIX réglementaires :



Il s'agit de trois anneaux, signalés par un marquage, pour chaque assise :

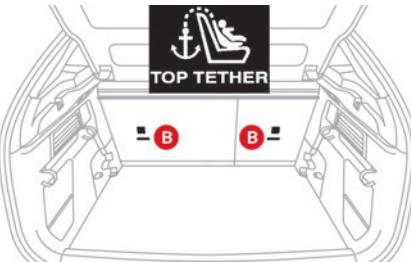
- Deux anneaux **A**, situés entre le dossier et l'assise du siège du véhicule.



Ces anneaux sont situés derrière des fermetures éclair.

Les 2 verrous des **sièges enfants ISOFIX** viennent s'y ancrer.

- Un anneau **B**, situé derrière le siège, appelé **TOP TETHER** pour la fixation des sièges équipés d'une sangle haute.



En cas de choc frontal, ce dispositif limite le basculement du siège enfant vers l'avant. Ce système de fixation ISOFIX assure un montage fiable, solide et rapide, du siège enfant dans le véhicule.

Pour fixer le siège enfant au **TOP TETHER** :

- ▶ Enlever et ranger l'appui-tête avant d'installer le siège enfant à cette place (le remettre en place une fois que le siège enfant a été enlevé).
- ▶ Passer la sangle du siège enfant derrière le dossier du siège, en la centrant entre les orifices de tiges d'appui-tête.
- ▶ Fixer l'attache de la sangle haute à l'anneau **B**.
- ▶ Tendre la sangle haute.

i Lors de l'installation d'un siège enfant ISOFIX sur la place arrière gauche de la banquette, avant de fixer le siège, écarter au préalable la ceinture de sécurité arrière centrale vers le milieu du véhicule, de façon à ne pas gêner le fonctionnement de la ceinture.

! La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Respecter strictement les consignes de montage indiquées dans la notice d'installation livrée avec le siège enfant.

i Pour connaître les possibilités d'installation des sièges ISOFIX dans votre véhicule, consulter le tableau récapitulatif.

Sièges enfants ISOFIX recommandés

i Se reporter également à la notice d'installation du fabricant du siège enfant pour connaître les indications d'installation et de retrait du siège.

"RÖMER Baby-Safe et sa base ISOFIX"
(classe de taille : **E**)

Groupe 0+ : de la naissance à 13 kg



<p>"RÖMER Baby-Safe et sa base ISOFIX" (classe de taille : E)</p> <p>Groupe 0+ : de la naissance à 13 kg</p> <p>S'installe "dos à la route" à l'aide d'une base ISOFIX qui s'accroche aux anneaux A. La base comporte une béquille, réglable en hauteur, qui repose sur le plancher du véhicule.</p> <p>Ce siège enfant peut également être fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité. Dans ce cas, seule la coque est utilisée et attachée au siège du véhicule par la ceinture de sécurité trois points.</p>	<p>"RÖMER Duo Plus ISOFIX" (classe de taille : B1)</p> <p>Groupe 1 : de 9 à 18 kg</p> 	<p>"RÖMER Duo Plus ISOFIX" (classe de taille : B1)</p> <p>Groupe 1 : de 9 à 18 kg</p> <p>S'installe uniquement "face à la route". S'accroche aux anneaux A, ainsi qu'à l'anneau B, appelé TOP TETHER, à l'aide d'une sangle haute.</p> <p>3 positions d'inclinaison de la coque : assise, repos et allongée.</p> <p>Ce siège enfant peut également être utilisé aux places non équipées d'ancrages ISOFIX. Dans ce cas, il est obligatoirement attaché au siège du véhicule par la ceinture de sécurité trois points. Régler le siège avant du véhicule pour que les pieds de l'enfant ne touchent pas le dossier.</p>
---	--	---

Sièges enfants i-Size

Les sièges enfants i-Size sont équipés de deux verrous qui viennent s'ancrer sur les deux anneaux **A**.

Ces sièges enfants i-Size disposent également soit :

- D'une sangle haute qui s'attache sur l'anneau **B**.
- D'une béquille qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size.

Son rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour plus d'informations sur les **Fixations ISOFIX**, se reporter à la rubrique correspondante.

Installation des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants se fixant avec la ceinture de sécurité et homologués en universel (a) ainsi que les plus grands sièges enfants ISOFIX et i-Size aux places équipées d'ancrages ISOFIX dans le véhicule.

	Numéro du siège					
	Sièges avant (j)			Sièges arrière (j)		
	1	3	4	5	6	
	3	1	4	5	6	
Airbag frontal passager		Désactivé "OFF" (b)	Activé "ON" (c)			
Place compatible avec un siège enfant universel (a)	non	oui (d) (h)	oui (d) (i)	oui	oui (e)	oui
Place compatible avec un siège enfant i-Size	non	non (f)		oui	non (f)	oui
Place équipée d'une attache TOP TETHER	non	non (f)		oui	non (f)	oui
Siège enfant de type "Nacelle"	non	non (f)		non		
Siège enfant ISOFIX "Dos à la route"	non	non (f)		R3 (g)	non (f)	R3 (g)
Siège enfant ISOFIX "Face à la route"	non	non (f)		F3 (g)	non (f)	F3 (g)
Siège enfant rehausseur	non	B3 (f) (k)		B3 (g)	B3 (f)	B3 (g)

Règles :

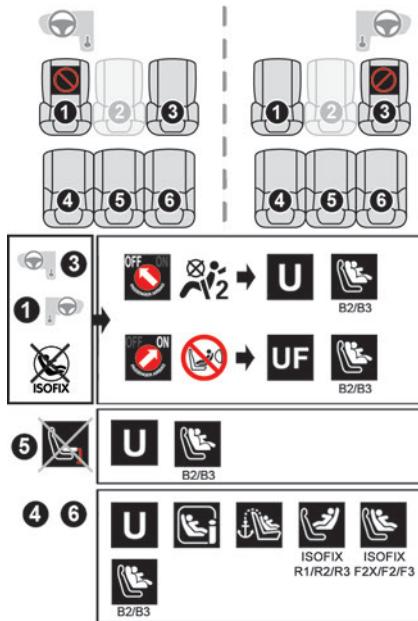
– Une place compatible i-Size est également compatible pour R1, R2 et F2X, F2, B2.

– Une place compatible R3 est également compatible pour R1 et R2.

– Une place compatible F3 est également compatible pour F2X et F2.

- Une place compatible **B3** est également compatible pour **B2**.
- (a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.
- (b) Pour installer un siège enfant "**dos à la route**" à cette place, désactiver "**OFF**" impérativement l'airbag passager avant.
- (c) Seul un siège enfant "**face à la route**" est autorisé à cette place avec l'airbag passager avant activé "**ON**".
- (d) Pour un siège avec réglage en hauteur, régler celui-ci en position haute maximum et en position longitudinale arrière maximum, avec le dossier redressé.
Pour un siège sans réglage en hauteur, régler celui-ci en position longitudinale arrière maximum, avec le dossier redressé.
- (e) Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.
- (f) Sièges non-équipés de fixations ISOFIX.
- (g) Régler le siège avant en position longitudinale intermédiaire avec le dossier redressé.
- (h) Pour un siège enfant universel "**dos à la route**" et/ou "**face à la route**" (**U**) de groupe 0, 0+, 1, 2 ou 3.

- (i) Pour un siège enfant universel "**face à la route**" (**UF**) de groupe 1, 2 ou 3.
- (j) Selon version, consulter la législation en vigueur dans votre pays avant d'installer un enfant à cette place.
- (k) Régler le siège avant en position longitudinale arrière maximum.



Légendes



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Airbag frontal passager **désactivé**.



Airbag frontal passager **activé**.

Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué en universel "dos à la route" et/ou "face à la route"** de toutes tailles et groupes de poids.

UF Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué en universel "face à la route"** des groupes I, II et III.



Place autorisant la fixation d'un siège enfant **i-Size**.



Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant avec béquille.

Présence d'un ancrage **TOP TETHER** à l'arrière du dossier, autorisant la fixation d'un **siège enfant ISOFIX universel**.



Siège enfant **ISOFIX** orienté vers l'arrière :

- **R1** : siège enfant **ISOFIX** pour **nourrisson**.
- **R2** : siège enfant **ISOFIX** de **taille réduite**.
- **R3** : siège enfant **ISOFIX** de **grande taille**.



Siège enfant **ISOFIX** orienté vers l'avant :

- **F2X** : siège enfant **ISOFIX** pour **tout-petits**.
- **F2** : siège enfant **ISOFIX** de **hauteur réduite**.
- **F3** : siège enfant **ISOFIX** de **grande hauteur**.



Siège enfant **rehausseur** :

– **B2** : siège **rehausseur de largeur réduite**.

– **B3** : siège **rehausseur de grande largeur**.

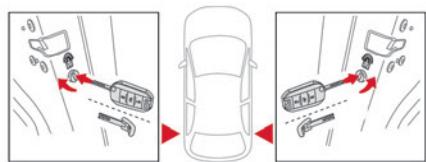
Pour les réglages de siège, se reporter au tableau "Installations des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size".

Sécurité enfants mécanique

Ce dispositif interdit l'ouverture de la porte arrière par sa poignée intérieure.

La commande est située sur le chant de chaque porte arrière (signalée par un marquage sur la carrosserie).

Activation / Désactivation



► Pour activer, tourner la clé intégrée jusqu'en butée :

- Vers la droite sur la porte arrière gauche.
 - Vers la gauche sur la porte arrière droite.
- Pour désactiver, tourner en sens inverse.

Conseils de conduite

- Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation.
- Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
- Adopter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.
- Arrêter le véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (ex. : réglages).
- Faire une pause toutes les 2 heures lors d'un long trajet.

Important !

! Ne jamais laisser le moteur tourner dans un local fermé sans aération suffisante. Les moteurs thermiques émettent des gaz d'échappement toxiques, tel le monoxyde de carbone. Danger d'intoxication et de mort !

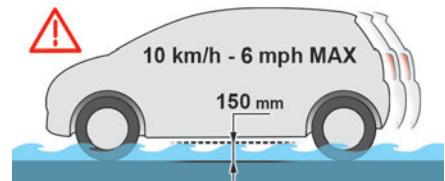
! En conditions hivernales très sévères (température inférieure à -23°C), laisser le moteur tourner pendant 4 minutes avant de rouler, pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des éléments mécaniques du véhicule (moteur et boîte de vitesses).

! **Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré.** Risque de surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

! **Ne jamais stationner et ne jamais laisser le moteur tourner sur des surfaces inflammables (exemple : herbes sèches, feuilles mortes).** Le système d'échappement du véhicule est très chaud, même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie !

! **Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance, moteur tournant.** Si le conducteur doit quitter le véhicule moteur tournant, il faut serrer le frein de stationnement et placer la boîte de vitesses au point mort ou sur la position **N** ou **P** (selon le type de boîte de vitesses).

! **Ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.**



Si le véhicule doit impérativement emprunter un passage inondé :

- Vérifier que la profondeur d'eau n'excède pas 15 cm, en tenant compte des vagues qui pourraient être générées par d'autres usagers.
- Désactiver la fonction Stop & Start.
- Rouler aussi lentement que possible sans caler. Ne dépasser en aucun cas la vitesse de 10 km/h.
- Ne pas s'arrêter et ne pas éteindre le moteur. En sortie de chaussée inondée, dès que les conditions de sécurité le permettent, freiner légèrement à plusieurs reprises afin de sécher les disques et les plaquettes de frein.
- En cas de doute sur l'état du véhicule, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Environnement sonore (Électrique)

À l'extérieur

Le conducteur doit être particulièrement vigilant en raison du faible bruit émis en circulation. Jusqu'à 30 km/h, l'avertisseur sonore piéton prévient de la présence du véhicule.

Sur chaussée inondée

Il est fortement recommandé de ne pas conduire sur chaussée inondée, car cela pourrait gravement endommager le moteur, la boîte de vitesses ainsi que les systèmes électriques du véhicule.

Refroidissement de la batterie de traction

Le moto-ventilateur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

À l'intérieur

En fonctionnement, il est possible d'entendre des bruits normaux propres au véhicule électrique tels que :

- Relais de la batterie de traction lors du démarrage.
- Pompe à vide lors d'un freinage.
- Pneumatiques ou aérodynamique du véhicule en roulage.
- À-coup et bruit de claquement lors d'un redémarrage en pente.

En cas de remorquage

 La conduite avec remorque soumet le véhicule tracteur à des sollicitations plus importantes et exige une attention particulière.

 Respecter les masses remorquables maximales.

En altitude : réduire la charge maximale de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude ; la densité d'air réduite en altitude diminue les performances du moteur.

 **Véhicule neuf :** ne pas tracter une remorque avant d'avoir roulé au minimum 1 000 kilomètres.

 Lorsque la température extérieure est élevée, laisser tourner le moteur 1 à 2 minutes après l'arrêt du véhicule pour faciliter son refroidissement.

Avant de partir

Poids sur flèche

► Dans la remorque, répartir la charge pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche (au point de jonction avec votre véhicule) approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

Pneumatiques

► Vérifier la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque en respectant les pressions recommandées.

Éclairage

► Vérifier la signalisation électrique de la remorque et le réglage du site des projecteurs du véhicule.

 En cas d'utilisation d'un attelage d'origine CITROËN et pour éviter le signal sonore, l'aide au stationnement arrière est neutralisée automatiquement.

En conduisant

Refroidissement

En côte, tracter une remorque augmente la température du liquide de refroidissement. La charge maximale remorquable dépend de l'inclinaison de la pente et de la température extérieure. La capacité de refroidissement du ventilateur n'augmente pas avec le régime moteur.

- Réduire la vitesse et le régime moteur, afin de limiter l'échauffement.
- Être en permanence attentif à la température du liquide de refroidissement..



En cas d'allumage de ce témoin d'alerte et du témoin **STOP**, arrêter le véhicule et couper le moteur dès que possible.

Freins

Utiliser le frein moteur est recommandé pour limiter l'échauffement des freins. Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Vent latéral

Tenir compte de l'augmentation de la sensibilité au vent du véhicule.

Protection antivol

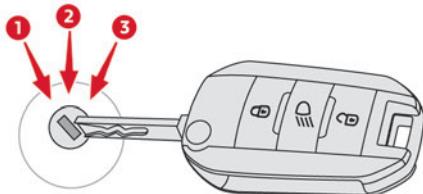
Antidémarrage électronique

Les clés contiennent un code qui doit être reconnu par le véhicule pour que le démarrage soit possible.

En cas de dysfonctionnement, signalé par l'affichage d'un message, le véhicule ne démarre pas.
S'adresser au réseau CITROËN.

Démarrage / Arrêt du moteur avec la clé

Contacteur à clé



Il comporte 3 positions :

- **1. Stop** : insertion et extraction de la clé, colonne de direction verrouillée.
- **2. Contact** : colonne de direction déverrouillée, mise du contact, préchauffage (Diesel), marche du moteur.
- **3. Démarrage**.

i Éviter d'accrocher un objet lourd à la clé ou à la télécommande. Il pèserait sur son axe dans le contacteur et pourrait engendrer un dysfonctionnement.

Position Contact

Elle permet l'utilisation d'équipements électriques du véhicule ou de recharger des accessoires. Dès que le niveau de charge de la batterie atteint le seuil de réserve, le système bascule sur le mode économie d'énergie : l'alimentation est coupée automatiquement pour préserver la charge de la batterie.

Démarrage du moteur

Frein de stationnement serré :

- ▶ Avec une **boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au point mort puis appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
- ▶ Avec une **boîte de vitesses automatique**, placer le sélecteur de vitesses en mode **N** ou **P** puis appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Insérer la clé dans le contacteur ; le système reconnaît le code.
- ▶ Déverrouiller la colonne de direction en tournant simultanément le volant et la clé.

i Dans certains cas, vous pouvez être amené à exercer une force importante pour manoeuvrer le volant (roues braquées, par exemple).

- ▶ Avec un **moteur à essence**, actionner le démarreur en tournant la clé jusqu'à la position **3** jusqu'au démarrage du moteur, sans accélérer. Dès que le moteur démarre, lâcher la clé.

i Avec les **motorisations essence**, après un démarrage à froid, le préchauffage du

catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles à l'arrêt, moteur tournant, pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

- ▶ Avec un **moteur Diesel**, tourner la clé jusqu'à la position **2**, pour activer le dispositif de préchauffage du moteur.

vv Attendre l'extinction de ce témoin au combiné, puis actionner le démarreur en tournant la clé jusqu'à la position **3**, sans accélérer. Dès que le moteur démarre, lâcher la clé.

i En conditions hivernales, la durée d'allumage du témoin est prolongée. Lorsque le moteur est chaud, le témoin ne s'allume pas.

En conditions tempérées, ne pas faire chauffer le moteur à l'arrêt mais démarrer immédiatement et rouler à régime modéré.

! Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact. Attendre quelques instants avant de redémarrer. Si après quelques tentatives le moteur ne démarre pas, ne pas insister - Risque d'endommagement du démarreur et du moteur.
Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Arrêt du moteur

- Immobiliser le véhicule.
- Moteur au ralenti, tourner la clé vers la position 1.
- Retirer la clé du contacteur.
- Pour verrouiller la colonne de direction, manœuvrer le volant jusqu'à ce qu'il se bloque.

i Pour faciliter le déverrouillage de la colonne de direction, il est conseillé de placer les roues avant dans l'axe du véhicule avant de couper le moteur.

! Ne jamais couper le contact avant l'immobilisation complète du véhicule. Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

i Vérifier que le frein de stationnement est correctement serré, notamment sur un terrain en pente.

En quittant le véhicule, conserver la clé sur soi et verrouiller le véhicule.

Mode économie d'énergie

Après l'arrêt du moteur (position 1. Stop), il est encore possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale de 30 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les plafonniers ou les feux de croisement.

i Pour plus d'informations sur le **Mode économie d'énergie**, se reporter à la rubrique correspondante.

Oubli de la clé

À l'ouverture de la porte conducteur, l'affichage d'un message et un signal sonore rappellent que la clé est restée dans le contacteur en position 1.

En cas d'oubli de la clé dans le contacteur en position 2, la coupure du contact se déclenche automatiquement au bout d'une heure.

Pour remettre le contact, tourner la clé en position 1, puis de nouveau en position 2.

Démarrage / Arrêt du moteur avec système Accès et Démarrage Mains-Libres

i La présence de la clé électronique dans l'habitacle est impérative.

La clé électronique est également détectée dans le coffre.

En cas de non-détection de la clé électronique, un message s'affiche.

Déplacer la clé électronique afin de pouvoir démarrer ou arrêter le moteur.

En cas d'échec, se reporter à la rubrique "Clé non détectée - Démarrage de secours ou Arrêt de secours".

Démarrage



► Avec une **boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au point mort et appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.

► Avec une **boîte de vitesses automatique**, sélectionner le mode P ou N et appuyer sur la pédale de frein.

► Appuyer sur le bouton **"START/STOP"** tout en maintenant l'appui sur la pédale jusqu'au démarrage du moteur.

Motorisations Diesel

Par température négative et/ou moteur froid, le démarrage s'effectue seulement après l'extinction du témoin de préchauffage.



Si ce témoin s'allume après un appui sur le bouton **"START/STOP"** :

- Maintenir la pédale enfoncée et ne pas effectuer de nouvel appui sur "START/STOP" jusqu'au démarrage complet du moteur.

Dans tous les cas, si l'une des conditions de démarrage n'est pas remplie, un message s'affiche.

Dans certains cas, un message indique qu'il est nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton "START/STOP" pour aider au déverrouillage de la colonne de direction.

i Motorisations essence

Après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

i En cas de calage du moteur, relâcher la pédale d'embrayage et l'enfoncer de nouveau à fond, le moteur redémarre automatiquement.

Arrêt

- Immobiliser le véhicule à l'aide du frein de stationnement.
- Avec une **boîte de vitesses manuelle**, placer de préférence le levier de vitesses au point mort.
- Avec une **boîte de vitesses automatique**, sélectionner de préférence le mode P ou N.

- Appuyer sur le bouton "START/STOP". Dans certains cas, il est nécessaire de manœuvrer le volant pour verrouiller la colonne de direction. Sur certaines versions avec boîte de vitesses automatique (EAT8), la colonne de direction ne se verrouille pas, mais la boîte de vitesses se verrouille en mode P.

i Si le véhicule n'est pas immobilisé, le moteur ne s'arrête pas.

! Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

! Ne jamais quitter le véhicule en laissant la clé électronique à bord.

Mise du contact sans démarrage



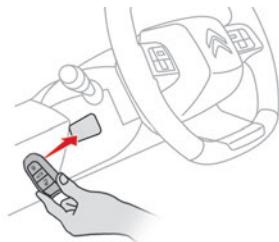
Avec la clé électronique dans l'habitacle, l'appui sur le bouton "START/STOP", **sans action sur les pédales**, permet la mise du contact sans démarrer le moteur.

► Appuyer de nouveau sur ce bouton pour couper le contact et permettre le verrouillage du véhicule.

Clé non détectée

Démarrage de secours

Un lecteur de secours est aménagé sur la colonne de direction pour permettre le démarrage du moteur, lorsque le système ne détecte pas la clé dans la zone de reconnaissance ou lorsque la pile de la clé électronique est usée.



- ▶ Placer la télécommande contre le lecteur et la maintenir.
 - ▶ **Avec une boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au point mort puis appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
 - ▶ **Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche**, sélectionner le mode **P** puis appuyer sur la pédale de frein.
 - ▶ Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".
- Le moteur démarre.

Arrêt de secours



Lorsque la clé électronique n'est pas détectée ou n'est plus dans la zone de reconnaissance, un message apparaît au combiné à la fermeture d'un ouvrant ou à la demande de l'arrêt du moteur.

- ▶ Pour confirmer la demande d'arrêt du moteur, appuyer environ 5 secondes sur le bouton "**START/STOP**".

En cas de dysfonctionnement de la clé électronique, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Arrêt d'urgence

En cas d'urgence uniquement, le moteur peut être arrêté sans conditions (même en roulant).

- ▶ Appuyer environ 5 secondes sur le bouton "**START/STOP**".

Dans ce cas, la colonne de direction se bloque dès que le véhicule est immobilisé.

Démarrage / Arrêt du moteur électrique

Démarrage

Le sélecteur de marche doit être en mode **P**.

- ▶ Avec la clé à télécommande, appuyer sur la pédale de frein et tourner la clé jusqu'à la position **3** (Démarrage).
- ▶ Avec le système Accès et Démarrage Mains-Libres, appuyer sur la pédale de frein et faire un appui court sur le bouton "**START/STOP**".

▶ Maintenir le pied sur la pédale de frein jusqu'à l'allumage du témoin **READY** et l'émission d'un signal sonore indiquant que le véhicule est prêt à rouler.

- ▶ Pied sur le frein, sélectionner le mode **D** ou **R**.

▶ Relâcher la pédale de frein, puis accélérer. Au démarrage, le combiné s'éclaire, le curseur de l'indicateur de puissance se place sur la position "neutre". La colonne de direction se déverrouille automatiquement (bruit et mouvement du volant perceptibles).

Arrêt

- ▶ Avec la clé à télécommande, tourner à fond la clé en position **1 (Stop)**.

▶ Avec le système Accès et Démarrage Mains-Libres, appuyer sur le bouton "**START/STOP**".

Avant de quitter le véhicule, vérifier que :

- Le sélecteur de marche est en mode **P**.
- Le témoin **READY** est éteint.

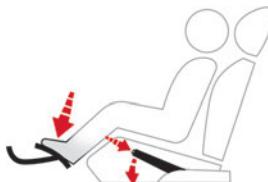
i Le sélecteur de marche se met en mode **P** automatiquement à l'arrêt du moteur ou à l'ouverture de la porte conducteur.

i À l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore retentit accompagné de l'affichage d'un message d'alerte, si les conditions d'arrêt ne sont pas réunies.

■ Pour les procédures de mise du contact sans démarrage et de démarrage / arrêt de secours avec le système Accès et Démarrage Mains-Libres, se reporter à la rubrique **Démarrage / Arrêt du moteur avec système Accès et Démarrage Mains-Libres.**

Frein de stationnement manuel

Déverrouillage



- ▶ Tirer légèrement le levier de frein de stationnement, appuyer sur le bouton de déverrouillage, puis abaisser à fond le levier.
- (P)** Véhicule roulant, l'allumage de ce témoin et du témoin **STOP**, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message, indique que le frein est resté serré ou qu'il est mal desserré.

Verrouillage

- ▶ Tirer le levier de frein de stationnement pour immobiliser le véhicule.

! Lors d'un stationnement dans une pente, braquer les roues pour les caler contre le trottoir, serrer le frein de stationnement, engager une vitesse et couper le contact.

Frein de stationnement électrique

Ce système réalise, en fonctionnement automatique, le serrage du frein de stationnement à l'arrêt du moteur et le desserrage dès la mise en mouvement du véhicule.



À tout moment, moteur tournant :

- ▶ Pour serrer le frein de stationnement, tirer brièvement la commande.
- ▶ Pour le desserrer, pousser brièvement la commande, tout en appuyant sur la pédale de frein.

Par défaut, le fonctionnement automatique est activé.

Ce fonctionnement automatique est désactivable temporairement.

Témoin de fonctionnement

(P) Ce témoin s'allume à la fois au combiné et sur la commande pour confirmer le serrage du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message "**Frein de parking serré**".

Le témoin s'éteint pour confirmer le desserrage du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message "**Frein de parking desserré**".

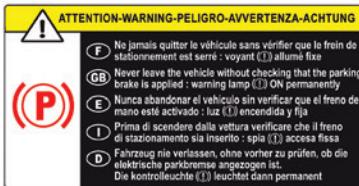
Le témoin clignote lors d'une demande manuelle de serrage ou de desserrage.

! En cas de panne de batterie, le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas.

Par sécurité, avec une boîte de vitesses manuelle, si le frein de stationnement n'est pas serré, immobiliser le véhicule en engageant une vitesse.

Par sécurité, avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, si le frein de stationnement n'est pas serré, immobiliser le véhicule en installant la cale fournie contre une des roues.

Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.



! Avant de sortir du véhicule, vérifier que le frein de stationnement est serré : les témoins de frein de stationnement doivent être allumés fixe au combiné et sur la commande.

Si le frein de stationnement n'est pas serré, un signal sonore retentit et un message s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur.

! Ne pas laisser un enfant seul à l'intérieur du véhicule, il pourrait desserrer le frein de stationnement.

! **En cas de stationnement : en forte pente, véhicule très chargé ou en remorquage**

Avec une boîte de vitesses manuelle, tourner les roues vers le trottoir et engager une vitesse.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, tourner les roues vers le trottoir et sélectionner le mode P.

En situation de remorquage, le véhicule est homologué pour pouvoir stationner sur des pentes inférieures à 12 %.

Fonctionnement manuel

Desserrage manuel

Contact mis ou moteur tournant :

- Appuyer sur la pédale de frein.
- En maintenant l'appui sur la pédale de frein, pousser brièvement la commande.

i Sans appui sur la pédale de frein, le frein de stationnement ne se desserre pas et un message s'affiche.

Serrage manuel

Véhicule à l'arrêt :

- Tirer brièvement la commande.
- La demande de serrage est confirmée par le clignotement du témoin de la commande.

Fonctionnement automatique

Desserrage automatique

S'assurer au préalable que le moteur est démarré et que la porte conducteur est fermée.

Le frein de stationnement se desserre automatiquement et progressivement à la mise en mouvement du véhicule.

Avec une boîte de vitesses manuelle

- Appuyer à fond sur la pédale d'embrayage, engager la première vitesse ou la marche arrière.

- Appuyer sur la pédale d'accélérateur et relâcher la pédale d'embrayage.

Avec une boîte de vitesses automatique

- Appuyer sur la pédale de frein.
- Sélectionner le mode D, M ou R.
- Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Avec un sélecteur de marche

- Appuyer sur la pédale de frein.
- Sélectionner le mode D, B ou R.
- Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

i Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, si le frein ne se desserre pas automatiquement, vérifier que les portes avant sont correctement fermées.

! À l'arrêt, moteur tournant, ne pas accélérer inutilement - Risque de desserrer le frein de stationnement.

Serrage automatique

Véhicule à l'arrêt, le frein de stationnement se serre automatiquement à la coupure du moteur.

i Au calage du moteur ou au passage en mode STOP du Stop & Start, le serrage automatique ne s'effectue pas.

En fonctionnement automatique, il est possible à tout instant de serrer ou desserrer manuellement le frein de stationnement à l'aide de la commande.

Cas particuliers

Immobilisation du véhicule, moteur tournant

Pour immobiliser le véhicule moteur tournant, tirer brièvement la commande.

Stationnement du véhicule, frein desserré

En cas de grand froid (gel), il est recommandé de ne pas serrer le frein de stationnement.

Pour immobiliser le véhicule, engager une vitesse ou installer les cales contre une des roues.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, le mode **P** est automatiquement engagé à la coupure du contact. Les roues sont bloquées.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, mode **N**

engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore. La fermeture de la porte conducteur entraîne son extinction.

Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, comme par temps de grand froid ou remorquage (caravane, dépannage), il peut être nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du système.

- ▶ Démarrer le moteur.
 - ▶ Serrer, avec la commande, le frein de stationnement s'il est desserré.
 - ▶ Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
 - ▶ Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage de 10 secondes à 15 secondes au maximum.
 - ▶ Relâcher la commande.
 - ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
 - ▶ Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.
-  La désactivation des fonctions automatiques est confirmée par l'allumage de ce témoin au combiné.
- ▶ Relâcher la commande et la pédale de frein.

Dès lors, seules les fonctions manuelles, à l'aide de la commande, permettent de serrer et de desserrer le frein de stationnement.

- ▶ Suivre à nouveau cette procédure pour réactiver le fonctionnement automatique (confirmé par l'extinction du témoin au combiné).

Freinage de secours

En cas de défaillance du freinage par la pédale de frein ou en situation exceptionnelle (ex. : malaise du conducteur, en conduite accompagnée), le tirage maintenu de la commande du frein de stationnement électrique permet de freiner le véhicule. Le freinage est actif tant que la commande est maintenue tirée ; il s'interrompt dès que celle-ci est relâchée. Les systèmes ABS et CDS assurent la stabilité du véhicule lors du freinage de secours.

En cas de défaillance du freinage de secours, le message "**Défaut frein de parking**" s'affiche au combiné.



En cas de défaillance des systèmes ABS et CDS, signalée par l'allumage de l'un ou des deux témoins au combiné, la stabilité du véhicule n'est plus garantie.

- ▶ Dans ce cas, assurer la stabilité en répétant successivement des actions de "tiré-relâché" sur la commande du frein de stationnement électrique jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

Boîte manuelle 6 vitesses

Passage de la 5^{ème} ou de la 6^{ème} vitesse

► Déplacer complètement le sélecteur de vitesses vers la droite pour bien engager la 5^{ème} ou la 6^{ème} vitesse.

! Le non-respect de cette préconisation peut endommager définitivement la boîte de vitesses (engagement de la 3^{ème} ou 4^{ème} vitesse par inadvertance).

Passage de la marche arrière



► Soulever la bague sous le pommeau et déplacer le sélecteur de vitesses vers la gauche, puis vers l'avant.

! Engager la marche arrière uniquement véhicule à l'arrêt et moteur au ralenti.

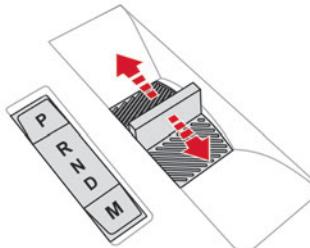
I Par sécurité et pour faciliter le démarrage du moteur :

- Sélectionner toujours le point mort.
- Appuyer sur la pédale d'embrayage.

Boîte de vitesses automatique

Boîte de vitesses automatique à 8 vitesses avec sélecteur impulsif. Elle offre également un mode manuel avec passage des vitesses à l'aide des palettes de commande, situées derrière le volant.

Sélecteur impulsif



P. Auto Park

Appuyer sur ce bouton pour passer en mode Parking.

Pour le stationnement du véhicule : les roues avant sont bloquées.

R. Marche arrière

N. Point mort

Pour mettre le véhicule en roue libre et le déplacer, contact coupé.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

D. Conduite en mode automatique

La boîte gère le passage des vitesses en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule.

M. Conduite en mode manuel

Appuyer sur ce bouton pour passer en mode manuel.

Le conducteur passe les vitesses à l'aide des commandes au volant.

► En mode **N**, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :

- Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.
- Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion ; il revient alors à sa position initiale.

Cas particuliers

Pour éviter le mode **N** (passage rapide de **D** à **R** et inversement) :

► En mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné.

► En mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode **R** est sélectionné.

- ▶ Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

Commandes au volant

(Selon équipement)

En mode **M** et **D**, les palettes de commande au volant permettent de changer manuellement de rapport.

Elles ne permettent pas de sélectionner le point mort, ni d'engager ou quitter la marche arrière.



- ▶ Tirer vers soi la palette "+" ou "-" en donnant une impulsion pour engager respectivement le rapport supérieur ou inférieur.

Affichages au combiné

Dès la mise du contact, l'état de la boîte de vitesses s'affiche au combiné :

- | | |
|---------------|--------------------------|
| P | Stationnement |
| R | Marche arrière |
| N | Point mort |
| D1...8 | Marche avant automatique |
| M1...8 | Marche avant manuelle |

À la coupure du contact, l'état de la boîte de vitesses reste affiché quelques secondes au combiné.

Fonctionnement

Seules les demandes de changement de mode conformes sont prises en compte.

Moteur tournant, si un appui sur la pédale de frein est nécessaire pour changer de mode, un message d'alerte s'affiche au combiné.

! Moteur tournant, freins desserrés, si **R**, **D** ou **M** est sélectionné, le véhicule se déplace même sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Ne jamais appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein - Risque de détérioration de la boîte de vitesses !

i Avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

! À très basse vitesse, l'ouverture de la porte conducteur déclenche le passage de la boîte de vitesses en mode **P**.

! En cas de panne de batterie, placer impérativement la ou les cales fournie(s) avec l'outillage de bord contre une des roues pour immobiliser le véhicule.

Particularités du mode automatique

La boîte de vitesses sélectionne le rapport offrant les performances optimales en fonction de la température ambiante, du profil de la route, du chargement du véhicule et du style de conduite.

Pour obtenir une accélération maximale, appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur (kick down). La boîte de vitesses rétrograde automatiquement ou maintient le rapport sélectionné jusqu'au régime maximum du moteur.

Les commandes au volant permettent de sélectionner temporairement les rapports si les conditions de vitesse et de régime moteur le permettent.

Particularités du mode manuel

Le passage d'un rapport à un autre est réalisé uniquement si les conditions de vitesse du véhicule et de régime moteur le permettent.

Démarrage du véhicule

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale de frein.
- ▶ Démarrer le moteur.
- ▶ En maintenant le pied sur la pédale de frein, donner une ou deux impulsions vers l'arrière pour sélectionner le mode automatique **D**, ou vers l'avant pour passer la marche arrière **R**.
- ▶ Relâcher la pédale de frein.
- ▶ Accélérer progressivement pour desserrer automatiquement le frein de stationnement électrique.

Le véhicule se déplace aussitôt.

! Boîte de vitesses automatique

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Arrêt du véhicule

Quel que soit l'état de la boîte de vitesses à la coupure du contact, le mode **P** s'engage automatiquement et immédiatement.

Néanmoins, en mode **N**, le mode **P** s'engagera après un délai de 5 secondes (pour réaliser la procédure de mise en roue libre du véhicule). Vérifier que le mode **P** est bien engagé et que le frein de stationnement électrique s'est serré automatiquement ; à défaut, le serrer manuellement.

 Les voyants correspondants du sélecteur de vitesses et de la commande du frein de stationnement électrique doivent être allumés, ainsi que les témoins au combiné.

Anomalie de fonctionnement de la boîte de vitesses

 Ce témoin s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, dès la mise du contact.

Se rendre dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Ne pas rouler à une vitesse supérieure à 100 km/h, dans la limite de la réglementation locale.

Passage de la boîte de vitesses en mode secours

Le mode **D** se bloque sur le troisième rapport. Les palettes au volant sont inopérantes et le mode **M** n'est plus accessible. Un choc important peut être ressenti en passant la marche arrière. Il est sans risque pour la boîte de vitesses.

Anomalie de fonctionnement du sélecteur

Dysfonctionnement mineur



Ce témoin s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Conduire prudemment.

Se rendre dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Dans certains cas, les voyants du sélecteur ne s'allument plus, mais l'état de la boîte de vitesses reste affiché au combiné.

Dysfonctionnement grave

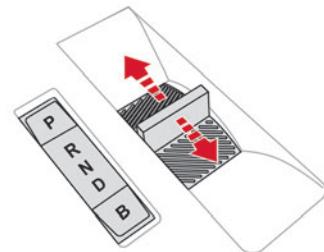


Ce témoin s'allume, accompagné de l'affichage d'un message.

! L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Sélecteur de marche (Électrique)



Sélecteur impulsif avec fonction de freinage régénératif.

Le sélecteur de marche gère la motricité en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule.

Freinage régénératif activé, il gère également le frein moteur au relâchement de la pédale d'accélérateur.

P. Parking (stationnement)

Bouton pour stationner le véhicule : les roues avant sont bloquées (le bouton s'allume pour indiquer l'activation).

R. Reverse (marche arrière)

Pour passer la marche arrière, pied sur la pédale de frein.

N. Neutral (point mort)

Pour déplacer le véhicule, contact coupé et ainsi mettre le véhicule en roue libre.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

D. Drive (marche avant automatique)**B. Brake (freinage régénératif)**

Bouton pour passer en marche avant automatique avec fonction de freinage régénératif (le bouton s'allume pour indiquer l'activation).

Affichage au combiné

Dès la mise du contact, l'état du sélecteur de marche s'affiche au combiné :

P : Parking (stationnement).

R : Reverse (marche arrière).

N : Neutral (point mort).

D : Drive (marche avant automatique).

B : Brake (marche avant automatique avec fonction de freinage régénératif activée).

Fonctionnement

► En mode **N**, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :

- Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.
- Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion ; il revient alors à sa position initiale.

Cas particuliers

Pour éviter le mode **N** (passage rapide de **D** à **R** et inversement) :

► En mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné.

► En mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode **R** est sélectionné.

► Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

de traction, augmentant ainsi l'autonomie du véhicule.

! La décélération du véhicule n'entraîne pas l'allumage des feux de stop.

► Depuis le mode **D**, appuyer sur le bouton **B** pour activer / désactiver la fonction (le bouton s'allume quand la fonction est activée).

Un **B** s'affiche au combiné.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

! Dans certaines situations (ex. : batterie pleine, températures extrêmes), le niveau de freinage régénératif peut être temporairement limité et la décélération moins importante.

Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.

Avec la pédale de frein

À l'appui sur la pédale de frein, le système de freinage intelligent récupère automatiquement une partie de l'énergie pour recharger la batterie de traction.

Cette récupération d'énergie réduit également la sollicitation des plaquettes de freins limitant ainsi leur usure.

i Le conducteur peut ressentir une sensation différente à l'appui sur la

pédale de frein par rapport à un véhicule sans récupération d'énergie au freinage.

Modes de conduite

Les modes de conduite disponibles dépendent de la motorisation et de l'équipement du véhicule.

La sélection d'un mode de conduite s'effectue à partir de la commande suivante :



► Appuyer sur la commande pour afficher les modes au combiné.

À l'extinction du message, le mode sélectionné est activé et reste indiqué au combiné (hors mode **Normal**).

À la mise du contact, le mode de conduite **Normal** est sélectionné par défaut.

Normal

Pour retrouver les réglages par défaut.

Eco

Pour réduire la consommation d'énergie en diminuant les performances du chauffage et de l'air conditionné, sans toutefois les désactiver. Roue libre en mode **Eco** : selon version, avec la boîte de vitesses EAT8, le passage en "roue libre" est favorisé pour ralentir le véhicule sans utilisation du frein moteur. En relevant complètement le pied de la pédale d'accélérateur pour anticiper les ralentissements, il est possible d'économiser du carburant.

Pour réduire davantage la consommation d'énergie électrique de la batterie de traction en limitant le couple moteur.

Sport

Pour obtenir une conduite plus dynamique avec action sur l'assistance de direction, l'accélérateur et le passage des vitesses avec une boîte de vitesses automatique.

Aide au démarrage en pente

Ce système maintient le véhicule immobilisé un court instant (environ 2 secondes) lors d'un démarrage en pente, le temps de passer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Le système est actif uniquement lorsque :

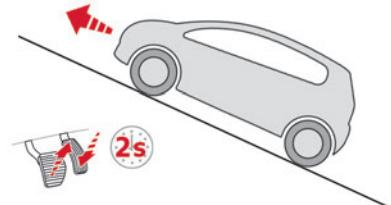
- Le véhicule a été complètement immobilisé pied sur la pédale de frein.
- Certaines conditions de pente sont réunies.
- La porte conducteur est fermée.

! Ne pas sortir du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente.

Si quelqu'un doit sortir du véhicule moteur tournant, serrer manuellement le frein de stationnement. Puis vérifier que le témoin de frein de stationnement et le témoin **P** de la commande sont allumés de manière fixe.

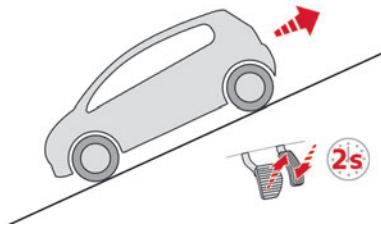
! L'aide au démarrage en pente ne peut pas être désactivée. Cependant, l'utilisation du frein de stationnement pour immobiliser le véhicule interrompt son fonctionnement.

Fonctionnement



En pente montante, véhicule à l'arrêt, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein :
– Si la première vitesse ou le point mort est engagé sur la boîte de vitesses manuelle.

- Si le mode **D** ou **M** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.
- Si le mode **D** ou **B** est sélectionné sur le sélecteur de marche.



En pente descendante, véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Indicateur de changement de rapport

(Suivant motorisation)

Ce système est destiné à réduire la consommation de carburant en préconisant le rapport de boîte de vitesses le plus adapté.

Fonctionnement

Selon la situation de conduite et l'équipement du véhicule, le système peut préconiser de sauter un ou plusieurs rapport(s). Les préconisations d'engagement de rapport ne sont pas à considérer comme obligatoires. En effet, la configuration de la route, la densité de la circulation ou la sécurité sont des éléments déterminants dans le choix du rapport optimal. Le conducteur garde donc la responsabilité de suivre ou non les indications du système. Ce système ne peut pas être désactivé.

i Avec une boîte de vitesses automatique, le système est actif uniquement en fonctionnement manuel.

***4** L'information apparaît dans le combiné, sous la forme d'une flèche et du rapport conseillé.

i Le système adapte les consignes de changement de rapport en fonction des conditions de roulage (ex. : pente, charge) et des sollicitations du conducteur (ex. : demande de puissance, accélération, freinage).

Le système ne propose jamais :

- D'engager le premier rapport.
- D'engager la marche arrière.

Stop & Start

La fonction Stop & Start met le moteur en veille - mode STOP - lors de phases d'arrêt du véhicule (ex. : feux rouges, embouteillages). Le moteur redémarre automatiquement - mode START - dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir.

La fonction est destinée à réduire, essentiellement en conduite urbaine, la consommation de carburant, les émissions de gaz polluants et le niveau sonore à l'arrêt.

La fonction ne modifie pas les fonctionnalités du véhicule, notamment le freinage.

Désactivation / Réactivation

La fonction est **activée** par défaut à la mise du contact du véhicule.



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile. Un message au combiné confirme le changement d'état.

Lorsque la fonction est désactivée, si le moteur était en veille, il redémarre aussitôt.

Témoins associés



Fonction activée.



Fonction désactivée ou dysfonctionnement.



Ouverture du capot moteur

Avant toute intervention sous le capot, neutraliser le Stop & Start pour éviter tout

risque de blessure lié à un redémarrage automatique du moteur.



! Conduite sur chaussée inondée

Avant d'engager le véhicule dans une zone inondée, il est fortement recommandé de neutraliser le Stop & Start.

Pour plus d'informations sur les **Conseils de conduite**, notamment sur chaussée inondée, se reporter à la rubrique correspondante.

Fonctionnement

Principales conditions de fonctionnement

- La porte conducteur doit être fermée.
- La ceinture de sécurité conducteur doit être bouclée.
- L'état de charge de la batterie doit être suffisant.
- La température du moteur doit être dans une plage de fonctionnement nominale.
- La température extérieure doit être comprise entre 0 et 35 °C.

Mise en veille du moteur (mode STOP)

Le moteur se met automatiquement en veille dès que le conducteur manifeste l'intention de s'arrêter :

- **Avec une boîte de vitesses manuelle** : levier de vitesses au point mort et pédale d'embrayage relâchée.
- **Avec une boîte de vitesses automatique** : sélecteur de vitesses en mode **D** ou **M**, pédale de frein enfoncée jusqu'à l'arrêt du véhicule ou sélecteur de vitesses en mode **N**, véhicule à l'arrêt.

Compteur de temps

Un compteur de temps cumule les durées de mise en veille au cours du trajet. Il se remet à zéro à chaque mise du contact.

Cas particuliers

Le moteur ne se met pas en veille si les conditions de fonctionnement ne sont pas respectées et dans les cas suivants :

- Forte pente (montante ou descendante).
- Vitesse du véhicule n'ayant pas dépassé 10 km/h après un premier démarrage (avec la clé ou le bouton **START/STOP**).

- Maintien nécessaire pour le confort thermique dans l'habitacle.
- Désembuage actif.

Dans ces cas, ce témoin clignote quelques secondes, puis s'éteint.

Après redémarrage du moteur, le mode **STOP** est indisponible tant que le véhicule n'a pas atteint la vitesse de 8 km/h.

En manœuvre de stationnement, le mode **STOP** est indisponible pendant les quelques secondes qui suivent le désengagement de la marche arrière ou la rotation du volant.

Redémarrage du moteur (mode START)

Le moteur redémarre automatiquement dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir :

Avec une boîte de vitesses manuelle : pédale d'embrayage complètement enfoncée.

Avec une boîte de vitesses automatique :

- Sélecteur de vitesses en mode **D** ou **M** : pédale de frein relâchée.
- Sélecteur de vitesses en mode **N**, pédale de frein relâchée : sélecteur engagé en **D** ou **M**.
- Sélecteur de vitesses en mode **P**, pédale de frein enfoncée : sélecteur engagé en **R**, **N**, **D** ou **M**.
- Marche arrière engagée.

Cas particuliers

Le moteur redémarre automatiquement si les conditions de fonctionnement sont de nouveau respectées et dans les cas suivants :

- Avec une boîte de vitesses manuelle : vitesse du véhicule dépassant 4 km/h.

- Avec une boîte de vitesses automatique, en mode **N**, vitesse du véhicule dépassant 1 km/h.



Dans ces cas, ce témoin clignote quelques secondes, puis s'éteint.

Anomalies de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin clignote quelques instants au combiné, puis s'allume de manière permanente, accompagné de l'affichage d'un message. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Le véhicule cale en mode STOP

Tous les témoins du combiné s'allument dans ce cas d'anomalie.

- Couper le contact puis redémarrer le moteur avec la clé ou avec le bouton "**START/STOP**".

! Batterie 12 V

La fonction Stop & Start requiert une batterie 12 V de technologie et caractéristiques spécifiques. Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Détection de sous-gonflage

Ce système alerte le conducteur lorsqu'un ou plusieurs pneumatiques présentent une perte de pression.

L'alerte est remontée lorsque le véhicule roule, et non à l'arrêt.

Il compare les informations données par les capteurs de vitesse de roues à des **valeurs de référence qui doivent être réinitialisées après chaque réajustement de la pression des pneumatiques ou un changement de roue**.

Il tient compte des dernières valeurs mémorisées lors de la demande de réinitialisation. Il est donc indispensable que la pression des pneumatiques soit correcte lors de l'opération. Cette opération est de la responsabilité du conducteur.

! La détection de sous-gonflage ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Ce système ne dispense pas de contrôler la pression de gonflage des pneumatiques (y compris celle de la roue de secours), surtout avant un long trajet.

Rouler en situation de sous-gonflage, notamment en conditions sévérissées (forte charge, vitesse élevée, long trajet) :

- Degrade la tenue de route.
- Allonge les distances de freinage.
- Provoque l'usure prématuée des pneumatiques.

- Augmente la consommation d'énergie.

i Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour le véhicule sont indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Contrôle de la pression des pneumatiques

Ce contrôle doit être effectué mensuellement "à froid" (véhicule à l'arrêt depuis 1 h ou après un trajet inférieur à 10 km effectué à vitesse modérée).

Dans le cas contraire, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

! Chaînes à neige

Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.

Alerte de sous-gonflage



Elle est signalée par l'allumage fixe de ce témoin, accompagné d'un signal sonore et, selon équipement, de l'affichage d'un message.

- Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.

- S'arrêter dès que les conditions de circulation le permettent.

! La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une déformation visible du pneumatique.

Ne pas se contenter du seul contrôle visuel.

- À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de dépannage provisoire de pneumatique, contrôler à froid la pression des 4 pneumatiques.
- S'il n'est pas possible d'effectuer ce contrôle immédiatement, rouler prudemment à vitesse réduite.
- En cas de crevaison, utiliser le kit de dépannage provisoire de pneumatique ou la roue de secours (selon équipement).

! Rouler à trop basse vitesse ne garantit pas une surveillance optimale.

L'alerte n'est pas remontée immédiatement en cas de perte soudaine de pression ou d'éclatement du pneumatique. Ceci est dû à l'analyse des valeurs des capteurs de vitesse de roues qui peut prendre plusieurs minutes. L'alerte peut être un peu retardée à des vitesses inférieures à 40 km/h, ou par une conduite sportive.

i L'alerte est maintenue jusqu'à la réinitialisation du système.

Réinitialisation

► Réinitialiser le système après chaque ajustement de la pression d'un ou plusieurs pneumatiques, et après le changement d'une ou plusieurs roues.

! Avant de réinitialiser le système, s'assurer que la pression des 4 pneumatiques est adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule et conforme aux valeurs inscrites sur l'étiquette de pression des pneumatiques. Vérifier la pression des 4 pneumatiques avant d'effectuer la réinitialisation. Le système ne prévient pas si la pression est incorrecte au moment de la réinitialisation.

 Véhicule à l'arrêt, la réinitialisation du système se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

Anomalie de fonctionnement

  En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné. Un message apparaît accompagné d'un signal sonore. Dans ce cas, la surveillance de sous-gonflage des pneumatiques n'est plus assurée. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

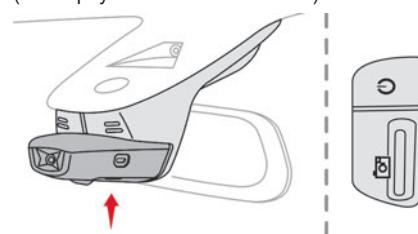
Roue de secours type "galette"

L'utilisation de ce type de roue peut suspendre la surveillance.

Dans ce cas, le témoin de dysfonctionnement s'allume et disparaît une fois la roue remplacée par une de taille homogène aux autres, le réajustement des pressions et la réinitialisation effectués.

ConnectedCAM Citroën

(Selon pays de commercialisation)



Cette caméra, implantée en haut du pare-brise et connectée sans fil (Wireless), permet :

- La prise de photos et vidéos à la demande et leurs partages.
- L'envoi des coordonnées GPS du véhicule vers un smartphone.
- L'enregistrement automatique de vidéos en cas de choc du véhicule.

i L'usage de la ConnectedCAM Citroën® étant sous votre contrôle et votre responsabilité, vous devez veiller au respect

de la réglementation sur la protection des données personnelles (ex. : images d'autrui, plaques d'immatriculation, bâtiments protégés). Vérifier au préalable que votre assurance accepte les films collectés depuis la ConnectedCAM Citroën® comme moyens de preuve.

 Le conducteur doit impérativement effectuer **à l'arrêt** toute action sur la caméra.

Fonctionnement

Afin de pouvoir utiliser toutes les fonctionnalités de la caméra, réaliser les opérations suivantes :

- ▶ Télécharger l'application **ConnectedCAM Citroën** sur un smartphone.
- ▶ Procéder à l'appairage du smartphone avec la caméra en suivant les instructions présentes sur l'application.

L'appairage est nécessaire à la première connexion. Il sera ensuite réalisé de manière automatique.

Le code d'appairage par défaut est : "ConnectedCAM".

Marche / Arrêt

 ▶ Effectuer un appui long sur ce bouton pour allumer / éteindre la caméra (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant). Quand la caméra est allumée, l'enregistrement vidéo est automatique et permanent.

L'état de fonctionnement est mémorisé à la coupure du contact.

Gestion des photos et des vidéos

 ▶ Effectuer un appui court sur ce bouton pour prendre une photo.

Un signal sonore confirme la prise en compte de la demande.

▶ Effectuer un appui long sur ce bouton pour prendre une vidéo.

Un port "micro USB" permet également de récupérer les données de la caméra sur d'autres supports tels que ordinateurs ou tablettes.

Grâce à l'application **ConnectedCAM**

Citroën, il est ensuite possible de partager automatiquement et immédiatement les photos et vidéos sur les réseaux sociaux ou par mail.

Un signal sonore confirme la prise en compte de la demande.

Remise à zéro du système

 ▶ Effectuer un appui long et simultané sur ces 2 boutons pour remettre le système à zéro.

Cette action efface toutes les données enregistrées sur la caméra et réinitialise le code d'appairage par défaut de la caméra.

 Pour des raisons de sécurité, le conducteur ne doit pas utiliser l'application ConnectedCAM Citroën accessible depuis un smartphone en situation de conduite. Il doit effectuer toute action

nécessitant une attention soutenue, véhicule à l'arrêt.

Anomalie de fonctionnement



Lorsqu'un dysfonctionnement du système survient, le voyant du bouton clignote.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Aides à la conduite et à la manœuvre - Recommandations générales

 Les aides à la conduite et les aides à la manœuvre ne peuvent, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Le conducteur doit respecter le code de la route, rester maître de son véhicule en toutes circonstances et pouvoir en garder le contrôle à tout moment. Il doit adapter sa vitesse aux conditions climatiques, de circulation et à l'état de la chaussée.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres véhicules, d'anticiper leurs manœuvres avant de mettre le clignotant et de changer de file.

Ces systèmes ne permettent pas de s'affranchir des lois de la physique.

i Aides à la conduite

Il convient de tenir le volant à deux mains, de toujours utiliser les rétroviseurs extérieurs et intérieur, de toujours laisser les pieds à proximité des pédales et de faire une pause toutes les 2 heures.

i Aides à la manœuvre

Le conducteur doit toujours vérifier les alentours de son véhicule avant et pendant la totalité de la manœuvre, notamment en utilisant les rétroviseurs.

! Radar(s)

Le fonctionnement du ou des radar(s), ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par l'accumulation de salissures (ex. : boue, givre), dans certaines conditions météorologiques dégradées (ex. : très forte pluie, neige), en cas de pare-chocs endommagé.

En cas de retouche de peinture du pare-chocs avant, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du ou des radar(s).



! Caméra aides à la conduite

Cette caméra, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbées ou ne pas fonctionner si la zone du pare-brise située devant la caméra est encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée, ou recouverte d'un autocollant.

Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Les mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, forte pluie, brouillard dense, chute de neige), les éblouissements (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières) peuvent également dégrader les performances de détection.

En cas de remplacement du pare-brise, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour recalibrer la caméra, sinon le fonctionnement des aides à la conduite associées pourrait être perturbé.

i Autres caméras

Les images fournies par la ou les caméras affichées sur la tablette tactile ou

sur le combiné peuvent être déformées par le relief.

La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peuvent assombrir l'image et réduire le contraste.

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

! Capteurs

Le fonctionnement des capteurs, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par des interférences sonores telles que celles émises par des véhicules et engins bruyants (ex. : camions, marteaux-piqueurs), par l'accumulation de neige ou de feuilles mortes sur la chaussée, en cas de pare-chocs et de rétroviseurs endommagés.

Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) indique que les capteurs peuvent être sales.

Un choc sur l'avant ou l'arrière du véhicule peut provoquer un déréglage des capteurs qui n'est pas toujours détecté par le système : les mesures de distances peuvent être faussées.

Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles qui sont trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage).

Certains obstacles situés dans les angles morts des capteurs peuvent ne pas être

détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre.

Certains matériaux (tissus) absorbent les ondes sonores : des piétons peuvent ne pas être détectés.

Entretien

Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras.

En cas de lavage à haute pression, ne pas diriger la lance à moins de 30 cm du radar, des caméras ou des capteurs.

Surtapis

L'utilisation de surtapis non homologués par CITROËN peut gêner le fonctionnement du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse.

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Veiller à la bonne fixation du surtapis.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

Unités de vitesse

S'assurer que l'unité de vitesse affichée au combiné (km/h ou mph) correspond à celle du pays de circulation.

Dans le cas contraire, véhicule arrêté, programmer l'affichage de cette unité de vitesse pour qu'elle soit conforme à celle qui est autorisée localement.

En cas de doute, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Reconnaissance des panneaux

 Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Ce système affiche au combiné la vitesse maximale autorisée localement, à partir de :

- Panneaux de limitation de vitesse détectés par la caméra.
- Informations de limitation de vitesse issues de la cartographie du système de navigation.
- Panneaux indiquant une zone de rencontre détectés par la caméra.

Panneau détecté	Vitesse proposée (calculée)
Entrée d'une zone de rencontre Exemple :	Sans CITROËN Connect Nav 20 km/h ou 10 mph (selon l'unité du combiné)  Avec CITROËN Connect Nav Affichage de la vitesse en vigueur dans le pays de circulation.

– Certains panonceaux détectés par la caméra.

Pononceau détecté	Affichage de la vitesse associée au pononceau
Limitation de vitesse en cas de pluie Exemples :	Si la commande d'essuie-vitre est en position "balayage intermittent" ou "balayage automatique" (afin que le capteur de pluie soit activé) : 110 km/h (par exemple) 

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
Limitation de vitesse en cas de remorquage 	Si un attelage homologué est fixé sur le véhicule : 90 km/h (par exemple)
Limitation de vitesse applicable pendant une certaine distance Exemple : 	70 km/h (par exemple)
Limitation de vitesse pour les véhicules dont le poids total autorisé en charge ou le poids total roulant autorisé est inférieur à 3,5 tonnes 	90 km/h (par exemple)

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
Limitation de vitesse en cas de neige Exemple : 	Si la température extérieure est inférieure à 3 °C : 30 km/h (par exemple) avec un symbole "flocon de neige"
Limitation de vitesse pendant certains horaires Exemple : 	30 km/h (par exemple) avec un symbole "horloge"

! La lecture automatique des panneaux est un système d'aide à la conduite et n'affiche pas toujours les limitations de vitesse correctes.

Les panneaux de limitation de vitesse présents sur la route sont toujours prioritaires par rapport à l'affichage à ceux affichés par le système.

Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

! Les limitations de vitesse spécifiques, telles que celles destinées aux poids lourds, ne sont pas affichées. L'affichage de la limitation de vitesse dans le combiné s'actualise au dépassement d'un panneau de signalisation destiné aux voitures (véhicules légers).

! Afin d'obtenir une information de limitation de vitesse issue du système de navigation pertinente, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement la cartographie.

! L'unité de la limitation de vitesse (km/h ou mph) dépend du pays de circulation. Elle est à prendre en compte lors du respect de la vitesse maximale autorisée. Pour que le système fonctionne correctement lors d'un changement de pays, l'unité de vitesse du combiné doit correspondre à celle du pays de circulation.

Activation / Désactivation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.

 Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

Affichages au combiné



1. Indication de la limitation de vitesse détectée ou
2. Indication de la fin de limitation de vitesse



Le système est actif mais ne détecte pas d'information de limitation de vitesse.



À la détection d'une information de limitation de vitesse, le système affiche la valeur.



Pour une vitesse maximale proposée, la première fois que la vitesse du véhicule la dépasse de plus de 5 km/h (exemple : 95 km/h), la vitesse s'affiche en clignotant pendant 10 secondes (selon version).

Limites de fonctionnement

Le système ne prend pas en compte les réductions de limitations de vitesse imposées notamment dans les cas suivants :

- Pollution atmosphérique.

- Remorquage.
 - Conduite avec roue de secours de type galette ou chaînes à neige.
 - Pneumatique réparé avec le kit de dépannage provisoire.
 - Jeunes conducteurs.
- Il est possible que le système n'affiche pas de limitation de vitesse s'il ne détecte pas de panneaux pendant une certaine durée et dans les situations suivantes :
- Panneaux masqués, non conformes à la norme, endommagés ou déformés.
 - Cartographie obsolète ou erronée.

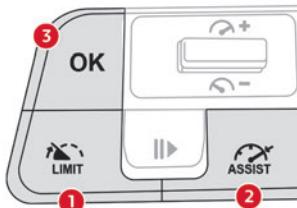
Préconisation de vitesse de consigne

Le conducteur peut retenir la vitesse affichée par le système **Reconnaissance des panneaux** comme vitesse de consigne pour le limiteur de vitesse, le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif à l'aide du bouton **OK**.

En cas de détection de pluie, le système propose au conducteur une vitesse de consigne inférieure à la vitesse lue / issue de la cartographie afin de s'adapter aux conditions météorologiques (ex. : sur autoroute, la vitesse proposée est 110 km/h au lieu de 130 km/h).

i Pour plus d'informations sur le **Limiteur de vitesse**, le **Régulateur de vitesse** ou le **Régulateur de vitesse adaptatif**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Commandes au volant



1. Sélection du mode limiteur
2. Sélection du mode régulateur
3. Mémorisation de la vitesse de consigne

Affichage au combiné



4. Vitesse de consigne actuelle
5. Proposition de mémorisation de la vitesse
6. Indication de la limitation de vitesse en cours

Mémorisation de la vitesse de consigne

- Mettre en marche le limiteur de vitesse

1-LIMIT ou le régulateur de vitesse 2.

Les informations liées au limiteur de vitesse ou au régulateur de vitesse s'affichent.

À la détection d'une nouvelle consigne de vitesse, le système affiche la valeur et "OK ?" clignote quelques secondes pour proposer de l'enregistrer comme nouvelle vitesse de consigne.

i En cas d'écart de moins de 5 km/h entre la vitesse de consigne et la vitesse affichée par la Reconnaissance des panneaux, le symbole "OK ?" ne s'affiche pas.

Selon les conditions de route, plusieurs vitesses peuvent s'afficher.

- Appuyer sur 3-OK pour valider la nouvelle vitesse de consigne.

L'afficheur revient ensuite à l'affichage courant.

Reconnaissance étendue des panneaux

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Ce système complémentaire reconnaît ces panneaux de signalisation routière et les affiche au combiné, en sélectionnant le mode d'affichage approprié :

- **Sens interdit** : à l'engagement dans une voie en sens interdit, un message d'alerte, comportant le pictogramme de ce panneau, s'affiche au combiné (demande de vérification du sens de circulation).
- **Autres panneaux** : à son approche, le pictogramme du panneau correspondant s'affiche au combiné.

! Les panneaux de signalisation réels sont toujours prioritaires par rapport à ceux affichés par le système.

Les panneaux doivent être conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

Limiteur de vitesse

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Ce système empêche le véhicule de dépasser la vitesse programmée par le conducteur (vitesse de consigne).

La mise en marche du limiteur de vitesse est manuelle.

La vitesse de consigne minimale est de 30 km/h.

La valeur de la vitesse de consigne reste en mémoire à la coupure du contact.

Commandes au volant

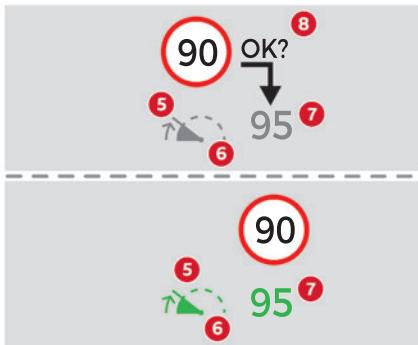


1. Sélection du limiteur de vitesse
2. Mise en marche / Pause de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée

3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne
4. Activation de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux

Pour plus d'informations sur la fonction **Reconnaissance des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichages au combiné



5. Indication de sélection du mode limiteur
6. Indication de marche (vert) / pause (gris) de la limitation
7. Valeur de la vitesse de consigne
8. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux

Mise en marche / Pause

- Appuyer sur **1-LIMIT** pour sélectionner le mode limiteur ; la fonction est en pause (gris).
- Si le seuil de vitesse limite convient (dernière vitesse programmée dans le système), appuyer sur **2-I >** ou **4-OK** pour mettre en marche le limiteur (vert).
- Un nouvel appui sur **2-I >** permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).

i En cas de vitesse de consigne inférieure à la vitesse du véhicule de façon prolongée, une alerte sonore est émise.

Réglage de la vitesse de consigne

Il n'est pas nécessaire de mettre en marche le limiteur pour régler la vitesse.

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.
- Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.

Pour modifier la valeur de vitesse limite à partir de la vitesse proposée par la Reconnaissance des panneaux affichée au combiné :

- **Au passage du panneau :**

► Appuyer sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné.

– **Après avoir dépassé le panneau :**

► Appuyer une première fois sur **4-OK**. Le message "OK ?" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.

► Appuyer une seconde fois sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

► Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur jusqu'au passage du point de résistance. Le limiteur est neutralisé momentanément et la vitesse de consigne affichée clignote.

► Relâcher la pédale d'accélérateur pour revenir au-dessous de la vitesse de consigne. Lorsque le dépassement n'est pas dû à l'action du conducteur (ex. : en cas de forte pente), un signal sonore se déclenche immédiatement.

! En cas de forte descente ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne.

Freiner si nécessaire pour maîtriser l'allure du véhicule.

Lorsque la vitesse du véhicule retrouve le niveau de la vitesse de consigne, le limiteur fonctionne

de nouveau : l'affichage de la vitesse de consigne redevient fixe.

Arrêt

► Appuyer sur **1-LIMIT** : l'affichage des informations liées au limiteur de vitesse disparaît.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Régulation de vitesse - Recommandations particulières

! Le régulateur de vitesse ne garantit pas le respect de la vitesse maximale autorisé et de la distance de sécurité entre les véhicules, le conducteur reste responsable de sa conduite.

Pour la sécurité de tous, activer le régulateur de vitesse uniquement si les conditions de circulation permettent de rouler à vitesse constante et de maintenir une distance de sécurité suffisante.

Rester vigilant lorsque le régulateur de vitesse est activé. En cas d'appui maintenu sur l'une des touches de modification de la vitesse de consigne, un changement très rapide de la vitesse du véhicule peut survenir. En cas de **forte descente**, le régulateur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser la vitesse du véhicule.

En cas de **forte montée** ou de remorquage, la vitesse de consigne peut ne pas être atteinte ou maintenue.

i Dépassement de la vitesse de consigne

En appuyant sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser **momentanément** la vitesse de consigne (la vitesse programmée affichée clignote).

Pour revenir à la vitesse de consigne, relâcher la pédale d'accélérateur (lorsque cette vitesse est de nouveau atteinte, l'affichage de la vitesse redevient fixe).

! Limites de fonctionnement

Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.
- En circulation dense (sauf versions avec fonction Stop & Go).

- Sur route sinuuse ou escarpée.
- Sur chaussée glissante ou inondée.
- En cas de conditions météorologiques défavorables.
- Conduite sur un anneau de vitesse.
- Roulage sur un banc à rouleaux.
- Utilisation de chaînes à neige, d'enveloppes antidérapantes ou de pneumatiques cloutés.

Régulateur de vitesse

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre** et aux **Recommandations particulières de la régulation de vitesse**.



Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à la valeur programmée par le conducteur (vitesse de consigne), sans action sur la pédale d'accélérateur.

La mise en marche du régulateur de vitesse est manuelle.

Elle nécessite une vitesse minimale du véhicule de 40 km/h.

Avec une boîte de vitesses manuelle, le troisième rapport au minimum doit être engagé. Avec une boîte de vitesses automatique, le mode **D** ou le deuxième rapport au minimum en mode **M** doit être engagé.

Avec un sélecteur de marche, le mode **D** ou **B** doit être engagé.

i Quel que soit le type de boîte de vitesses, la régulation reste active après un changement de rapport sur les motorisations équipées de la fonction Stop & Start.

i La coupure du contact annule toute vitesse de consigne.

Commandes au volant



1. Sélection du régulateur de vitesse
2. Mise en marche / Pause de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée

3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne (si régulateur activé)
- Activation de la régulation à la vitesse en cours (si régulateur désactivé)

4. Activation de la régulation à la vitesse en cours
- Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux

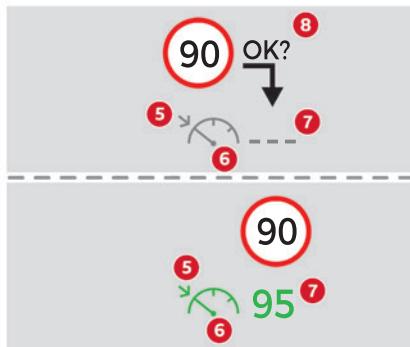
Pour plus d'informations sur la fonction **Reconnaissance des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

8. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux

Mise en marche / Pause

- Appuyer sur **1** pour sélectionner le mode régulateur ; la fonction est en pause (gris).
- Appuyer sur **3** vers le haut / bas, ou sur **4-OK** pour activer le régulateur et enregistrer une vitesse de consigne dès que la vitesse du véhicule atteint le niveau souhaité (vert).
- Un appui sur **2-II** permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).
- Un nouvel appui sur **2-II** ou **4-OK** permet de relancer le régulateur (vert).

Affichages au combiné



5. Indication de sélection du mode régulateur
6. Indication de marche (vert) / pause (gris) de la régulation
7. Valeur de la vitesse de consigne

i Le fonctionnement du régulateur de vitesse est aussi momentanément interrompu (pause) :

- Par appui sur la pédale de frein.
- Automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC).
- Par passage au point mort ou engagement de la marche arrière.
- Par utilisation du frein de stationnement électrique.

Modification de la vitesse de consigne

Le régulateur de vitesse doit être actif.

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- ▶ Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.
- ▶ Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.

! L'appui maintenu prolongé vers le haut / bas sur **3** entraîne une modification très rapide de la vitesse du véhicule.

! Par prudence, il est recommandé de retenir une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle du véhicule, afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule.

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la Reconnaissance des panneaux affichée au combiné :

- Au passage du panneau :

▶ Appuyer sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné.

- Après avoir dépassé le panneau :

▶ Appuyer une première fois sur **4-OK**. Le message "OK ?" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.

▶ Appuyer une seconde fois sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle

valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné.

Arrêt

- ▶ Appuyer sur **1** : l'affichage des informations liées au régulateur de vitesse disparaît.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Highway Driver Assist

Disponible uniquement sur les versions avec boîte de vitesses automatique EAT8 et avec sélecteur de marche.

Ce système régule automatiquement la vitesse et corrige la trajectoire du véhicule en associant les systèmes Régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop&Go et Aide au maintien de la position dans la voie.

Ces deux fonctions doivent être activées et en fonctionnement.

Pour plus d'informations sur les systèmes **Régulateur de vitesse adaptatif et Aide au maintien de la position dans la voie**, se reporter aux rubriques correspondantes.

! Le système assiste le conducteur en agissant sur la direction, l'accélération et le freinage dans les limites physiques et des capacités du véhicule. Certains éléments de l'infrastructure routière ou des véhicules environnants peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et le radar, ce qui peut induire un changement de direction inattendu, une absence de correction de la direction et/ou une gestion inappropriée de l'accélération ou du freinage.

! Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

Régulateur de vitesse adaptatif

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre** et aux **Recommandations particulières de la régulation de vitesse**.

Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à une valeur fixée par le conducteur (vitesse de consigne), en respectant une distance de sécurité avec le véhicule

le précédent (véhicule cible) préalablement fixée par le conducteur. Le système gère automatiquement l'accélération et la décélération du véhicule.

Avec la **fonction Stop**, le système gère le freinage jusqu'à l'arrêt complet du véhicule.

Avec la **fonction Stop & Go**, le système gère le freinage jusqu'à l'arrêt complet et le redémarrage du véhicule.

! Toute décélération du véhicule effectuée par le système allume les feux de stop. Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.



Pour cela, le système utilise une caméra implantée en haut du pare-brise et un radar implanté dans le pare-chocs avant.

! Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

! Si le conducteur active le clignotant pour dépasser un véhicule plus lent, le régulateur de vitesse pourra momentanément

réduire la distance au véhicule cible pour faciliter le dépassement, sans dépasser la vitesse de consigne.

Commandes au volant



1. Sélection du régulateur de vitesse seul ou du système Highway Driver Assist (selon version) / Désélection
2. Mise en marche / Pause de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
Confirmation du redémarrage du véhicule après un arrêt automatique (version avec fonction Stop&Go)

3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne (si régulateur de vitesse activé)

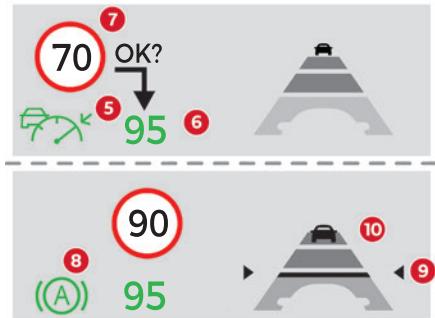
Activation de la régulation à la vitesse en cours (si régulateur de vitesse désactivé)
Affichage et réglage de la consigne de distance inter-véhicules

4. Activation de la régulation à la vitesse en cours

Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux

Pour plus d'informations sur la fonction **Reconnaissance des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichages au combiné



5. Régulation de vitesse active (vert) / en pause (gris)

6. Valeur de la vitesse de consigne

7. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux
8. Véhicule maintenu à l'arrêt (version avec fonction Stop&Go)
9. Consigne de distance inter-véhicules
10. Position du véhicule détecté par le système

Utilisation

Sélection du système

- Moteur tournant, appuyer sur **1-ASSIST** pour sélectionner le mode régulateur de vitesse.



Le pictogramme du système Régulateur de vitesse adaptatif s'affiche au combiné.

Mise en marche de la régulation

Avec une boîte de vitesses automatique EAT8 ou un sélecteur de marche, votre vitesse doit être comprise entre 0 et 180 km/h.

L'activation du système est également soumise aux conditions suivantes :

- Porte conducteur fermée.
- Ceinture de sécurité conducteur bouclée.
- Mode **D** sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.
- Frein de stationnement desserré.
- Si véhicule à l'arrêt, pédale de frein enfoncée.
- Appuyer sur **3** ou **4-OK** : la vitesse courante devient vitesse de consigne (minimum 30 km/h) et la régulation est active immédiatement (vert).

Modification de la vitesse de consigne

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.
- Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.

! L'appui maintenu prolongé vers le haut / bas sur **3** entraîne une modification rapide de la vitesse du véhicule.

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux affichée au combiné :

- **Au passage du panneau :**
- Appuyer sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné.
- **Après avoir dépassé le panneau :**
- Appuyer une première fois sur **4-OK**. Le message "**OK ?**" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- Appuyer une seconde fois sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné.

Mise en pause / Relance de la régulation

- Appuyer sur **2-I >** ou sur la **pédale de frein**. Le pictogramme devient gris.

La régulation peut avoir été mise en pause également :

- Automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC).
- Par passage au point mort ou engagement de la marche arrière.
- Par utilisation du frein de stationnement électrique.
- Par débouclage de la ceinture de sécurité.
- Par ouverture de la porte conducteur.
- Appuyer sur **2-I >** ou **4-OK** pour relancer la régulation.

Avec une boîte de vitesses automatique EAT8 ou un sélecteur de marche, après un freinage ayant entraîné l'arrêt du véhicule, si les conditions de circulation ne permettent pas le redémarrage immédiat du véhicule dans les 3 secondes qui suivent l'immobilisation, appuyer sur **2-I >** ou sur la pédale d'accélérateur pour repartir.

i La régulation reste active après un changement de rapport.

! Lorsque le régulateur de vitesse est en pause et que le conducteur tente de le réactiver, le message "**Activation refusée, conditions inadaptées**" s'affiche temporairement si la réactivation est impossible (conditions requises non réunies).

Modification de la vitesse de consigne avec la fonction Reconnaissance des panneaux

- ▶ Appuyer sur **4-OK** pour prendre en compte la vitesse proposée par la fonction au combiné, puis réappuyer pour valider.

! Si la vitesse sélectionnée est éloignée de la vitesse actuelle du véhicule, une forte accélération ou décélération est ressentie.

Modification de la distance inter-véhicules

- ▶ Appuyer sur **3** pour afficher les seuils de consigne de distance ("**Loin**", "**Normal**" ou "**Proche**") puis faire des appuis courts successifs pour sélectionner un seuil.

Après quelques secondes, l'option est prise en compte et sera mémorisée à la coupure du contact.

Le conducteur doit garder une distance de sécurité suffisante avec le véhicule qui le précède.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- ▶ Appuyer sur la pédale d'accélérateur. Le système est suspendu tant que l'accélération est maintenue. La vitesse à côté du pictogramme disparaît au combiné.

Désélection du système

- ▶ Appuyer sur **1-ASSIST** jusqu'à l'extinction des symboles au combiné.

Messages et alertes

 L'ordre réel d'affichage des messages ou des alertes peut être différent.

 (pictogramme gris)
Régulateur sélectionné, mais non activable.
Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas réunies.

 (pictogramme gris)
Régulateur sélectionné, en attente d'activation.
Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.

 (pictogramme gris)
Régulateur en pause, mais non réactivable.
Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas réunies.

 (pictogramme vert)
Régulateur actif, véhicule détecté.

 90

(pictogramme vert)
Régulateur suspendu, suite à une accélération momentanée du conducteur.



(orange)
"Reprenez le contrôle"



(rouge)
"Reprenez le contrôle"

▶ Reprendre immédiatement en main le véhicule : le système ne sait pas gérer la situation de conduite actuelle.



"Activation refusée, conditions inadéquées"

Le système refuse d'activer la régulation, car les conditions requises ne sont pas réunies.

Fonction Stop & Go



80 (pictogrammes verts)

Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet. Le symbole "I l" s'affiche.

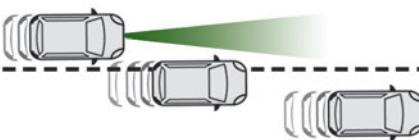
En dessous de 3 secondes d'arrêt, le véhicule redémarre automatiquement et progressivement. Au dessus de 3 secondes d'arrêt, le conducteur doit accélérer ou appuyer sur **2-1 ▶** pour repartir.



Sans action du conducteur après l'immobilisation, le frein de stationnement électrique se serre automatiquement au bout d'environ 5 minutes.

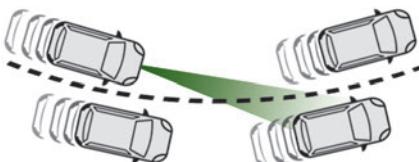
! Pendant la phase d'immobilisation du véhicule, il est recommandé :

- Que le conducteur ne quitte pas le véhicule.
- De ne pas ouvrir le coffre.
- De ne pas déposer ni prendre de passagers.
- De ne pas engager la marche arrière.



- Véhicules traversant la voie.
- Véhicules roulant en sens inverse.

Mise en pause requise du système par le conducteur :



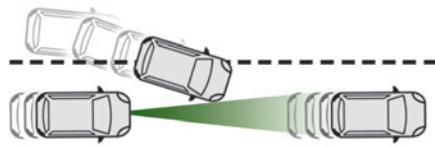
- Véhicules dans un virage serré.
- À l'approche d'un rond-point.



- En suivant un véhicule étroit.
- Réactiver le système lorsque les conditions le permettent.

Cas d'incitation de reprise en main immédiate par le conducteur :

- Décélération trop brutale du véhicule qui vous précède.



- Rabattement brutal d'un véhicule entre votre véhicule et celui qui le précède.

! Certains véhicules présents sur la chaussée peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et/ou le radar (ex. : camion), ce qui peut conduire à une mauvaise évaluation des distances et entraîner une accélération ou un freinage inapproprié du véhicule.

! Faire particulièrement attention :

- En présence de motocycles et de véhicules décalés sur la voie de circulation.
- En s'engageant dans un tunnel, sur un pont.

! Si un de ces cas de dysfonctionnement survient, ne pas utiliser le système :

- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra ou sur le pare-chocs avant (versions avec radar).
- Feux de stop défaillants.

! Après une de ces modifications du véhicule, ne pas utiliser le système :

- Transport d'objets longs sur barres de toit.

Limites de fonctionnement

Le régulateur de vitesse fonctionne de jour comme de nuit, par temps sec ou de pluie modérée.

Certaines situations peuvent ne pas être gérées par le système et nécessitent l'intervention du conducteur.

Cas de non-prise en compte par le système :

- Piétons, cyclistes, animaux.
- Véhicules à l'arrêt (ex. : embouteillage, panne).

- Remorquage.
- Utilisation de la roue de secours de type "galette" (selon version).
- Partie avant du véhicule modifiée (ajout de projecteurs à longue portée, de peinture sur le pare-chocs).
- Radar obstrué.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent en lieu et place de la vitesse de consigne.

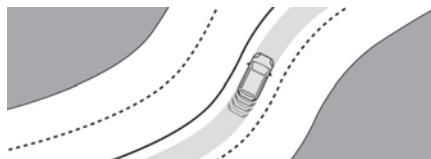


L'allumage de ce témoin, accompagné d'un message et d'un signal sonore, confirme le dysfonctionnement.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Aide au maintien de la position dans la voie

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Le système identifie les délimitations de la voie de circulation et pilote le véhicule à l'intérieur de cette voie pour le maintenir dans la position latérale choisie par le conducteur.

Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise.

Cette fonction est principalement adaptée à la conduite sur autoroutes et voies rapides.

Activation / Désactivation

Le système Aide au maintien de la position dans la voie est activé automatiquement, après la sélection du mode Highway Driver Assist.

Pour plus d'informations sur le système

Highway Driver Assist, se reporter à la rubrique correspondante.

La sélection est confirmée par l'affichage des pictogrammes au combiné ou dans l'affichage tête haute (si véhicule équipé), représentant le volant et les lignes latérales.

La couleur des pictogrammes dépend de l'état de fonctionnement du système :



(gris)

Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(vert)

Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(orange)

Le système présente un dysfonctionnement.

Si le conducteur ne souhaite plus durablement du système, il peut le désactiver en appuyant de nouveau sur le bouton (confirmé par la disparition du pictogramme).



L'état de la fonction reste en mémoire à la coupure du contact.

Conditions de fonctionnement

- Régulateur de vitesse adaptatif actif.
- Système ESC en état de fonctionnement.
- Système ASR activé.
- Pas de remorque détectée.
- Pas d'utilisation de roue de secours de type "galette".
- Véhicule non soumis à de fortes accélérations latérales.
- Feux indicateurs de direction désactivés.

Régulation

Le conducteur doit tenir correctement le volant.

Lorsque la régulation s'active, les pictogrammes s'affichent en vert : par de petites actions sur la direction, le système dirige le véhicule et le

maintient à la position choisie par le conducteur, dans la voie de circulation. Cette position n'est pas nécessairement le centre de la voie. Le conducteur perçoit les mouvements du volant.

À tout moment, le conducteur peut modifier la position du véhicule en intervenant sur le volant et en maintenant la position jusqu'au constat de la prise en compte par le système. Si la position choisie est trop excentrée, une manœuvre de recentrage automatique peut intervenir. Le système régule sur la nouvelle position définie.

Mise en pause / Suspension du système

! Le conducteur doit intervenir dès qu'il estime que les conditions de circulation ou l'état de la chaussée le nécessitent, par action sur le volant, pour la suspension temporaire du système. Toute intervention sur la pédale de frein qui entraîne la mise en pause du système Régulateur de vitesse adaptatif va également entraîner la mise en pause du système.

! Si le système détecte que le conducteur ne tient pas suffisamment le volant, il déclenche une série d'alertes progressives puis, en l'absence de réaction du conducteur, il se désactive.

Après une suspension due au relâchement prolongé de l'effort de maintien du volant, il est impératif de réactiver le système en appuyant de nouveau sur le bouton.

Suspension automatique

La suspension du système est accompagnée d'un signal sonore spécifique.

- Déclenchement du système ESC.
- Détection insuffisante de la voie. Dans ce cas, la fonction Alerte active de franchissement involontaire de ligne peut prendre le relais et le système se réactivera dès que les conditions de fonctionnement seront à nouveau remplies.

Mise en pause sur action du conducteur

- Roulage en dehors des limites de la voie.
- Tenue trop ferme du volant ou action dynamique sur le volant.
- Action sur la pédale de frein (mise en pause jusqu'à réactivation du régulateur de vitesse) ou d'accélérateur (suspension pendant la durée de l'appui sur la pédale).
- Mise en pause du système Régulateur de vitesse adaptatif.
- Désactivation du système ASR.

Situations de conduite et alertes associées

Les tableaux ci-après décrivent les affichages liés aux principales situations de conduite. L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent. L'emplacement des pictogrammes varie selon le mode d'affichage sélectionné au combiné et suivant l'activation ou non de l'affichage tête haute (si véhicule équipé).

Pictogrammes	Commentaires
 	Régulateur en pause. Aide au maintien de la position dans la voie non sélectionnée.
 	Régulateur actif. Aide au maintien de la position dans la voie non sélectionnée.

Pictogrammes	Commentaires
 (vert)   (vert)  (lignes vertes)	Système Highway Driver Assist activé. Le système Aide au maintien de la position dans la voie fonctionne normalement (présence de correction au volant).
 (gris)   (gris) 	Système Highway Driver Assist en pause sur action du conducteur.

Pictogrammes	Commentaires
 (gris)   80 (vert) 	Système Highway Driver Assist activé. Toutes les conditions nécessaires au maintien dans la voie ne sont pas réunies.
 (gris)   (vert) 	Système Highway Driver Assist suspendu. Le régulateur de vitesse et le système Aide au maintien de la position dans la voie sont suspendus.
Messages	Situations de conduite
"Gardez les mains sur le volant"	Roulage prolongé avec le volant non tenu, mal tenu ou sans aucun effort appliqué.
"Tenez le volant"	Perte constatée ou à venir du maintien dans la voie.
"Reprenez le contrôle"	Perte simultanée du régulateur de vitesse et du maintien dans la voie.

Limites de fonctionnement

i Le système peut émettre une alerte lorsque le véhicule roule sur une longue voie rectiligne avec chaussée lisse même si le conducteur pense tenir correctement le volant.

Le système peut ne pas fonctionner ou générer des corrections au volant inadaptées dans les situations suivantes :

- Mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, chute de neige, pluie, brouillard).
- Éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombre et de lumière).
- Zone du pare-brise située devant la caméra encastrée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou masquée par un autocollant.
- Marquages au sol dégradés, partiellement masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux, raccords de revêtement).
- Roulage dans un virage serré.
- Routes sinuées.
- Présence de raccord de goudron sur la chaussée.

Risque de déclenchements indésirables

! Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- En roulant avec une roue de secours de type "galette".
- En situation de remorquage ou de porte-vélos sur attelage, notamment avec une remorque non branchée ou non homologuée.
- Conditions météorologiques défavorables.
- Conduite sur chaussée à faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Dans les zones de travaux et de péages.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, le témoin de Service et ce pictogramme (orange) s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

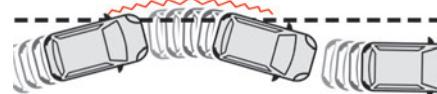
Alerte active de franchissement involontaire de ligne

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.

Le système rectifie la trajectoire du véhicule en alertant le conducteur dès qu'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).

Pour cela, le système utilise une caméra, placée sur la partie supérieure du pare-brise, identifiant les lignes de marquage au sol et les bords de route (selon version).

L'utilisation de ce système est surtout optimale sur autoroutes et voies rapides.



Conditions de fonctionnement

- Vitesse du véhicule comprise entre 65 km/h et 180 km/h.
- Voie de circulation délimitée par une ligne médiane.
- Volant maintenu à deux mains.

- Feux indicateurs de direction désactivés.
- Système ESC activé et en état de fonctionnement.

 Le système assiste le conducteur uniquement lorsque le véhicule risque de quitter involontairement la voie sur laquelle il roule. Il ne gère ni la distance de sécurité, ni la vitesse ni le freinage.

Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que le contexte ne permet plus au système d'intervenir (par

exemple, en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Fonctionnement

Dès que le système identifie un risque de franchissement involontaire d'une des lignes de marquage au sol détectées ou une limite de voie (ex. : bordure d'herbe), il effectue la correction de trajectoire nécessaire au rétablissement du véhicule dans sa voie initiale.

Le conducteur perçoit alors un mouvement de rotation du volant.



Ce témoin clignote pendant la durée de la correction.

 Le conducteur peut empêcher la correction en maintenant fermement le volant (ex. : au cours d'une manœuvre d'évitement).

La correction est interrompue dès l'activation des feux indicateurs de direction.

Tant que les feux indicateurs de direction sont activés et pendant quelques secondes après leur arrêt, le système considère un écart de trajectoire comme volontaire et ne déclenche aucune correction pendant cette période.

Situations de conduite et alertes associées

Le tableau ci-après décrit les alertes et les messages affichés en fonction des situations de conduite.

L'affichage de ces alertes n'est pas séquentiel.

État de la fonction	Affichage	Commentaires
OFF		Fonction désactivée.
ON	Aucun.	Fonction active, conditions non remplies : – vitesse inférieure à 65 km/h, – pas de reconnaissance de ligne, – ESC en cours de régulation, – conduite "sportive".
ON		Désactivation / Mise en veille automatique de la fonction (par exemple : détection d'une remorque, utilisation de la roue de secours "galette" fournie avec le véhicule, défaillance).

État de la fonction	Affichage	Commentaires
ON	Aucun.	Détection du marquage au sol. Vitesse supérieure à 65 km/h.
ON		Le système corrige la trajectoire du côté où le risque de franchissement a été détecté. Le conducteur a les mains sur le volant.
ON	 "Tenez le volant".	Pendant la correction de trajectoire, le système constate que la correction sera insuffisante et qu'une ligne continue est franchie : le conducteur est averti qu'il doit impérativement compléter la correction de trajectoire. Dans le cas où le volant n'est pas correctement tenu, une alerte sonore est émise accompagnée d'un message tant que la correction de trajectoire n'est pas terminée ou que le conducteur n'a pas repris correctement le volant. Plus les corrections se succèdent, plus la durée de l'alerte sonore se rallonge. Elle devient continue tant que le conducteur n'intervient pas.

Limites de fonctionnement

Le système passe automatiquement en veille dans les cas suivants :

- Système ESC désactivé ou en cours de régulation.
- Vitesse inférieure à 65 km/h ou supérieure à 180 km/h.
- Branchement électrique d'une remorque.
- Détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" (la détection n'est pas immédiate, il est recommandé de désactiver la fonction).
- Détection d'un comportement de conduite dynamique, pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Roulage au-delà des lignes de marquage.

- Activation des feux indicateurs de direction.
- Franchissement de la ligne intérieure d'un virage.
- Roulage en virage serré.
- Détection d'une inactivité du conducteur pendant une correction.
- Détection d'une voie étroite.



Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Contraste insuffisant entre la chaussée et les bas-côtés (exemple : ombre).
- Marquages au sol usés, masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux).

- Faible distance avec le véhicule qui précède (les marquages au sol ne peuvent pas être détectés).
- Routes étroites, sinueuses.

Risque de déclenchements indésirables

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.

- Chaussée en mauvais état, non stabilisée ou à très faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Conditions météorologiques défavorables.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

Désactivation / Activation



- À tout moment, effectuer un appui long sur ce bouton pour désactiver le système ou un appui court pour le réactiver.

 La désactivation est signalée par l'allumage du voyant du bouton et de ce témoin au combiné.

Le système est **automatiquement réactivé** à chaque mise du contact.

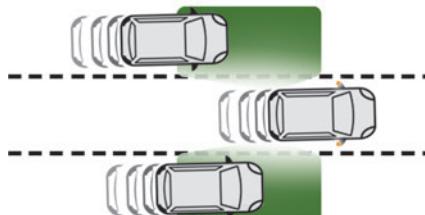
Anomalie de fonctionnement

  En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

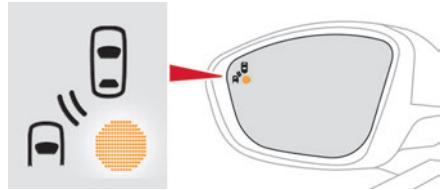
Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Surveillance d'angles morts

 Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Ce système avertit le conducteur de la présence potentiellement dangereuse d'un autre véhicule (automobile, camion, moto) dans les zones d'angle mort de son véhicule (zones masquées du champ de vision du conducteur), grâce à des capteurs placés sur les côtés des pare-chocs.



L'alerte est donnée par un voyant lumineux fixe qui apparaît dans le rétroviseur du côté concerné :

- De manière immédiate, lorsque l'on est doublé.
- Après un délai d'une seconde environ, lorsque l'on dépasse lentement un véhicule.

Activation / Désactivation

 Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile. Au démarrage du véhicule, le voyant lumineux s'allume dans chaque rétroviseur pour signaler l'activation du système.

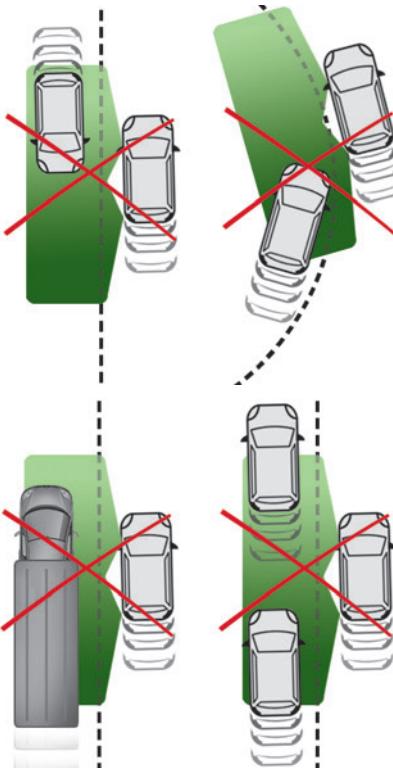
L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

 Le système sera désactivé automatiquement en cas de remorquage avec un dispositif d'attelage homologué par CITROËN.

Conditions de fonctionnement

- Tous les véhicules roulent dans le même sens de circulation et sur des voies contiguës.
- La vitesse de votre véhicule est comprise entre 12 km/h et 140 km/h (versions sans Park Assist) ou entre 30 km/h et 140 km/h (versions avec Park Assist).
- En dépassant un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 10 km/h.
- En étant dépassé par un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 25 km/h.
- Le flux de circulation est fluide.
- En cas de manœuvre de dépassement, celle-ci se prolonge et le véhicule dépassé stagne dans la zone d'angle mort.
- Vous circulez sur une voie en ligne droite ou en légère courbe.
- Votre véhicule ne tracte pas de remorque, de caravane...

Limites de fonctionnement



Aucune alerte n'est déclenchée dans les situations suivantes :

- Présence d'objets immobiles (ex. : véhicules en stationnement, rails de sécurité, lampadaires, panneaux).
- Véhicules roulants en sens inverse.
- Sur routes sinuosités ou cas de virages prononcés.
- En dépassement d'un (ou par un) véhicule très long (ex. : camion, autocar) qui est à la fois détecté dans une zone d'angle mort par l'arrière et présent dans le champ de vision du conducteur par l'avant.
- Manœuvre de dépassement rapide.
- Circulation très dense : les véhicules, détectés à l'avant et à l'arrière, sont confondus avec un camion ou un objet fixe.
- Activation de la fonction Park Assist.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

i Le système peut être temporairement perturbé par certaines conditions climatiques (ex. : pluie, grêle). En particulier, rouler sur route mouillée ou passer d'une zone sèche à une zone mouillée peut provoquer de fausses alertes (ex. : présence d'un nuage de gouttelettes

d'eau dans l'angle mort interprété comme un véhicule).

Par mauvais temps ou par temps hivernal, s'assurer que les capteurs ne sont pas recouverts par de la boue, du givre ou de la neige.

Veiller à ne pas masquer la zone d'avertissement, située sur les rétroviseurs extérieurs, ainsi que les zones de détection, situées sur les pare-chocs avant et arrière, par des étiquettes adhésives ou autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

Active Safety Brake avec Alerte Risque Collision et Assistance au freinage d'urgence intelligent

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Ce système :

- Prévient le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou, selon version, un cycliste.

- Réduit la vitesse du véhicule afin d'éviter la collision ou d'en limiter la sévérité.

i La vitesse sera réduite de 20 km/h maximum pour les versions avec caméra seule ou de 50 km/h maximum pour les versions avec caméra et radar.

i Le système prend également en compte les motocyclistes.

Ce système réunit trois fonctions :

- Alerte Risque Collision.
- Assistance au freinage d'urgence intelligent (AFUi).
- Active Safety Brake (freinage automatique d'urgence).

Le véhicule comporte une caméra multifonction implantée en haut du pare-brise et, selon version, un radar situé dans le pare-chocs avant.

! Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur.

Ce système est conçu pour aider le conducteur et améliorer la sécurité de la conduite.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation dans le respect du code de la route.

i Dès que le système détecte un obstacle potentiel, il prépare le circuit de freinage à un éventuel freinage automatique. Cela

peut provoquer l'émission d'un léger bruit et une légère sensation de décélération.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.

 Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.  La désactivation du système est signalée par l'allumage de ce témoin, accompagné de l'affichage d'un message.

Conditions et limites de fonctionnement

Véhicule roulant en marche avant.

Système ESC en état de fonctionnement.

Ceintures de sécurité de tous les passagers bouclées.

Vitesse stabilisée sur routes peu sinuées.

Dans les cas suivants, il est recommandé de désactiver le système par le menu de configuration du véhicule :

- Remorque attelée au véhicule.
- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Véhicule équipé de chaînes à neige.
- Avant un passage dans une station de lavage automatique, moteur tournant.
- Avant un passage sur un banc à rouleaux dans un atelier.
- Véhicule remorqué, moteur tournant.
- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra de détection.

i Le système se désactive automatiquement après détection de l'utilisation de certaines roues de secours de type "galette" (diamètre inférieur) ou du dysfonctionnement du contacteur de pédale de frein ou d'au moins deux feux de stop.

! Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.

! Il peut arriver que des avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés. Le conducteur doit rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

! Après un choc, la fonction est mise automatiquement hors fonctionnement. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Alerte Risque Collision

Cette fonction prévient le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste présent dans sa voie de circulation.

Modification du seuil de déclenchement de l'alerte

Ce seuil de déclenchement détermine la sensibilité avec laquelle la fonction avertit du risque de collision.



Le paramétrage du seuil se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

- ▶ Sélectionner un des trois seuils pré-définis : "Loin", "Normale" ou "Proche".

Le seuil retenu est mémorisé à la coupure du contact.

Fonctionnement

En fonction du risque de collision détecté par le système et du seuil de déclenchement de l'alerte choisi par le conducteur, plusieurs niveaux d'alerte peuvent se déclencher et s'afficher sur le combiné.

Le système prend en compte la dynamique véhicules, les vitesses de votre véhicule et de celui qui vous précède, les conditions environnementales, la situation de vie (actions sur les pédales, le volant, etc.) pour déclencher l'alerte à l'instant le plus pertinent.



Niveau 1 (orange) : alerte visuelle seule signalant que le véhicule qui précède est très proche.

Le message "**Véhicule proche**" s'affiche.



Niveau 2 (rouge) : alerte visuelle et sonore signalant qu'une collision est imminente.

Le message "**Freinez !**" s'affiche.

Niveau 3 : dans certains cas, une alerte vibratoire de type micro-freinage peut venir confirmer le risque de collision.

i Lorsque la vitesse de votre véhicule est trop importante à l'approche d'un autre véhicule, le premier niveau d'alerte peut ne pas s'afficher : le niveau d'alerte 2 peut s'afficher directement.

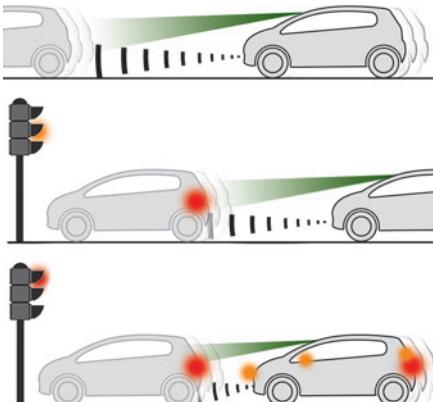
Important : le niveau d'alerte 1 ne s'affiche pas en cas d'obstacle fixe ou lorsque le seuil de déclenchement "**Proche**" a été sélectionné.

Assistance au freinage d'urgence intelligent (AFUi)

Cette fonction complète le freinage dans le cas où le conducteur freine, mais pas suffisamment pour éviter une collision.

Cette assistance n'a lieu que si le conducteur effectue un appui sur la pédale de frein.

Active Safety Brake



Ce système, aussi appelé freinage automatique d'urgence, intervient après les alertes, si le conducteur ne réagit pas assez vite et n'actionne pas les freins du véhicule.

Le système a pour objectif de réduire la vitesse d'impact ou d'éviter la collision en cas de non-intervention du conducteur.

i La vitesse sera réduite de 20 km/h maximum pour les versions avec caméra seule ou de 50 km/h maximum pour les versions avec caméra et radar.

Fonctionnement

Le système fonctionne dans les conditions suivantes :

- La vitesse du véhicule ne dépasse pas 60 km/h lorsqu'un piéton est détecté.
- La vitesse du véhicule ne dépasse pas 80 km/h lorsqu'un véhicule à l'arrêt ou un cycliste est détecté.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 7 km/h et 85 km/h (versions avec caméra seule) ou 140 km/h (versions avec caméra et radar) lorsqu'un véhicule en mouvement est détecté.

i Ce témoin clignote (pendant environ 10 secondes) dès que la fonction agit sur le freinage du véhicule.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, en cas de freinage automatique d'urgence jusqu'à l'arrêt complet du véhicule, maintenir l'appui sur la pédale de frein pour empêcher le véhicule de repartir.

Avec une boîte de vitesses manuelle, en cas de freinage automatique d'urgence jusqu'à l'arrêt complet du véhicule, le moteur peut caler.

i À tout instant, le conducteur peut conserver le contrôle du véhicule en exerçant une action franche sur le volant et/ou sur la pédale d'accélérateur.

i Le fonctionnement peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.

En cas d'arrêt complet du véhicule, le freinage automatique est maintenu 1 à 2 secondes.

Anomalie de fonctionnement

i En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

i Si ces témoins s'allument après un arrêt du moteur puis un redémarrage, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour vérification du système.

i Ces témoins s'allument au combiné pour signaler le non-bouclage de la ceinture du conducteur et/ou du passager avant (selon version). Le système de freinage automatique est désactivé tant que les ceintures ne sont pas bouclées.

Détection d'inattention

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.

Selon version, la fonction comporte le système "Coffee Break Alert" seul ou complété par le système "Alerte Attention Conducteur".

! En aucun cas, ces systèmes n'ont pour but de maintenir le conducteur éveillé ou de l'empêcher de s'endormir au volant.

Il est de la responsabilité du conducteur de s'arrêter lorsqu'il se sent fatigué.

Faire une pause en cas de sensation de fatigue ou au minimum toutes les 2 heures.

Activation / Désactivation

 Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile. L'état de la fonction est mémorisé à la coupure du contact.

Coffee Break Alert

 Le système déclenche une alerte lorsqu'il détecte que le conducteur n'a pas fait de pause après 2 heures de conduite à vitesse supérieure à 70 km/h.

Cette alerte est traduite par l'affichage d'un message incitant à faire une pause, accompagné d'un signal sonore.

Si le conducteur ne suit pas cette recommandation, l'alerte est répétée toutes les heures jusqu'à l'arrêt du véhicule.

Le système se réinitialise si l'une des conditions suivantes est remplie :

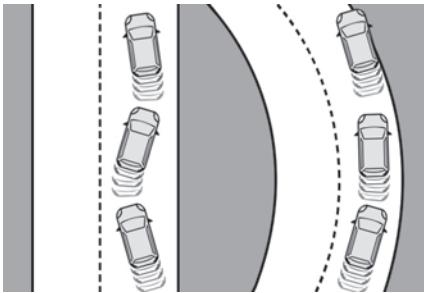
- Moteur tournant, le véhicule est immobilisé depuis plus de 15 minutes.
- Le contact est coupé depuis quelques minutes.
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée et sa porte est ouverte.

i Dès que la vitesse du véhicule est inférieure à 70 km/h, le système se met en veille.

Le temps de roulage est de comptabilisé lorsque la vitesse est supérieure à 70 km/h.

Alerte Attention Conducteur

Selon version, le système Coffee Break Alert est complété par le système Alerte Attention Conducteur.



 Le système évalue l'état de vigilance, de fatigue ou d'inattention du conducteur en identifiant les écarts de trajectoire par rapport aux marquages au sol.

Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise.

Cette fonction est particulièrement adaptée sur voies rapides (vitesse supérieure à 70 km/h).

À un premier niveau d'alerte, le conducteur est averti par le message "**Soyez vigilant !**", accompagné d'un signal sonore.

Après 3 alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte avec le message "**Conduite à risques : faites une pause**", accompagné d'un signal sonore plus prononcé.

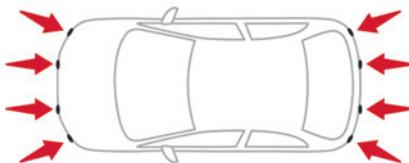
i Dans certaines conditions de conduite (chaussée dégradée ou par vent fort), le système peut émettre des alertes indépendamment de l'état de vigilance du conducteur.

! Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Marquages au sol absents, usés, masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (marquages au sol non détectés).
- Routes étroites, sinuueuses...

Aide au stationnement

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Ce système détecte et signale la proximité d'obstacles (ex. : piéton, véhicule, arbre, barrière) à l'aide de capteurs situés dans le pare-chocs.

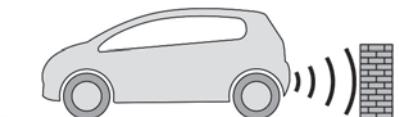
Aide au stationnement arrière

- Engager la marche arrière pour mettre en marche le système (confirmée par un signal sonore).

La mise à l'arrêt du système s'effectue au retrait de la marche arrière.

Aide sonore

BIP... BIP... BIP...



Le système signale la présence d'obstacles dans la zone de détection des capteurs.

L'information de proximité est donnée par un signal sonore discontinu, dont la fréquence est d'autant plus rapide que le véhicule est proche de l'obstacle.

Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle devient inférieure à une trentaine de centimètres, le signal sonore devient continu.

Le son diffusé par le haut-parleur (droit ou gauche) indique de quel côté se situe l'obstacle.

Réglage du signal sonore

 Selon version, avec le système CITROËN Connect Nav, l'appui sur cette touche permet d'ouvrir la fenêtre de réglage du volume du signal sonore.

Aide graphique



Elle complète l'aide sonore, sans tenir compte de la trajectoire du véhicule, par l'affichage à l'écran de segments dont l'emplacement représente la distance entre l'obstacle et le véhicule (blanc : éloigné, orange : proche, rouge : très proche). Au plus près de l'obstacle, le symbole "Danger" s'affiche à l'écran.

Aide au stationnement avant

En complément à l'aide au stationnement arrière, l'aide au stationnement avant se déclenche lorsqu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h. L'aide au stationnement avant est interrompue si le véhicule s'arrête plus de 3 secondes en marche avant, s'il n'y a plus d'obstacle détecté ou dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.

 Le son diffusé par le haut-parleur (avant ou arrière) permet de situer l'obstacle par rapport au véhicule, à l'avant ou à l'arrière.

Aide au stationnement latéral



À l'aide de 4 capteurs supplémentaires aménagés sur les côtés des pare-chocs, le système enregistre la position des obstacles au cours de la manœuvre et les signale lorsqu'ils sont situés au niveau des côtés du véhicule.

 Seuls les obstacles fixes sont signalés correctement. Les obstacles mobiles

détectés au début de la manœuvre pourront être signalés à tort alors que des obstacles mobiles qui surviennent sur les côtés du véhicule et qui n'auront pas été enregistrés au préalable ne seront pas signalés.

! Les obstacles mémorisés au cours de la manœuvre ne le seront plus après la coupure du contact.

Désactivation / Activation

 Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile. L'état de la fonction est mémorisé à la coupure du contact.



! La fonction aide au stationnement arrière sera désactivée automatiquement en cas de branchement d'une remorque ou d'un porte-vélo sur un dispositif d'attelage installé selon les préconisations du constructeur. Dans ce cas, le dessin d'une remorque s'affiche à l'arrière de la représentation du véhicule.

L'aide au stationnement est désactivée pendant la phase de mesure de place de la fonction Park Assist.

Pour plus d'informations sur la fonction **Park Assist**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Au démarrage du véhicule, les aides graphique et sonore sont seulement disponibles après le démarrage de la tablette tactile.

Limites de fonctionnement

L'inclinaison du véhicule en cas de chargement important du coffre peut perturber les mesures de distance.

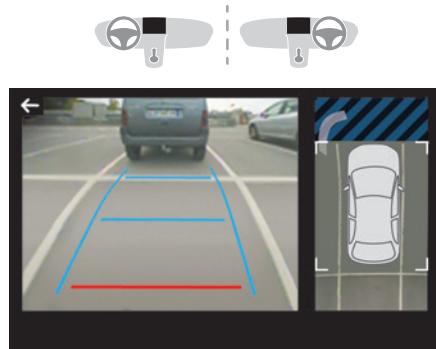
Anomalie de fonctionnement

 En cas de dysfonctionnement, au passage de la marche arrière, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore (bip court). Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Top Rear Vision - Vision 360

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.

Moteur tournant, ces systèmes permettent d'afficher sur la tablette tactile des vues des alentours proches de votre véhicule à l'aide d'une caméra, pour la fonction Top Rear Vision, et de deux caméras pour la fonction Vision 360.



L'écran se divise en deux parties avec une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.

Les capteurs d'aide au stationnement complètent l'information sur la vue de dessus du véhicule. Différentes vues contextuelles peuvent être affichées :

- Vue standard.
- Vue à 180°.
- Vue zoom.

Par défaut, le mode AUTO est activé.

Dans ce mode, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom).

À tout instant, pendant la manœuvre, vous pouvez changer le type de vue.

► Appuyer sur la touche située dans le coin inférieur gauche de la tablette tactile.

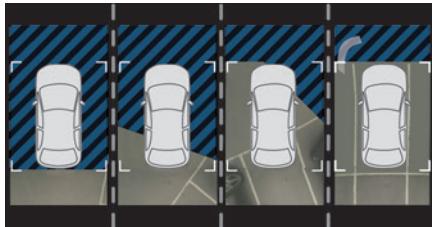
► Sélectionner un type de vue :

- "Vue Standard".
- "Vue 180".
- "Vue Zoom".
- "Vue AUTO".

L'affichage se met à jour immédiatement avec le type de vue sélectionné.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement



À l'aide d'une ou de deux caméras, les alentours proches du véhicule sont enregistrés pendant les manœuvres à basse vitesse.

Une image du dessus de votre véhicule dans son environnement proche est créée en temps réel (représentée entre les crochets), au fur et à mesure de la progression du véhicule.

Elle permet de faciliter l'alignement de votre véhicule lors du stationnement et de percevoir

les obstacles situés à proximité. Elle s'efface automatiquement si le véhicule reste immobile trop longtemps.

Avec la fonction Vision 360, l'image est créée à l'aide des deux caméras, en marche avant comme en marche arrière.

À l'activation de la fonction, il est possible que la vue de dessus ne soit pas affichée. Si la fonction est activée alors que le véhicule a déjà roulé, la vue de dessus peut être complètement affichée.

Top Rear Vision

Vision arrière



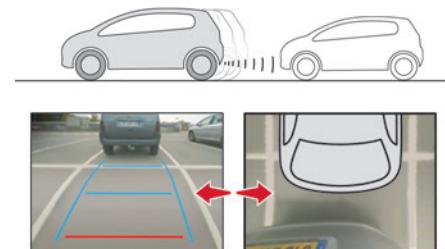
Pour activer la caméra, située à proximité des feux de plaque minéralogique, engager la marche arrière et ne pas dépasser la vitesse de 10 km/h.

La fonction se désactive :

- Automatiquement au-delà d'environ 20 km/h.
- Automatiquement à l'ouverture du coffre.
- Au retrait de la marche arrière.

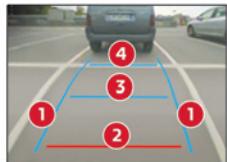
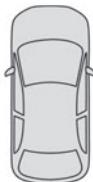
- Par appui sur la flèche blanche dans le coin supérieur gauche de la tablette tactile.

Mode AUTO



Ce mode est activé par défaut.

À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs arrière, la vue automatique permet de passer de la vue arrière (standard) à la vue de dessus (zoom) à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre.

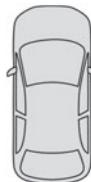
Vue standard

La zone située derrière votre véhicule s'affiche à l'écran.

Les lignes de gabarit en bleu **1** représentent la largeur de votre véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant.

À partir du pare-chocs arrière, la ligne rouge **2** représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues **3** et **4**, respectivement à 1 m et à 2 m.

Cette vue est disponible avec le mode AUTO ou par sélection dans le menu de changement de vue.

Vue zoom

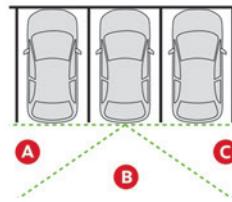
La caméra enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants.

Cette vue est disponible avec le mode AUTO ou par sélection dans le menu de changement de vue.

i Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.

L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue à 180°

La vue à 180° permet de pouvoir quitter, en marche arrière, une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.

Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Elle se décompose en trois zones : gauche **A**, centrale **B** et droite **C**.

Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu de changement de vue.

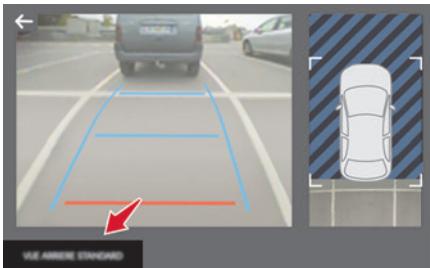
Vision 360

Le véhicule comporte une caméra à l'avant, aménagée dans la calandre, et une caméra à

l'arrière, située à proximité des feux de plaque minéralogique.

À l'aide de ces caméras, le système permet d'afficher les alentours proches du véhicule sur la tablette tactile, en proposant les vues de l'arrière du véhicule (vision arrière), lorsque la marche arrière est engagée et des vues de l'avant du véhicule (vision avant), lorsque la boîte de vitesses est au point mort ou avec une vitesse engagée.

Vision arrière



La fonction s'active automatiquement à l'engagement de la marche arrière.

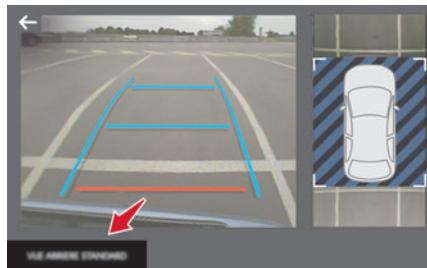
La fonction se désactive :

- Automatiquement au-delà d'environ 20 km/h.
- Au retrait de la marche arrière (l'image de la vision arrière fait place à celle de la vision avant pendant 7 secondes).
- Par appui sur la flèche blanche dans le coin supérieur gauche de la tablette tactile.

i En cas de branchement d'une remorque ou d'un porte-vélo sur rotule d'attelage, la zone située derrière le véhicule sur la vue de dessus devient noire. La reconstitution des alentours est réalisée par la caméra avant uniquement.

Les vues de la vision arrière sont similaires à celles décrites dans la fonction **Top Rear Vision**. Pour plus d'informations sur la fonction **Top Rear Vision**, se reporter à la rubrique correspondante.

Visions avant et arrière



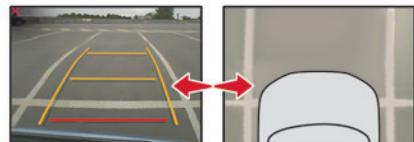
 Moteur tournant et à vitesse inférieure à 20 km/h, l'activation de la fonction se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile :

- Sélectionner "Aide visuelle au parking". Le mode AUTO s'affiche par défaut, avec la vision avant, si la boîte de vitesses est au point mort ou avec une vitesse engagée, ou avec la vision arrière, si la marche arrière est engagée. La fonction se désactive :

- Automatiquement au-delà d'environ 30 km/h (l'image disparaît temporairement à partir de 20 km/h).

- Par appui sur la flèche blanche dans le coin supérieur gauche de la tablette tactile.

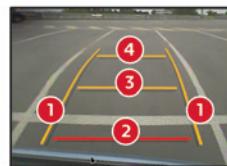
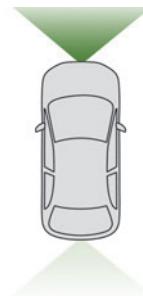
Mode AUTO



Ce mode est activé par défaut.

À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs avant, la vue automatique permet de passer de la vue avant (standard) à la vue de dessus (zoom) à l'approche d'un obstacle lors de la manœuvre.

Vue standard

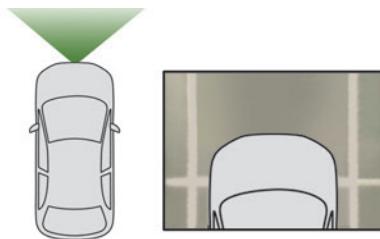


La zone située devant votre véhicule s'affiche à l'écran.

Les lignes de gabarit en orange **1** représentent la largeur de votre véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant.

À partir du pare-chocs avant, la ligne rouge **2** représente la distance à 30 cm et les deux lignes orange **3** et **4**, respectivement à 1 m et à 2 m. Cette vue est disponible avec le mode AUTO ou par sélection dans le menu de changement de vue.

Vue zoom



La caméra enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus avant du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants.

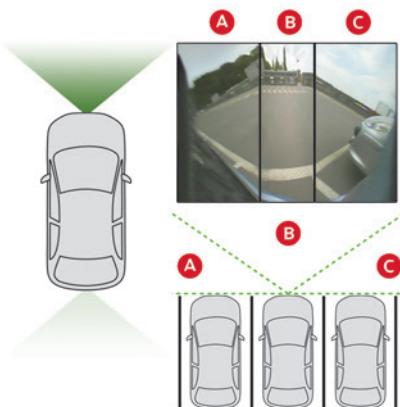
Cette vue est disponible avec le mode AUTO ou par sélection dans le menu de changement de vue.

i Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.

L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue à 180°



La vue à 180° permet de pouvoir sortir, en marche avant, d'une place de stationnement

en anticipant l'arrivée de véhicules, cyclistes ou piétons.

Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Elle se décompose en trois zones : gauche **A**, centrale **B** et droite **C**.

Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu de changement de vue.

Park Assist

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.

Ce système apporte une assistance active au stationnement : il détecte un espace de stationnement puis pilote la direction pour se garer dans cet espace pendant que le conducteur gère le sens de marche, le passage des vitesses, l'accélération et le freinage.

Pour aider le conducteur à surveiller le bon déroulement de la manœuvre, le système déclenche automatiquement l'affichage de la fonction Top Rear Vision ou de la fonction Vision 360 et l'activation de l'aide au stationnement.

Le système effectue les mesures de places de stationnement disponibles et les calculs de distances par rapport aux obstacles à l'aide de capteurs à ultrasons implantés dans les pare-chocs avant et arrière du véhicule.



Le système apporte une assistance aux manœuvres suivantes :

- A. Stationnement en entrée de place en "créneau"
- B. Sortie de stationnement de place en "créneau"
- C. Stationnement en entrée de place en "bataille"

Fonctionnement

- À l'approche d'une zone de stationnement, réduire la vitesse de votre véhicule à 30 km/h au maximum.

Activation de la fonction



L'activation de la fonction se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

Selectionner "Park Assist".



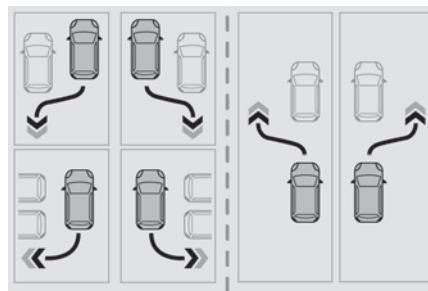
L'activation de la fonction désactive le système Surveillance d'angles morts.



À tout instant, jusqu'au démarrage de la manœuvre d'entrée ou de sortie de place

de stationnement, l'appui sur la flèche située dans le coin supérieur gauche de la page d'affichage désactive la fonction.

Choix du type de manœuvre



Une page de choix de manœuvres s'affiche sur la tablette tactile : par défaut, la page "Entrée" si le véhicule a roulé depuis la mise du contact, sinon la page "Sortie".

- Sélectionner le type et le côté de manœuvre pour activer la recherche de place. Le choix de manœuvre peut être modifié à tout instant, même pendant la phase de recherche de place disponible.

 La sélection s'accompagne de l'allumage de ce témoin.

Recherche de place

- Rouler à une distance comprise entre 0,50 et 1,50 m de la rangée de véhicules en stationnement, sans jamais dépasser 30 km/h,

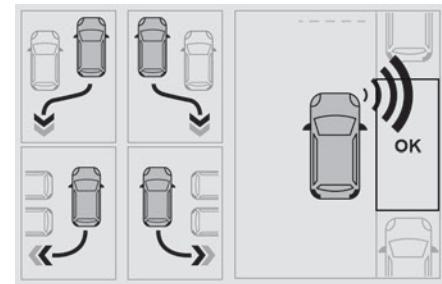
jusqu'à ce que le système trouve une place disponible.

La recherche de place s'interrompt au-delà de ce seuil. La fonction se désactive automatiquement dès que la vitesse du véhicule dépasse 50 km/h.

 Pour le stationnement en "créneau", la place doit être égale au minimum à la longueur de votre véhicule majorée de 0,60 m.

Pour le stationnement en "bataille", la largeur de la place doit être égale à la largeur de votre véhicule majorée de 0,70 m.

 Si la fonction d'aide au stationnement a été désactivée dans le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile, celle-ci se réactive automatiquement à l'activation du système.



Dès que le système trouve une place disponible, "OK" s'affiche sur le schéma de stationnement, accompagné d'un signal sonore.

Préparation de la manœuvre

► Rouler très lentement, jusqu'à l'affichage de la demande d'immobilisation du véhicule : "Immobilisez le véhicule" et du panneau "STOP", accompagné d'un signal sonore.

Dès l'arrêt du véhicule, une page d'instructions s'affiche à l'écran.

► Pour préparer la manœuvre, respecter les instructions.

Le début de la manœuvre est signalé par le message "Manœuvre en cours", accompagné d'un signal sonore.

Le sens de la direction, marche arrière, est indiqué par ce message : "Lâchez le volant, reculez".

La fonction Top Rear Vision ou la fonction Vision 360 ainsi que l'aide au stationnement s'activent automatiquement pour vous aider à contrôler les alentours proches de votre véhicule pendant la manœuvre.

Pendant la manœuvre

Le système prend en charge la direction du véhicule. Il donne les instructions de sens de manœuvre au début des manœuvres d'entrée et de sortie de stationnement en "créneau", et pour la totalité des manœuvres d'entrée en stationnement en "bataille".

Ces instructions s'affichent sous la forme de pictogramme accompagné d'un message : "Reculez".



"Avancez".

L'état de la manœuvre est signalé par ces pictogrammes :



Manœuvre en cours (vert).



Manœuvre abandonnée ou terminée (rouge) (les flèches indiquent que le conducteur doit reprendre le contrôle de la direction de son véhicule).

Les indications de vitesse maximale à ne pas dépasser pendant les manœuvres sont signalées par ces pictogrammes :



7 km/h ou 5 mph, pour l'entrée en stationnement.



5 km/h ou 3 mph, pour la sortie de stationnement.



Pendant les phases de manœuvres, le volant effectue des rotations rapides : ne pas tenir le volant, ne pas mettre les mains entre les branches du volant. Prendre garde à tout objet susceptible de bloquer la manœuvre (vêtements amples, écharpe, cravate...) – Risques de blessure !

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, notamment si des véhicules roulent en sens inverse.

Le conducteur doit vérifier que rien ni personne ne gêne la progression du véhicule.



Les images fournies par la ou les caméras affichées sur la tablette tactile peuvent être déformées par le relief.

La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peut assombrir l'image et réduire le contraste.

À tout instant, la manœuvre peut être interrompue définitivement, soit par action du conducteur, soit automatiquement par le système.

Par action du conducteur :

- Reprise du contrôle de la direction.
- Activation des feux indicateurs de direction du côté opposé à celui de la manœuvre.
- Débouclage de la ceinture de sécurité du conducteur.
- Coupure du contact.

Interruption par le système :

- Dépassement du seuil de vitesse : 7 km/h ou 5 mph au cours des manœuvres d'entrée en stationnement et 5 km/h ou 3 mph au cours des manœuvres de sortie de stationnement.
- Déclenchement de l'antipatinage de roue sur chaussée glissante.
- Ouverture d'une porte ou du coffre.
- Calage du moteur.
- Dysfonctionnement du système.

- Après 10 manœuvres pour l'entrée et la sortie de stationnement en "créneau" et après 7 manœuvres pour l'entrée en stationnement en "bataille".

L'interruption de la manœuvre déclenche la désactivation automatique de la fonction.

Le symbole de manœuvre s'affiche en rouge accompagné du message "**Manœuvre abandonnée**" sur la tablette tactile.

Le conducteur est incité par un message à reprendre le contrôle de son véhicule.

 La fonction se désactive après quelques secondes avec l'extinction de ce témoin et le retour à l'affichage initial.

Fin de manœuvre d'entrée ou de sortie de stationnement

Dès que la manœuvre est achevée, le véhicule s'immobilise.

Le symbole de manœuvre s'affiche en rouge accompagné du message "**Manœuvre terminée**" sur la tablette tactile.

 La désactivation de la fonction est confirmée par l'extinction de ce témoin, accompagnée d'un signal sonore.

Dans le cas d'une manœuvre d'entrée en stationnement, le conducteur peut être amené à compléter la manœuvre.

Limites de fonctionnement

- Le système peut proposer une place de stationnement non conforme (stationnement interdit, travaux en cours avec chaussée

dégradée, emplacement situé en bordure de fossé...).

- Le système peut indiquer qu'une place est trouvée mais ne pas la proposer si un obstacle fixe se trouve sur le côté opposé à la manœuvre, ce qui ne permettrait pas au véhicule d'effectuer une trajectoire conforme au stationnement.
- Le système pourra indiquer qu'une place est trouvée mais la manœuvre ne sera pas engagée, car la largeur de la voie est insuffisante.
- Le système n'est pas conçu pour le pilotage de stationnement sur une voie en courbe prononcée.
- Le système ne détecte pas les emplacements dont la taille est nettement supérieure au gabarit du véhicule ou qui sont délimités par des obstacles trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage...).
- L'inclinaison du véhicule vers l'arrière en cas de chargement important du coffre peut perturber les mesures de distances.

 En fonction de ces conditions extérieures, ne pas utiliser la fonction :

- Au bord d'un accotement non stabilisé (exemple : fossé), le long d'un quai, au bord du vide.
- En cas de mauvaise adhérence de la chaussée (exemple : verglas).

 Si un de ces cas de dysfonctionnement survient, ne pas utiliser pas la fonction :

- Un pneumatique est sous-gonflé.
- Un des pare-chocs est endommagé.
- Une des caméras présente un dysfonctionnement.

 Après une de ces modifications du véhicule, ne pas utiliser la fonction :

- En cas de transport d'objet dépassant le gabarit du véhicule (échelle sur barres de toit, porte-vélo sur hayon...).
- Avec une rotule d'attelage non homologuée en place.
- En utilisant des chaînes à neige.
- En roulant avec une roue de secours de petit diamètre ou de type "galette".
- En cas de monte de roues de taille différente de la monte d'origine.
- Après modification d'un ou des pare-chocs (ajout de protection).
- Si les capteurs ont été repeints en dehors du réseau CITROËN.
- Avec des capteurs non homologués pour le véhicule.

Anomalies de fonctionnement

 Hors activation de la fonction, le clignotement temporaire de ce témoin et

un signal sonore indiquent le dysfonctionnement du système.

Si le dysfonctionnement survient en cours d'utilisation du système, le témoin s'éteint.

 Si le dysfonctionnement de l'aide au stationnement, signalé par l'allumage de ce témoin et l'affichage d'un message, survient pendant l'utilisation, il provoque la désactivation de la fonction.

En cas de dysfonctionnement, faire vérifier le système par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

 En cas de dysfonctionnement de la direction assistée, ce témoin s'affiche au combiné accompagné d'un message d'alerte. L'arrêt du véhicule est impératif dès que les conditions de sécurité le permettent. Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.



FAITES LE PLEIN DE CONFIANCE

AVEC LES LUBRIFIANTS TOTAL QUARTZ

Depuis plus de 50 ans, TOTAL et CITROËN partagent des valeurs communes : l'excellence, la créativité et l'innovation technologique.

C'est dans ce même esprit que TOTAL développe une gamme de lubrifiants TOTAL QUARTZ adaptés aux moteurs des véhicules CITROËN, pour les rendre toujours plus économies en carburant et plus respectueux de l'environnement.

TOTAL et CITROËN testent la fiabilité et la performance de leurs produits lors de courses automobiles en conditions extrêmes.

Choisir les lubrifiants TOTAL QUARTZ pour l'entretien de votre véhicule, c'est l'assurance d'une longévité optimale de votre moteur et de ses performances.

Compatibilité des carburants



Carburants essence conformes à la norme EN228 contenant respectivement jusqu'à 5 % et 10 % d'éthanol.



Carburants Diesel conformes respectivement aux normes EN590, EN16734 et EN16709 et contenant respectivement jusqu'à 7 %, 10 %, 20 % et 30 % d'Ester Méthylique d'Acide Gras. L'utilisation même occasionnelle de carburants B20 ou B30 impose des conditions particulières d'entretien appelées "Roulages sévères".



Carburant Diesel paraffinique conforme à la norme EN15940.

! L'utilisation de tout autre type de (bio) carburant (huiles végétales ou animales pures ou diluées, fuel domestique...) est formellement prohibée (risques d'endommagement du moteur et du circuit de carburant).

! Seule l'utilisation d'additifs carburants respectant les normes B715001 (essence) ou B715000 (Diesel) est autorisée.

Gazole à basse température

Par des températures inférieures à 0 °C (+32 °F), la formation de paraffines dans les gazoles de type été peut empêcher le moteur de fonctionner correctement. Dans ces conditions de températures, utiliser des gazoles de type hiver et maintenir dans le réservoir une quantité de carburant supérieure à 50 % de sa capacité. Par des températures inférieures à -15 °C (+5 °F), pour éviter les problèmes de démarrage, privilégier le stationnement à l'abri (garage chauffé).

Déplacement à l'étranger

Certains carburants peuvent endommager le moteur.

Dans certains pays, il peut être exigé d'utiliser un type de carburant particulier (indice d'octane spécifique, appellation commerciale spécifique...) pour garantir le bon fonctionnement du moteur.

Pour toute information complémentaire, consulter le point de vente.

Approvisionnement en carburant

Capacité du réservoir : 50 litres environ.
Niveau de réserve : 6 litres environ.

Réserve de carburant



Lorsque le niveau de réserve du réservoir est atteint, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Au premier allumage, il reste environ 6 litres de carburant. Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, ce témoin réapparaît à chaque mise du contact, accompagné du message et du signal sonore. En roulant, ce signal sonore et l'affichage du message d'alerte sont répétés à une fréquence d'autant plus élevée que le niveau de carburant se rapproche de "0".

Faire impérativement un complément de carburant pour éviter la panne.

Pour plus d'informations sur la **Panne de carburant (Diesel)**, se reporter à la rubrique correspondante.



Une petite flèche au niveau du témoin indique de quel côté du véhicule se situe la trappe à carburant.



Stop & Start

! Ne jamais effectuer un remplissage en carburant lorsque le moteur est en mode STOP ; couper impérativement le contact.

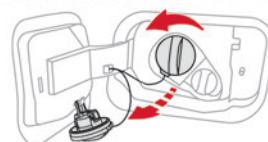
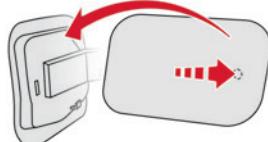
Remplissage

Les compléments en carburant doivent être supérieurs à 5 litres pour être pris en compte par la jauge de carburant.

L'ouverture du bouchon peut déclencher un bruit d'aspiration d'air. Cette dépression est normale, provoquée par l'étanchéité du circuit de carburant.

Pour réaliser le remplissage en toute sécurité :

- ▶ **Arrêter impérativement le moteur.**



- ▶ Véhicule déverrouillé, appuyer sur la partie arrière-centrale de la trappe pour l'ouvrir.
- ▶ Repérer la pompe correspondant au carburant conforme à la motorisation du véhicule (rappelé par l'étiquette sur la trappe).
- ▶ Tourner le bouchon vers la gauche, le retirer et le poser sur son support (sur la trappe).

▶ Introduire le pistolet jusqu'en butée, avant de déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet, ceci pourrait engendrer des dysfonctionnements.

- ▶ Remettre le bouchon en place et le tourner vers la droite.
- ▶ Refermer la trappe à carburant.

! En cas d'introduction de carburant non conforme à la motorisation du véhicule, la vidange du réservoir est indispensable avant le démarrage du moteur.

Le véhicule est équipé d'un catalyseur réduisant les substances nocives dans les gaz d'échappement.

Pour les moteurs essence, le carburant sans plomb est obligatoire.

La goulotte de remplissage a un orifice plus étroit qui n'autorise que le pistolet à essence sans plomb.

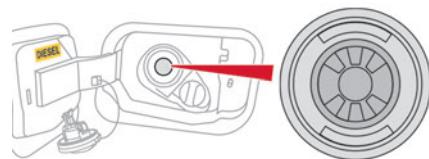
Détrompeur carburant (Diesel)

(Selon pays de commercialisation.)

Ce dispositif mécanique empêche le remplissage de carburant essence dans le réservoir d'un véhicule fonctionnant au gazole.

Situé à l'entrée du réservoir, le détrompeur est visible lorsque le bouchon est retiré.

Fonctionnement



Lors de l'introduction dans le réservoir Diesel, le pistolet essence vient buter sur le volet. Le système reste verrouillé et empêche le remplissage.

Ne pas insister et introduire un pistolet de type Diesel.

i L'utilisation d'un jerrycan reste possible pour le remplissage du réservoir.

Déplacements à l'étranger

Les pistolets de type Diesel pouvant être différents selon les pays, la présence du détrompeur peut rendre le remplissage du réservoir impossible.

Préalablement à tout déplacement à l'étranger, il est conseillé de vérifier auprès du réseau CITROËN si le véhicule est adapté au matériel de distribution des pays traversés.

Système de charge (Électrique)

Circuit électrique 400 V

Le circuit électrique de traction, d'une tension d'environ 400 V, est identifié par des câbles de couleur orange et ses éléments repérés par ce symbole :

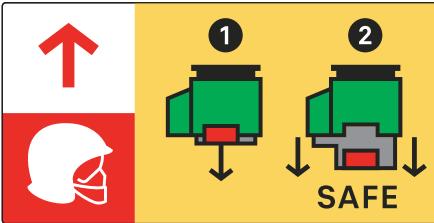


! Le système de motorisation du véhicule électrique peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact.

Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes, notamment dans la trappe.

Toute intervention ou modification sur le système électrique du véhicule (batterie de traction, connecteurs, câbles orange et composants visibles de l'intérieur ou de l'extérieur) est strictement interdite - Risques de brûlure grave ou de choc électrique (court-circuit) pouvant entraîner la mort (électrocution) !

En cas de problème, toujours faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.



! Cette étiquette est exclusivement réservée aux pompiers et services de maintenance en cas d'intervention sur le véhicule.

Tout autre personne ne doit pas toucher au dispositif illustré sur cette étiquette.

En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être sérieusement endommagés.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

En cas d'exposition à un incendie

Quitter et faire évacuer immédiatement le véhicule ; ne jamais intervenir soi-même - Risque d'électrocution !

Contacter immédiatement et impérativement les services de secours en les prévenant que le véhicule est de type électrique.

En cas de lavage

! Avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée.

Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.

Lavage à haute pression

! Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis. Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bars.

! Éviter toute entrée d'eau ou de poussière dans le connecteur ou dans le pistolet de charge - Risque d'électrocution ou d'incendie !

Ne pas brancher / débrancher le câble ou le pistolet de charge avec les mains mouillées - Risque d'électrocution !

Batterie de traction

Cette batterie stocke l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique et des équipements de confort thermique dans

l'habitacle. Elle se décharge à l'utilisation, et doit donc être rechargée régulièrement. Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger la batterie de traction.

L'autonomie de la batterie peut varier en fonction du type de conduite, du parcours, de l'utilisation des équipements de confort thermique et du vieillissement de ses composants.

Le vieillissement de la batterie de traction dépend de plusieurs paramètres, tels que les conditions climatiques, le kilométrage parcouru, la fréquence des charges rapides.

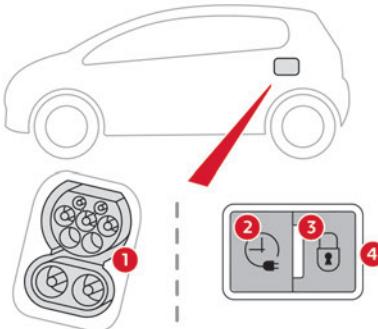
! En cas d'endommagement de la batterie de traction

Il est strictement interdit d'intervenir soi-même sur le véhicule.

Ne pas toucher aux liquides provenant de la batterie et, en cas de contact corporel avec ces produits, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin au plus vite.

Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié pour vérification du système.

Connecteurs de charge et voyants



1. Connecteurs de charge
2. Bouton d'activation d'une charge différée
3. Voyant de verrouillage du pistolet
Rouge fixe : pistolet correctement positionné et verrouillé dans le connecteur.
Rouge clignotant : pistolet mal positionné ou incident de verrouillage.
4. Voyant de charge



État du voyant de charge	Signification
Blanc fixe	Éclairage d'accueil à l'ouverture de la trappe et au débranchement du câble de charge.
Bleu fixe	Charge différée.
Vert clignotant	Charge en cours.
Vert fixe	Charge terminée. Le voyant de charge s'éteint au bout d'environ 2 minutes à la mise en veille des fonctions du véhicule. Le voyant se rallume au déverrouillage du véhicule avec le système Accès et Démarrage Mains-Libres ou à l'ouverture d'une porte pour indiquer que la batterie est complètement chargée.
Rouge fixe	Dysfonctionnement.

! Ne pas démonter ou modifier le connecteur de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie !
Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Câbles de charge, prises et chargeurs

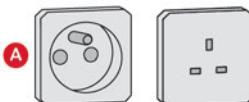
Le câble de charge, livré avec le véhicule selon version, est compatible avec les installations électriques du pays de commercialisation. En cas de départ à l'étranger, vérifier la compatibilité des installations électriques locales avec le câble de charge.

Une offre complète de câbles de charge est disponible en point de vente.

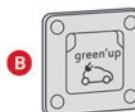
Pour plus d'informations et se procurer le(s) câble(s) de charge adéquat(s), consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Charge standard, mode 2

Prise domestique
(charge domestique - courant alternatif)



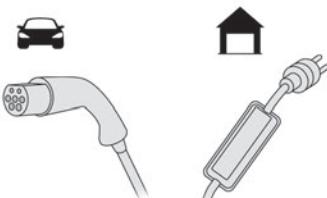
Mode 2 avec une prise standard **A** : charge limitée à 8 A maximum.



Mode 2 avec une prise Green'Up **B** : charge limitée à 16 A maximum.

Pour l'installation de ce type de prise, faire appel à un installateur professionnel.

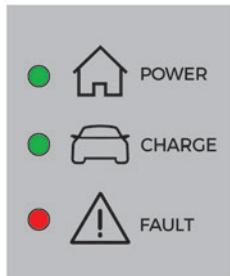
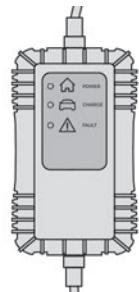
Câble de charge domestique spécifique mode 2 (AC)



! Câble de charge domestique spécifique (mode 2)

Il est impératif de ne pas détériorer le câble. En cas de détérioration, ne pas l'utiliser et contacter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour le remplacer.

Boîtier de contrôle (mode 2)



POWER

Vert : liaison électrique établie ; la charge peut être effectuée.

CHARGE

Vert clignotant : charge en cours ou préconditionnement thermique activé.
Vert fixe : charge terminée.

FAULT

Rouge : anomalie ; charge non autorisée ou à arrêter immédiatement. Vérifier que les branchements sont corrects et que l'installation électrique ne présente pas de défaut.

Si le voyant ne s'éteint pas, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Au branchement du câble de charge sur la prise domestique, tous les voyants s'allument pendant un instant.

Si aucun voyant ne s'allume, vérifier le disjoncteur associé à la prise domestique :

- Si le disjoncteur s'est coupé, contacter un professionnel pour vérifier la compatibilité de l'installation électrique et/ou la réparer.
 - Si le disjoncteur ne s'est pas coupé, ne plus utiliser le câble de charge et contacter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Étiquette du boîtier de contrôle - Recommandations



Se référer au guide d'utilisation avant usage.



1. L'utilisation incorrecte de ce câble de charge peut entraîner un incendie, des dommages matériels, des blessures graves ou la mort par électrocution !
 2. Utiliser toujours une prise électrique correctement raccordée à la Terre et protégée par un interrupteur différentiel 30 mA.
 3. Ne pas utiliser de chargeur de batterie dans un environnement humide.
 4. Ne pas utiliser de chargeur de batterie dans un environnement poussiéreux.
 5. Ne pas utiliser de chargeur de batterie dans un environnement où il y a des gaz inflammables.
 6. Ne pas utiliser de chargeur de batterie dans un environnement où il y a des liquides corrosifs.
 7. Ne pas utiliser de chargeur de batterie dans un environnement où il y a des solides corrosifs.
 8. Ne pas utiliser de chargeur de batterie dans un environnement où il y a des liquides volatils.
 9. Ne pas utiliser de chargeur de batterie dans un environnement où il y a des solides volatils.
 10. Stopper immédiatement la charge par le verrouillage puis déverrouillage avec la clé à télécommande du véhicule si le câble de charge ou la prise murale deviennent brûlants au toucher.
 11. Ce câble de charge comporte des pièces pouvant produire des arcs électriques ou des étincelles : ne pas exposer à des vapeurs inflammables.
 12. N'utiliser ce câble de charge qu'avec des véhicules de la marque CITROËN.

3. Utiliser toujours une prise électrique protégée par un disjoncteur adapté à l'ampérage du circuit électrique.
 4. La prise électrique, la fiche électrique et les
 13. Ne jamais brancher ni débrancher la fiche murale avec les mains mouillées.
 14. Ne pas forcer sur le connecteur s'il est verrouillé dans le véhicule.

- câbles ne doivent pas supporter le poids du boîtier de contrôle.

5. Ne jamais utiliser ce câble de charge s'il est défectueux ou présente un quelconque dommage.

6. Ne jamais tenter de réparer ou d'ouvrir ce câble de charge. Aucune pièce n'est réparable : remplacer le câble de charge s'il est défectueux.

7. Ne jamais immerger ce câble de charge dans l'eau

8. Ne jamais utiliser ce câble de charge avec une rallonge, une prise multiple, un adaptateur de conversion ou sur une prise électrique endommagée.

9. Ne pas débrancher la fiche murale pour arrêter la charge.

10. Stopper immédiatement la charge par le verrouillage puis déverrouillage avec la clé à télécommande du véhicule si le câble de charge ou la prise murale deviennent brûlants au toucher.

11. Ce câble de charge comporte des pièces pouvant produire des arcs électriques ou des étincelles : ne pas exposer à des vapeurs inflammables.

12. N'utiliser ce câble de charge qu'avec des véhicules de la marque CITROËN.

Étiquette du boîtier de contrôle - États des voyants

	État du voyant
Éteint	
Allumé	
Clignotant	

POWER	CHARGE	FAULT	Symbole	Description
○	○	○		Non branché à l'alimentation électrique ou l'alimentation n'est pas disponible à partir de l'infrastructure.
● (vert)	● (vert)	● (rouge)		Le boîtier de contrôle effectue actuellement un auto-test.
● (vert)	○	○		Branché uniquement à l'infrastructure ou à l'infrastructure et au Véhicule Électrifié (VE) mais pas de charge en cours.
● (vert)	● (vert)	○		Branché à l'alimentation et au Véhicule Électrifié (VE). Le VE est en charge ou en préconditionnement thermique.
● (vert)	● (vert)	○		Branché à l'alimentation et au Véhicule Électrifié (VE). Le VE est en attente de charge ou la charge du VE est terminée.
○	○	● (rouge)		Anomalie du boîtier de contrôle. Pas de charge autorisée. Si une indication d'erreur réapparaît après une réinitialisation manuelle, le boîtier de contrôle doit être vérifié par le réseau CITROËN avant la prochaine charge.

POWER	CHARGE	FAULT	Symbol	Description
 (vert)	 (vert)	 (rouge)		Le boîtier de contrôle est en mode diagnostic.

Procédure de réinitialisation manuelle

Le boîtier de contrôle peut être réinitialisé en débranchant simultanément le connecteur de charge et la fiche murale. Ensuite, rebrancher en premier la fiche murale. Pour plus d'informations, se reporter au manuel d'utilisation.

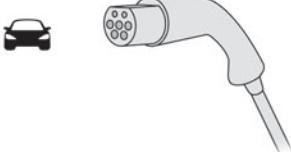
Charge accélérée, mode 3

Boîtier de charge accélérée (Wallbox)
(charge accélérée - courant alternatif monophasé ou triphasé)



Selon version, en mode 3 avec un boîtier de charge accélérée (Wallbox) : charge limitée à 32 A maximum.

Câble de charge mode 3 (AC)



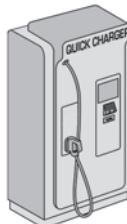
Boîtier de charge accélérée (Wallbox)

! Ne pas démonter ou modifier le boîtier de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie !

Se reporter à la notice du fabricant du boîtier de charge pour connaître les consignes d'utilisation.

Charge rapide, mode 4

Chargeur rapide public
(charge super rapide - courant continu)



Câble de charge mode 4 (DC)
(intégré au chargeur rapide public)



N'utiliser que des chargeurs rapides publics avec une longueur de câblage de moins de 30 mètres.

Charge de la batterie de traction (Électrique)

Pour charger, connecter le véhicule au réseau domestique (charge domestique ou accélérée) ou à un chargeur rapide public (charge super rapide).

Pour une charge complète, suivre la procédure de charge souhaitée sans l'interrompre, jusqu'à

son arrêt automatique. La charge peut être immédiate ou différée (sauf en chargeur rapide public, mode 4).

Pour interrompre la charge domestique ou accélérée, à tout moment, déverrouiller le véhicule et retirer le pistolet. Pour la charge super rapide, se reporter au chargeur rapide public.

Pour plus d'informations sur les affichages liés à la charge dans le **Combiné** et la

Tablette tactile, se reporter aux rubriques correspondantes.

! L'avancement de la charge peut également être suivi via l'application **MyCitroën**.

Pour plus d'informations sur les

Fonctionnalités disponibles à distance, se reporter à la rubrique correspondante.

! Par sécurité, le moteur ne démarre pas si le câble de charge est branché sur le connecteur du véhicule. Un avertissement s'affiche dans le combiné.

Refroidissement de la batterie de traction

Le moto-ventilateur du compartiment moteur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

Véhicule stocké de 1 à 12 mois

Décharger la batterie de traction jusqu'à 2 ou 3 barres sur l'indicateur de niveau de charge au combiné.

Ne pas brancher le câble de charge.

Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et 30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction).

Débrancher le câble de la borne (+) de la batterie d'accessoires dans le compartiment moteur.

Brancher un chargeur de batterie 12 V aux bornes (+) et (-) de la batterie d'accessoires environ tous les 3 mois afin de recharger la batterie d'accessoires et conserver une tension de service.

garanti dans un environnement respectant les recommandations de l'ICNIRP.

En cas de doute

Charge domestique ou accélérée : ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de charge ou encore du boîtier de charge, même pour une courte durée.

Charge super rapide : ne pas l'utiliser soi-même et éviter de s'approcher d'un chargeur rapide public. Quitter la zone et demander à une tierce personne de recharger le véhicule.

Pour la charge domestique ou accélérée

Avant la charge

Selon le contexte :

- ▶ Faire vérifier par un professionnel que l'installation électrique à utiliser est aux normes et compatible avec le véhicule.
- ▶ Faire installer par un professionnel une prise domestique dédiée ou un boîtier de charge accélérée compatible avec le véhicule.

Privilégier l'utilisation du câble de charge disponible en accessoires.

Pour plus d'informations, s'adresser au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Précautions

Les véhicules électriques ont été développés en respectant les recommandations relatives aux limites de champs électromagnétiques maximales établies par l'ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection - 1998 Guidelines).

Porteur d'un pacemaker ou équivalent



Se renseigner auprès d'un médecin sur les précautions à prendre et à respecter ou auprès du fabricant de l'appareil électro-médical implanté que son fonctionnement est

! Pendant la charge

Charge en cours, le déverrouillage du véhicule entraîne l'arrêt de la charge.
Sans action sur un des ouvrants (porte ou coffre) ou sur le pistolet de charge, le véhicule se referme au bout de 30 secondes et la charge reprend automatiquement.

Ne jamais intervenir sous le capot :

- Certaines zones restent très chaudes même 1 heure après la fin de la charge - Risque de brûlure !
- Le ventilateur peut se mettre en marche à tout moment - Risque de coupure ou d'étranglement !

! Après la charge

Vérifier la fermeture de la trappe de charge.

Ne pas laisser le câble branché sur la prise domestique - Risque de court-circuit ou d'électrocution en cas de contact ou d'immersion dans l'eau !

Pour la charge super rapide

! Avant la charge

Vérifier la compatibilité du chargeur rapide public et de son câble de charge avec le véhicule.

Si la température extérieure est inférieure à :
– 0°C, les temps de charge peuvent être plus longs.

– -20°C, la charge reste possible, mais les temps de charge sont encore plus longs (liés au réchauffement préalable de la batterie).

! Après la charge

Vérifier la fermeture de la trappe de charge.

Branchement

- Vérifier avant la charge que le sélecteur de marche est en mode **P**, sinon la charge est impossible.
- Ouvrir la trappe de charge en appuyant sur le poussoir et s'assurer de l'absence de tout corps étranger sur le connecteur de charge.

Charge domestique, mode 2



- Brancher le câble de charge côté boîtier sur la prise domestique.

Le branchement, tous les voyants du boîtier de contrôle s'allument, puis seul le voyant **POWER** reste allumé en vert.

- Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
- Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert des voyants **CHARGE** dans la trappe, puis sur le boîtier de contrôle.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects.

L'allumage du voyant rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

i Charge terminée et câble de charge toujours branché, l'ouverture de la porte conducteur rappelle l'affichage du niveau de charge au combiné pendant une vingtaine de secondes.

Charge accélérée, mode 3



- Suivre les consignes d'utilisation du boîtier de charge accélérée (Wallbox).

► Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.

► Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du voyant de charge dans la trappe.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.

L'allumage du voyant rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Charge super rapide, mode 4



► Selon version, retirer le cache de protection sur la partie basse du connecteur.

► Suivre les consignes d'utilisation du chargeur rapide public et brancher le câble du chargeur rapide public sur le connecteur du véhicule. Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du voyant de charge dans la trappe.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.

L'allumage du voyant rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Charge différée

Paramétrage

► Dans le menu **Énergie** de la tablette tactile, choisir la page **Charge**.

► Définir l'horaire de début de la charge.

► Appuyer sur **OK**.

Le paramétrage est mémorisé dans le système.

Le paramétrage de la charge différée s'effectue également depuis un smartphone via l'application **MyCitroën** modifiable à tout moment.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités disponibles à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

Activation

La charge différée est possible uniquement avec les modes 2 et 3.

► Après avoir effectué le paramétrage de la charge différée, brancher le véhicule au matériel de charge souhaité.



► Dans la minute, appuyer sur ce bouton dans la trappe pour activer (confirmé par l'allumage du voyant de charge en bleu).

Débranchement



Avant de débrancher le pistolet du connecteur de charge :

► Si le véhicule est déverrouillé, le **verrouiller puis le déverrouiller**.

► Si le véhicule est verrouillé, le déverrouiller.

L'extinction du voyant rouge dans la trappe confirme le déverrouillage du pistolet de charge.

► Dans les **30 secondes**, retirer le pistolet de charge.

Le voyant de charge s'allume en blanc.

Déverrouillage sélectif des portes activé, appuyer 2 fois sur le bouton de déverrouillage pour débrancher le pistolet de charge.

Charge terminée, le voyant de charge vert dans la trappe s'éteint au bout d'environ 2 minutes.

Charge domestique, mode 2

La fin de la charge est indiquée par l'allumage fixe du voyant vert **CHARGE** sur le boîtier de contrôle et le voyant de charge vert dans la trappe.

- ▶ Remettre le couvercle de protection du pistolet de charge et refermer la trappe de charge.
- ▶ Débrancher le câble de charge côté boîtier de la prise domestique.

Charge accélérée, mode 3

La fin de la charge est indiquée par le boîtier de charge et par l'allumage fixe du voyant vert dans la trappe.

- ▶ Raccrocher le pistolet sur le boîtier de charge et refermer la trappe de charge.

Charge super rapide, mode 4

La fin de la charge est indiquée par le chargeur et par l'allumage fixe du voyant vert dans la trappe.

-  ▶ Il est aussi possible d'arrêter la charge en appuyant sur ce bouton dans la trappe (uniquement en mode 4).
- ▶ Raccrocher le pistolet sur le chargeur.
- ▶ Selon version, remettre le cache de protection sur la partie basse et refermer la trappe de charge.

i Au débranchement du pistolet de charge, un message au combiné indique que la charge est terminée, même lorsque le pistolet de charge a été débranché avant la charge complète.

Dispositif d'attelage

Répartition des charges

▶ Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

La densité de l'air diminue avec l'altitude, réduisant ainsi les performances du moteur. Il faut réduire la charge maximale remorquable de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude.

i Utiliser les dispositifs d'attelage et leurs faisceaux d'origine homologués par CITROËN. Il est recommandé d'en confier le montage au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

En cas de montage hors réseau CITROËN, ce montage doit se faire impérativement en suivant les préconisations du constructeur. Certaines fonctions d'aide à la conduite ou d'aide à la manœuvre sont neutralisées automatiquement en cas d'utilisation d'un système d'attelage homologué.

Pour plus d'informations sur la conduite avec un attelage équipé d'une remorque et associé au **Contrôle de stabilité de la remorque**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Respecter la masse maximale remorquable autorisée indiquée sur le certificat d'immatriculation du véhicule,

l'étiquette constructeur ainsi que dans la rubrique **Caractéristiques techniques** de ce guide.

! Lors de l'utilisation d'accessoires fixés sur attelage (ex. : porte-vélos, coffres d'attelage) :

- Respecter le poids maximal autorisé sur flèche.
- Ne pas transporter plus de 3 vélos.

Lors du chargement de vélos sur un porte-vélos sur boule d'attelage, veiller à toujours placer les vélos les plus lourds le plus près de la voiture.

! Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

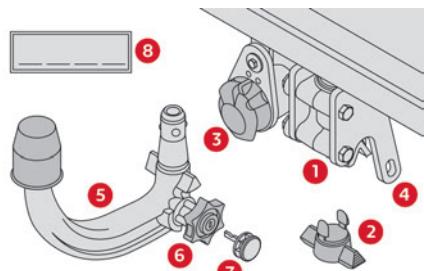
Motorisation électrique

Un véhicule électrique ne peut en aucun cas être équipé d'un dispositif d'attelage. Il n'est donc pas possible de tracter une remorque ou une caravane.

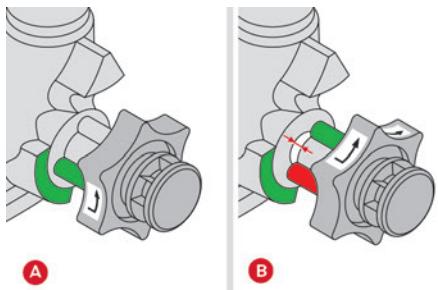
Attelage à rotule démontable sans outil

Présentation

L'installation et le retrait de ce dispositif d'attelage d'origine ne nécessitent pas d'outil.



1. Support de fixation
2. Obturateur de protection
3. Prise de raccordement
4. Anneau de sécurité
5. Rotule amovible
6. Molette de verrouillage / déverrouillage
7. Serrure à clé
8. Étiquette pour noter les références de la clé



- A. **Position verrouillée** (les repères **verts** sont en regard l'un de l'autre) ; la molette est en contact avec la rotule (aucun espace).
- B. **Position déverrouillée** (repère **rouge** en face du repère **vert**) ; la molette et la rotule ne sont plus en contact (espace d'environ 5 mm).

! Apposer l'étiquette jointe dans un endroit bien visible, à proximité du support ou à l'intérieur du coffre.

! Les remorques avec feux à LED ne sont pas compatibles avec le faisceau électrique de ce dispositif.

! Pour rouler en toute sécurité avec un **Dispositif d'attelage**, se reporter à la rubrique correspondante.

! **Avant toute utilisation**
Contrôler que la rotule est correctement montée en vérifiant les points suivants :

- Le repère vert de la molette coïncide avec le repère vert de la rotule.
- La molette est en contact avec la rotule (position **A**).
- La serrure de sécurité est fermée et la clé retirée ; la molette ne peut plus être actionnée.

– La rotule ne doit absolument plus bouger dans son support ; essayer de la secouer avec la main.

Si la rotule n'est pas verrouillée, la remorque peut se détacher - Risque d'accident !

! Pendant l'utilisation

Ne jamais déverrouiller le dispositif tant que l'attelage ou le porte-charge est installé sur la rotule.

Ne jamais dépasser la masse maximale roulante autorisée (MTRA) du véhicule. Respecter impérativement la charge maximale autorisée sur le dispositif d'attelage : en cas de dépassement, ce dispositif peut se détacher du véhicule - Risque d'accident !

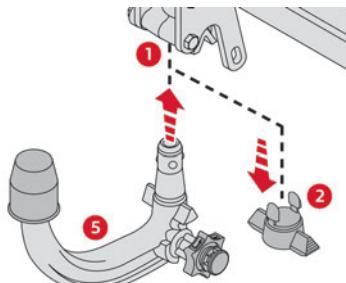
Avant de rouler, vérifier le réglage du site des projecteurs et le fonctionnement des feux de remorque.

Pour plus d'informations sur le **Réglage du site des projecteurs**, se reporter à la rubrique correspondante.

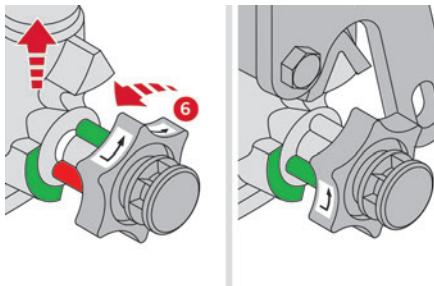
! Après utilisation

Lors de trajets effectués sans attelage ou porte-charge, la rotule doit être retirée et l'obturateur inséré dans le support pour une bonne visibilité de la plaque minéralogique et/ou du dispositif d'éclairage.

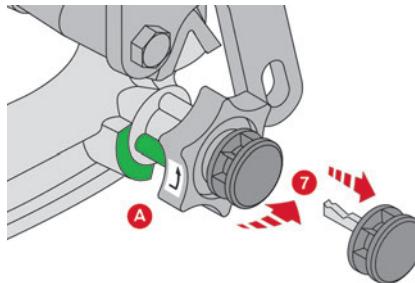
Montage de la rotule



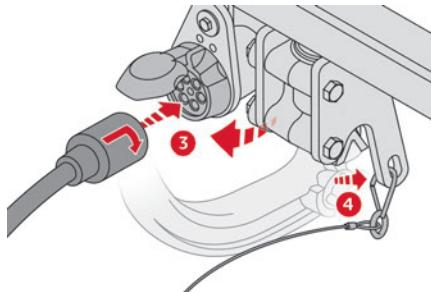
- ▶ Sous le pare-chocs arrière, retirer l'obturateur de protection **2** du support de fixation **1**.
- ▶ Insérer l'extrémité de la rotule **5** dans le support **1** et la pousser vers le haut ; le verrouillage s'effectue alors automatiquement.



- ▶ La molette **6** effectue un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ; faire attention à ne pas laisser la main à proximité !



- ▶ Vérifier que le mécanisme est correctement verrouillé (position **A**).
- ▶ Fermer la serrure **7** à l'aide de la clé.
- ▶ Retirer la clé. La clé ne peut pas être retirée lorsque la serrure est ouverte.
- ▶ Clipper le capuchon sur la serrure.

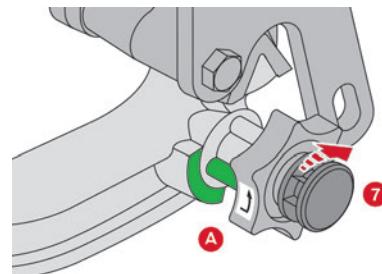


- ▶ Retirer le cache de protection de la rotule d'attelage.
- ▶ Fixer la remorque sur la rotule d'attelage.
- ▶ Attacher le câble solidaire de la remorque à l'anneau de sécurité **4** du support.

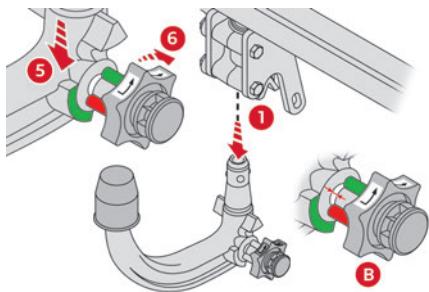
- ▶ Descendre la prise de raccordement **3** pour la mettre en position.
- ▶ Insérer et tourner d'un quart de tour la fiche de la remorque pour la brancher dans la prise de raccordement **3** du support.

Démontage de la rotule

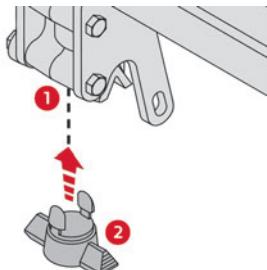
- ▶ Tourner d'un quart de tour et tirer la fiche de la remorque pour la débrancher de la prise de raccordement **3** du support.
- ▶ Remonter la prise de raccordement **3** vers la droite pour la ranger.
- ▶ Détailler le câble solidaire de la remorque de l'anneau de sécurité **4** du support.
- ▶ Détailler la remorque de la rotule d'attelage.
- ▶ Remettre en place le cache de protection sur la rotule d'attelage.
- ▶ Retirer le capuchon de la serrure et l'enfoncer sur la tête de la clé.



- ▶ Insérer la clé dans la serrure **7**.
- ▶ Ouvrir la serrure à l'aide de la clé.



- Tenir fermement la rotule **5** d'une main ; de l'autre main, tirer et tourner la molette **6** dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'en butée ; ne pas relâcher la molette.
- Sortir la rotule par le bas de son support **1**.
- Relâcher la molette ; celle-ci se bloque automatiquement en position déverrouillée (position **B**).



- Remettre en place l'obturateur de protection **2** dans le support de fixation **1**.

- Ranger la rotule dans sa housse à l'abri des chocs et des salissures.

Entretien

Le fonctionnement correct n'est possible que si la rotule et son support restent propres.

Avant de nettoyer le véhicule avec un jet à haute pression, la rotule doit être retirée et l'obturateur inséré dans le support.

i Intervention sur le dispositif d'attelage

Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Barres de toit

! Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif d'utiliser des barres de toit transversales homologuées pour le véhicule. Respecter les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice fournie avec les barres de toit.

! Charge maximale répartie sur les barres de toit transversales, pour une hauteur de chargement ne dépassant pas 40 cm (sauf porte-vélos) : **80 kg**.

Cette valeur pouvant être modifiée, vérifier la charge maximale mentionnée dans la notice livrée avec les barres de toit.

Si la hauteur dépasse 40 cm, adapter la vitesse du véhicule en fonction du profil de la route, afin de ne pas endommager les barres de toit et les fixations sur le véhicule.

Se référer aux législations nationales afin de respecter la réglementation du transport d'objets plus longs que le véhicule.

! Recommandations

Répartir la charge uniformément, en évitant de surcharger l'un des côtés.

Disposer la charge la plus lourde le plus près possible du toit.

Arrimer solidement la charge.

Conduire avec souplesse : la sensibilité au vent latéral est augmentée et la stabilité du véhicule peut être modifiée.

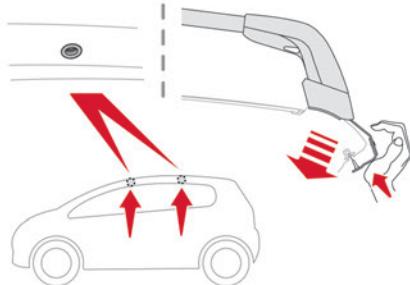
Vérifier régulièrement la tenue et le bon serrage des barres de toit, au minimum avant chaque trajet.

Retirer les barres de toit aussitôt le transport terminé.

! Toit ouvrant

! Vérifier que le chargement ne passe pas au-dessous des barres de toit pour ne pas gêner les manœuvres du toit ouvrant - Risque de détérioration importante !

Pose directe sur pavillon



Les barres transversales doivent être fixées exclusivement aux quatre points d'ancrage situés sur le cadre de pavillon. Ces points sont masqués par les portes du véhicule lorsqu'elles sont fermées.

Les fixations des barres de toit comportent un goujon qu'il faut introduire dans l'orifice de chacun des points d'ancrage.

Chaînes à neige

En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule lors des freinages.

! Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant. Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".

i Tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

Utiliser uniquement des chaînes conçues pour être montées sur le type de roues qui équipent le véhicule :

Dimensions des pneumatiques d'origine	Type de chaînes
215/65 R16	Polaire XP9 120 (9mm)
215/60 R17	Polaire XP9 120 (9mm)
195/60 R18	Polaire PSS 112 (10 mm)

Pour plus d'informations sur les chaînes à neige, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Conseils d'installation

- Pour installer les chaînes à neige pendant le trajet, arrêter le véhicule sur une surface plane, en bord de route.
- Serrer le frein de stationnement et poser éventuellement des cales sous les roues pour éviter que le véhicule ne glisse.
- Installer les chaînes à neige en suivant les instructions fournies par le fabricant.
- Démarrer lentement et rouler quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h.

► Arrêter le véhicule et vérifier que les chaînes à neige sont correctement tendues.

i Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes à neige avant le départ, sur un sol plat et sec.

! Éviter de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige pour ne pas endommager les pneumatiques du véhicule ainsi que la chaussée. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium, vérifier qu'aucune partie de la chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

Mode économie d'énergie

Ce système gère la durée d'utilisation de certaines fonctions pour préserver une charge suffisante de la batterie, contact coupé.

Après l'arrêt du moteur, il est possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale d'environ 30 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les feux de croisement ou les plafonniers.

Entrée dans le mode

L'entrée en mode économie d'énergie est signalée par l'affichage d'un message et les fonctions actives sont mises en veille.

i Si une communication téléphonique est engagée au même moment, celle-ci sera

maintenue pendant environ 10 minutes avec le kit mains-libres du système audio.

Sortie du mode

Ces fonctions sont réactivées automatiquement à la prochaine utilisation du véhicule.

Pour retrouver l'usage immédiat de ces fonctions, démarrer le moteur et le laisser tourner :

- Moins de 10 minutes, pour disposer des équipements pendant 5 minutes environ.
- Plus de 10 minutes, pour les conserver pendant 30 minutes environ.

Respecter les temps de mise en route du moteur pour assurer une charge correcte de la batterie.

Pour recharger la batterie, ne pas utiliser le redémarrage du moteur de façon répétée et continue.

! Une batterie déchargée ne permet pas le démarrage du moteur.

Pour plus d'informations sur la **Batterie 12 V / Batterie d'accessoires**, se reporter à la rubrique correspondante.

Mode délestage

Ce système gère l'utilisation de certaines fonctions par rapport au niveau d'énergie restant dans la batterie.

Véhicule roulant, le délestage neutralise temporairement certaines fonctions, telles que

l'air conditionné et le dégivrage de la lunette arrière.

Les fonctions neutralisées sont automatiquement réactivées dès que les conditions le permettent.

Capot

! Stop & Start

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact pour éviter tout risque de blessure lié à un déclenchement automatique du mode START.



! Motorisation électrique

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact, vérifier que le témoin **READY** est éteint au combiné et débrancher le pistolet du connecteur de charge si celui-ci est branché.



! L'implantation de la commande intérieure empêche l'ouverture tant que la porte avant gauche est fermée.

! Moteur chaud, manipuler avec précaution la commande extérieure et la bâquille de capot (risque de brûlure), en utilisant la zone protégée.

Capot ouvert, faire attention de ne pas heurter la commande d'ouverture.

Ne pas ouvrir le capot en cas de vent violent.

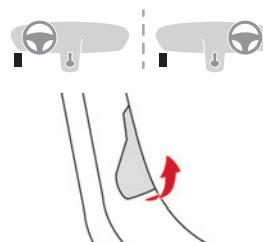
! Refroidissement du moteur à l'arrêt

Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur.

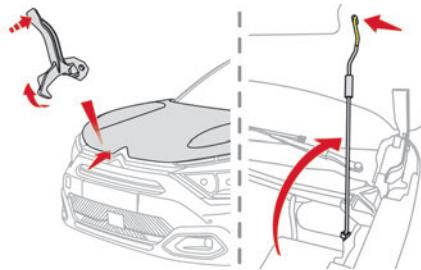
Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice !

Ouverture

- Ouvrir la porte avant gauche.



- Tirer vers soi la commande intérieure, située en bas de l'encadrement de la porte.



- ▶ Lever la commande extérieure et soulever le capot.
- ▶ Déclipper la béquille de son logement et la fixer dans le cran pour maintenir le capot ouvert.

Fermeture

- ▶ Maintenir le capot et sortir la béquille du cran de maintien.
- ▶ Clipper la béquille dans son logement.
- ▶ Abaisser le capot et le lâcher en fin de course.
- ▶ Soulever le capot pour vérifier son bon verrouillage.

! En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, ...).

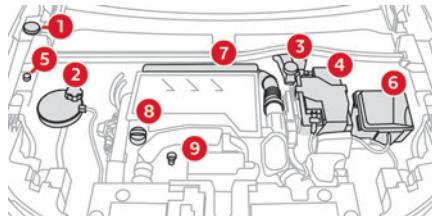
Compartiment moteur

Le moteur représenté est un exemple donné à titre indicatif.

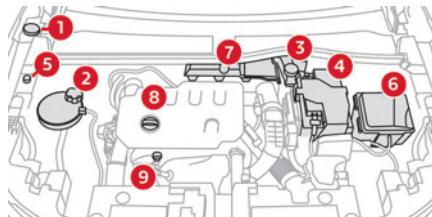
Les emplacements des éléments suivants peuvent varier :

- Filtre à air.
- Jauge d'huile moteur.
- Remplissage de l'huile moteur.

Moteur essence



Moteur Diesel



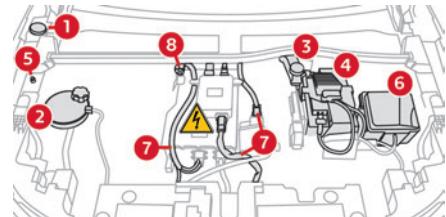
1. Réservoir du liquide de lave-vitre
2. Réservoir du liquide de refroidissement (niveau uniquement)
3. Réservoir du liquide de freins
4. Batterie / Fusibles
5. Point de masse déporté (-)
6. Boîte à fusibles
7. Circuit électrique 400 V
8. Coupe-circuit d'urgence pour pompiers et services de maintenance
9. Filtre à air

8. Remplissage de l'huile moteur
9. Jauge d'huile moteur

! Circuit de gazole

Ce circuit est sous très haute pression. Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Moteur électrique



1. Réservoir du liquide de lave-vitre
2. Réservoir du liquide de refroidissement (niveau uniquement)
3. Réservoir du liquide de freins
4. Batterie / Fusibles
5. Point de masse déporté (-)
6. Boîte à fusibles
7. Circuit électrique 400 V
8. Coupe-circuit d'urgence pour pompiers et services de maintenance

Pour plus d'informations sur le **Système de charge (Électrique)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Vérification des niveaux

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du constructeur. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire. En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! Les liquides doivent être conformes aux recommandations du constructeur et à la motorisation du véhicule.

! Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

Produits usagés

! Éviter tout contact prolongé de l'huile et des liquides usagés avec la peau.

La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.

! Ne pas jeter l'huile et les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol.

Vider l'huile usagée dans les containers réservés à cet usage dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Huile moteur



La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis 30 minutes, soit avec l'indicateur de niveau d'huile au combiné, à la mise du contact (pour les véhicules équipés d'une jauge électrique), soit avec la jauge manuelle.

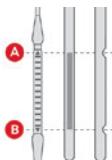
Il est normal de faire des apponts d'huile entre deux révisions (ou vidanges). Il est préconisé d'effectuer un contrôle, avec appont si nécessaire, tous les 5 000 km.

! Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

Vérification avec la jauge manuelle

Pour l'emplacement de la jauge manuelle, se reporter à l'illustration du sous-capot moteur correspondant.

- ▶ Saisir la jauge par son embout coloré et la dégager complètement.
- ▶ Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.



- ▶ Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau pour effectuer un

contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères A (maxi) et B (mini).

Ne pas démarrer le moteur si le niveau est :

- Supérieur au repère A : faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.
- Inférieur au repère B : effectuer impérativement un complément d'huile moteur.

! Caractéristiques de l'huile

! Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile correspond à la motorisation et soit conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès du réseau CITROËN ou d'un atelier qualifié).

L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

Complément d'huile moteur

Pour l'emplacement de l'orifice de remplissage de l'huile moteur, se reporter à l'illustration du sous-capot moteur correspondant.

- ▶ Verser l'huile par petites quantités, en évitant les projections sur les éléments du moteur (risque d'incendie).
- ▶ Attendre quelques minutes avant de faire une vérification du niveau avec la jauge manuelle.
- ▶ Compléter le niveau, si nécessaire.
- ▶ Après vérification du niveau, revisser soigneusement le bouchon de l'orifice de

remplissage et replacer la jauge dans son logement.

i Dans les 30 minutes qui suivent un apport d'huile, l'indication du niveau d'huile au combiné à la mise du contact n'est pas valable.

Liquide de freins

O Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "MAXI". Sinon, vérifier l'état d'usure des plaquettes de freins.

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, se reporter au plan d'entretien du constructeur.

! Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'apport. N'employer que du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

Liquide de refroidissement

(Essence ou Diesel)

! Un apport de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'apport doivent être faits moteur froid.

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le moteur, il doit se situer proche du repère "MAXI" sans jamais le dépasser.

Si le niveau est proche ou en-dessous du repère "MINI", il est impératif de faire un apport.

Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur.

Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur pour intervenir.

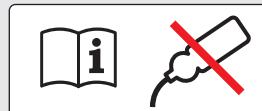
En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression.

Lorsque la pression est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

(Électrique)



Ne pas réaliser d'apport du liquide de refroidissement.



Si le niveau est proche ou en-dessous du repère "MINI", il est impératif de consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Liquide de lave-vitre



Compléter le niveau dès que cela est nécessaire.

Caractéristiques du liquide

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi.

En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

! Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire).

AdBlue® (BlueHDI)

Une alerte se déclenche dès que le niveau de réserve est atteint.

Pour plus d'informations sur les **Indicateurs** et notamment sur les indicateurs d'autonomie d'AdBlue, se reporter à la rubrique correspondante.

Pour éviter l'immobilisation réglementaire du véhicule, il est impératif d'effectuer le remplissage du réservoir d'AdBlue.

Pour plus d'informations sur l'**AdBlue® (BlueHDI)** et notamment sur l'approvisionnement en AdBlue, se reporter à la rubrique correspondante.

Contrôles

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du constructeur, en fonction de la motorisation. Sinon, les faire contrôler par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! N'utiliser que des produits recommandés par CITROËN ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes. Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, CITROËN sélectionne et propose des produits bien spécifiques.

Batterie 12 V

 La batterie est sans entretien. Vérifier régulièrement le serrage des cosses vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.

! Pour plus d'informations sur les précautions à prendre avant toute intervention sur la **Batterie 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Les versions équipées du Stop & Start comportent une batterie au plomb 12 V

de technologie et de caractéristiques spécifiques.

Son remplacement doit être effectué exclusivement dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Filtre habitacle

 En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent**.

! Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

Filtre à air

 En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent**.

Filtre à huile

 Changer le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.

Filtre à particules (Diesel)

 Le début de colmatage du filtre à particules est indiqué par l'allumage

temporaire de ce témoin, accompagné d'un message d'alerte.

Dès que les conditions de circulation le permettent, régénérer le filtre en roulant à une vitesse d'eau moins 60 km/h jusqu'à l'extinction du témoin.

! Après un fonctionnement prolongé du véhicule à très basse vitesse ou au ralenti, il est possible de constater exceptionnellement des émissions de vapeur d'eau à l'échappement, lors d'accélérations. Ces émissions sont sans conséquence sur le comportement du véhicule et sur l'environnement.

Véhicule neuf

Les premières opérations de régénération du filtre à particules peuvent s'accompagner d'odeurs de "brûlé" qui sont parfaitement normales.

Boîte de vitesses manuelle

 La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

Boîte de vitesses automatique

 La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

Frein de stationnement manuel

 Une trop grande course du frein de stationnement ou la constatation d'une perte d'efficacité de ce système impose un réglage même entre deux révisions.

Le contrôle de ce système est à faire effectuer par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Frein de stationnement électrique

 Ce système ne nécessite aucun contrôle particulier. Néanmoins, en cas de problème, ne pas hésiter à le faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

 Pour plus d'informations sur le **Frein de stationnement électrique**, se reporter à la rubrique correspondante.

Plaquettes de freins

 L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules utilisés en ville, sur courtes distances. Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule. Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.

 Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée. Effectuer de légères manœuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

État d'usure des disques / tambours de freins

 Pour toute information relative à la vérification de l'état d'usure des disques / tambours de freins, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Roues et pneumatiques

 Le contrôle de la pression de gonflage de tous les pneumatiques, y compris de la roue de secours, doit être effectué "à froid". Les pressions indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques sont valables pour des pneumatiques "froids". Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, ajouter 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

 Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématuée des pneumatiques et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

Rouler avec des pneumatiques usés ou endommagés réduit les performances de freinage et de maintien de la direction du véhicule. Vérifier régulièrement l'état des pneumatiques (bande de roulement et flancs) et des jantes ainsi que la présence des bouchons de valve.

Lorsque les témoins d'usure n'apparaissent plus en retrait de la bande de roulement, la profondeur des rainures est inférieure à 1,6 mm ; remplacer impérativement les pneumatiques. L'utilisation de roues et de pneumatiques de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneumatiques, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.

Le montage de pneumatiques différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC.

Marquer systématiquement le sens de rotation sur les pneumatiques qui seront stockés lors du montage des pneumatiques hiver ou été. Les stocker dans un endroit frais, sec et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.

 Les pneumatiques hiver ou 4 saisons sont identifiables grâce à ce symbole apposé sur leurs flancs.

Amortisseurs

 Des amortisseurs usés sont difficilement repérables par l'utilisateur. Or, ils

influencent fortement l'efficacité du freinage et la tenue de route.

Un contrôle régulier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié est nécessaire pour assurer la sécurité et le confort de conduite.

Kits de distribution et d'accessoires



Les kits de distribution et d'accessoires sont sollicités dès la mise en route du moteur et jusqu'à son arrêt complet ; leur usure est normale.

Un kit de distribution ou d'accessoires défectueux peut altérer le moteur et le mettre hors d'usage. Respecter la préconisation de remplacement donnée en kilomètres parcourus ou en temps, au premier des deux termes atteint.

AdBlue® (BlueHDI)

Pour assurer le respect de l'environnement et de la norme Euro 6, sans altérer les performances ni pénaliser la consommation de carburant de ses moteurs Diesel, CITROËN a fait le choix d'équiper ses véhicules d'un dispositif qui associe le système SCR (Réduction Catalytique Sélective) et le filtre à particules (FAP) pour le traitement des gaz d'échappement.

Système SCR

À l'aide d'un liquide appelé AdBlue® qui contient de l'urée, un catalyseur transforme jusqu'à 85 % des oxydes d'azote (NOx) en azote et en eau, inoffensifs pour la santé et l'environnement.



L'AdBlue® est contenu dans un réservoir spécifique d'environ 15 litres.

Sa contenance permet une autonomie de roulage avant alerte d'environ 6 500 km fortement variable selon le mode de conduite. Un dispositif d'alerte se déclenche dès que le niveau de réserve est atteint : il est alors possible de parcourir environ 2 400 km avant que le réservoir ne soit vide et le véhicule bloqué.

i Pour plus d'informations sur les Témoins et les alertes associées ou les Indicateurs, se reporter aux rubriques correspondantes.

! Lorsque le réservoir d'AdBlue® est vide, un dispositif réglementaire empêche le redémarrage du moteur.

Lorsque le système SCR est défaillant, le niveau d'émissions du véhicule n'est plus conforme à la réglementation Euro 6 : le véhicule devient polluant.

Dans le cas d'un dysfonctionnement confirmé du système SCR, il est impératif de se rendre dès que possible dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié. Après 1 100 km parcourus, un dispositif

s'active automatiquement pour empêcher le démarrage du moteur.

Dans les deux cas, un indicateur d'autonomie indique la distance pouvant être parcourue avant l'immobilisation du véhicule.

Gel de l'AdBlue®

L'AdBlue® gèle à des températures inférieures à -11 °C environ.

Le système SCR comporte un dispositif de réchauffage du réservoir d'AdBlue® qui permet de rouler en conditions climatiques très froides.

Approvisionnement en AdBlue®

Il est recommandé de procéder à un appoint en AdBlue® dès la première alerte signalant que le niveau de réserve est atteint.

! Pour le bon fonctionnement du système SCR :

- Utiliser uniquement du liquide AdBlue® conforme à la norme ISO 22241.
- Ne jamais transvaser l'AdBlue® dans un autre récipient : il perdrait de ses qualités de pureté.
- Ne jamais diluer l'AdBlue® avec de l'eau.

Il est possible de se procurer de l'AdBlue® dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié ainsi que dans les stations-service équipées de

pompes à AdBlue® spécialement conçues pour les véhicules particuliers.

Recommandations de stockage

L'AdBlue® gèle en-deçà de -11 °C environ et se dégrade à partir de +25 °C. Il est recommandé de stocker les bidons dans un endroit frais et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.

Dans ces conditions, le liquide peut être conservé au moins un an.

Si le liquide a gelé, il peut être utilisé une fois complètement dégelé à l'air ambiant.

! Ne pas stocker les bidons d'AdBlue® dans le véhicule.

Précautions d'utilisation

L'AdBlue® est une solution à base d'urée. Ce liquide est ininflammable, incolore et inodore (conservé dans un endroit frais).

En cas de contact avec la peau, laver la zone touchée à l'eau courante et au savon. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante ou avec une solution de lavage oculaire pendant au moins 15 minutes. En cas de sensation de brûlure ou d'irritation persistante, consulter un médecin.

En cas d'ingestion, rincer immédiatement la bouche avec de l'eau claire et boire ensuite beaucoup d'eau.

Dans certaines conditions (par forte température, par exemple), on ne peut exclure des risques

de dégagement d'ammoniac : ne pas inhale le liquide. Les vapeurs d'ammoniac ont une action irritante sur les muqueuses (yeux, nez et gorge).

! Conserver l'AdBlue® hors de portée des enfants, dans son bidon d'origine.

Procédure

Avant de procéder à l'appoint, s'assurer que le véhicule est stationné sur une surface plane et horizontale.

Par temps hivernal, vérifier que la température du véhicule est supérieure à -11 °C. Dans le cas contraire, en gelant, l'AdBlue® ne peut pas être déversé dans le réservoir. Garer le véhicule dans un local plus tempéré pendant quelques heures pour permettre l'appoint.

! Ne jamais verser l'AdBlue® dans le réservoir de gazole.

! En cas de projections d'AdBlue® ou de coulures sur le côté de caisse, rincer immédiatement à l'eau froide ou essuyer à l'aide d'un chiffon humide.

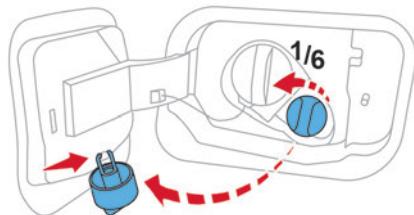
Si le liquide s'est cristallisé, l'éliminer à l'aide d'une éponge et d'eau chaude.

! Important : en cas d'appoint après une panne d'AdBlue®, il est impératif de patienter environ 5 minutes avant de remettre le contact, sans ouvrir la porte conducteur, ni déverrouiller le véhicule, ni introduire la

clé dans le contacteur, ni introduire la clé du système "Accès et Démarrage Mains-Libres" dans l'habitacle.

Mettre le contact, puis, après un délai de 10 secondes, démarrer le moteur.

- Couper le contact et retirer la clé du contacteur pour éteindre le moteur.
- ou
- Avec le système Accès et Démarrage Mains-Libres, appuyer sur le bouton "START/STOP" pour éteindre le moteur.



- Tourner le bouchon bleu du réservoir d'AdBlue® dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et le retirer.
- Avec un bidon d'AdBlue® : après avoir vérifié la date de péremption, lire attentivement les consignes d'utilisation figurant sur l'étiquette avant de verser le contenu dans le réservoir d'AdBlue du véhicule.
- Avec une pompe AdBlue® : introduire le pistolet et remplir le réservoir jusqu'à l'arrêt automatique du pistolet.

! Afin de ne pas faire déborder le réservoir d'AdBlue® :

- Faire un appoint compris entre 10 et 13 litres en utilisant des bidons d'AdBlue®.
- Ne pas insister après le premier arrêt automatique du pistolet dans le cas d'un approvisionnement dans une station-service. Tout appoint d'AdBlue® doit être au minimum de 5 litres pour être pris en compte par le système.

! Si le réservoir d'AdBlue® s'est vidé complètement – ce qui est confirmé par le message "Ajouter AdBlue : Démarrage impossible" – il est impératif d'effectuer un appoint d'au moins 5 litres.

Mise en roue libre du véhicule

Dans certaines situations, il est nécessaire de mettre le véhicule en roue libre (remorquage, sur banc à rouleaux, lavage automatique en station, transport ferroviaire ou maritime...).

La procédure diffère en fonction des types de boîte de vitesses et de frein de stationnement.



Pour les débloquer

- Véhicule à l'arrêt, moteur tournant, pied sur le frein, sélectionner le mode N.

Dans les 5 secondes :

- Appuyer et maintenir la pédale de frein enfoncée, puis en respectant cet ordre : couper le contact et basculer le sélecteur impulsional vers l'avant ou vers l'arrière.
- Relâcher la pédale de frein, puis remettre le contact.
- Pied sur le frein, appuyer sur la commande du frein de stationnement électrique pour le desserrer.
- Relâcher la pédale de frein, puis couper le contact.

! Un message apparaît au combiné pour confirmer le déblocage des roues pendant 15 minutes.

Pour revenir à un fonctionnement normal

- Pied sur le frein, redémarrer le moteur.

i Accès et Démarrage Mains-Libres

Il est impératif de ne pas appuyer sur la pédale de frein pour la remise, puis la coupure du contact. Sinon, le moteur démarre et il faut recommencer la procédure.

Conseils d'entretien

Consignes générales

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

À l'extérieur

! Ne jamais utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur - Risque d'endommager les organes électriques !

Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.

i Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique.

Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité).

Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron).

Nettoyer fréquemment, selon l'environnement, pour éliminer les dépôts iodés (zone côtière), les suies (zone industrielle), les boues et les sels (zone humide ou froide) : très corrosifs.

Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Faire effectuer, de préférence, les retouches de peinture par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

À l'intérieur

! Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.

Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant !

Carrosserie

Peinture brillante

! Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie.

Ne jamais utiliser d'éponge abrasive pour nettoyer des salissures persistantes - Risque de rayer la peinture !

Ne pas appliquer le produit lustrant en plein soleil, sur les plastiques ou caoutchoucs.

i Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.

Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre.

Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec.

Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

Autocollants

(Selon version)

! Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

i Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25°C et 40°C).

Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.

Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

i Avant nettoyage, en cas de tache grasse ou liquide, absorber rapidement le surplus.

Avant nettoyage, enlever tous les résidus susceptibles de rayer le cuir avec un chiffon humidifié d'eau déminéralisée et bien essoré. Nettoyer le cuir avec un chiffon doux humecté d'eau savonneuse ou d'un produit à pH neutre.

Sécher avec un chiffon doux et sec.

Cuir

Le cuir est un produit naturel. Un entretien adapté et régulier est indispensable à sa longévité.

Il doit être protégé et nourri à l'aide d'un produit "spécial cuir" pour conserver sa souplesse et son aspect d'origine.

! Ne pas utiliser de produit d'entretien non-adapté au nettoyage du cuir (solvant, détergent, essence, alcool pur).

Dans le cas d'un élément composé partiellement de cuir, veiller à ne pas endommager les autres matières avec le produit "spécial cuir".

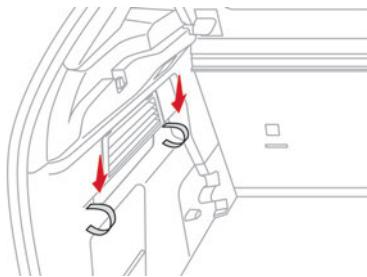
Triangle de présignalisation

Ce dispositif réfléchissant et démontable est à installer au bord de la route lorsqu'un véhicule est en panne ou accidenté.

! Avant de descendre du véhicule

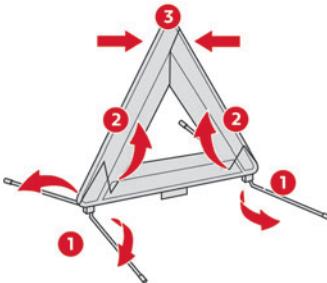
Allumer les feux de détresse, puis enfiler le gilet de sécurité pour monter et installer le triangle.

Rangement



Des sangles situées contre la garniture latérale du coffre permettent de ranger un triangle plié ou sa boîte de rangement.

Montage et installation du triangle



Pour les versions équipées d'un triangle d'origine, se référer à l'illustration ci-dessus. Pour les autres versions, se reporter aux instructions de montage fournies avec le triangle.

- ▶ Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

Panne de carburant (Diesel)

Avec un moteur Diesel, en cas de panne sèche, il est nécessaire de réamorcer le circuit de carburant.

Avant de commencer le réamorçage, il est impératif de mettre au moins 5 litres de gazole dans le réservoir de carburant.

! Pour plus d'informations sur l'Approvisionnement en carburant et sur le Détrompeur de carburant (Diesel), se reporter à la rubrique correspondante.

Moteurs 1.5 BlueHDI

- ▶ Mettre le contact (sans mettre en route le moteur).
 - ▶ Attendre 1 minute environ et couper le contact.
 - ▶ Actionner le démarreur pour mettre en route le moteur.
- Si le moteur ne démarre pas du premier coup, ne pas insister et recommencer la procédure.

Outillage de bord

Ensemble des outils livrés avec le véhicule. Sa composition dépend de l'équipement de votre véhicule :

- Kit de dépannage provisoire de pneumatique.
- Roue de secours.

Accès à l'outillage

Selon version, l'outillage de bord est rangé dans une sacoche ou dans une boîte de rangement dans le coffre.

! Ces outils sont spécifiques au véhicule et peuvent varier selon équipement.
Ne pas les utiliser pour d'autres usages.

! Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneumatique endommagé.

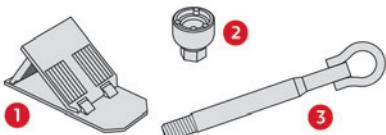
Ne pas utiliser un autre cric que celui fourni avec le véhicule.

Si le véhicule n'est pas équipé de son cric d'origine, contacter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié, afin de se procurer celui prévu par le constructeur.

Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la Directive Machines 2006/42/CE.

Le cric ne nécessite aucun entretien.

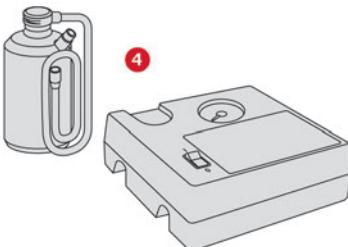
Détail des outils



1. Cale pour immobiliser le véhicule (selon équipement)
2. Douille pour vis antivol (située dans la boîte à gants) (selon équipement)
Pour adapter la clé démonte-roue aux vis spéciales "antivol".
3. Anneau amovible de remorquage

Pour plus d'informations sur le **Remorquage du véhicule** et l'utilisation de l'anneau amovible, se reporter à la rubrique correspondante.

Avec kit de dépannage provisoire de pneumatique

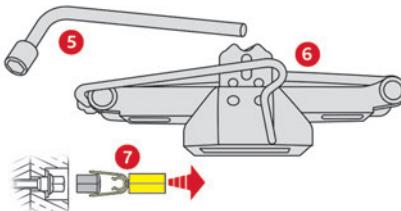


4. Compresseur 12 V avec cartouche de produit de colmatage et autocollant de limitation de vitesse

Pour réparer temporairement la roue et ajuster la pression du pneumatique.

Pour plus d'informations sur le **Kit de dépannage provisoire de pneumatique**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avec roue de secours



5. Clé démonte-roue

Pour déposer les vis de fixation de la roue.

6. Cric avec manivelle intégrée
Pour soulever le véhicule.

7. Démonte cache-vis de roue (selon équipement)

Pour déposer les enjoliveurs de tête de vis sur les roues aluminium.

Pour plus d'informations sur la **Roue de secours**, se reporter à la rubrique correspondante.

Kit de dépannage provisoire de pneumatique

i Flasher le QR Code en page 3 pour visualiser des vidéos explicatives.

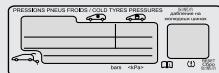
Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet d'effectuer une **réparation temporaire** du pneumatique pour se rendre dans le garage le plus proche. Il est prévu pour réparer la plupart des crevaisons se situant sur la bande de roulement.

i Le circuit électrique du véhicule permet le branchement du compresseur sur la prise 12 V pour la durée nécessaire à la réparation du pneumatique endommagé.

Pour plus d'informations sur l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

La pression de gonflage des pneumatiques est indiquée sur cette étiquette.

Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, notamment cette étiquette, se reporter à la rubrique correspondante.



! En cas de modification de la pression d'un ou de plusieurs pneumatiques, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage.

Pour plus d'informations sur la **Détection de sous-gonflage**, se reporter à la rubrique correspondante.

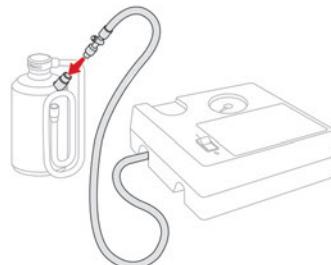
Procédure de réparation

! Ne pas enlever tout corps étranger (exemples : clou, vis) ayant pénétré dans le pneumatique.

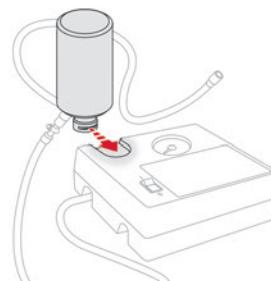
- Stationner sans gêner la circulation et serrer le frein de stationnement.
- Appliquer les consignes de sécurité (feux de détresse, triangle de signalisation, gilet de

sécurité...) selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.

- Couper le contact.
- Détourler le tuyau rangé sous le compresseur.

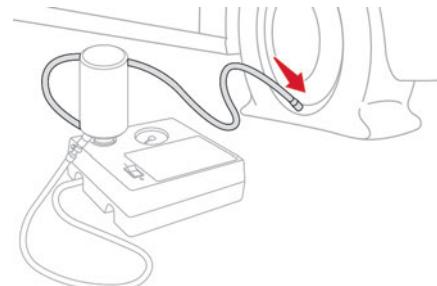


- Raccorder le tuyau du compresseur sur le flacon de produit de colmatage.



- Retourner le flacon de produit de colmatage et le fixer sur l'encoche dédiée du compresseur.

- Retirer le bouchon de la valve du pneumatique à réparer et le conserver dans un endroit propre.



- Raccorder le flexible du flacon de produit de colmatage à la valve du pneumatique à réparer et serrer fermement.
- Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "O".
- Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.

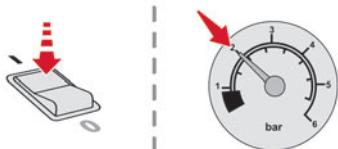


- Coller l'autocollant de limitation de vitesse.

! L'autocollant de limitation de vitesse doit être collé à l'intérieur du véhicule, dans l'environnement proche du conducteur, pour

lui rappeler qu'une roue est en usage temporaire.

- Mettre le contact.



► Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" jusqu'à ce que la pression du pneumatique atteigne 2 bars. Le produit de colmatage est injecté sous pression dans le pneumatique ; ne pas débrancher le tuyau de la valve pendant cette opération (risque d'éclaboussures).

! Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, c'est que le pneumatique n'est pas réparable ; consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

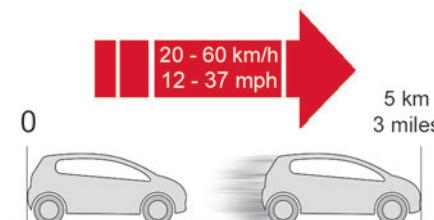
- Basculer l'interrupteur sur la position "O".
- Débrancher la prise électrique du compresseur de la prise 12 V du véhicule.
- Retirer le kit.
- Replacer le bouchon sur la valve.
- Retirer puis ranger le flacon de produit de colmatage.

! Le produit de colmatage est nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux.

Tenir ce produit hors de portée des enfants. La date limite d'utilisation du liquide est inscrite sur le flacon.

Après utilisation, ne pas jeter le flacon dans la nature, le rapporter dans le réseau CITROËN ou à un organisme chargé de sa récupération.

Ne pas oublier de se réapprovisionner avec un nouveau flacon disponible dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.



- Rouler immédiatement pendant environ 5 kilomètres, à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h), afin de colmater la crevaison.
- S'arrêter pour vérifier la réparation et contrôler la pression à l'aide du kit.

! Ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h et ne pas rouler plus de 200 km avec un pneumatique réparé à l'aide de ce type de kit. Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour changer le pneumatique.

Contrôle de pression / Gonflage occasionnel

Il est possible d'utiliser le compresseur, **sans injection de produit**, pour contrôler ou gonfler occasionnellement les pneumatiques.

- Retirer le bouchon de la valve du pneumatique, et le conserver dans un endroit propre.
- Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
- Visser le tuyau sur la valve et serrer fermement.
- Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "O".
- Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.
- Mettre le contact.
- Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" et ajuster la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneumatiques du véhicule. Pour dégonfler : appuyer sur le bouton noir situé sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.

! Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout de 7 minutes, le pneumatique est endommagé ; consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- Une fois la pression atteinte, basculer l'interrupteur sur la position "O".
- Retirer le kit, puis le ranger.
- Remplacer le bouchon sur la valve.

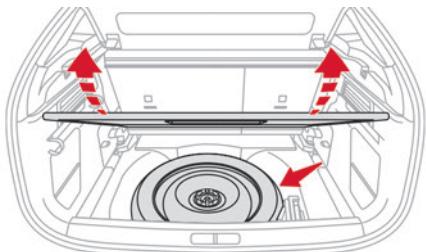
i Selon version, la roue de secours est homogène (en tôle ou en aluminium) ou de type "galette".

Roue de secours

i Flasher le QR Code en page 3 pour visualiser des vidéos explicatives.

i Pour plus d'informations sur l'**Outilage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

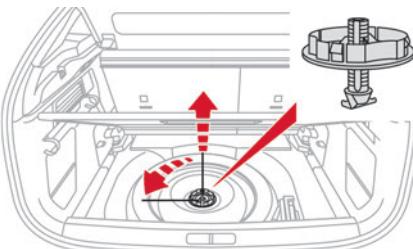
Accès à la roue de secours



La roue de secours est installée dans le coffre sous le plancher.

Pour accéder à la roue de secours, se reporter au préalable à la rubrique concernant l'**Outilage de bord**.

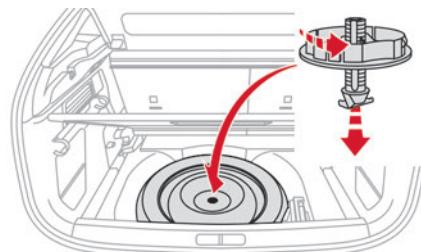
Retrait de la roue de secours



- Dévisser l'écrou central.
- Retirer le dispositif de fixation (écrou et vis).
- Relever la roue de secours vers soi par l'arrière.
- Retirer la roue du coffre.

Remise en place de la roue de secours

! La roue crevée ne peut pas être mise sous le plancher de coffre.



- Remettre en place la roue de secours dans son logement.
- Dévisser de quelques tours l'écrou sur la vis.
- Mettre en place le dispositif de fixation (écrou et vis) au centre de la roue.
- Serrer suffisamment l'écrou central pour bien maintenir la roue.
- Selon version, remettre en place la boîte à outils au centre de la roue et la clipper.

Démontage de la roue

! Stationnement du véhicule

Immobiliser le véhicule de façon à ne pas gêner la circulation. Le sol doit être horizontal, stable et non glissant.

Avec une boîte de vitesses manuelle, engager la première vitesse de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique et couper le contact.

Avec une boîte de vitesses automatique, sélectionner le mode **P** de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement, sauf si

celui-ci est programmé en mode automatique et couper le contact.

Vérifier l'allumage fixe des témoins de frein de stationnement au combiné.

S'assurer impérativement que les occupants sont sortis du véhicule et situés dans une zone garantissant leur sécurité.

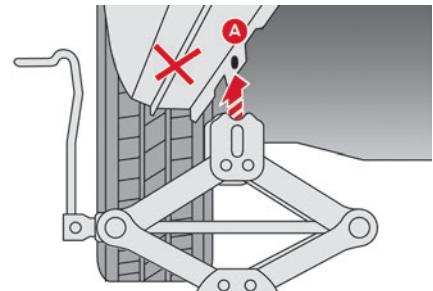
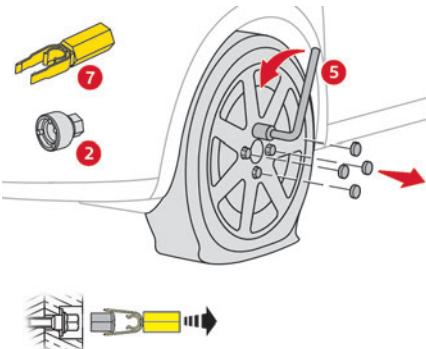
Placer une cale, si nécessaire, sous la roue diagonalement opposée à celle à remplacer. Ne jamais s'engager sous un véhicule levé par un cric. Utiliser une chandelle.

i Roue avec enjoliveur

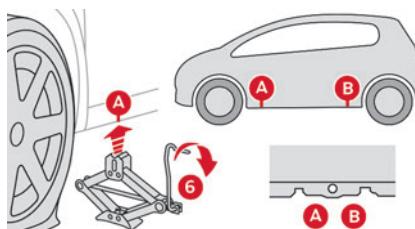
Lors du démontage de la roue, dégager au préalable l'enjoliveur à l'aide de la clé démonte-roue en tirant au niveau du passage de la valve.

Lors du remontage de la roue, remonter l'enjoliveur en commençant par placer son encoche en regard de la valve, et appuyer sur son pourtour avec la paume de la main.

Les enjoliveurs sont identifiés par un marquage "LEFT" du côté gauche et "RIGHT" du côté droit. Ne pas les inverser en cas de démontage puis remontage de la roue.



- ▶ Pour retirer le cache-vis de roue sur chacune des vis, utiliser l'outil 7 (roues aluminium).
- ▶ Monter la douille antivol 2 sur la clé démonte-roue 5 pour débloquer la vis antivol.
- ▶ Débloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue 5.

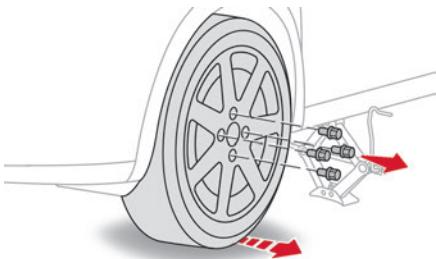


- ▶ Positionner la semelle du cric 6 au sol et s'assurer que celle-ci est à l'aplomb de l'emplacement avant A ou arrière B prévu sur le soubassement, le plus proche de la roue à changer.

- ▶ Déployer le cric 6 jusqu'à ce que sa tête vienne en contact avec l'emplacement A ou B utilisé ; la zone d'appui A ou B du véhicule doit être bien insérée dans la partie centrale de la tête du cric.
- ▶ Lever le véhicule jusqu'à laisser un espace suffisant entre la roue et le sol, pour mettre facilement ensuite la roue de secours (non crevée).

! Veiller à ce que le cric soit bien stable. Si le sol est glissant ou meuble, le cric risque de déraper ou de s'affaisser - Risque de blessure !

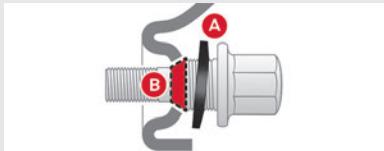
Veiller à positionner le cric uniquement aux emplacements A ou B sous le véhicule, en s'assurant que la tête du cric est bien centrée sous la zone d'appui du véhicule. Sinon, le véhicule risque d'être endommagé et/ou le cric de s'affaisser - Risque de blessure !



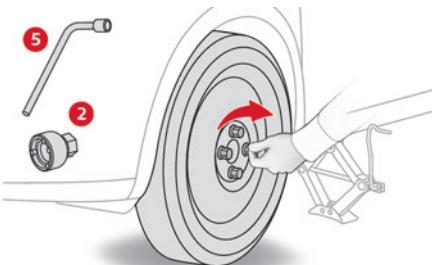
- Retirer les vis et les conserver dans un endroit propre.
- Dégager la roue.

Montage de la roue

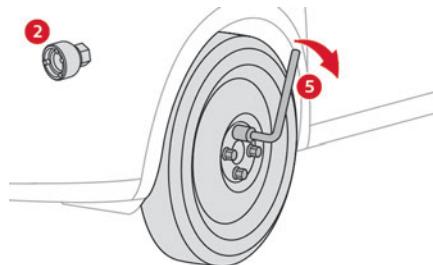
i Fixation de la roue de secours tôle ou de type "galette"



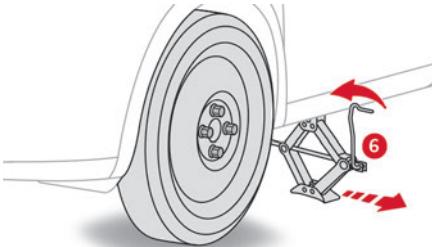
Dans le cas des roues aluminium, les rondelles **A** ne viennent pas en contact avec la roue de secours tôle ou de type "galette". Le maintien de la roue se fait par l'appui conique **B** de chaque vis.



- Mettre en place la roue sur le moyeu.
- Visser les vis à la main jusqu'en butée.
- Effectuer un pré-serrage de la vis antivol avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivol **2**.
- Effectuer un pré-serrage des autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.



- Bloquer la vis antivol avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivol **2**.
- Bloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.
- Remonter le cache-vis de roue sur chacune des vis (selon équipement).
- Ranger l'outillage.



- Redescendre le véhicule à fond.
- Replier le cric **6** et le dégager.

Après un changement de roue

! Avec une roue de secours de type "galette"



Désactiver certaines fonctions d'aides à la conduite (Active Safety Brake, Régulateur de vitesse adaptatif...).

Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h.

Il est interdit de rouler avec plus d'une roue de secours de type "galette".

! Se rendre dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours.

Faire examiner la roue crevée. Après diagnostic, le technicien conseille la réparation ou le remplacement du pneumatique.

Changement d'une lampe

i Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

! Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



! Les projecteurs sont équipés de glaces en polycarbonate, revêtues d'un vernis protecteur :

- **Ne pas les nettoyer avec un chiffon sec ou abrasif, ni avec un produit détergent ou solvant.**
- Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
- En utilisant le lavage haute-pression sur des salissures persistantes, ne pas diriger de manière prolongée la lance sur les projecteurs, les feux et leur contour pour éviter de détériorer leur vernis et leur joint d'étanchéité.

! Le changement d'une lampe doit se faire impérativement contact coupé et projecteur / feu éteint depuis plusieurs minutes - Risque de brûlure grave !

Ne pas toucher directement la lampe avec les doigts : utiliser des chiffons non pelucheux. Il est impératif de n'utiliser que des lampes de type anti-ultraviolet (UV) afin de ne pas détériorer le projecteur.

Toujours remplacer une lampe défectueuse par une lampe neuve ayant les mêmes références et caractéristiques. Pour éviter un déséquilibre de l'éclairage, remplacer les lampes par paire.

! Remontage des feux

Effectuer les opérations dans l'ordre inverse du démontage.

Projecteurs et feux à diodes électroluminescentes (LED)

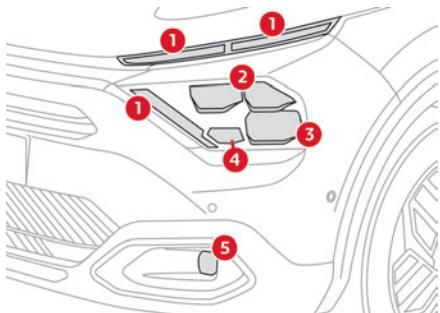
Selon version, les types de projecteurs / feux concernés sont :

- Projecteurs à technologie LED.
- Projecteurs antibrouillard.
- Feux diurnes / de position.
- Répétiteurs latéraux de clignotant.
- Spots latéraux.
- Troisième feu de stop.
- Feux de plaque minéralogique.

! Pour le remplacement de ce type de lampes, s'adresser impérativement au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié. Ne pas toucher aux lampes à technologie LED - Risque d'électrocution !

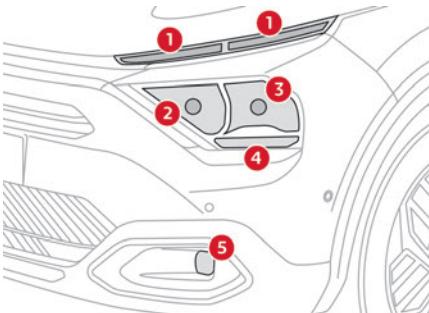
Feux avant

Modèle avec projecteurs à LED



1. Feux diurnes / Feux de position
2. Feux de croisement
3. Feux de route
4. Indicateurs de direction
5. Projecteurs antibrouillard

Modèle avec projecteurs à halogènes



1. Feux diurnes / Feux de position (LED)
2. Feux de route (H7)
3. Feux de croisement (H7)
4. Indicateurs de direction (PY21W)
5. Projecteurs antibrouillard (LED)

! Ouverture du capot / Accès aux lampes

Moteur chaud, intervenir avec précaution - Risque de brûlure !

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur - Risque d'étranglement !

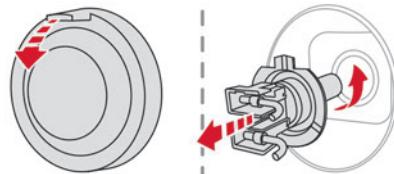
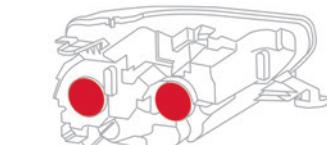


STOP & START SYSTEM

i Ampoules à halogènes (Hx)

Afin de garantir une bonne qualité d'éclairage, vérifier que l'ampoule est correctement positionnée dans son logement.

Feux de route / Feux de croisement



► Retirer le couvercle de protection en tirant sur la languette.

► Débrancher le connecteur de la lampe.

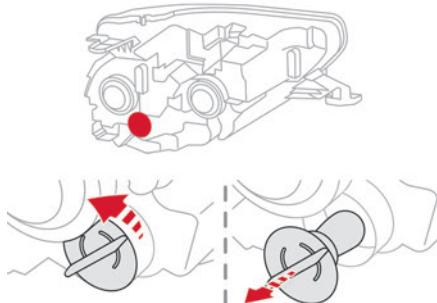
► Retirer la lampe et la remplacer.

Pour le remontage, effectuer ces opérations dans le sens inverse, en orientant l'ergot de positionnement de la lampe vers le bas.

Indicateurs de direction

i Un clignotement plus rapide du témoin d'indicateur de direction (droit ou gauche)

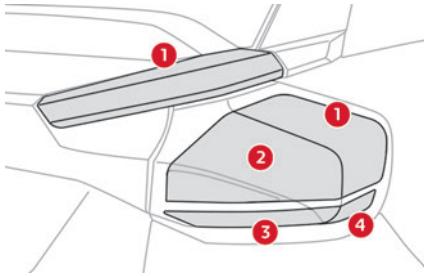
indique la défaillance d'une des lampes du côté correspondant.



- ▶ Tourner le connecteur d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- ▶ Tirer le connecteur de la lampe.
- ▶ Démonter la lampe et la remplacer.

i Les lampes de couleur ambré doivent être remplacées par des lampes de caractéristiques et de couleur identiques.

Feux arrière

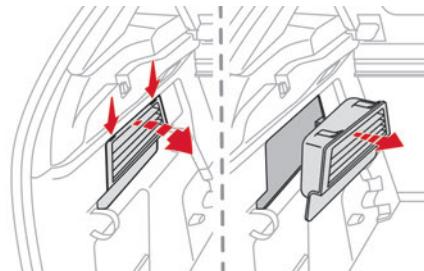


1. Feux de position (LED)
2. Feux de stop (P21W)
3. Feux de recul (W16W)
4. Indicateurs de direction (WY16W)

Changement des feux

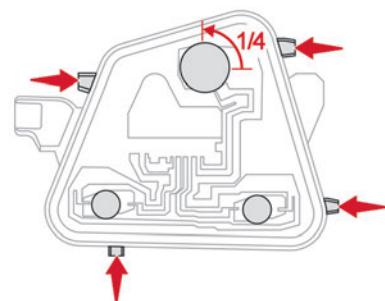
Les lampes se changent depuis l'intérieur du coffre.

- ▶ Ouvrir le coffre.



▶ Retirer la trappe d'accès sur la garniture latérale correspondante :

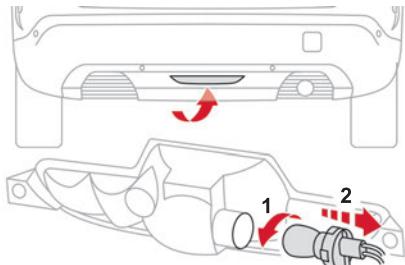
- Appuyer sur chacune des encoches de la partie supérieure de la trappe pour la déclipper.
 - Basculer la trappe et son support puis extraire l'ensemble.
- ▶ Débrancher le connecteur du feu.
- ▶ Débloquer l'écrou à l'aide d'une clé à tube de 10 mm puis le dévisser et le retirer. **Attention à ne pas le faire tomber.**
- ▶ Démonter le feu et le sortir avec précaution en le tirant dans l'axe vers l'extérieur.



- ▶ Déclipper le porte-lampe et le retirer. Faire attention à ne pas débrancher le faisceau.
- ▶ Pour le feu de stop, tourner la lampe d'un quart de tour et la remplacer.
- ▶ Pour le feu de recul et l'indicateur de direction, tirer la lampe et la remplacer.

! Veiller à engager le feu dans ses guides en restant bien dans l'axe du véhicule. Serrer sans forcer pour garantir l'étanchéité, mais sans détériorer le feu.

Feu antibrouillard (P21W)



L'accès se fait en passant la main sous le pare-chocs côté gauche.

- Tourner le porte-lampe d'un quart de tour vers la gauche et le retirer.
- Tourner la lampe d'un quart de tour vers la gauche et la retirer.
- Remplacer l'ampoule.

Changement d'un fusible

Accès à l'outillage

La pince d'extraction est située derrière le couvercle de la boîte à fusibles.

Selon version :



- Déclipper le couvercle en tirant la partie supérieure gauche, puis droite.
- Dégager complètement le couvercle.
- Retirer la pince de son logement.



- Ouvrir la boîte à gants.
- Appuyer sur la poignée centrale du couvercle de la boîte à fusibles.
- Retirer le couvercle de la boîte à fusibles.
- Retirer la pince de son logement.

Remplacement d'un fusible

Avant de remplacer un fusible :

- Rechercher la cause de la panne et y remédier.
- Arrêter toute consommation électrique.
- Immobiliser le véhicule et couper le contact.
- Repérer le fusible défectueux à l'aide des tableaux d'affectation et des schémas existants.

Pour intervenir sur un fusible, il est impératif de :

- Utiliser la pince spéciale pour extraire le fusible de son logement et vérifier l'état de son filament.
- Toujours remplacer le fusible défectueux par un fusible d'intensité équivalente (même

couleur) ; une intensité différente peut provoquer un dysfonctionnement - Risque d'incendie !

Si la panne se reproduit peu après le changement du fusible, faire vérifier l'équipement électrique par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Tableaux complets d'affectation des fusibles et schémas correspondants

Pour plus d'informations, s'adresser au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

! Le remplacement d'un fusible non mentionné dans les tableaux d'affectation peut entraîner un dysfonctionnement grave sur le véhicule.

Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Bon	Mauvais
Pince	

Installation d'accessoires électriques

Le circuit électrique du véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels.

Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

! CITROËN décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non recommandés par CITROËN et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

Fusibles dans la planche de bord

La boîte à fusibles est placée dans la partie inférieure de la planche de bord (côté gauche). Pour accéder aux fusibles, suivre la même procédure que celle décrite dans l'accès à l'outillage du changement des fusibles.

Tableaux des fusibles

Boîtier 1

Fusible N°	Type	Intensité (A)	Fonctions
F3	MINI	5	Recharge smartphone sans fil - Bruiteur ADM1
F4	MINI	15	Avertisseur sonore
F5	MINI	20	Pompe lave-vitres
F6	MINI	20	Pompe lave-vitres
F7	MINI	10	Prises USB arrière
F14	MINI	5	Appels d'urgence et d'assistance - Alarme
F18	MINI	5	Prise USB avec échange de données
F29	MINI	20	Radio
F31	MINI	15	Post équipement
F32	MINI	15	Prise 12V
F36	MINI	5	Éclairage boîte à gants - Plafonniers - Liseuses

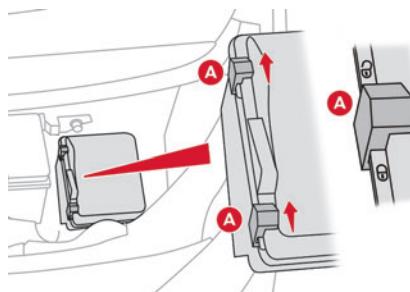
Boîtier 2

Fusible N°	Type	Intensité (A)	Fonctions
F1	JCASE	40	Lunette arrière chauffante
F2	MINI	10	Rétroviseurs extérieurs chauffants
F3	ATO	40	Lève-vitres avant
F5	ATO	40	Lève-vitres arrière
F6	ATO	15	Rétroviseurs extérieurs
F7	ATO	15	Rétroviseur intérieur
F9	MINI	20	Toit ouvrant
F10	MINI	20	BSG remorque
F11	MINI	10	Sièges massants

Fusibles dans le compartiment moteur

La boîte à fusibles est placée dans le compartiment moteur près de la batterie.

Accès aux fusibles



- ▶ Déverrouiller les deux verrous A.
- ▶ Retirer le couvercle.
- ▶ Remplacer le fusible.

▶ Après intervention, refermer très soigneusement le couvercle, puis verrouiller les deux verrous A pour garantir l'étanchéité de la boîte à fusibles.

Tableau des fusibles

Fusible N°	Type	Intensité (A)	Fonctions
F18	MINI	10	Projecteur droit
F19	MINI	10	Projecteur gauche
F26	ATO	5	Gicleur lave-vitre chauffant
F29	JCASE	40	Essuie-vitre

Batterie 12 V / Batterie d'accessoires

Mode opératoire pour démarrer le moteur à partir d'une autre batterie ou pour recharger la batterie déchargée.

Batteries de démarrage au plomb



Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb).

Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères. Déposer les piles et les batteries usées dans un point de collecte spécial.

! Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage. Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie. Se laver les mains en fin d'opération.

Motorisation électrique

i En cas de batterie d'accessoires déchargée

La mise en route du moteur n'est plus assurée et la charge de la batterie de traction ne peut plus être effectuée.

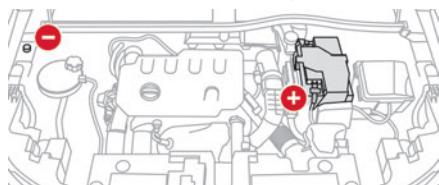
! Avant toute intervention sur la batterie d'accessoires

Selectionner le mode **P**, couper le contact, vérifier que le combiné est éteint et que le véhicule n'est pas branché.

! **Dépannage d'un autre véhicule**
Ne pas utiliser la batterie d'accessoires pour dépanner ou recharger la batterie d'un autre véhicule.

Accès à la batterie

La batterie est située sous le capot moteur.



Pour accéder à la borne (+) :

- ▶ Déverrouiller le capot en actionnant la commande intérieure, puis la commande extérieure.
- ▶ Soulever le capot.
- (+) Borne positive.
Elle comporte une cosse à verrouillage rapide.

(-) Borne négative.

La borne négative de la batterie n'étant pas accessible, un point de masse déporté est implanté à l'opposé de la batterie.

Démarrer à partir d'une autre batterie

Lorsque la batterie du véhicule est déchargée, le moteur peut être démarré à l'aide d'une batterie de secours (externe ou d'un autre véhicule) et de câbles de secours ou bien à l'aide d'un booster de batterie.

! Ne jamais démarrer le moteur en branchant un chargeur de batterie.

Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

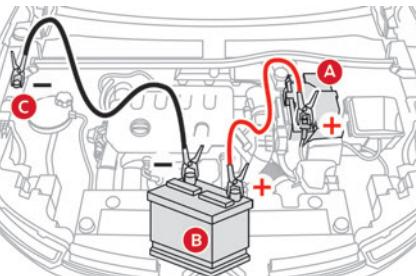
Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.

Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.

Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-vitres, feux...).

Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie...).

Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.



- ▶ Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne A (au niveau de la partie métallique coudée), puis à la borne (+) de la batterie de secours B ou du booster.
- ▶ Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours B ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).
- ▶ Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir au point de masse C.
- ▶ Démarrer le moteur du véhicule dépanneur et le laisser tourner pendant quelques minutes.
- ▶ Actionner le démarreur du véhicule en panne et laisser tourner le moteur.
- Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact et attendre quelques instants avant d'effectuer une nouvelle tentative.
- ▶ Attendre le retour au ralenti.
- ▶ Débrancher les câbles de secours **dans l'ordre inverse**.

- ▶ Remettre en place le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 30 minutes afin de permettre à la batterie d'atteindre un niveau de charge suffisant.

! Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctionnalités du véhicule.

! Boîte de vitesses automatique

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Recharger la batterie avec un chargeur de batterie

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie :

- Utilisation du véhicule essentiellement pour des trajets courts.
- En prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines.

Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

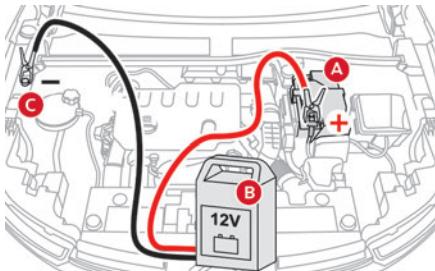
! Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur

compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

! Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur. Ne jamais inverser les polarités.

! Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

- ▶ Couper le contact.
- ▶ Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-vitres...).



▶ Éteindre le chargeur **B** avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.

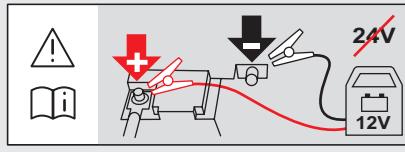
- ▶ Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
- ▶ Si le véhicule en est équipé, soulever le cache plastique de la borne (+).
- ▶ Connecter les câbles du chargeur **B** comme suit :

- le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie **A**,

- le câble noir négatif (-) au point de masse **C** du véhicule.

- ▶ À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur **B** avant de déconnecter les câbles de la batterie **A**.

! En présence de cette étiquette, utiliser uniquement un chargeur 12 V, au risque de provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques.



! Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion ! Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

Débranchement de la batterie

Afin de maintenir un niveau de charge suffisant pour permettre le démarrage du moteur, il est

recommandé de débrancher la batterie en cas d'immobilisation de très longue durée.

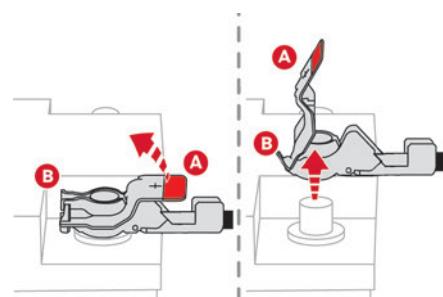
Avant de procéder au débranchement de la batterie :

- ▶ Fermer tous les ouvrants (portes, coffre, vitres, toit).
- ▶ Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-vitres, feux...).
- ▶ Couper le contact et respecter un délai d'attente de 4 minutes.

Après avoir accédé à la batterie, il suffit de débrancher la borne (+).

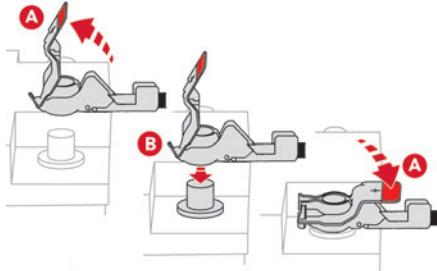
Cosse à verrouillage rapide

Débranchement de la borne (+)



- ▶ Selon équipement, soulever le cache plastique de la borne (+).
- ▶ Relever la palette **A** au maximum pour déverrouiller le collier **B**.
- ▶ Enlever le collier **B** en le soulevant.

Rebranchement de la borne (+)



- ▶ Relever la palette **A** au maximum.
- ▶ Replacer le collier **B** ouvert sur la borne (+).
- ▶ Appuyer sur le collier **B** jusqu'en butée.
- ▶ Abaisser la palette **A** pour verrouiller le collier **B**.
- ▶ Selon équipement, abaisser le cache plastique de la borne (+).

! Ne pas forcer en appuyant sur la palette car si le collier est mal positionné, le verrouillage est alors impossible ; recommencer la procédure.

Après rebranchement

Après rebranchement de la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de démarrer, afin de permettre l'initialisation des systèmes électroniques.

Toutefois, si après cette manipulation de légères perturbations subsistent, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

En se reportant à la rubrique correspondante, réinitialiser certains équipements :

- Clé à télécommande ou clé électronique (selon version).
- Toit ouvrant.
- Lève-vitres électriques.
- Date et heure.
- Stations de radio mémorisées.

i Lors du trajet suivant le premier démarrage du moteur, le Stop & Start pourrait ne pas être opérationnel.

Dans ce cas, la fonction ne sera de nouveau disponible qu'après une immobilisation continue du véhicule, dont la durée dépendra de la température ambiante et de l'état de charge de la batterie (jusqu'à environ 8 heures).

Remorquage du véhicule

Consignes générales

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué.

Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.

Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, toujours utiliser une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites.

Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement.

Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.

! Appel impératif à un professionnel du remorquage :

- En panne sur autoroute ou sur voie rapide.
- Impossibilité de mettre la boîte de vitesses au point mort, de débloquer la direction, de desserrer le frein de stationnement.
- Impossibilité de remorquer un véhicule avec boîte de vitesses automatique moteur tournant.
- Remorquage avec deux roues au sol seulement.
- Véhicule à quatre roues motrices.
- Absence de barre de remorquage homologuée.

! Avant de le remorquer, il est impératif de mettre le véhicule en roue libre.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Motorisation électrique

Un véhicule électrique ne peut en aucun cas être utilisé pour le remorquage d'un autre véhicule.

Cependant, il peut être utilisé par exemple dans le cas de sortie d'ornière.

Type de véhicule (moteur / boîte)	Contraintes de remorquage			
	Roues avant au sol	Roues arrière au sol	Plateau	4 roues au sol avec barre de traction
Thermique / Manuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Thermique / Automatique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Électrique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

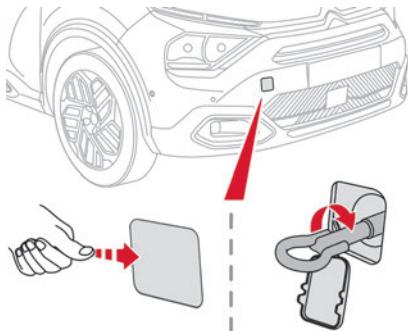
i En cas de panne de batterie ou du frein de stationnement électrique, il est impératif de faire appel à un professionnel utilisant le remorquage avec plateau (hors boîte de vitesses manuelle).

Accès à l'outillage

L'anneau de remorquage est rangé avec l'outillage de bord dans le coffre. Pour plus d'informations sur l'accès à l'**Outilage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Remorquage de son véhicule

Pour accéder au pas de vis avant :



- Déclipper le cache en appuyant sur sa partie gauche.
 - Dégager le cache vers le bas.
- Pour être remorqué :
- Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
 - Installer la barre de remorquage.
 - Mettre la boîte de vitesses au point mort.

! Le non-respect de cette consigne peut conduire à la détérioration de certains organes (freinage, transmission...) et à l'absence d'assistance de freinage au redémarrage du moteur.

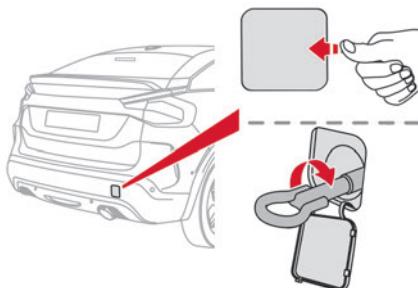
Boîte de vitesses automatique

Ne jamais remorquer le véhicule roues motrices au sol avec le moteur arrêté.

- Débloquer la direction et desserrer le frein de stationnement.
- Allumer le signal de détresse sur les deux véhicules.
- Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

Remorquage d'un autre véhicule

Pour accéder au pas de vis arrière :



- Déclipper le cache en appuyant sur sa partie droite.
 - Dégager le cache vers le bas.
- Pour remorquer :
- Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
 - Installer la barre de remorquage.

► Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules.

► Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

Caractéristiques des moteurs et charges remorquables

Moteurs

Les caractéristiques du moteur sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale. Seules les valeurs disponibles au moment de la publication sont présentées dans les tableaux. Pour obtenir des valeurs manquantes, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

i La puissance maxi correspond à la valeur homologuée au banc moteur, selon les conditions définies par la réglementation européenne (Directive 1999/99/CE).

Pour plus d'informations, s'adresser au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Masses et charges remorquables

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale. Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur.

Pour plus d'informations, s'adresser au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Les valeurs de MTRA (Masse Totale Roulante Autorisée) et de charges remorquables indiquées sont valables pour une altitude maximale de 1 000 mètres. La valeur de charge remorquable doit être réduite de 10 % par tranche de 1 000 mètres supplémentaires. Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.

! Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37 °C, limiter la masse remorquée.

! Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa tenue de route.

Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de 100 km/h (respecter la législation locale en vigueur).

Motorisations et charges remorquables - Essence

Moteurs	PureTech 100 S&S	PureTech 130 S&S	PureTech 130 S&S	PureTech 155 S&S
Boîtes de vitesses	BVM6 (Manuelle 6 rapports)	BVM6 (Manuelle 6 rapports)	EAT8 (Automatique 8 rapports)	EAT8 (Automatique 8 rapports)
Codes	EB2ADTD_B MB6 STTd	EB2ADTS MB6 STTd	EB2ADTS ATN8 STTd	EB2ADTX ATN8 STTd
Types variantes versions	BAHNEA	BAHNSA	BAHNSB	BAHNNB
Cylindrée (cm ³)	1199	1199	1 199	1199
Puissance maxi : norme CEE (kW)	75	96	96	114
Carburant	Sans plomb	Sans plomb	Sans plomb	Sans plomb
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) (kg) en pente 10 ou 12 %	1 000	1 200	1 200	1 200
Remorque non freinée (kg)	640	660	680	670
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	61	61	61	61

Motorisations et charges remorquables - Diesel

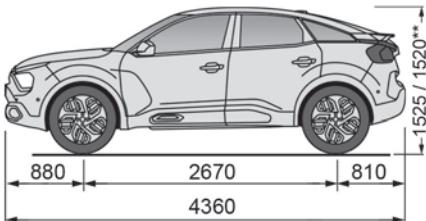
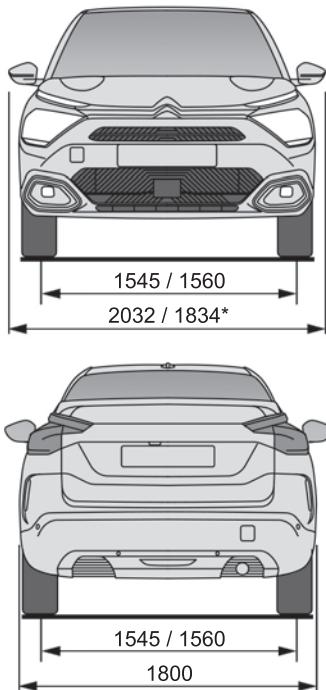
Moteurs	BlueHDI 110	BlueHDI 130
Boîtes de vitesses	BVM6 (Manuelle 6 rapports)	EAT8 (Automatique 8 rapports)
Codes	DV5RCe MB6 STTd	DV5RC ATN8 STTd
Types variantes versions	BBYHSA	BBYHZB
Cylindrée (cm ³)	1 499	1 499
Puissance maxi : norme CEE (kW)	81	96
Carburant	Gazole	Gazole
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) (kg) en pente 10 ou 12 %	1200	1200
Remorque non freinée (kg)	660	690
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	61	61

Motorisation électrique

Types variantes versions :	BCZKXC
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) (kg) en pente 10 ou 12 %	0
Remorque non freinée (kg)	0
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	0
Moteur électrique	
Technologie	Synchrone à aimants permanents
Puissance maxi. : norme CE (kW) / (ch)	100 / 136
Batterie de traction	
Technologie	Lithium-Ion
Capacité installée (kWh)	50
Charge domestique	
Tension alternative (AC)	230 (monophasé)
Intensité (A)	8 ou 16
Charge accélérée	
Tension alternative (AC)	230 (monophasé ou triphasé)
Intensité (A)	16 ou 32
Charge super rapide	
Tension continue (DC)	400

Dimensions (en mm)

Ces dimensions ont été mesurées sur un véhicule non chargé.

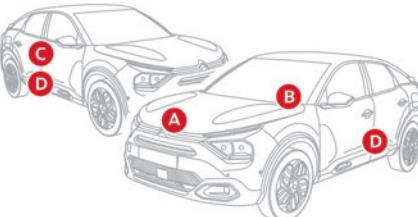


* Rétroviseurs rabattus

** Versions électriques

Éléments d'identification

Différents dispositifs de marquage visibles pour l'identification et la recherche du véhicule.



A. Numéro d'identification véhicule (V.I.N.), sous le capot moteur.

Gravé sur le châssis.

B. Numéro d'identification véhicule (V.I.N.), sur la planche de bord.

Inscrit sur une étiquette collée et visible à travers le pare-brise.

C. Étiquette constructeur.

Collée au niveau de la porte côté droit.

Répertorie les informations suivantes :

- Nom du constructeur.
- Numéro de réception communautaire.
- Numéro d'identification véhicule (V.I.N.).
- Masse maximale techniquement admissible en charge (MTAC).

- Masse totale roulante autorisée (MTRA).

- Masse maximale sur l'essieu avant.

- Masse maximale sur l'essieu arrière.

D. Étiquette pneumatiques / peinture.

Collée au niveau de la porte côté conducteur.

Répertorie les informations suivantes sur les pneumatiques :

- Pressions de gonflage à vide et en charge.

- Références, constituées des dimensions, du type, ainsi que des indices de charge et de vitesse.

- Pression de gonflage de la roue de secours. Indique également la référence de la couleur de la peinture.

i Le véhicule peut être équipé d'origine de pneumatiques à indices de charge et de vitesse supérieurs à ce qui est indiqué sur l'étiquette, sans impact sur les pressions de gonflage (données à froid).

En cas de changement du type de pneumatiques, consulter le réseau CITROËN pour connaître les montes de pneumatiques homologuées pour le véhicule.

Radio Tactile BLUETOOTH



Autoradio multimédia - Téléphone Bluetooth®

i Les fonctions et les réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule.

! Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis :

- Le jumelage du smartphone au système en Bluetooth.
- L'utilisation du smartphone.
- Les réglages et paramétrages du système.

i Le système est protégé de manière à fonctionner uniquement sur le véhicule. L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.

Premiers pas



Moteur tournant, un appui permet de couper le son.

Contact coupé, un appui met le système en marche.



Augmenter ou diminuer le volume à l'aide de la molette située à gauche.



Pour accéder aux menus, appuyer sur ce bouton dans l'écran tactile.

Appuyer sur la flèche retour pour remonter d'un niveau.



Pour entretenir l'écran, il est recommandé d'utiliser un chiffon doux non abrasif (chiffon à lunettes) sans produit additionnel.

Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran.

Ne pas toucher l'écran avec les mains mouillées.

Certaines informations sont affichées en permanence dans le bandeau supérieur de l'écran tactile :

- Informations de climatisation (selon version).
- Connexion Bluetooth.
- Indication du partage des données de localisation.

Sélection de la source sonore :

- Radios FM / AM / DAB (selon équipement).
- Téléphone connecté en Bluetooth et en diffusion multimédia Bluetooth (streaming).
- Clé USB.
- Lecteur média connecté par la prise auxiliaire (selon équipement).



En cas de très forte chaleur, le volume sonore peut être limité afin de préserver le système. Il peut se mettre en veille (extinction complète de l'écran et du son) pendant une durée minimale de 5 minutes. Le retour à la situation initiale s'effectue lorsque la température de l'habitacle a baissé.

Commandes au volant

Commandes au volant - Type 1



Radio :

Sélection station mémorisée inférieure / supérieure.

Sélection élément précédent / suivant d'un menu ou d'une liste.

Média :

Sélection du morceau précédent / suivant.

Sélection élément précédent / suivant d'un menu ou d'une liste.

**Radio :**

Appui court : affichage de la liste des stations.
Appui long : mise à jour de la liste.

Média :

Appui court : affichage de la liste des répertoires.

Appui long : affichage des types de tri disponibles.

 Appui court : changement de source sonore (Radio ; USB ; AUX si équipement branché ; CD ; Streaming).
Appui long : affichage du journal d'appels.

Appui court durant un appel entrant : décrocher le téléphone.

Appui court durant un appel en cours : raccrocher le téléphone.

 Validation d'une sélection.

 Augmentation du volume sonore.

 Diminution du volume sonore.

 Couper le son / Rétablir le son par appui simultané sur les touches augmentation et diminution du volume sonore.

Commandes au volant - Type 2

**Commandes vocales :**

Cette commande se situe sur le volant ou à l'extrémité de la commande d'éclairage (selon équipement).

Appui court, commandes vocales du smartphone via le système.



Augmentation du volume sonore.



Diminution du volume sonore.

 Couper le son par un appui simultané sur les touches augmentation et diminution du volume sonore (selon équipement).

Rétablissement le son par un appui sur une des deux touches du volume sonore.



Changement de source multimédia.



Appui court : affichage du journal d'appels.

Appui court durant un appel entrant : décrocher le téléphone.

Appui long durant un appel entrant : refuser l'appel.

Appui court durant un appel en cours : raccrocher le téléphone.



Radio (rotation) : station mémorisée précédente / suivante.

Média (rotation) : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

Appui court : validation d'une sélection ; hors sélection, accéder aux mémoires.



Radio : afficher la liste des stations.

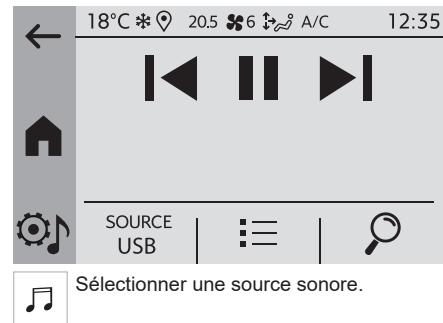
Média : afficher la liste des pistes.

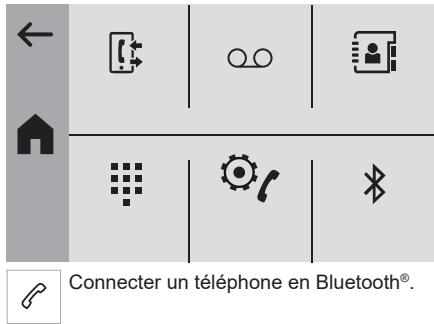
Menus

Radio

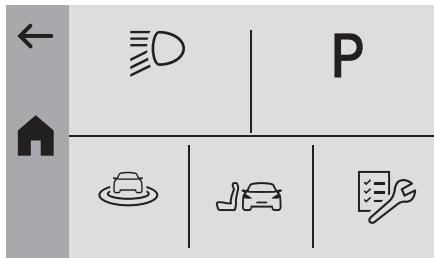


Média

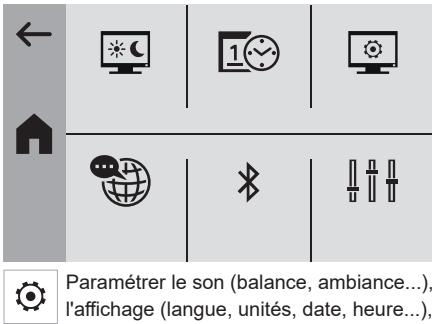


Téléphone

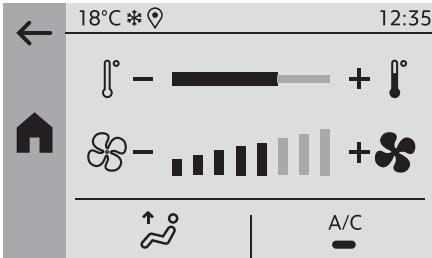
Connecter un téléphone en Bluetooth®.

Conduite

Activer, désactiver, paramétrer certaines fonctions du véhicule (selon équipement / version).

Réglages

Paramétrer le son (balance, ambiance...), l'affichage (langue, unités, date, heure...), le système (confidentialité).

Climatisation / Chauffage

Selon équipement / Selon version.
Gérer les différents réglages de température et de débit d'air.

Radio**Choisir la bande**

Appuyer sur le menu "Radio".

Appuyer sur la touche "SOURCE".
Choisir la bande : **FM**, **AM** ou **DAB**, selon équipement.

Sélectionner une station

Appuyer sur l'une des touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.

Ou



Appuyer sur la fréquence affichée.



Saisir les valeurs sur le clavier virtuel des bandes FM et AM.

Ou



Appuyer sur cette touche pour afficher la liste des stations captées et disponibles sur la bande.



La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branché dans la prise 12 V.

L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol...) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la

propagation des ondes radio et ne traduit en aucune manière une défaillance de l'autoradio.

Mémoriser une station

Selectionner une station ou une fréquence.



Appuyer sur la touche "Mémoires".

Faire un appui long sur une ligne vide pour mémoriser la station. Un signal sonore confirme la mémorisation de la station.

Il est possible de mémoriser jusqu'à 16 stations.

i Pour remplacer une station mémorisée par la station en cours d'écoute, faire un appui long sur la station mémorisée.

Activer / Désactiver le RDS

Le RDS, si activé, permet de continuer à écouter une même station grâce au suivi de fréquence.

i Dans certaines conditions, le suivi n'est pas assuré sur tout le pays, les stations de radio ne couvrant pas 100% du territoire. Cela explique la perte de réception de la station lors d'un trajet.



Appuyer sur la touche "Réglages Radio".



Activer / Désactiver "Suivi RDS".

Écouter les messages TA

La fonction TA (Trafic Announcement) rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte TA.

Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message. Dès l'émission d'une info trafic, le média en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message TA. L'écoute normale du média reprend dès la fin de l'émission du message.



Appuyer sur la touche "Réglages Radio".



Activer / Désactiver "Annonce trafic (TA)".

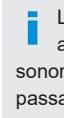
Réglages audio



Appuyer sur la touche "Réglages Radio".

Dans la liste, choisir "Réglages audio".

Activer / désactiver et régler les options proposées (répartition du son, ambiances, etc.).



i La répartition du son est un traitement audio qui permet d'adapter la qualité sonore, en fonction de l'emplacement des passagers dans le véhicule.

Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)

Radio Numérique Terrestre

Choisir la radio DAB

La radio numérique terrestre (DAB) vous permet une écoute de qualité supérieure.

Les différents "multiplex/ensemble" vous proposent un choix de radios rangées par ordre alphabétique.



Appuyer sur le menu "Radio".

Appuyer sur la touche "SOURCE".

Choisir "Radio DAB" dans la liste des sources proposées.

Activer le Suivi FM-DAB

Le "DAB" ne couvre pas 100% du territoire.

Lorsque la qualité du signal numérique est dégradée, le "Suivi FM-DAB" permet de continuer à écouter une même station, en basculant automatiquement sur la radio analogique "FM" correspondante (si elle existe).



Appuyer sur la touche "Réglages Radio".



Activer "DAB-FM".



i Si le "Suivi FM-DAB" est activé, il peut y avoir un décalage de quelques secondes lorsque le système bascule en radio

analogique "FM" avec parfois une variation de volume.

Lorsque la qualité du signal numérique redévie bonne, le système rebascule automatiquement en "DAB".

! Si la station "DAB" écoutée n'est pas disponible en "FM", ou si le "Suivi FM-DAB" n'est pas activé, il y a une coupure de son lorsque la qualité du signal numérique devient mauvaise.

Media

Choix de la source

 Appuyer sur le menu "Media".

Appuyer sur la touche "SOURCE".

Choisir la source (USB, Bluetooth ou AUX selon équipement).

Prise USB

 Insérer la clé USB dans la prise USB ou brancher le périphérique USB à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).

! Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Le système constitue des listes de lecture (mémoire temporaire) dont le temps de création

peut prendre de quelques secondes à plusieurs minutes à la première connexion.

Les listes de lecture sont actualisées à chaque connexion d'une clé USB ou à chaque changement de contenu sur une même clé USB. Les listes sont mémorisées : sans intervention dans les listes, le temps de chargement suivant est réduit.

Prise Auxiliaire (AUX)

Selon équipement



Brancher l'équipement nomade (lecteur MP3, ...) sur la prise Jack à l'aide d'un câble audio (non fourni).

Cette source n'est disponible que si "Amplification Aux" a été cochée dans les réglages audio.

Régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé). Régler ensuite le volume de l'autoradio.

Le pilotage des commandes se fait via l'équipement nomade.

Streaming audioBluetooth®

Le Streaming audio permet d'écouter le flux audio provenant du smartphone.

Le profil Bluetooth doit être activé, régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé).

Régler ensuite le volume du système.

Si la lecture ne commence pas automatiquement, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.

Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.

! Une fois connecté en Streaming audio, le smartphone est considéré comme une source média.

Connexion lecteurs Apple®

Connecter le lecteur Apple® à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).

La lecture commence automatiquement.

Le pilotage se fait via les commandes du système audio.

! Les classements disponibles sont ceux du lecteur nomade connecté (artistes / albums / genres / playlists / audiobooks / podcasts). Il est aussi possible d'utiliser un classement structuré sous forme de bibliothèque.

Le classement utilisé par défaut est le classement par artistes. Pour modifier le classement utilisé, remonter l'arborescence jusqu'à son premier niveau puis sélectionner le classement souhaité (playlists par exemple) et valider pour descendre l'arborescence jusqu'à la piste souhaitée.

La version du logiciel de l'autoradio peut être incompatible avec la génération du lecteur Apple®.

Réglages média



Appuyer sur la touche "Réglages Média".

Activer / désactiver les options de lecture de piste et accéder aux réglages audio.

i Les réglages audio sont identiques aux réglages audio de la radio. Pour plus d'informations sur les "Réglages audio", se reporter à la rubrique correspondante.

Informations et conseils

Le système supporte les lecteurs nomades USB Mass Storage, les BlackBerry® ou les lecteurs Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.

La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.

Les autres périphériques, non reconnus par le système lors de la connexion, doivent être branchés à la prise auxiliaire à l'aide d'un câble Jack (non fourni) ou via le streaming Bluetooth suivant la compatibilité.

! Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

L'autoradio lit les fichiers audio avec l'extension ".wav, .wma, .aac, .mp3, .mp4, .m4a, .flac, .ogg" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps (300 Kbps maximum pour les fichiers ".flac")

Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).

Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 11, 22, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : « » ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage. Utiliser uniquement des clés USB au format FAT ou FAT32 (File Allocation Table).

i Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil nomade.

Téléphone

Jumeler un téléphone Bluetooth®

Jusqu'à 10 téléphones peuvent être jumelés au système.

Au préalable, activer la fonction Bluetooth du téléphone et s'assurer qu'il est "visible par tous" (configuration du téléphone).

Pour finaliser le jumelage, quelle que soit la procédure du téléphone ou du système, confirmer et valider le code affiché à l'identique sur le système et sur le téléphone.

! Les services disponibles sont dépendants du réseau, de la carte SIM

et de la compatibilité des appareils Bluetooth utilisés. Vérifier la disponibilité des services sur le manuel du téléphone et auprès de l'opérateur.

i Les profils compatibles avec le système sont : HFP, OPP, PBAP, DID, A2DP, AVRCP, SPP et PAN.

Se connecter sur le site de la Marque pour plus d'informations (compatibilité, aide complémentaire...).

Procédure à partir du téléphone



Sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.

Sur le système, accepter la demande de connexion du téléphone.

Procédure à partir du système



Appuyer sur la touche **Home** pour accéder aux menus.

Choisir le menu "**Téléphone**".

Appuyer sur "**Gérer connexions**".

La liste du (ou des) téléphone(s) détecté(s) s'affiche.

Sélectionner le nom du téléphone dans la liste. Le système propose de connecter le téléphone avec deux profils :

– en "**Téléphone**" : kit mains-libres, téléphone uniquement.

– en "**Streaming**" : lecture sans fil des fichiers audio du téléphone.

! Le système ne peut être connecté à plusieurs téléphones ayant le même profil.

Au maximum 2 téléphones peuvent être connectés simultanément (**1 par profil**).

! Les profils Bluetooth choisis sur le téléphone sont prioritaires sur les profils choisis sur le système.

En cas d'échec, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth du téléphone.

! Selon le type de téléphone, il est demandé d'accepter ou non le transfert du répertoire et du journal d'appels.

Reconnexion automatique

De retour dans le véhicule, si le dernier téléphone connecté est à nouveau présent, il est automatiquement reconnu, et dans les 30 secondes environ qui suivent la mise du contact, le jumelage est opéré automatiquement (Bluetooth activé).

Gestion des téléphones jumelés

Pour connecter ou déconnecter un téléphone jumelé :

 Choisir le menu "**Téléphone**".

 Appuyer sur "**Bluetooth**" pour afficher la liste des périphériques jumelés.

Appuyer sur le nom du téléphone choisi dans la liste pour le déconnecter.

Appuyer à nouveau pour le connecter.

Supprimer un téléphone

 Appuyer sur la touche "**Bluetooth**".

Appuyer sur "**Gérer connexions**".

Dans la fenêtre qui s'affiche, choisir "**Supprimer**".

La liste des appareils jumelés s'affiche.

Appuyer sur le nom du téléphone à supprimer.

Recevoir un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.

Pour décrocher :

 Faire un appui court sur la touche **TEL** des commandes au volant.

Pour refuser l'appel :

 Faire un appui long

sur la touche **TEL** des commandes au volant.

Ou

 Appuyer sur "**Raccrocher**" dans l'écran tactile.

Passer un appel

! L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant.

Garer le véhicule.

Passer l'appel à l'aide des commandes au volant.

Appeler un nouveau numéro

 Appuyer sur "**Téléphone**".

 Appuyer sur la touche "**Clavier**".

Saisir le numéro à l'aide du clavier numérique.

 Appuyer sur "**OK**" pour lancer l'appel.

Appeler un contact

 Appuyer sur le menu "**Téléphone**".

 Ou faire un appui long

sur la touche **TEL** des commandes au volant.

Appuyer sur "**Contacts**".

Sélectionner le contact dans la liste proposée.

Appeler un des derniers numéros composés

 Appuyer sur "**Téléphone**".

 Appuyer sur "**Appels**".

Ou



Faire un appui long

sur la touche **TEL** des commandes au volant.

Sélectionner le contact dans la liste proposée.

i À la coupure du contact, une communication en cours dans le véhicule est maintenue pendant 10 minutes. Au-delà, le système s'éteint et la communication bascule automatiquement sur le téléphone.

i Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Réglages

Régler la luminosité



Appuyer sur "Réglages".

Sélectionner "Affichage".



Appuyer sur les touches pour régler la luminosité de l'écran et/ou du combiné (selon version).

Modifier les paramètres du système



Appuyer sur "Réglages".

Appuyer sur "Système".

- ➔ Appuyer sur "Confidentialité" pour accéder aux réglages de confidentialité.
- ➔ Appuyer sur "Unités" pour changer l'unité de distance, consommation et température.
- ➔ Appuyer sur "Paramètres usine" pour revenir aux réglages initiaux.
- ➔ Appuyer sur "Info. système" pour consulter la version du système.

Réglages de confidentialité

Trois options de confidentialité des données sont disponibles :

- "Aucun partage de données (données, position du véhicule)"
- "Partage de données uniquement"
- "Partage de données et de la position du véhicule"
- Lorsque le partage des données et de la position du véhicule est activé, ce symbole est affiché dans le bandeau supérieur de l'écran tactile.

Sélectionner la langue



Appuyer sur "Réglages".

- Sélectionner "Langues" pour changer de langue.

Régler la date et l'heure



Appuyer sur "Réglages".



Appuyer sur "Date/Heure".

Régler la date :

- ▲ Appuyer sur les flèches pour régler le jour, le mois et l'année.
- ▼

i Régler en premier le jour puis le mois.

Régler l'heure :

- Appuyer sur ces touches pour régler l'heure et les minutes.
- Sélectionner ou désélectionner le format 24h.
- En format 12h, choisir "AM" ou "PM".

i Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver.

Format date :



Sélectionner le format d'affichage de la date.

Questions fréquentes

Les informations décrites ci-après regroupent les réponses aux questions les plus fréquemment posées concernant le système.

Radio

La qualité de réception de la station radio écoutée se dégrade progressivement ou les stations mémorisées ne fonctionnent pas (pas de son, 87,5 Mhz s'affiche...).

Le véhicule est trop éloigné de l'émetteur de la station écoutée ou aucun émetteur n'est présent dans la zone géographique traversée.

► Activer la fonction "RDS" par le biais du bandeau supérieur, afin de permettre au système de vérifier si un émetteur plus puissant se trouve dans la zone géographique.

L'environnement (colline, immeuble, tunnel, parking sous-sol...) bloque la réception, y compris en mode de suivi RDS.

Ce phénomène est normal et ne traduit pas une défaillance de l'autoradio.

L'antenne est absente ou a été endommagée (par exemple lors d'un passage en station de lavage ou dans un parking souterrain).

► Faire vérifier l'antenne par le réseau de la Marque.

Je ne retrouve pas certaines stations radio dans la liste des stations captées.

Le nom de la station de radio change.

La station n'est plus captée ou son nom a changé dans la liste.

Certaines stations de radio envoient, à la place de leur nom d'autres informations (titre de la chanson par exemple).

Le système interprète ces données comme le nom de la station.

► Appuyer sur la touche "Réglages Radio" puis sélectionner "Actualiser liste". La réception de la radio est coupée durant le temps de recherche des stations disponibles (30 secondes environ).

Média

La lecture de ma clé USB démarre après un temps excessivement long (environ 2 à 3 minutes).

Certains fichiers fournis avec la clé peuvent ralentir de façon très importante l'accès à la lecture de la clé (multiplication par 10 du temps de catalogage).

► Supprimer les fichiers fournis avec la clé et limiter le nombre de sous-dossiers dans l'arborescence de la clé.

Certains caractères des informations du média en cours de lecture ne sont pas affichés correctement.

Le système audio ne sait pas traiter certains types de caractère.

► Utiliser des caractères standards pour nommer les pistes et les répertoires.

La lecture des fichiers en streaming ne commence pas.

Le périphérique connecté ne permet pas de lancer automatiquement la lecture.

► Lancer la lecture depuis le périphérique.

Les noms des plages et la durée de lecture ne s'affichent pas sur l'écran en streaming audio.

Le profil Bluetooth ne permet pas de transférer ces informations.

Téléphone

Je n'arrive pas à connecter mon téléphone Bluetooth.

Il est possible que le Bluetooth du téléphone soit désactivé ou l'appareil non visible.

► Vérifier que le Bluetooth du téléphone est activé.

► Vérifier dans les paramètres du téléphone qu'il est "Visible par tous".

Le téléphone Bluetooth n'est pas compatible avec le système.

► Vérifier la compatibilité du téléphone sur le site de la Marque (services).

Le son du téléphone connecté en Bluetooth est inaudible.

Le son dépend à la fois du système et du téléphone.

Le bruit ambiant influe sur la qualité de la communication téléphonique.

► Augmenter le volume de l'autoradio, éventuellement au maximum et augmenter le son du téléphone si nécessaire.

► Réduire le bruit ambiant (fermer les fenêtres, diminuer la ventilation, ralentir...).

Les contacts ne sont pas classés dans l'ordre alphabétique.

Certains téléphones proposent des options d'affichage. Selon les paramètres choisis, les contacts peuvent être transférés dans un ordre spécifique.

► Modifier les paramètres d'affichage du répertoire du téléphone.

Réglages

En changeant le réglage des aigus et des graves, l'ambiance est désélectionnée.

En changeant d'ambiance, les réglages des aigus et des graves reviennent à zéro.

Le choix d'une ambiance impose le réglage des aigus et des graves et inversement.

► Modifier le réglage des aigus et des graves ou le réglage d'ambiance pour obtenir l'environnement sonore souhaité.

Il y a un écart de qualité sonore entre les différentes sources audio.

Pour permettre une qualité d'écoute optimum, les réglages audio peuvent être adaptés aux différentes sources sonores, ce qui peut générer des écarts audibles lors d'un changement de source.

► Vérifier que les réglages audio sont adaptés aux sources écoutées. Il est conseillé de régler les fonctions audio sur la position milieu.

Moteur coupé, le système s'arrête après plusieurs minutes d'utilisation.

Lorsque le moteur est coupé, le temps de fonctionnement du système dépend du niveau de charge de la batterie.

L'arrêt est normal : le système se met en mode économie d'énergie et se coupe afin de préserver la batterie du véhicule.

► Démarrer le moteur du véhicule afin d'augmenter la charge de la batterie.

CITROËN Connect Nav



Navigation GPS - Applications - Autoradio multimédia - Téléphone Bluetooth®

i Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, ainsi que le pays de commercialisation.

! Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis :

- Le jumelage du smartphone au système en Bluetooth.
- L'utilisation du smartphone.

- Les connexions aux applications CarPlay® ou Android Auto (certaines applications interrompent leur affichage à la reprise du roulage).
- Le visionnage d'une vidéo (la vidéo s'interrompt à la reprise du roulage).
- Les réglages et paramétrages du système.

i AM et DAB non disponibles sur les véhicules Hybrides.

i Le système est protégé de manière à fonctionner uniquement sur le véhicule. L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.

i Il est possible de télécharger les mises à jour du système et des cartographies, sur le site de la Marque.

La procédure de mise à jour y est également disponible.

i Les codes sources OSS (Open Source Software) du système sont accessibles aux adresses suivantes :

<https://www.groupe-psa.com/fr/oss/>
<https://www.groupe-psa.com/en/oss/>

Premiers pas



Moteur tournant, un appui permet de couper le son.

Contact coupé, un appui met le système en marche.

Augmenter ou diminuer le volume à l'aide de la molette ou des touches "plus" ou "moins" (selon équipement).

Utiliser les touches des menus disposées de chaque côté ou en dessous de l'écran tactile pour accéder aux menus, puis appuyer sur les boutons matérialisés de l'écran tactile.

Selon modèle, utiliser les touches "Source" ou "Menu" pour accéder aux carrousels des menus, puis appuyer sur les boutons matérialisés de l'écran tactile.

Afficher le carrousel des menus à tout moment, par un appui court sur l'écran, avec trois doigts. Toutes les zones tactiles de l'écran sont de couleur blanche.

Appuyer sur la flèche retour pour remonter d'un niveau.

Appuyer sur "OK" pour valider.

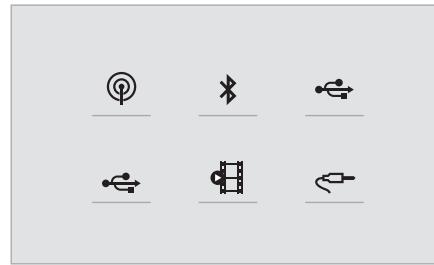
! L'écran est de type "capacitif".

! Pour entretenir l'écran, il est recommandé d'utiliser un chiffon doux non abrasif (chiffon à lunettes) sans produit additionnel.

Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran. Ne pas toucher l'écran avec les mains mouillées.

Certaines informations sont affichées en permanence dans les bandeaux latéraux ou dans le bandeau supérieur de l'écran tactile (selon équipement) :

- Rappel des informations de climatisation (selon version), et accès direct au menu correspondant.
- Accéder directement au choix de la source sonore, à la liste des stations (ou des titres selon la source).
- Accéder aux "Notifications" de messages, aux emails, aux mises à jour cartographiques et suivant les services aux notifications de navigation.
- Accéder aux réglages de l'écran tactile et du combiné numérique.
- Selection de la source sonore (selon équipement) :
 - Radios FM / DAB / AM (selon équipement).
 - Téléphone connecté en Bluetooth et en diffusion multimédia Bluetooth (streaming).
 - Clé USB.
 - Lecteur média connecté par la prise auxiliaire (selon équipement).
 - Vidéo (selon équipement).



i Par l'intermédiaire du menu "Réglages", il est possible de créer un profil relatif à une personne seule ou à un groupe de personnes ayant des points communs, avec la possibilité de paramétrer une multitude de réglages (mémoires radio, réglages audio, historique de navigation, contacts favoris...). La prise en compte des réglages se fait automatiquement.

i En cas de très forte chaleur, le volume sonore peut être limité afin de préserver le système. Il peut se mettre en veille (extinction complète de l'écran et du son) pendant une durée minimale de 5 minutes. Le retour à la situation initiale s'effectue lorsque la température de l'habitacle a baissé.

Commandes au volant



Commandes vocales :

Cette commande se situe sur le volant ou à l'extrémité de la commande d'éclairage (selon équipement).

Appui court, commandes vocales du système. Appui long, commandes vocales du smartphone ou CarPlay®, Android Auto via le système.

 Augmentation du volume sonore.

 Diminution du volume sonore.

 Couper le son par un appui simultané sur les touches augmentation et diminution du volume sonore (selon équipement).

Rétablir le son par un appui sur une des deux touches du volume sonore.

 **Média** (appui court) : changer de source multimédia.

 **Téléphone** (appui court) : décrocher le téléphone.

Appel en cours (appui court) : accéder au menu téléphone.

Téléphone (appui long) : refuser un appel entrant, raccrocher un appel en cours ; hors appel en cours, accéder au menu téléphone.

 **Radio** (rotation) : recherche automatique de la station précédente / suivante.

Média (rotation) : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

Appui court : validation d'une sélection ; hors sélection, accéder aux mémoires.

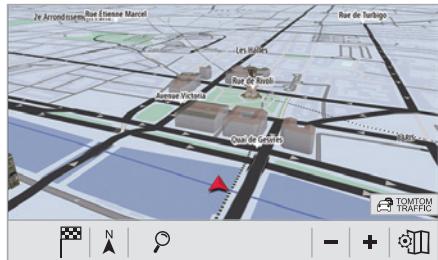
 **Radio** : afficher la liste des stations.

Média : afficher la liste des pistes.

Radio (pression continue) : mettre à jour la liste des stations captées.

Menus

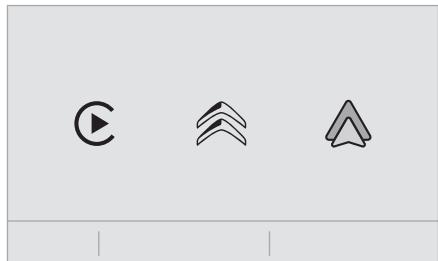
Navigation connectée



Paramétriser le guidage et choisir sa destination.

Utiliser les services disponibles en temps réel selon équipement.

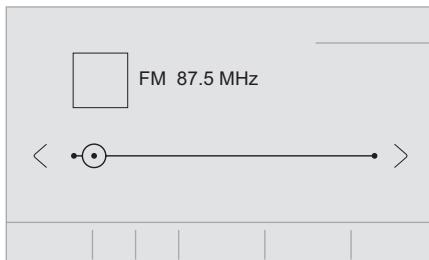
Applications



 Exécuter certaines applications du smartphone connecté via CarPlay® ou Android Auto.

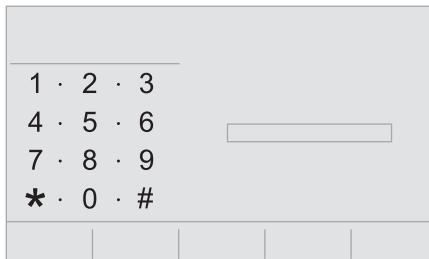
Vérifier l'état des connexions Bluetooth® et Wi-Fi.

Radio Media



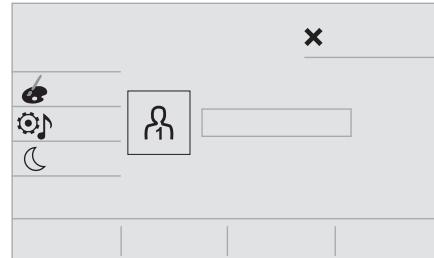
 Sélectionner une source sonore, une station de radio, afficher des photographies.

Téléphone



 Connecter un téléphone en Bluetooth®, consulter des messages, des emails et envoyer des messages rapides.

Réglages



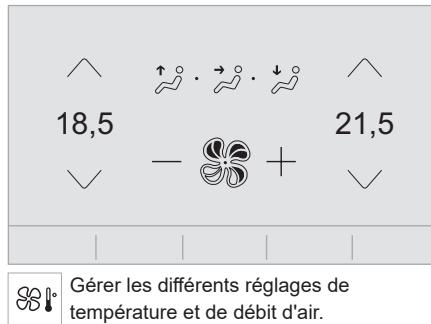
 Paramétriser un profil personnel et/ou paramétrier le son (balance, ambiance, ...) et l'affichage (langue, unités, date, heure, ...).

Véhicule



 Activer, désactiver, paramétrier certaines fonctions du véhicule.

Climatisation



Gérer les différents réglages de température et de débit d'air.

Commandes vocales

Commandes au volant



Commandes vocales :

Les commandes vocales peuvent être effectuées à partir de n'importe quelle page-écran après avoir effectué un appui court sur le bouton de "Commandes vocales" situé sur le volant ou à l'extrémité de la commande d'éclairage (selon équipement), à condition qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours.



Pour s'assurer que les commandes vocales soient toujours reconnues par le

système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :

- utiliser un langage naturel, parler d'un ton de voix normal sans découper les mots, ni éléver la voix.
- avant de parler, toujours attendre le "bip" (signal sonore),
- pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres et le toit ouvrant pour éviter toute perturbation extérieure (selon version),
- avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de ne pas parler.

avec la langue choisie et paramétrée au préalable dans le système.

Pour certaines commandes vocales, il existe des alternatives de synonymes.

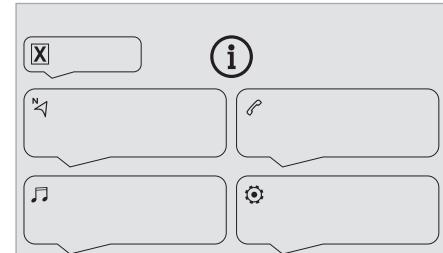
Exemple : Guider vers / Naviguer vers / Aller vers / ...

Les commandes vocales en langue Arabe de : "Naviguer vers adresse" et "Afficher POI dans la ville", ne sont pas disponibles.

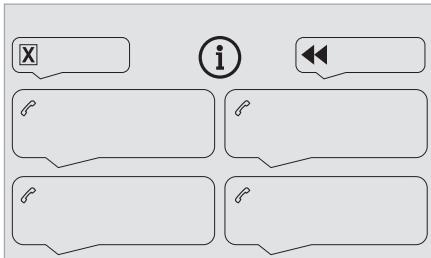
Informations - Utilisations



A l'activation des commandes vocales, par un appui court sur le bouton, une aide s'affiche sur l'écran tactile proposant divers menus et permettant d'interagir avec la voix du système.



Après le choix d'un menu, des commandes sont proposées.



 Appuyez sur le bouton de commande vocale et dites votre commande après le signal sonore. N'oubliez pas que vous pouvez m'interrompre à tout moment en appuyant sur ce bouton. Vous pouvez rappuyer sur ce même bouton pendant que je vous écoute si vous voulez mettre fin à la conversation. Si vous êtes perdu et que voulez interrompre l'action en cours, dites "annuler". Si vous voulez revenir en arrière et recommencer, dites "retour". Pour obtenir de l'aide ou des conseils, dites "aide". Si vous dites une commande et que j'ai besoin de plus d'informations, je vous donnerai des exemples pour vous aider à me donner les informations dont j'ai besoin ou je vous guiderai. Vous trouverez plus d'informations en mode "débutant". Si vous vous sentez plus à l'aise, vous pouvez régler l'interaction vocale en mode "expert".

Commandes vocales globales

Commandes vocales

Régler l'interaction vocale en mode expert - débutant

Sélectionner le profil 1 / Sélectionner le profil Jean

Augmenter température

Baisser température

Messages d'aide

Je peux vous aider dans de nombreux domaines. Vous pouvez dire: "aide téléphone", "aide navigation", "aide média" ou encore "aide radio". Pour en savoir plus sur l'utilisation des commandes vocales, vous pouvez dire "aide commandes vocales".

Dites "oui" si j'ai bien compris votre requête. Autrement, dites "non" pour recommencer.

Commandes vocales "Navigation"

Commandes vocales

Guider vers la maison

Guider vers le bureau

Guider vers destination préférée, Club de Tennis

Guider vers contact Jean

Guider vers adresse 11 rue Matignon, Paris



Messages d'aide

Pour lancer le guidage, dites "guider vers" suivi de l'adresse, du nom du contact ou de l'intersection. Dites par exemple "guider vers adresse, 11 rue de Rennes, Paris", "guider vers contact, Jean" ou "guider vers l'intersection de rue de Rennes, Paris". Vous pouvez également préciser s'il s'agit d'une destination préférée ou d'un point d'intérêt. Dites par exemple "guider vers destination préférée, club de tennis", "guider vers point d'intérêt aéroport Charles de Gaulle à Paris", ou encore "guider vers la maison". Pour afficher les POI sur la carte, vous pouvez dire "afficher point d'intérêt hôtels à Paris" ou "afficher point d'intérêt stations-service à proximité". Pour plus d'informations, dites "aide points d'intérêt" ou "aide guidage".

Pour choisir une destination, dites "guider vers la ligne trois" ou "sélectionner la deuxième ligne". Si vous n'arrivez pas à trouver la destination mais que la rue est correcte, dites par exemple "sélectionner la rue ligne trois". Pour vous déplacer dans la liste, dites "page suivante" ou "page précédente". Vous pouvez revenir en arrière et recommencer en disant "retour", ou dites "annuler" pour interrompre l'action en cours.



Commandes vocales

Quelle est la distance restante?

Quel est le temps restant?

Quelle est l'heure d'arrivée?

Arrêter le guidage**Messages d'aide**

Vous pouvez dire "désactiver" ou "reprendre guidage". Vous pouvez obtenir des informations sur votre itinéraire en disant par exemple "temps restant", "distance restante" ou "heure d'arrivée". Dites "aide navigation" pour en savoir plus.

**Commandes vocales**

Afficher point d'intérêt hôtel à la destination

Afficher point d'intérêt station-service à proximité

Guider vers point d'intérêt Aéroport Charles de Gaulle à Paris

Guider vers point d'intérêt station-service sur la route

**Messages d'aide**

Pour afficher les POI sur la carte, vous pouvez dire "afficher point d'intérêt hôtel à Paris", "afficher point d'intérêt parking à proximité", "afficher point d'intérêt hôtel à la destination" ou "afficher point d'intérêt stations-service sur la route". Si vous préférez naviguer directement vers un point d'intérêt, dites "guider vers point d'intérêt station-service à proximité". Si vous avez l'impression de ne pas être bien compris, essayez de dire le terme "point d'intérêt" devant le point d'intérêt. Par exemple, dites "naviguer vers point d'intérêt restaurant à la destination".

Pour choisir un point d'intérêt, dites "sélectionner la deuxième ligne". Si vous cherchez un

point d'intérêt et que vous ne le trouvez pas dans la liste, vous pouvez la filtrer en disant "sélectionner le type de POI ligne 2" ou "sélectionner la ville ligne trois". Pour vous déplacer dans la liste, dites "page suivante" ou "page précédente".

 En fonction du pays, donner les instructions de destination (adresse) en correspondance avec la langue du système.

Commandes vocales "Radio Media"

**Commandes vocales**

Allumer source radio - Streaming Bluetooth

- ...

**Messages d'aide**

Pour sélectionner une source audio, dites "allumer source" suivi du nom du dispositif. Par exemple, "allumer source, Bluetooth" ou "allumer source, radio". Utilisez la commande "écouter" pour sélectionner la musique que vous souhaitez écouter. Vous pouvez choisir entre "titre", "artiste" ou "album". Dites simplement "écouter artiste Alizée", "écouter titre L'Été Indien" ou "écouter album Discovery".

**Commandes vocales**

Écouter radio France Inter

Écouter 98.5 FM / Régler sur 98.5 FM

Écouter mémoire cinq**Messages d'aide**

Vous pouvez sélectionner une station radio en disant "régler sur" suivi du nom ou de la fréquence de la station que vous voulez écouter. Vous pouvez par exemple dire "régler sur radio France Musique" ou "régler sur 98.5 FM". Pour écouter une station mémorisée, dites par exemple "régler sur la mémoire cinq".

**Commandes vocales**

Qu'est ce qu'on écoute?

**Messages d'aide**

Pour choisir ce que vous voulez écouter, dites "écouter" suivi de votre choix. Dites par exemple "écouter titre L'Été Indien", "écouter la ligne 3" ou "sélectionner la ligne 2". Vous pouvez revenir en arrière et recommencer en disant "retour", ou dites "annuler" pour interrompre l'action en cours.

**Commandes vocales**

Écouter titre Marcher dans le sable

Écouter artiste Madonna

Écouter album Discovery

**Messages d'aide**

Je n'ai pas compris ce que vous voulez écouter. Dites "écouter" suivi du nom d'un titre, d'un artiste ou d'un album. Dites par exemple "écouter titre Allumer le feu", "écouter artiste

Madonna" ou "écouter album Grain de sable". Vous pouvez également dire "sélectionner la ligne deux". Pour vous déplacer dans une liste, dites "page suivante" ou "page précédente". Vous pouvez revenir en arrière et recommencer en disant "retour", ou dites "annuler" pour interrompre l'action en cours.

 Les commandes vocales media sont disponibles uniquement en connexion USB.

Commandes vocales "Téléphone"

 Si aucun téléphone n'est connecté en Bluetooth, un message vocal annonce : "S'il vous plaît, connectez d'abord un téléphone" et la séquence vocale sera fermée.



Commandes vocales

Appeler Patrice*

Appeler la boîte vocale*

Afficher les appels*



Messages d'aide

Pour passer un appel, dites "appeler" suivi du nom du contact, par exemple "appeler

Jean-Pierre". Vous pouvez également préciser le type de téléphone en disant par exemple "appeler Jean-Pierre à la maison". Pour passer un appel en utilisant un numéro de téléphone, dites "composer" suivi du numéro de téléphone, par exemple "composer 01 23 45 67 89". Pour consulter vos messages vocaux, vous pouvez dire "appeler la boîte vocale". Pour envoyer un message, dites par exemple "envoyer un message rapide à Jean-Pierre" suivi du nom du message rapide que vous souhaitez envoyer. Par exemple "envoyer un message rapide à Jean-Pierre", "je serai en retard". Pour afficher la liste des appels, dites "afficher les appels". Pour plus d'informations sur les messages, dites "aide avec les messages".

Pour choisir un contact, dites par exemple "sélectionner ligne trois". Vous pouvez parcourir la liste en disant "page suivante" ou "page précédente". Vous pouvez revenir en arrière et recommencer en disant "retour", ou dites "annuler" pour interrompre l'action en cours.

Commandes vocales "Messages de texte"

 Si aucun téléphone n'est connecté en Bluetooth, un message vocal annonce : "S'il vous plaît, connectez d'abord un

téléphone" et la séquence vocale sera fermée.

 La fonction des commandes vocales "Messages de texte" permet de dicter et d'envoyer un SMS.

Dicter le texte en faisant bien attention à marquer un petit temps d'arrêt entre chaque mot.

A la fin de l'opération, le système de reconnaissance vocale va automatiquement créer un SMS.



Commandes vocales

 Envoyer message rapide à Jean, je serai en retard



Messages d'aide

Vous pouvez envoyer un message rapide en précisant le nom du destinataire. Pour vous déplacer dans la liste, dites "aller au début", "aller à la fin", "page suivante" ou "page précédente". Vous pouvez revenir en arrière et recommencer en disant "retour", ou dites "annuler" pour interrompre l'action en cours.



Commandes vocales

 Envoyer un SMS à Jean, Je viens d'arriver

* Cette fonction est disponible uniquement si le téléphone connecté au système supporte le téléchargement du répertoire et des derniers appels, et si le téléchargement a été effectué.

Envoyer un SMS à Jean au bureau, ne m'attend pas



Messages d'aide

Vous pouvez dire "appeler" ou "envoyer un message à" et sélectionner ensuite une ligne dans la liste. Pour vous déplacer dans une liste, dites "aller en haut", "aller en bas", "page suivante" ou "page précédente". Vous pouvez revenir en arrière et recommencer en disant "retour", ou dites "annuler" pour interrompre l'action en cours.



Commandes vocales



Lire le dernier message*

Messages d'aide

Pour écouter le dernier message, dites "lire le dernier message". Pour envoyer un message, vous pouvez utiliser les messages rapides pré-enregistrés. Il vous suffit d'utiliser le nom du message rapide, par exemple "envoyer un message rapide à Jean-Pierre, je serai en retard". Vous trouverez la liste des messages rapides dans le menu téléphone.



Le système envoie uniquement les "Messages rapides" pré-enregistrés.

Navigation

Choix d'une destination

Vers une nouvelle destination

Méthode intuitive :



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur **"Rechercher..."**.



Entrer une adresse ou les mots clefs de la destination.



Appuyer sur **"OK"** pour choisir les **"Critères de guidage"**.

Ou

Méthode guidée :



Afin de pouvoir utiliser la navigation, il est nécessaire de renseigner la **"Ville"**, la **"Rue"**, des suggestions s'affichent automatiquement au début de la saisie, ensuite renseigner le **"Numéro"** avec le clavier virtuel ou prendre dans la liste de **"Contact"** ou dans l'**"Historique"** des adresses.



Sans confirmation du numéro, le système de navigation indiquera l'une des extrémités de la rue.

Appuyer sur la touche **"MENU"** pour accéder à la page secondaire.



Selectionner **"Saisir adresse"**.



Choisir le **"Pays"**.



Selectionner la "langue" du clavier.



Changer le "type" de clavier, selon la "langue" choisie : ABCDE ; AZERTY ; QWERTY ; QWERTZ.



Saisir la **"Ville"**, la **"Rue"**, le **"Numéro"** et confirmer en appuyant sur les propositions affichées.



Appuyer sur **"OK"** pour choisir les **"Critères de guidage"**.

Et / Ou



Selectionner **"Voir sur carte"** pour choisir les **"Critères de guidage"**.



Appuyer sur **"OK"** pour démarrer le guidage.



Dézoomer / zoomer à l'aide des touches tactiles ou avec deux doigts sur l'écran.

* Cette fonction est disponible uniquement si le téléphone connecté au système supporte le téléchargement du répertoire et des derniers appels, et si le téléchargement a été effectué.

Vers une des dernières destinations

 Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche " **MENU**" pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner "**Mes destinations**".

Sélectionner l'onglet "**Récentes**".

Sélectionner l'adresse choisie dans la liste pour afficher les "**Critères de guidage**".

 Appuyer sur "**OK**" pour démarrer le guidage.

 Sélectionner "**Position**" pour visualiser géographiquement le point d'arrivée.

Vers "Ma maison" ou "Mon travail"

 Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche " **MENU**" pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner "**Mes destinations**".

Sélectionner l'onglet "**Préférées**".

 Sélectionner "**Ma maison**".

Ou

 Sélectionner "**Mon travail**".

Ou

Sélectionner une destination favorite enregistrée au préalable.

Vers un contact du répertoire

 Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche " **MENU**" pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner "**Mes destinations**".

Sélectionner l'onglet "**Contact**".

Choisir un contact dans la liste pour démarrer le guidage.

Vers des points d'intérêt (POI)

Méthode guidée :

Les points d'intérêt (POI) sont répertoriés en différentes catégories.

 Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche " **MENU**" pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner "**Points d'intérêts**".

 Sélectionner l'onglet "**Voyage**" ou "**Vie active**" ou "**Commercial**" ou "**Public**" ou "**Géographique**".

Ou



Sélectionner "**Rechercher**" pour saisir le nom et l'adresse d'un POI.



Appuyer sur "**OK**" pour lancer le calcul de l'itinéraire.

Ou

Méthode intuitive :

 Afin de pouvoir utiliser le service, la sélection n'est possible que si la connexion réseau est active, soit par une "connexion réseau apportée par le véhicule", avec l'offre Citroën Connect Box, soit par une "connexion réseau apportée par l'utilisateur" via son smartphone, Dans les deux cas, le système est relié automatiquement à Internet, sous réserve de couverture réseau.



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche " **MENU**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Rechercher**".



Appuyer sur le mode affiché en bas à droite de l'écran (Local ou Connecté) pour changer la "Base de données".



Sélectionner la "Base de données" en mode "Local" intégrée à la cartographie ou en mode "Connecté" reliée au réseau Internet.



Appuyer sur la flèche retour pour valider.



Entrer une adresse ou les mots clefs de la destination (POI).



Appuyer sur "OK" pour lancer la recherche.



Sélectionner l'onglet "**Sur itinéraire**" ou "**Autour du véhicule**" ou "**A destination**" pour affiner les recherches.



Sélectionner l'adresse souhaitée pour lancer le calcul de l'itinéraire.

Vers un point de la carte



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.



Explorer la carte en la faisant glisser avec le doigt.



Sélectionner la destination en appuyant sur la carte.



Taper sur l'écran pour placer un point-repère et afficher un sous-menu.



Appuyer sur cette touche pour démarrer le guidage.

Ou



Appuyer sur cette touche pour enregistrer l'adresse affichée.



L'appui prolongé sur un point ouvre une liste de POI à proximité.

Vers des coordonnées GPS



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Explorer la carte en la faisant glisser avec le doigt.

Pointeur un doigt sur l'écran pour obtenir l'image suivante.



Appuyer sur cette touche pour afficher la mappemonde.

A l'aide du quadrillage, sélectionner par zoom le pays ou la région souhaité.



Appuyer sur cette touche pour afficher ou saisir les coordonnées GPS.



Un point-repère s'affiche au centre de l'écran, renseigné des coordonnées de "Latitude" et "Longitude".

Choisir le type de coordonnées :

DMS pour : Degré, Minute, Seconde.

DD pour : Degré, Décimal.



Appuyer sur cette touche pour démarrer le guidage.

Ou



Appuyer sur cette touche pour enregistrer l'adresse affichée.

OU



Appuyer sur cette touche pour saisir les valeurs sur le clavier virtuel de la "Latitude".

Et



Appuyer sur cette touche pour saisir les valeurs sur le clavier virtuel de la "Longitude".

TMC (Trafic Message Channel)

Selon pays.

Les messages TMC (Trafic Message Channel) sont liés à une norme européenne qui permet de diffuser des informations de circulation via le système RDS de la radio FM pour transmettre des informations routières en temps réel.

Les informations TMC sont ensuite affichées sur une carte de Navigation-GPS et prises en compte instantanément lors du guidage afin d'éviter les accidents, embouteillages et fermetures de voies.



L'affichage des zones de danger est conditionné par la législation en vigueur et à la souscription du service.

Navigation connectée

Connexion navigation connectée

Selon version, suivant le niveau d'équipement du véhicule, ainsi que la souscription des services connectés et des options.

Connexion réseau apportée par le véhicule



Avec l'offre Citroën Connect Box, le système est relié automatiquement à

Internet, aux services connectés et ne nécessite pas de connexion apportée par l'utilisateur via son smartphone.

OU

Connexion réseau apportée par l'utilisateur



i Pour connaître les modèles des smartphones éligibles, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

Activer et paramétriser le partage de connexion du smartphone.

i Les principes et les normes sont constamment en évolution ; pour que le processus de communication entre le smartphone et le système fonctionne correctement, il est conseillé de **mettre à jour le système d'exploitation du smartphone ainsi que la date et l'heure du smartphone et du système**.

Connexion USB



Brancher le câble USB.

Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

Connexion Bluetooth



Activer la fonction Bluetooth du téléphone et s'assurer qu'il est détectable (voir rubrique "Applications").

Connexion Wi-Fi



Sélectionner un réseau Wi-Fi trouvé par le système et se connecter.



i Cette fonction n'est disponible que si elle a été activée soit par les "Notifications", soit par le menu "Applications".



Appuyer sur "Notifications".



Sélectionner Wi-Fi pour l'activer.

OU



Appuyer sur Applications pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "OPTIONS" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "Connexion réseau Wi-Fi".



Sélectionner l'onglet "Sécurisé" ou "Non sécurisé" ou "Mémorisé".



Sélectionner un réseau.



A l'aide du clavier virtuel, composer la "Clé" réseau Wi-Fi et le "Mot de passe".



Appuyer sur "OK" pour lancer la connexion du smartphone avec le système du véhicule.



i Restriction d'utilisation :

En CarPlay®, le partage de connexion se limite au mode de connexion Wi-Fi.

La qualité des services dépend de la qualité du réseau.

Autoriser l'envoi d'informations



Appuyer sur Réglages pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "OPTIONS" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "Configuration système".



Sélectionner l'onglet "Mode Privé".

OU



Appuyer sur "Notifications".



Appuyer sur "Mode Privé".

PUIS



Activer ou désactiver :

- "Aucun partage de données sauf véhicule entreprise".
- "Partage de données uniquement"
- "Partage des données et de la position véhicule"

Paramétrage spécifique à la navigation connectée



Appuyer sur Navigation pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "MENU" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "Réglages".



Sélectionner l'onglet "Carte".



Activer ou désactiver :

– "Autoriser la déclaration des zones de danger".

– "Conseil de fin de trajet à pied".

Ces réglages sont à effectuer en fonction de chaque profil.



Appuyer sur "OK" pour valider la sélection.



Sélectionner l'onglet "Alertes".



Activer ou désactiver :

– "Avertir parking à proximité".

– "Avertir station service".

– "Alerter des zones à risques" puis appuyer sur l'icône alerte (triangle) pour paramétriser les alertes.

– "Diffuser une alerte sonore".

– "Avertir proximité POI 1".

– "Avertir proximité POI 2".



Appuyer sur "OK" pour valider la sélection.



Il est possible d'accéder à tout moment aux "Notifications" situées dans le bandeau supérieur.



L'affichage des zones de danger est conditionné par la législation en vigueur et à la souscription du service.



A l'apparition de "TOMTOM TRAFFIC", les services sont disponibles.

i Les services proposés en navigation connectée sont les suivants.

Un pack Services connectés :

- Météo,
- Stations services,
- Parking,
- Trafic,
- POI recherche locale.

Un pack Zone de danger (en option).

Afficher les informations du carburant choisi



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur cette touche pour afficher la liste des services.



Appuyer sur "**POI sur carte**" pour afficher la liste des points d'intérêts.



Appuyer sur l'une des touches pour rechercher "**Station service**".



Activer / Désactiver "**Station service**".



Appuyer sur cette touche pour afficher une page secondaire.



Sélectionner l'onglet "**Paramètres**".



Sélectionner le carburant souhaité.



Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer.

Déclaration : "Alerter des zones à risques"



Pour diffuser l'information de la déclaration des zones de danger, cocher l'option : "**Autoriser la déclaration des zones de danger**".



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur la touche "**Déclare une nouvelle zone de danger**" située dans les

bandeaux latéraux ou dans le bandeau supérieur de l'écran tactile (selon équipement).



Sélectionner l'option "**Type**" pour choisir le type de "Zone de danger".



Sélectionner l'option "**Vitesse**" et la renseigner à l'aide du clavier virtuel.



Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer et diffuser l'information.

Afficher les informations des stations de recharge



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur cette touche pour afficher la liste des services.



Appuyer sur "**POI sur carte**" pour afficher la liste des points d'intérêts.



Appuyer sur l'une des touches pour rechercher "**Station de recharge**".

 Activer / Désactiver "Station de recharge".

 Appuyer sur cette touche pour afficher une page secondaire.

 Sélectionner l'onglet "Paramètres".

 Sélectionner le type de connecteur souhaité.

 Appuyer sur "OK" pour enregistrer.

Afficher la météo

 Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

 Appuyer sur cette touche pour afficher la liste des services.

 Sélectionner "**Consult. carte**".

 Sélectionner "**Météo**".

 Appuyer sur cette touche pour afficher un premier niveau d'information.

 Appuyer sur cette touche pour afficher les informations météo détaillées.

 La température affichée à 6 heures du matin, sera la température maximum de la journée.

 La température affichée à 18 heures, sera la température minimum de la nuit.

Applications

Prises USB

Selon équipement, pour plus d'informations sur la ou les prises USB compatible(s) avec les applications **CarPlay®** ou **Android Auto**, se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort".

 Pour connaître les modèles des smartphones éligibles, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

 La synchronisation du smartphone permet aux usagers d'afficher les applications, adaptées à la technologie CarPlay® ou Android Auto du smartphone à l'écran du véhicule. Pour la technologie CarPlay®, il faut au préalable activer la fonction CarPlay® sur le smartphone. Déverrouiller le smartphone pour que le processus de communication entre le smartphone et le système fonctionne. Les principes et les normes sont constamment en évolution, **il est conseillé de mettre à jour le système d'exploitation du smartphone ainsi que la date et l'heure du smartphone et du système**.

Connectivité



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

 Appuyer sur "**Connectivité**" pour atteindre les fonctions **CarPlay®** ou **Android Auto**.

Connexion smartphones CarPlay®

Selon pays.

 Au branchement du câble USB, la fonction **CarPlay®** désactive le mode Bluetooth® du système.

La fonction "**CarPlay**" nécessite un smartphone et des applications compatibles.

 Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

 Appuyer sur "**Téléphone**" pour afficher l'interface CarPlay®.

Ou

 Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

A partir du système, appuyer sur "**Applications**" pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Connectivité**" pour atteindre la fonction CarPlay®.

 Appuyer sur "**CarPlay**" pour afficher l'interface CarPlay®.

 Au débranchement du câble USB et au contact coupé puis remis, le système ne basculera pas automatiquement en mode Radio Media, un changement de source devra être réalisé manuellement.

Connexion smartphones Android Auto

Selon pays.

 Installer sur le smartphone l'application "Android Auto" via "Google Play".

La fonction "Android Auto" nécessite un smartphone et des applications compatibles.

 Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

 A partir du système, appuyer sur "Applications" pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "Connectivité" pour atteindre la fonction Android Auto.

 Appuyer sur "Android Auto" pour lancer l'application du système.

Lors de la procédure, plusieurs pages écrans sur l'association de certaines fonctionnalités s'affichent.

Accepter pour lancer et terminer la connexion. En marge de l'affichage Android Auto, les accès au choix des différentes sources de musique restent accessibles à l'aide des touches tactiles situées dans le bandeau supérieur.

L'accès aux menus du système peut se faire à tout moment à l'aide des touches dédiées.

 En mode Android Auto, la fonction pour afficher le carrousel des menus par un

appui court avec trois doigts sur l'écran, est désactivée.

 Suivant la qualité du réseau, un temps d'attente est nécessaire pour la disponibilité des applications.

Apps Véhicule

 Appuyer sur Applications pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "Apps Véhicule" pour afficher la page d'accueil des applications.

Navigateur Internet

 Appuyer sur Applications pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "Connectivité" pour atteindre la fonction "Apps Connectées".

Appuyer sur "Apps Connectées" pour afficher la page d'accueil du navigateur.

 Sélectionner le pays de résidence.

 Appuyer sur "OK" pour enregistrer et lancer le navigateur.

 La connexion internet se fait via l'une des connexions réseaux apportées par le véhicule ou l'utilisateur.

Connexion Bluetooth®

 Les services disponibles sont dépendants du réseau, de la carte SIM et de la compatibilité des appareils Bluetooth utilisés. Vérifier sur le manuel du smartphone et auprès de l'opérateur quels sont les services disponibles.

 La fonction Bluetooth doit être activée et le smartphone "visible par tous" (configuration du smartphone).

Pour finaliser le jumelage, quelle que soit la procédure du smartphone ou du système, confirmer et valider le code affiché à l'identique sur le système et sur le smartphone.

 En cas d'échec, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth du smartphone.

Procédure à partir du smartphone

 Sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.

Sur le système, accepter la demande de connexion du smartphone.

Procédure à partir du système

 Appuyer sur Applications pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "OPTIONS" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "Connexion Bluetooth".



Sélectionner "Rechercher".

La liste du (ou des) smartphone(s) détecté(s) s'affiche.



Sélectionner le nom du smartphone choisi dans la liste.



Selon le type de smartphone, il est demandé d'accepter ou non le transfert du répertoire et des messages.

Partage de connexion

Le système propose de connecter le smartphone avec 3 profils :

- en "**Téléphone**" (kit mains-libres, téléphone uniquement),
- en "**Streaming audio**" (streaming : lecture sans fil des fichiers audio du smartphone),
- en "**Données internet mobile**".



L'activation du profil ; "**Données internet mobile**" pour la navigation connectée est obligatoire (dans le cas où le véhicule n'est pas équipé des services "Appel d'urgence et d'assistance"), après avoir au préalable activé ce partage de connexion du smartphone.



Sélectionner un ou plusieurs profils.



Appuyer sur "OK" pour valider.

Connexion Wi-Fi

Connexion réseau par le Wi-Fi du smartphone.



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



A l'aide du clavier virtuel, composer la "Clé" réseau Wi-Fi et le "**Mot de passe**".



Appuyer sur "OK" pour lancer la connexion.



La connexion Wi-Fi et le partage de connexion Wi-Fi sont exclusifs.

Partage de connexion Wi-Fi

Selon équipement.

Création d'un réseau local Wi-Fi par le système.



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

Et / Ou

Sélectionner l'onglet "**Réglages**" pour changer le nom du réseau du système et le mot de passe.



Appuyer sur "**OK**" pour valider.



Afin de se protéger d'éventuelles intrusions de pirates et de sécuriser au maximum l'ensemble des systèmes, il est conseillé d'utiliser un code de sécurité ou un mot de passe complexe.

Gérer les connexions



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Gérer connexion**".

Par cette fonction, visualiser l'accès aux services connectés, la disponibilité des services connectés et modifier le mode de connexion.

Radio

Sélectionner une station



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Fréquence**".



Appuyer sur l'une des touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.

Ou

 Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.

Ou

 Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner "**Stations radio**" sur la page secondaire.

Appuyer sur "**Fréquence**".

 Saisir les valeurs sur le clavier virtuel.

Saisir d'abord les unités puis cliquer sur la zone des décimales pour saisir les chiffres après la virgule.

 Appuyer sur "**OK**" pour valider.

 La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branché dans la prise 12 V.

L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol...) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit en aucune manière une défaillance de l'autoradio.

Mémoriser une station

Sélectionner une station ou une fréquence. (se reporter à la rubrique correspondante)

Appuyer sur "**Mémoire**".

 Faire un appui long sur l'une des touches pour mémoriser la station.

Changer de bande

 Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Pour changer de bande, appuyer sur "Bande ..." affiché en haut à droite de l'écran.

Activer / Désactiver le RDS

Le RDS, si activé, permet de continuer à écouter une même station grâce au suivi de fréquence.

 Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner "**Réglages Radio**".

Sélectionner "**Général**".

 Activer / Désactiver "**Suivi de station**".

 Appuyer sur "**OK**" pour valider.

 Le suivi de station RDS n'est pas assuré sur tout le pays, les stations de radio ne couvrant pas 100 % du territoire. Cela explique la perte de réception de station lors d'un trajet.

Afficher les informations textes

La fonction "Radio Texte" permet d'afficher des informations, transmises par la station radio, relative à l'émission de la station ou la chanson en cours d'écoute.

 Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner "**Réglages Radio**".

Sélectionner "**Général**".

 Activer / Désactiver "**Affichage radio texte**".

 Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Écouter les messages TA

La fonction TA (Trafic Announcement) rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte TA. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message. Dès l'émission d'une info trafic, le média en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message TA. L'écoute normale du média reprend dès la fin de l'émission du message.

Sélectionner "**Annonces**".

 Activer / Désactiver "**Annonce trafic**".



Appuyer sur "OK" pour valider.

Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)

Radio Numérique Terrestre

La radio numérique permet une écoute de qualité supérieure.

Les différents "multiplex/ensemble" proposent un choix de radios rangées par ordre alphabétique.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "Bande ..." en haut à droite de l'écran pour afficher la bande "**DAB**".

Suivi DAB-FM

Le "DAB" ne couvre pas 100 % du territoire. Lorsque la qualité du signal numérique est dégradée, le "Suivi auto DAB-FM" permet de continuer à écouter une même station, en basculant automatiquement sur la radio analogique "FM" correspondante (si elle existe).



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Réglages Radio**".

Sélectionner "**Général**".



Activer / Désactiver "**Suivi FM-DAB**".



Activer / Désactiver "**Suivi de station**".



Appuyer sur "OK".



Si le "Suivi auto DAB-FM" est activé, il peut y avoir un décalage de quelques secondes lorsque le système bascule en radio analogique "FM" avec parfois une variation de volume.

Lorsque la qualité du signal numérique redevient bonne, le système rebascule automatiquement en "DAB".



Si la station "DAB" écoutée n'est pas disponible en "FM" (option "**DAB-FM**" grisée), ou si le "Suivi auto DAB / FM" n'est pas activé, il y a une coupure de son lorsque la qualité du signal numérique devient mauvaise.

Media

Prise USB



Insérer la clé USB dans la prise USB ou brancher le périphérique USB à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).



Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Le système constitue des listes de lecture (mémoire temporaire) dont le temps de création peut prendre de quelques secondes à plusieurs minutes à la première connexion.

Réduire le nombre de fichiers autres que musicaux et le nombre de répertoires, permet de diminuer le temps d'attente.

Les listes de lecture sont actualisées à chaque coupure du contact ou connexion d'une clé USB. Les listes sont mémorisées : sans intervention dans les listes, le temps de chargement suivant est réduit.

Prise Auxiliaire (AUX)

Selon équipement



Brancher l'équipement nomade (lecteur MP3, ...) sur la prise Jack à l'aide d'un câble audio (non fourni).

Cette source n'est disponible que si "Entrée auxiliaire" a été cochée dans les réglages audios.

Régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé). Régler ensuite le volume de l'autoradio.

Le pilotage des commandes se fait via l'équipement nomade.

Choix de la source



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Sélectionner "**Sources**".

Choisir la source.

Regarder une vidéo

Selon équipement / Selon version / Selon pays.
Insérer une clé USB dans la prise USB.

 Les commandes de gestion de la vidéo se font uniquement par l'écran tactile.

 Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.
Sélectionner "Sources".

 Sélectionner **Vidéo** pour lancer la vidéo.

 Pour retirer la clé USB, appuyer sur la touche pause pour arrêter la vidéo, ensuite retirer la clé.

Le système lit les fichiers au format vidéo : "MPEG-4 Part 2, MPEG-2, MPEG-1, H.264, H.263, VP8, WMV, RealVideo.

Streaming audio Bluetooth®

Le streaming permet d'écouter le flux audio provenant du smartphone.

Le profil Bluetooth doit être activé.

Régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé).

Régler ensuite le volume de l'autoradio.

Si la lecture ne commence pas

automatiquement, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.

Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.

 Une fois connecté en streaming, le smartphone est considéré comme une source média.

Connexion lecteurs Apple®

Connecter le lecteur Apple® à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni). La lecture commence automatiquement. Le pilotage se fait via les commandes du système audio.

 Les classements disponibles sont ceux du lecteur nomade connecté (artistes / albums / genres / playlists / audiobooks / podcasts).

Le classement utilisé par défaut est le classement par artistes. Pour modifier le classement utilisé, remonter l'arborescence jusqu'à son premier niveau puis sélectionner le classement souhaité (playlists par exemple) et valider pour descendre l'arborescence jusqu'à la piste souhaitée.

La version du logiciel de l'autoradio peut être incompatible avec la génération du lecteur Apple®.

Informations et conseils

Le système supporte les lecteurs nomades USB Mass Storage, les BlackBerry® ou les lecteurs Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.

La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio. Les autres périphériques, non reconnus par le système lors de la connexion, doivent être branchés à la prise auxiliaire à l'aide d'un câble Jack (non fourni) ou via le streaming Bluetooth suivant la compatibilité.

L'autoradio lit les fichiers audio avec l'extension ".wma, .aac, .flac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps. Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).

Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu.

Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 32, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : « > ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage. Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

 Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil nomade.

Téléphone

Jumeler un téléphone Bluetooth®

! Les services disponibles sont dépendants du réseau, de la carte SIM et de la compatibilité des appareils Bluetooth utilisés. Vérifier sur le manuel du téléphone et auprès de l'opérateur quels sont les services disponibles.

! La fonction Bluetooth doit être activée et le téléphone "visible par tous" (configuration du téléphone).

Pour finaliser le jumelage, quelle que soit la procédure du téléphone ou du système, confirmer et valider le code affiché à l'identique sur le système et sur le téléphone.

! En cas d'échec, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth du téléphone.

Procédure à partir du téléphone

Selectionner le nom système dans la liste des appareils détectés.

Sur le système, accepter la demande de connexion du téléphone.

Procédure à partir du système



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur **"Rechercher Bluetooth"**.

Ou



Selectionner **"Rechercher"**.



La liste du (ou des) téléphone(s) détecté(s) s'affiche.



Selectionner le nom du téléphone choisi dans la liste.

Partage de connexion

Le système propose de connecter le téléphone avec 3 profils :

- en **"Téléphone"** (kit mains-libres, téléphone uniquement),
- en **"Streaming audio"** (streaming : lecture sans fil des fichiers audio du téléphone),
- en **"Données internet mobile"**.



! L'activation du profil **"Données internet mobile"** pour la navigation connectée est obligatoire, après avoir au préalable activé le partage de connexion du smartphone.



Selectionner un ou plusieurs profils.



Appuyer sur **"OK"** pour valider.

Selon le type de téléphone, il est demandé d'accepter ou non le transfert du répertoire et des messages.

! La capacité du système à ne connecter qu'un seul profil dépend du téléphone. Les trois profils peuvent se connecter par défaut.

! Les profils compatibles avec le système sont : HFP, OPP, PBAP, A2DP, AVRCP, MAP et PAN.

Se connecter sur le site de la Marque pour plus d'informations (compatibilité, aide complémentaire...).

Reconnexion automatique

De retour dans le véhicule, si le dernier téléphone connecté est à nouveau présent, il est automatiquement reconnu et dans les 30 secondes environ qui suivent la mise du contact le jumelage est opéré automatiquement (Bluetooth activé).

Pour modifier le profil de connexion :



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.



Selectionner **"Connexion Bluetooth"** pour afficher la liste des périphériques jumelés.



Appuyer sur la touche **"détails"**.



Selectionner un ou plusieurs profils.

 Appuyer sur "OK" pour valider.

Gestion des téléphones jumelés

Cette fonction permet de connecter ou de déconnecter un périphérique ainsi que de supprimer un jumelage.

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner **"Connexion Bluetooth"** pour afficher la liste des périphériques jumelés.

 Appuyer sur le nom du téléphone choisi dans la liste pour le déconnecter.

Appuyer à nouveau pour le connecter.

Supprimer un téléphone

 Sélectionner la corbeille en haut à droite de l'écran pour afficher une corbeille en face du téléphone choisi.

 Appuyer sur la corbeille en face du téléphone choisi pour le supprimer.

Recevoir un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.

 Faire un appui court sur la touche **téléphone** des commandes au volant pour décrocher.

Et

 Faire un appui long

 sur la touche **téléphone** des commandes au volant pour refuser l'appel.

Ou

 Sélectionner **"Raccrocher"** sur l'écran tactile.

Passer un appel

 L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant.

Garer le véhicule.

Passer l'appel à l'aide des commandes au volant.

Appeler un nouveau numéro

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

 Saisir le numéro à l'aide du clavier numérique.

 Appuyer sur **"Appeler"** pour lancer l'appel.

Appeler un contact

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Ou faire un appui long

 sur la touche **téléphone** des commandes au volant.

Sélectionner **"Contact"**.

Sélectionner le contact dans la liste proposée.

 Sélectionner **"Appeler"**.

Appeler un des derniers numéros composés

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Ou

 Faire un appui long

 sur la touche **téléphone** des commandes au volant.

Sélectionner **"Appels"**.

Sélectionner le contact dans la liste proposée.

 Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Gestion des contacts / fiches

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Sélectionner **"Contact"**.

 Sélectionner **"Créer"** pour ajouter un nouveau contact.

 Appuyer sur l'onglet **"Téléphone"** pour renseigner les numéros de téléphone du contact.

 Appuyer sur l'onglet **"Adresse"** pour renseigner les adresses du contact.



Appuyer sur l'onglet "**Email**" pour renseigner les adresses Email du contact.
Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer.

Prénom-nom.

i La fonction "**Email**" permet de renseigner les adresses email des contacts, mais en aucun cas le système ne peut envoyer d'email.

Gestion des messages

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner "**Messages**" pour afficher la liste des messages.

 Sélectionner l'onglet "**Tous**" ou "**Reçus**" ou "**Envoyés**".

 Sélectionner le détail du message choisi dans l'une des listes.

Appuyer sur "**Répondre**" pour envoyer un message rapide intégré dans le système.

Appuyer sur "**Appeler**" pour lancer l'appel.

Appuyer sur "**Ecouter**" pour écouter le message.

! L'accès aux "**Messages**" dépend de la compatibilité du smartphone et du système intégré.
Selon le smartphone, la remontée des messages ou emails peut être longue.

Gestion des messages rapides

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner "**Messages rapides**" pour afficher la liste des messages.

 Sélectionner l'onglet "**En retard**" ou "**Mon arrivée**" ou "**Non disponible**" ou "**Autre**" avec la possibilité de créer de nouveaux messages.

 Appuyer sur "**Créer**" pour écrire un nouveau message.

 Sélectionner le message choisi dans l'une des listes.

 Appuyer sur "**Transférer**" pour sélectionner le ou les destinataires.

 Appuyer sur "**Ecouter**" pour lancer la lecture du message.

Gestion des emails

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Email**" pour afficher la liste des messages.



Sélectionner l'onglet "**Reçus**" ou "**Envoyés**" ou "**Non lus**".



Sélectionner le message choisi dans l'une des listes.



Appuyer sur "**Ecouter**" pour lancer la lecture du message.



! L'accès aux emails dépend de la compatibilité du smartphone et du système intégré.

Réglages

Réglages audio



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Sélectionner "**Réglages audio**".

Ensuite sélectionner "**Ambiances**" ou "**Repartition**" ou "**Son**" ou "**Voix**" ou "**Sonnerie**".



Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer les réglages.



i La répartition (ou spatialisation grâce au système Arkamys[®]) du son est un traitement audio qui permet d'adapter la qualité sonore, en fonction du nombre de passagers dans le véhicule.

Disponible uniquement en configuration haut-parleurs avant et arrière.

 Les réglages audio **Ambiances** (6 ambiances au choix) ainsi que **Graves**,

Médiums et **Aiguës** sont différents et indépendants pour chaque source sonore. Activer ou Désactiver "**Loudness**".

Les réglages de "**Répartition**" (Tous passagers, Conducteur et Avant seul) sont communs à toutes les sources.

Activer ou Désactiver "**Sons tactiles**", "**Volume asservi à la vitesse**" et "**Entrée auxiliaire**".

 Audio embarqué : le Sound Staging d'Arkamys® optimise la répartition du son dans l'habitacle.

Paramétrier les profils

 Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner "**Paramétrage des profils**".

Sélectionner "**Profil 1**" ou "**Profil 2**" ou "**Profil 3**" ou "**Profil commun**".

 Appuyer sur cette touche pour entrer un nom de profil à l'aide du clavier virtuel.

Appuyer sur "**OK**" pour valider.

 Appuyer sur cette touche pour intégrer une photo de profil.

 Insérer une clé USB contenant la photo dans la prise USB.

Sélectionner la photo.

 Appuyer sur "**OK**" pour accepter le transfert de la photo.

 Appuyer à nouveau sur "**OK**" pour enregistrer les réglages.

 L'emplacement de la photo est dans un format carré, le système déforme la photo d'origine si elle est dans un format autre que celui du système.

 Appuyer sur cette touche pour réinitialiser le profil sélectionné.

 La réinitialisation du profil sélectionné active la langue anglaise par défaut.

Sélectionner un "**Profil**" (1 ou 2 ou 3) pour lui associer les "**Réglages audio**".

 Sélectionner "**Réglages audio**".

Ensuite sélectionner "**Ambiances**" ou "**Répartition**" ou "**Son**" ou "**Voix**" ou "**Sonnerie**".

 Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer les réglages du profil sélectionné.

Modifier les paramètres du système

 Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner "**Configuration écran**".

Sélectionner "**Animation**".

 Activer ou désactiver : "**Défilement de texte automatique**".

Sélectionner "**Luminosité**".

 Déplacer le curseur pour régler la luminosité de l'écran et/ou du combiné.

 Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner "**Administration système**".

Sélectionner "**Unités**" pour changer l'unité de distance, consommation et température.

Sélectionner "**Paramètres usine**" pour revenir aux réglages initiaux.

 La réinitialisation du système en "**Paramètres usine**" (réglage d'usine), active la langue anglaise par défaut ainsi que les degrés Fahrenheit et désactive l'heure d'été.

Sélectionner "**Info. système**" pour consulter la version des différents modules installés dans le système.

Sélectionner la langue

 Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "Langues" pour changer de langue.

Régler la date



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "Réglage heure-date".



Sélectionner "Date". Appuyer sur cette touche pour définir la date.



Appuyer sur "OK" pour valider.



Sélectionner le format d'affichage de la date.



Les réglages de la date et de l'heure ne sont disponibles que si la "synchronisation GPS" est désactivée.



Appuyer sur "OK" pour valider.



Appuyer sur cette touche pour définir le fuseau horaire.



Sélectionner le format d'affichage de l'heure (12h / 24h).



Activer ou désactiver l'heure d'été (+1 heure).



Activer ou désactiver la synchronisation avec les satellites (UTC).



Appuyer sur "OK" pour valider.



A chaque changement d'ambiance, le système effectue un redémarrage avec un passage par un écran noir.

Questions fréquentes

Les informations décrites ci-après regroupent les réponses aux questions les plus fréquemment posées concernant le système.

Navigation

Je n'arrive pas à saisir l'adresse de guidage.

L'adresse n'est pas reconnue.

► Privilégier la saisie par la "méthode intuitive" en appuyant sur la touche "Rechercher..." en bas de l'écran de la page "Navigation".

Le calcul de l'itinéraire n'aboutit pas.

Les critères de guidage sont peut être en contradiction avec la localisation actuelle (exclusion des routes à péage sur une autoroute à péage).

► Vérifier les critères de guidage dans le menu "Navigation".

Je ne reçois pas les alertes des "Zones de danger".

La souscription à l'option des services connectés n'a pas été réalisée.

► Si l'option a été souscrite :

- il peut se passer quelques jours avant l'activation,

- les services ne sont pas cochés dans le menu du système,

Régler l'heure



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "Réglage heure-date".



Sélectionner "Heure".



Appuyer sur cette touche pour régler l'heure à l'aide du clavier virtuel.

Thèmes

Selon équipement / Selon version.



Pour des raisons de sécurité, la procédure de changement d'ambiance est possible uniquement **véhicule à l'arrêt**.



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Sélectionner "Thèmes".



Sélectionner dans la liste, l'ambiance graphique puis appuyer sur "OK" pour valider.

- les services connectés ne sont pas actifs ("TOMTOM TRAFFIC" ne s'affiche pas sur la carte).

Les POI n'apparaissent pas.

Les POI n'ont pas été sélectionnés.

- Mettre en zoom 200 mètres ou sélectionner les POI dans la liste des POI.

L'alerte sonore des "Zones de danger" ne fonctionne pas.

L'alerte sonore n'est pas active ou le volume sonore est trop faible.

- Activer l'alerte sonore dans le menu "Navigation" et vérifier le volume de la voix dans les réglages audio.

Le système ne propose pas de dévier un événement sur le parcours.

Les critères de guidage ne prennent pas en compte les informations TMC.

- Paramétriser la fonction "Info-trafic" dans la liste des critères de guidage (Sans, Manuel ou Automatique).

Je reçois une alerte pour une "Zone de danger" qui n'est pas sur mon parcours.

Hors guidage, le système annonce toutes les "Zones de danger" positionnées dans un cône situé devant le véhicule. Il peut alerter pour des "Zones de danger" situées sur les routes proches ou parallèles.

- Zoomer la carte afin de visualiser la position exacte de la "Zone de danger". Sélectionner "Sur l'itinéraire" pour ne plus être alerté hors guidage ou diminuer le délai d'annonce.

Certains embouteillages sur l'itinéraire ne sont pas indiqués en temps réel.

Au démarrage, le système met quelques minutes pour capter les informations trafic.

- Attendre que les informations trafic soient bien reçues (affichage sur la carte des icônes d'informations trafic).

Dans certains pays, seuls les grands axes (autoroutes...) sont répertoriés pour les informations trafic.

Ce phénomène est normal. Le système est dépendant des informations trafic disponibles.

L'altitude ne s'affiche pas.

Au démarrage, l'initialisation du GPS peut mettre jusqu'à 3 minutes pour capter correctement plus de 4 satellites.

- Attendre le démarrage complet du système pour que la couverture GPS soit d'au moins 4 satellites.

Selon l'environnement géographique (tunnel...) ou la météo, les conditions de réception du signal GPS peuvent varier.

Ce phénomène est normal. Le système est dépendant des conditions de réception du signal GPS.

Je n'ai plus de navigation connectée.

Au démarrage et dans certaines zones géographiques, la connexion peut être indisponible.

- Vérifier l'activation des services connectés (paramétrages, contrat).

Radio

La qualité de réception de la station de radio écouteée se dégrade progressivement ou les stations mémorisées ne fonctionnent pas (pas de son, 87,5 MHz s'affiche...).

Le véhicule est trop éloigné de l'émetteur de la station écoute ou aucun émetteur n'est présent dans la zone géographique traversée.

- Activer la fonction "RDS" par le biais du menu raccourci, afin de permettre au système de vérifier si un émetteur plus puissant se trouve dans la zone géographique.

L'antenne est absente ou a été endommagée (par exemple lors d'un passage en station de lavage ou dans un parking souterrain).

- Faire vérifier l'antenne par le réseau de la Marque.

L'environnement (colline, immeuble, tunnel, parking sous-sol...) bloque la réception, y compris en mode de suivi RDS.

Ce phénomène est normal et ne traduit pas une défaillance de l'autoradio.

Je ne retrouve pas certaines stations de radio dans la liste des stations captées.

Le nom de la station de radio change.

La station n'est plus captée ou son nom a changé dans la liste.

Certaines stations de radio envoient, à la place de leur nom d'autres informations (titre de la chanson par exemple).

Le système interprète ces données comme le nom de la station.

- Appuyer sur la touche "Actualiser liste" dans le menu secondaire de "Stations radio".

Media

La lecture de ma clé USB démarre après un temps excessivement long (environ 2 à 3 minutes).

Certains fichiers fournis avec la clé peuvent ralentir de façon très importante l'accès à la lecture de la clé (multiplication par 10 du temps de catalogage).

- Supprimer les fichiers fournis avec la clé et limiter le nombre de sous-dossiers dans l'arborescence de la clé.

Le temps d'attente après le branchement d'une clé USB est long.

Le système lit un certain nombre de données (répertoire, titre, artiste, etc.). Ceci peut prendre de quelques secondes à quelques minutes.

Ce phénomène est normal.

Certains caractères des informations du média en cours de lecture ne sont pas affichés correctement.

Le système audio ne sait pas traiter certains types de caractère.

- Utiliser des caractères standards pour nommer les pistes et les répertoires.

La lecture des fichiers en streaming ne commence pas.

Le périphérique connecté ne permet pas de lancer automatiquement la lecture.

- Lancer la lecture depuis le périphérique.

Les noms des plages et la durée de lecture ne s'affichent pas sur l'écran en streaming audio.

Le profil Bluetooth ne permet pas de transférer ces informations.

Téléphone

Je n'arrive pas à connecter mon téléphone Bluetooth.

Il est possible que le Bluetooth du téléphone soit désactivé ou l'appareil non visible.

- Vérifier que le Bluetooth du téléphone est activé.
- Vérifier dans les paramètres du téléphone qu'il est "Visible par tous".
- Désactiver puis réactiver la fonction Bluetooth du téléphone.

Le téléphone Bluetooth n'est pas compatible avec le système.

- Il est possible de vérifier la compatibilité du téléphone sur le site de la Marque (services).

Android Auto et/ou CarPlay ne fonctionnent pas.

Android Auto et CarPlay peuvent ne pas s'activer si les câbles USB sont de mauvaise qualité.

- Utiliser des câbles USB officiels pour garantir une utilisation conforme.

Android Auto et/ou CarPlay ne fonctionnent pas.

Android Auto et CarPlay ne sont pas disponibles dans tous les pays.

- Vérifier la liste des pays supportés sur les sites Internet : Google Android Auto ou Apple.

Le son du téléphone connecté en Bluetooth est inaudible.

Le son dépend à la fois du système et du téléphone.

- Augmenter le volume de l'autoradio, éventuellement au maximum et augmenter le son du téléphone si nécessaire.

Le bruit ambiant influe sur la qualité de la communication téléphonique.

- Réduire le bruit ambiant (fermer les fenêtres, diminuer la ventilation, ralentir, ...).

Certains contacts apparaissent en double dans la liste.

Les options de synchronisation des contacts proposent de synchroniser les contacts de la carte SIM, les contacts du téléphone ou les deux. Lorsque les deux synchronisations sont sélectionnées, il est possible de voir certains contacts en double.

- Choisir "Afficher contacts de carte SIM" ou "Afficher contacts du téléphone".

Les contacts ne sont pas classés dans l'ordre alphabétique.

Certains téléphones proposent des options d'affichage. Selon les paramètres choisis, les contacts peuvent être transférés dans un ordre spécifique.

- Modifier les paramètres d'affichage du répertoire du téléphone.

Le système ne reçoit pas les SMS.

Le mode Bluetooth ne permet pas de transmettre les SMS au système.

Réglages

En changeant le réglage des aigus et des graves, l'ambiance est désélectionnée.

En changeant d'ambiance, les réglages des aigus et des graves reviennent à zéro.

Le choix d'une ambiance impose le réglage des aigus et des graves et inversement.

► Modifier le réglage des aigus et des graves ou le réglage d'ambiance pour obtenir l'environnement sonore souhaité.

En changeant le réglage des balances, la répartition est désélectionnée.

En changeant la répartition, le réglage des balances est désélectionné.

Le choix d'une répartition impose le réglage des balances et inversement.

► Modifier le réglage des balances ou le réglage de répartition pour obtenir l'environnement sonore souhaité.

Il y a un écart de qualité sonore entre les différentes sources audio.

Pour permettre une qualité d'écoute optimum, les réglages audio peuvent être adaptés aux différentes sources sonores, ce qui peut générer des écarts audibles lors d'un changement de source.

► Vérifier que les réglages audio sont adaptés aux sources écoutées. Il est conseillé de régler les fonctions audio (Graves :, Aigus :, Balance) sur la position milieu, de sélectionner l'ambiance musicale "Aucune", de régler la correction

loudness sur la position "Active" en mode USB et sur la position "Inactive" en mode radio.

► Dans tous les cas, après application des réglages audio, régler d'abord le volume sonore de l'équipement nomade (niveau élevé). Régler ensuite le volume sonore de l'autoradio.

Moteur coupé, le système s'arrête après plusieurs minutes d'utilisation.

Lorsque le moteur est coupé, le temps de fonctionnement du système dépend du niveau de charge de la batterie.

L'arrêt est normal : le système se met en mode économie d'énergie et se coupe afin de préserver la batterie du véhicule.

► Démarrer le moteur du véhicule afin d'augmenter la charge de la batterie.

Je n'arrive pas à régler la date et l'heure.

Les réglages de la date et de l'heure ne sont disponibles que si la synchronisation avec les satellites est désactivée.

► Menu réglage / Options / Réglage Heure-Date. Sélectionner l'onglet "Heure" et désactiver la "synchronisation GPS" (UTC).

ABS	69
Accès et Démarrage	
Mains-Libres	29–30, 87–88
Accessoires	66
Active Safety Brake	126, 128
AdBlue®	19, 163
Additif gasoil	161
Adhésifs de personnalisation	166
ADMIL Proximity	29
Aérateurs	45
Affichage tête haute	10–11
Afficheur du combiné	9
Aide au démarrage en pente	97–98
Aide au freinage d'urgence (AFU)	70
Aide au maintien dans la voie	111, 116–118
Aide au stationnement arrière	130
Aide au stationnement avant	130
Aide au stationnement latéral	130
Aide graphique et sonore au stationnement	129
Aides à la conduite (recommandations)	102
Aides à la manœuvre (recommandations)	102
Airbags	73, 75, 77
Airbags frontaux	74–75, 78
Airbags latéraux	74–75
Airbags rideaux	74–75
Air conditionné	46–47, 49
Air conditionné automatique	50
Air conditionné automatique bizona	47, 50
Air conditionné manuel	47, 50
Alarme	35

Alerte active de franchissement involontaire de ligne	121
Alerte attention conducteur	129
Alerte Risque Collision	126–127
Allumage automatique des feux	59
Aménagements du coffre	55
Aménagements intérieurs	52
Ampoules	175
Antiblocage des roues (ABS)	69
Antidémarrage électronique	85
Antipatinage des roues (ASR)	70
Antivol / Antidémarrage	28
Appel d'assistance	67
Appel d'urgence	67
Applications	214
Applications connectées	214
Application smartphone	26, 51, 151
Appoints en AdBlue®	164
Appuis-tête arrière	44–45
Appuis-tête avant	40
Arrêt de secours	88–89
Arrêt du moteur	86, 89
Arrêt du véhicule	86–88, 94–95
Assistance au freinage d'urgence	70, 127
Attelage	152
Attelage à rotule démontable	152–155
Autonomie AdBlue®	19, 160
Avertisseur de véhicule silencieux (Électrique)	67, 84
Avertisseur sonore	67
Avertisseur sonore piétons (Électrique)	67, 84

Bacs de rangement	56
Balais d'essuie-vitre (changement)	64–65
Balayage automatique des essuie-vitres	63
Banquette arrière	44
Barres de toit	155–156
Batterie 12 V	156, 161, 180–182
Batterie accessoires	180
Batterie de traction (Électrique)	20–21, 26, 143, 188
Béquille de capot moteur	157–158
Bidon d'AdBlue®	164
BlueHDI	19, 160, 167
Bluetooth (kit mains-libres)	196–197, 219
Bluetooth (téléphone)	196–197, 219–220
Boîte à fusibles compartiment moteur	177, 179
Boîte à fusibles planche de bord	177
Boîte à gants	52
Boîte à outils	56
Boîte de rangement	56
Boîte de vitesses automatique	93–95, 97, 161, 181
Boîte de vitesses manuelle	93, 97, 161
Boîtier de charge accélérée (Wallbox)	145
Boîtier de contrôle	145
Bouchon réservoir de carburant	142

Câble audio	217
-------------------	-----

Câble de charge	145	Charge domestique (Électrique)	149–151, 188	Conduite économique	7
Câble de charge (Électrique)	145	Chargement	155	Configuration du véhicule	25
Câble Jack	217	Charges remorquables	186–187	ConnectedCAM Citroën™	101
Cadrans de bord	9	Charge super rapide (Électrique)	150–151, 188	Connecteur de charge (Électrique)	144, 148, 150–151
Caméra aides à la conduite (avertissements)	103	Chargeur à induction	53	Connectivité	213
Caméra de recul	103, 131–133	Chargeur rapide public	145, 150	Connexion Android Auto	214
Caméra infrarouge	103	Chargeur sans fil	53	Connexion Apple CarPlay	213
Capacité du réservoir carburant	141–142	Chauffage	45, 47	Connexion Bluetooth	196–197, 214–215, 219–220
Capot moteur	157–158	Chauffage programmable	26, 51	Connexion réseau Wi-Fi	215
Capteur d'ensoleillement	46	CHECK	22	Conseils de conduite	7, 84–85
Capteurs (avertissements)	103	Clé	27–28, 31–32	Conseils d'entretien	143, 165
Caractéristiques techniques	187–188	Clé à télécommande	27, 85–86	Consommation carburant	7
Carburant	7, 141	Clé électronique	29–30	Consommation d'huile	159
Carburant (réservoir)	141–142	Clé non reconnue	88–89	Consommations	26
Carrosserie	166	Clignotants	58–59, 175	Contact	88, 220
CD	195	Coffre	34, 56	Contacteur	86–87
CD MP3	195	Combiné	9, 22–23, 104	Contrôle de pression (avec kit)	168, 170
Ceintures de sécurité	71–72, 78	Combiné numérique	9	Contrôle dynamique de stabilité (CDS)	70
Ceintures de sécurité arrière	71	Commande au volant de l'autoradio	191–192, 202	Contrôles	158, 161–163
Chaînes à neige	100, 156	Commande d'éclairage	57, 59	Crevasion	168–169, 171
Changement de la pile de la télécommande	32	Commande de secours coffre	34	Cric	167–168, 171
Changement d'un balai d'essuie-vitre	64–65	Commande de secours portes	31–32	Cuir (entretien)	166
Changement d'une lampe	174–176	Commande des sièges chauffants	42		
Changement d'une roue	171	Commande d'essuie-vitre	62–63		
Changement d'un fusible	177–179	Commandes au volant	94		
Charge de la batterie	181–182	Commandes vocales	204–207	D	
Charge de la batterie de traction	145	Commutation automatique feux de route	61	DAB (Digital Audio Broadcasting) - Radio	
Charge de la batterie de traction (Électrique)	20, 143, 148, 150–151	Compte-tours	9	numérique	194, 217
Charge différée	26, 151	Compteur	9, 104	Date (réglage)	223
Charge différée (Électrique)	25–26, 144, 148	Compteur kilométrique journalier	22	Dégivrage	43, 50
Charge domestique	145	Conduite	84–85	Dégivrage avant	50

Dégivrage lunette arrière	51
Délestage (mode)	157
Démarrage de secours	88, 181
Démarrage du moteur	86, 89
Démarrage d'un moteur Diesel	141
Démarrage du véhicule	86–87, 94
Démarrer	181
Démontage d'une roue	171–173
Démontage du surtapis	54
Désembuage	43, 50
Désembuage arrière	51
Désembuage avant	50
Détection de sous-gonflage	100, 169
Détection d'inattention	128–129
Détection d'obstacles	129
Détrompeur carburant	142
Déverrouillage	27, 29
Déverrouillage de l'intérieur	31
Déverrouillage des portes	31
Dimensions	189
Diodes électroluminescentes -	
LED	58, 174, 176
Disques de freins	162
Drive Assist Plus	111

E

Éclairage à distance	28, 60
Éclairage coffre	56
Éclairage d'accompagnement	28, 60
Éclairage d'accueil	60
Éclairage d'ambiance	55

Éclairage de conduite	57, 60
Éclairage extérieur	60
Éclairage intérieur	55–56
Éclairage statique d'intersection	62
Éco-conduite (conseils)	7
Économie d'énergie (mode)	156
Écran tactile	24, 26, 51
Éléments d'identification	190
Enfants	72, 78–80
Enfants (sécurité)	83
Entrée d'air	50
Entretien carrosserie	166
Entretien (conseils)	143, 165
Entretien courant	104, 161–163
Environnement	7, 33, 84
Équipements de confort thermique	21
ESC (programme de stabilité électronique)	69
Essuie-vitre	62
Essuie-vitre avant	63
Étiquettes d'identification	190

F

Fermerture des portes	30, 34
Fermerture du coffre	30, 34
Feu antibrouillard arrière	57, 177
Feux arrière	176
Feux à technologie Full LED	62
Feux de croisement	175
Feux de détresse	66, 167
Feux de position	58–59, 175–176
Feux de recul	176

G

Gonflage des pneumatiques	162, 190
Gonflage occasionnel (avec kit)	168, 170
GPS	210

H

Haute tension	143
Heure (réglage)	198, 223
Histogramme des consommations	26
Huile moteur	159

I

Inclinaison du siège	41
Indicateur d'autonomie AdBlue®	19
Indicateur de changement de rapport	98
Indicateur de consommation du confort thermique (Électrique)	21
Indicateur d'entretien	18, 22
Indicateur de puissance (Électrique)	8, 20
Indicateur de température du liquide de refroidissement	19
Indicateur du niveau de charge (Électrique)	20
Indicateurs de direction (clignotants)	58–59, 175–176
Informations trafic (TMC)	210
ISOFIX (fixations)	78, 81–82

J

Jack	217
Jauge de carburant	141–142
Jauge d'huile	159

K

Kit anti-crevaison	168
Kit de dépannage provisoire de pneumatique	167–170
Kit mains-libres	196–197, 219
Klaxon	67

L

Lampes (changement)	174–176
Lavage	104
Lavage (conseils)	143, 165–166
Lave-vitre	63
Lave-vitre avant	63
Lecteur Apple®	195, 218
Lecteurs de carte	55
Lecteur USB	195, 217
LED - Diodes électroluminescentes	58, 174, 176
Lève-vitres électriques	36
Levier boîte de vitesses manuelle	93
Limiteur de vitesse	106–108
Liquide de freins	160
Liquide de refroidissement	160
Liseuses	55–56
Lombaire	41
Luminosité	198
Lunette arrière (dégivrage)	51

M

Masses	186–187
Menu général	25
Menus (audio)	192–193, 203–204
Menus raccourcis	25
Messages	221
Messages rapides	221
Miroir de courtoisie	52
Mise à jour de la date	223
Mise à jour de l'heure	198, 223
Mise en roue libre du véhicule	183
Mise sous contact	88
Mode délestage	157
Mode ECO	97
Mode économie d'énergie	156
Modes de conduite	97
Mode Sport	97
Moteur	163
Moteur Diesel	141, 158, 167, 187
Moteur électrique	89, 158, 188
Moteur essence	158, 187
Motorisation électrique	6, 8, 21, 25–26, 143, 152, 158, 180, 183, 188
Motorisations	186–187

N

Navigateur Internet	211, 214
Navigation	208–210
Navigation connectée	210–213
Nettoyage (conseils)	143, 165–166

Neutralisation de l'airbag passager	74, 77–78
Niveau d'AdBlue®	160
Niveau d'additif gasoil	161
Niveau d'huile	159
Niveau du liquide de freins	160
Niveau du liquide de lave-vitre	63, 160
Niveau du liquide de refroidissement	19, 160
Niveau mini batterie de traction (Électrique)	21
Niveau mini carburant	141–142
Niveaux et vérifications	158–160
Numéro de série véhicule	190

O

Ordinateur de bord	22–23
Oubli de la clé	87
Oubli des feux	58
Outilage de bord	56, 167–168
Outils	167–168
Ouverture des portes	29, 34
Ouverture des vitres	27
Ouverture du capot moteur	157
Ouverture du coffre	29, 34

P

Panne de carburant (Diesel)	167
Paramétrage des équipements	25
Paramètres du système	198, 222
Pare-brise chauffant	50–51
Pare-soleil	52

Park Assist	135
Peinture	166, 190
Personnalisation	9
Pile de télécommande	32–33
Plafonniers	55–56
Plancher de coffre mobile	55
Plaques d'identification constructeur	190
Plaquettes de freins	162
Pneumatiques	162, 190
Portes	34
Pose des barres de toit	155–156
Post Collision Safety Brake	70
Pré-conditionnement thermique de l'habitacle	26
Pré-conditionnement thermique de l'habitacle (Électrique)	26, 51
Pression des pneumatiques	162, 169, 190
Prétension pyrotechnique (ceintures de sécurité)	72
Prise accessoires 12 V	53
Prise auxiliaire	195, 217
Prise Jack	217
Prise secteur (réseau domestique)	145
Prise USB	52, 195, 213, 217
Profils	222
Programme de stabilité électronique (ESC)	69
Projecteurs antibrouillard avant	57, 62
Projecteurs (réglage)	59
Protection des enfants	74–80
Puissance	20

R

Rabattement des sièges arrière	44–45
Radar (avertissements)	103
Radio	193–195, 215–216
Radio numérique - DAB (Digital Audio Broadcasting)	194, 217
Radio Tactile Bluetooth	24
Rangements	52
RDS	194, 216
Réamorçage circuit de carburant	167
Recharge batterie	181–182
Recharge batterie de traction	145
Recharge batterie de traction (Électrique)	143, 148, 150–151
Recirculation d'air	50
Reconnaissance de limite de vitesse	104–105
Reconnaissance étendue des panneaux	107
Récupération d'énergie	20, 96
REF	69
Référence couleur peinture	190
Régénération filtre à particules	161
Réglage de la date	223
Réglage de la répartition d'air	49–50
Réglage de la température	48, 50
Réglage de l'heure	198, 223
Réglage de l'inclinaison du siège	41
Réglage des appuis-tête	40
Réglage des projecteurs	59
Réglage des sièges	41
Réglage du débit d'air	49–50
Réglage du site des projecteurs	59

- Réglage en hauteur et en profondeur du volant 42
 Réglage lombaire 41
 Régulateur de vitesse 106–107, 109–110
 Régulateur de vitesse adaptatif 106–107, 111
 Régulation par la reconnaissance de limite de vitesse 106–107
 Réinitialisation de la détection de sous-gonflage 101
 Réinitialisation de la télécommande 33
 Remise à zéro trajet 23
 Remontage d'une roue 171, 173
 Remorquage 183–185
 Remorquage d'un véhicule 183, 185
 Remorquage du véhicule 183–185
 Remorque 152
 Remplacement des fusibles 177–178
 Remplacement des lampes 174–176
 Remplacement filtre à air 161
 Remplacement filtre à huile 161
 Remplacement filtre habitacle 161
 Remplissage d'AdBlue® 160, 164
 Remplissage du réservoir de carburant 142
 Répartiteur électronique de freinage (REF) 69
 Réservoir d'AdBlue® 164
 Réservoir de carburant 141–142
 Réservoir lave-vitre 160
 Rétroviseur intérieur 44
 Rétroviseurs extérieurs 43, 51, 124
 Révisions 18, 161–163
 Rhéostat d'éclairage 22
 Rideau d'occultation 37–38
 Rotule démontable sans outil 152–155

- Roue de secours 162, 167–168, 171
S
 Saturation du filtre à particules (Diesel) 161
 SCR (Réduction Catalytique Sélective) 20, 163
 Sécurité des enfants 74–80
 Sécurité enfants 83
 Sélecteur de marche (Électrique) 95
 Sélecteur de vitesses 93–95
 Sièges arrière 44–45, 76
 Sièges avant 40–41
 Sièges chauffants 42
 Sièges électriques 41
 Sièges enfants 72, 75–78
 Sièges enfants classiques 78, 81–82
 Sièges enfants i-Size 80–82
 Sièges enfants ISOFIX 78–82
 Signal de détresse 66, 167
 Smartphone 26, 52–53
 Sous-capot moteur 158
 Sous-gonflage (détection) 100
 Spots latéraux 60
 Station de radio 193–194, 215–216
 Stickers de personnalisation 166
 Stop & Start 23, 46, 50, 98–99, 141, 157, 161, 183
 Streaming audio Bluetooth 195, 218
 Super-verrouillage 28, 30
 Support multimédia 52
 Support rétractable 52

- Surtapis 54, 104
 Surveillance d'angles morts 124
 Suspension 162
 Synchronisation de la télécommande 33
 Système d'antipollution SCR 20, 163
 Système d'assistance au freinage 69–70
 Système de charge (Électrique) 6, 8, 25, 143, 158
 Systèmes de contrôle de la trajectoire 69
T
 Tableaux des fusibles 177, 179
 Tableaux des motorisations 188
 Tablette tactile 24, 52
 Télécommande 27–31
 Téléphone 196–197, 219–221
 Témoin de ceinture conducteur non bouclée 72
 Témoin de ceintures 72
 Témoins 11–12
 Témoins d'alerte 11, 22
 Témoins lumineux 11
 Température du liquide de refroidissement 19
 TMC (Infos trafic) 210
 Toit ouvrant 37–38
 Top Rear Vision 131–132
 Top Tether (fixation) 78, 81–82
 Totalisateur kilométrique 22
 Trappe à carburant 142
 Trappe de charge 151

-
- Trappe de charge (Électrique) 144, 148,
150–151
Triangle de signalisation 167

U

- USB 195, 213, 217

V

- Ventilation 45–47
Vérification des niveaux 159–160
Vérifications courantes 161–162
Verrouillage 28, 30
Verrouillage centralisé 30–31
Verrouillage de l'intérieur 31
Verrouillage des portes 31
Vidange 159
Vidéo 218
Visibilité 50
Vision 360° 131, 133
Vision arrière 180° 134
Vision avant 180° 134
Vision tête haute 10–11
Volant chauffant 42
Volant (réglage) 42

W

- Wallbox (Électrique) 145

Automobiles CITROËN atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (Directive 2000/53) relative aux véhicules hors d'usage, qu'elle atteint les objectifs fixés par celle-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'elle commercialise.

Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation écrite d'Automobiles CITROËN.

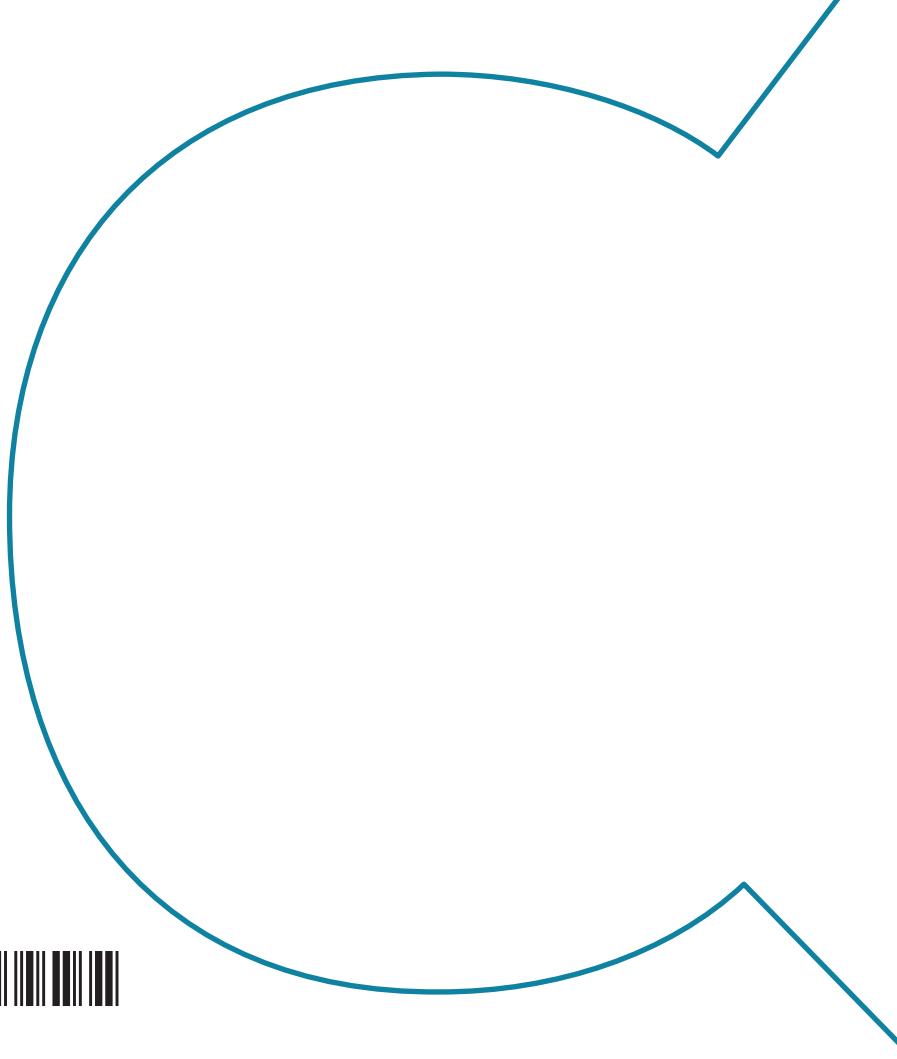
4DCONCEPT

Groupe MAURY Imprimeur



Automobiles CITROËN
Siège social : 2-10, boulevard de l'Europe - 78300 POISSY
www.citroen.com
Société anonyme au capital de 159 000 000 € - R.C.S. VERSAILLES : 642 050 199

Imprimé en UE
09-20



FR. 20C41.0010

